J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★

No 286 (32 pages) UN NUMÉRO 50 C. Samedi 8 et dimanche 9 décembre 1973

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MAURICE TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

CLAIRVUE

NEUCHATEL

Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

VALAIS : une voiture sans essence sans électricité, sans gaz liquide

(PAGE 15)

Incertitude avant le 3me dimanche «sans»

Des mesures sont envisagées, mais les citernes sont pleines

De notre correspondant à Berne :

A la veille du troisième dimanche sans essence, la situation sur le front du pétrole semble demeurer tout aussi fluide et tendue que précédemment.

Le conseiller fédéral Brugger reconnaissait vendredi matin, devant une assemblée d'importateurs de produits pétroliers, que nos citernes étaient pleines et que les raffineries suisses travaillaient 24 h sur 24. Mais, la plus grande incertitude demeure en ce qui concerne l'évolution de notre ravitaillement. Comme on peut l'imaginer les pressions de la demande des pays industriels influent sur les prix d'une offre en baisse du fait des producteurs arabes. La Suisse, quant à elle, s'efforce de s'adapter aux conditions du marché et d'assurer ses approvisionnements sans tenter encore d'acquérir le carburant à n'importe quel prix. Car, il existe des offres à prix surfait. D'où viennent-elles ?

Quant à savoir ce qui nous est réservé après les fêtes de fin d'année, c'est le mutisme complet du côté du gouvernement pour la bonne raison qu'il n'est encore assuré de rien. Toutefois, il envisage diverses éventualités et prend des dispositions à cet égard. Non seulement, il prépare un système de rationnement pour le mettre en application très rapidement en cas de besoin, mais, encore il met au point d'autres mesures devant entrer en vigueur le cas échéant comme la suspension de la circulation, non seulement le dimanche, mais encore le samedi. Par sa prévoyance, le gouvernement entend ainsi ne pas être pris au dépourvu quel que soit le développement du conflit pétrolier.

DES ATOUTS

Les incertitudes de notre ravitaillement provoquent en Suisse, comme ailleurs, un rush sur les combustibles délaissés depuis un certain temps comme le charbon et le bois de chauffage, mais il ne faut toutefois pas oublier que notre pays, grâce à ses relations commerciales, dispose de solides atouts dans la guerre du pétrole. D'ailleurs, celle-ci ne saurait trop se prolonger sans dommages considérables pour les pays arabes eux-mêmes. La mise en action d'un plan concerté des pays industrialisés pour développer la prospection pétrolière et les énergies de remplacement pourrait assez vite faire basculer le déficit de production actuel.

BOOMERANG

Les pays arabes voient se dessiner la riposte de leurs clients et l'annonce qu'ils viennent de faire du retrait des capitaux arabes des banques occidentales pourrait tarir leurs débouchés lucratifs. On ne voit d'ailleurs pas très bien comment une telle mesure serait efficace, l'économie des pays arabes n'étant pas capable de les absorber, dans l'état actuel des choses.

Pour M. Yamani, ministre du pétrole d'Arabie saoudite, l'embargo pétrolier dépend essentiellement de l'évacuation des territoires arabes occupés par Israël et les Arabes ne sont pas encore satisfaits de la dernière déclaration des membres de la CEE qu'ils ne jugent pas assez catégorique à cet égard.

Mais la crise de l'énergie provoquée par les Arabes est en train de forcer l'imagination des hommes. Privés de combustibles, les Allemands avaient déjà mis en place durant la dernière guerre l'exploitation des schistes bitumineux qui offrent aujourd'hui de grandes promesses d'avenir.

J.-P. G.

(Lire la suite en page 15)

Nouvelle gloire du ski féminin

Au slalom spécial féminin de Val d'Isère,, la jeune Allemande de l'Ouest Christa Zeichmeister (au centre) a remporté sa première grande victoire en coupe du monde devant la représentante du Liechtenstein Hanny Wenzel (à gauche) et l'Américaine Marilyn Cochran (à droite). (Téléphoto AP)

Des contestataires ont occupé pendant plusieurs heures la nonciature à Berne

De notre correspondant à Berne :

Vendredi après-midi, une quinzaine de représentants d'organisations catholiques ont « occupé » la nonciature de Berne. Mgr Ambrogio Marchioni, nonce apostolique, a accepté de discuter avec les protestataires tout en demandant à la police de couvrir discrètement la manifestation. Une voiture de police se tenait, dans l'ombre, non loin de l'entrée pour faire face à toute éventualité et quelques policiers en civil se sont mêlés aux journalistes qui pendant plusieurs heures sous la pluie, ont attendu la sortie des « occupants ». A 18 h 45, un policier tenta d'obtenir des renseignements sur l'état des négociations en cours, mais l'huissier ne put lui donner aucune indication. Le nonce déclara-t-il, avait des difficultés à calmer les esprits. Il paraissait néanmoins qu'il jugeait que l'affaire n'était pas d'une extrême gravité. Il s'agissait quand même pour les protestataires de prier le Vatican d'intervenir auprès du gouvernement espagnol contre les persécutions dont seraient victimes des catholiques en Espagne.

Le groupe souhaitait ainsi manifester sa solidarité avec ceux qui souffrent. Il désirait rencontrer des représentants officiels du Vatican pour réfléchir en commun sur les problèmes liés à la situation en Espagne. L'organisation a encore indiqué que les nonciatures de Paris et de Rome ont également été occupées.

MÊME DES FEMMES

A leur sortie de la nonciature apostolique peu avant 19 heures, la quinzaine d'occupants espagnols, ont déclaré être des chrétiens, laïcs et prêtres, appartenant à différentes communautés de Suisse.

J.-P. G.

(Lire la suite en page 15)

LES IDÉES ET LES FAITS

Débâcle scandinave

Pendant longtemps, on a proposé l'exemple du socialisme nordique à nos vieux pays d'Europe occidentale considérés encore trop embourgeoisés et trop ancrés dans leur traditionalisme, quand bien même ils glissent de plus en plus vers une technocratie fâcheuse et vers un centralisme aussi dangereux qu'envahissant. Là, du moins, dirait-on de la Scandinavie, le socialisme assurait la protection sociale de l'individu, sans attenter à sa liberté comme en régime marxiste. Nous avons toujours été un peu sceptique. Car cette protection sociale, il fallait la payer et qui pouvait la payer sinon le citoyen lui-même par le truchement de l'Etat qui, prélevant des taxes toujours plus fortes, décourageait de la sorte toute forme d'initiative privée. Voici que les faits confirment aujourd'hui nos appréhensions.

En Norvège, après vingt ans de régime de gauche, la législature précédente fut enfin dominée par une coalition bourgeoise. Mais aux dernières élections, les sociaux-démocrates ont repris le dessus, sans atteindre toutefois la majorité à telle enseigne que M. Bratteli doit gouverner avec l'appui des communistes et des socialistes de gauche.

La situation est pire en Suède qui se trouve en présence d'une véritable Chambre introuvable où les deux blocs, droite et centristes, d'une part, socialistes et communistes de l'autre, sont à égalité parfaite : 175 sièges pour les uns, 175 sièges pour les autres. Si bien que le sectaire Olof Palme qui, rompant avec la neutralité de son pays, s'est illustré par ses incartades à l'égard de l'Amérique au sujet de la guerre du Viet-nam et par ses messages de sympathie à l'adresse des révolutionnaires chiliens, ne sait — et personne avec lui — comment la Suède sera dirigée à partir du 1er janvier prochain, date de l'installation du nouveau Parlement.

Mais c'est au Danemark que la débâcle sociale-démocrate — fait sans précédent au royaume de Hamlet — a tourné au désastre. Ce parti, qui détenait 70 mandats sur 170 et qui déjà était minoritaire, gouvernant tant bien que mal — et plutôt mal que bien, l'expérience vient de le démontrer — s'est effondré jusqu'à n'obtenir que 46 sièges. Son chef, M. Joergensen a aussitôt démissionné.

Qu'est-il donc arrivé ? Deux nouveaux partis, l'un dit du Progrès anti-impôt, l'autre dénommé Centre-démocratique, fondés tout récemment, ont conquis d'emblée le premier 28 sièges, le second 14. Tous deux avaient en commun un triple programme qui se révéla très populaire et qui témoigne d'une saine réaction dans la nation : 1. la lutte contre la fiscalité devenue écrasante ; 2. la protestation contre la hausse en flèche des prix due en partie à l'adhésion du Danemark au Marché commun ; 3. le combat contre la pornographie qui continue à sévir, le gouvernement de Copenhague étant allé jusqu'à subventionner le film immonde sur les amours de Jésus.

Ont aussi refait surface, de petits partis comme les chrétiens populaires (7 sièges), les géorgistes (5) et même les communistes (6). Et comme il n'est pas question pour les nouveaux venus de collaborer avec les socialistes, les trois partis bourgeois s'étant aussi effrités, on ne voit guère quelle plate-forme gouvernementale élaborer dans un parlement qui comprendra dix groupes au lieu de cinq. Un véritable casse-tête pour la jeune reine Margrethe ! Et c'est ce qu'on appelle la hausse du niveau de vie en pays scandinave !

René BRAICHET

Ruée sur le charbon en Suisse alors que les importateurs font la sourde oreille

BERNE (ATS). — Si la situation de l'approvisionnement de la Suisse en carburants et en huiles légères n'est certes pas souriante, des perspectives plus sombres encore s'ouvrent au ravitaillement en huiles lourdes de l'industrie. Cause première de cette pénurie d'huiles lourdes : le pétrole libyen, principalement utilisé actuellement par la Suisse, est léger et ne donne que fort peu de sous-produits lourds.

Comme en 1956, au moment de la crise de Suez, on en revient à penser au charbon. Au cours de ces dernières semaines, les grossistes en charbon ont donc vu croître rapidement, certains disent tripler ou quadrupler, leurs carnets de commandes. Hélas, les mines ne suivent pas. Allemands, Français et Polonais (spécialisés en charbon flambants) arrivent à peine à faire face à la demande de leurs propres industries et ne livrent du charbon qu'en petites quantités et à plus ou moins long terme.

(Lire la suite en page 15)

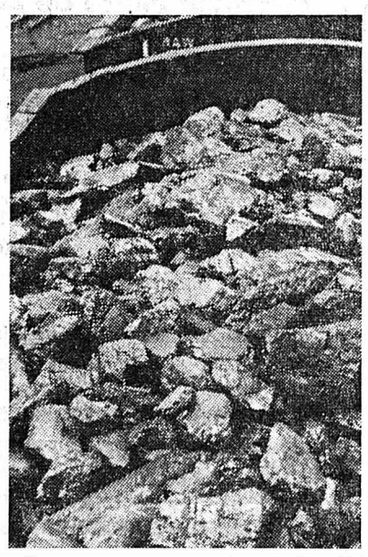

Cet autre or noir qui alimente aussi la Suisse.

Stupide acte criminel en France voisine

Plus de 500.000 litres de fuel déversés dans le port de Bourogne

BELFORT (AFP). — Une fuite s'est produite l'autre nuit dans une cuve remplie de fuel, au dépôt d'hydrocarbures, sur la zone industrielle du port de Bourogne (Territoire de Belfort). Elle est d'origine criminelle.

Les malfaiteurs ont simplement ouvert la vanne et c'est ainsi que les 536.000 litres de fuel que contenait la cuve se sont répandus en direction du canal du Rhône au Rhin tout proche de la rivière l'« Allaine » voisine du canal.

Très rapidement, la rivière a été recouverte d'une épaisse couche visqueuse et noire qu'elle a entraînée en aval en direction de l'Allaine.

Les malfaiteurs se sont également attaqués aux bureaux de deux organismes installés dans la zone industrielle du port de Bourogne : la Chambre de commerce et une entreprise de béton. Ils ont fouillé les bureaux et répandu sur le sol, dossiers et documents. On ignore encore s'ils ont emporté butin ou argent. La même bande a ensuite dévalisé une camionnette.

ET EN AVANT TOUTE

Le « Tower Bridge » comme toile de fond, ce bateau descend la Tamise ayant à son bord trois hardis navigateurs qui n'ont pas hésité à baptiser leur bateau « Britannia II ». A trois, et sur cet esquif, ils ambitionnent de faire le tour du monde en deux ans et cinq mois. Départ officiel : très bientôt de Gibraltar.

(Téléphoto AP)

L'actualité régionale : pages 2, 3, 7, 9, 11 et 25
L'actualité suisse : page 15
Les sports : pages 17 et 21
Chronique cinématographique : page 28
Le carnet du jour et les cultes : page 28
Programmes radio-TV: page 29
Dernière heure et bourses : page 31

Enfin une véritable permanence médicale pour le « Grand Fribourg » ? (Page 11)

Crime de Lyon : un Suisse va comparaître devant les Assises genevoises (Page 15)

Neuchâtel Xamax - Lausanne : une revanche à prendre (Page 17)

Pitié pour les voyous ?

Le psychiatre proposera peut-être une explication de la frénésie de destruction et de sabotage qui vient de se déclencher dans le contexte de la crise du pétrole. Il se trouvera des philosophes, ou des érudits de la sociologie et de la politique, pour démontrer leur fatalité. Il y aura même des visionnaires pour en rejeter la responsabilité, non sur les énergumènes qui endommagent et qui cassent aveuglément ce qui les entoure, mais sur cette chose, cette institution, ce monstre insaisissable, assuré en tout état de cause de l'impunité : la société.

Mais le simple bon sens des gens normalement constitués dira qu'il est temps de mettre un frein à ces énormités : des voitures par douzaines « attaquées » en stationnement, l'autre nuit, à Genève, par des commandos de vandales, crevant les pneus, cassant les pare-brise, arrachant les antennes de radio, puis disparaissant dans le brouillard.

Puis, dans la nuit de jeudi à vendredi, non loin des frontières suisses, à Bourogne (Territoire de Belfort), les vannes d'un dépôt de mazout forcées par des voyous : 500.000 litres de combustible liquide répandus dans la nature, polluant rivières et canaux.

On va peut-être encore essayer de nous apitoyer sur le sort de ces pauvres « égarés » (à condition que l'on réussisse à leur mettre le grappin dessus). On va nous dire qu'ils sont fils d'alcooliques, de prostituées, de légionnaires ou de « bourgeois exploiteurs du peuple ». Que donc l'innocence de ces chouchous est patente ; qu'il serait injuste, inique de toucher un seul de leurs cheveux ; que nous devons tous, qui nous tenons trop tranquilles, trop raisonnables et trop laborieux en nos demeures, en nos bureaux et en nos fabriques, oui que nous devons tous faire notre **mea-culpa**, car c'est nous, et pas eux, ces enfants martyrs, qui sommes coupables.

Mais que l'on prenne garde. Le moment viendra où les honnêtes gens finiront par assurer leur propre défense, leur propre sécurité, si l'on ne donne pas à l'autorité légalement désignée pour le faire les moyens et le pouvoir d'y veiller. Car il y a tout de même des limites, dans notre vaste société de bonté, de charité et de mansuétude, qu'il ne faut pas dépasser.

R. A.

Aujourd'hui, dans un intérieur moderne aussi bien que d'époque, le connaisseur exige une véritable pendule neuchâteloise signée

ZENITH

Bijouterie D. MARTHE et fils
GRAND-RUE 3 - Tél. 25 31 57

Rien à espérer

Rien, absolument rien, sauf de la pluie et de la neige qui viendra faire une excursion jusqu'en plaine. Et ce sera vrai, même pour ceux qui, par la voie ferrée, décideraient de se donner un peu d'air et l'illusion d'un dimanche « avec ».

Un dimanche très nuageux, et lundi n'arrangera rien.

NEUCHATEL FXC

Stade de la Maladière — Samedi 8 déc. à 17 h

REÇOIT

LAUSANNE

En dessous de 18 ans, entrée gratuite

Pièces d'identité indispensables

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

GROUPE DE GYMNASTIQUE ARTISTIQUE-FÉMININE

DÉMONSTRATION

au Centre sportif d'Hauterive, samedi 8 décembre à 16 h 30

NEW-YORK en jumbo jet

pour **Fr. 698.—**

Départ le 30 décembre 1973, retour le 4 janvier 1974.
Encore quelques places.
VOYAGES JELMOLI,
AUX ARMOURINS S. A.
Tél. (038) 25 64 64

DIMANCHE

A pied, à vélo ou à cheval, y aller c'est génial !

Bagatelle

Nous cherchons

UN EMPLOYÉ DÉBROUILLARD

ayant des connaissances administratives et sachant s'organiser. Permis de conduire et quelques notions d'allemand oral souhaitées.

Pour tous renseignements, s'adresser aux Fabriques de Tabac Réunies, Service de recrutement. Tél. (038) 21 11 45, interne 224-225.

La Tarentule

Théâtre de poche de la Béroche
Ce soir à 20 h 30

LOVE POWER 3+

Concert de jazz spirituel

Location : 55 11 65 ou 55 21 41
une heure avant le spectacle

MATCH AU LOTO

Education physique féminine
Hôtel du Vignoble, Peseux
dès 16 h et 20 h
PREMIER TOUR GRATUIT

Buffet du Tram, Cortaillod
Ce soir, dès 20 heures
MATCH AU LOTO
de l'Union instrumentale
Attention !
dès 16 heures
match aux saucisses

JAZZ - CLUB Fbg de l'Hôpital 72
JAZZ DIZZY BATS SEXTET
Ce soir 21 h

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Samedi 8 décembre 1973, à 20 h 15
temple de SAINT-AUBIN

Dimanche 9 décembre 1973, à 16 h 15
temple de la COUDRE

CONCERT DE L'AVENT

SOLI, CHŒURS et ORCHESTRE

Grande salle de Colombier
dimanche 9 décembre 1973, à 15 h
GRAND LOTO non-stop du Boxing

COLOMBIER - Grande salle
Ce soir, dès 23 heures
BAL de la S.F.G.
Orchestre RUDI FREI

CRIVELLI

PEINTURES - SCULPTURES
Jusqu'au 16 décembre
Galerie des Amis des arts, Neuchâtel

COFFRANE
Hôtel de la Couronne
Ce soir dès 20 heures
Grand MATCH AU LOTO
du Chœur d'hommes des Geneveys-sur-Coffrane et Coffrane
Abonnements 10 fr. pour 12 tours.
1er tour gratuit.

CE SOIR, à 20 h 15
Salle des conférences
GÉRARD SOUZAY
baryton
DALTON BALDWIN
piano

GALERIE MEDIA MULTIPLES

Moulins 29, OUVERT dimanche : 14 - 18 h

NEUCHATEL FC

Dimanche 9 décembre
dès 14 h 30
à la Rotonde

LOTO

de Neuchâtel Xamax
1er tour gratuit — Abonnements
1 voyage à Londres en avion, 4 jours
Montres — Jambon — Caisses de vin

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Hôtel de la Couronne, CRESSIER
Le match aux cartes aura lieu le
28 décembre
et non le 8 comme annoncé par erreur.

Halle de gymnastique Savagnier
Ce soir, à 20 h 15,
SOIRÉE de la S.F.G. Savagnier
Dès 22 h 30, **GRAND BAL**
conduit par l'orchestre «Golden Star»

Temple de Corcelles-Cormondrèche
Dimanche 9 décembre 1973, à 17 h
CONCERT DE L'AVENT
donné par **Suzanne Robert**, organiste
et **Etienne PIPY**, basse
en faveur de l'Entraide protestante
et sa campagne contre la faim
ENTRÉE LIBRE
La collecte est vivement recommandée

Hôtel de Commune — BEVAIX
CE SOIR
Tripes neuchâteloises
Prière de s'inscrire : tél. 46 12 67
DANSE — Entrée gratuite

ARMÉE DU SALUT
Ecluse 18 — Neuchâtel
Dimanche 9 décembre, à 9 h 45 et à 20 h
Réunions publiques avec la participation d'un groupe d'élèves officiers de Berne
Invitation cordiale à chacun

Collège de Boudevilliers
Ce soir, dès 20 heures
MATCH AU LOTO
du Chœur d'hommes

CORCELLES
Halle de gymnastique
CORCELLES, halle de gymnastique
Ce soir dès 20 heures
LOTO
organisé par le F.-C. Corcelles - Cormondrèche
CANTINE — P

N.S. Volleyball
reçoit au PANESPO
dimanche 9 décembre 1973
à **9 h 30 CHÊNOIS** dames
à **11 h 00 CERN** messieurs
Championnat suisse de ligue nationale B

CORNAUX, Halle de gymnastique
Ce soir, dès 20 h 15
SOIRÉE de la S.F.G.
Dès 23 heures à 3 heures
DANSE — Orchestre « Les Madrinos »

Pour DIMANCHE
un but de promenade :
CENTRE DE LA BROCANTE
OUVERT
de 14 h à 18 h
Fleury 8 a Neuchâtel

PROFITEZ DES DERNIERS JOURS DE L'EXPO
Semaine commerciale des Hauts-Geneveys
SAMEDI de 14 à 23 h et
DIMANCHE de 14 h à 22 h

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Restaurant de la Maison du Village
à Sauges-Saint-Aubin
Ce soir, dès 20 heures
DANSE
avec discothèque en vogue

Stade de la Maladière — NEUCHATEL FC — Samedi 8 déc. à 17 h
REÇOIT
LAUSANNE
LOCATION D'AVANCE
Delley Sport, Promenade-Noire 10 — Agence Cook, place Pury — Stade de la Maladière — En dessous de 18 ans, entrée gratuite
Match des réserves renvoyé

Naissances

Monsieur et Madame Henri FISCHER, ainsi que Christophe, ont la joie d'annoncer la naissance de

Anouk

7 décembre 1973

Maternité des Cadolles — Rue de Soleure 5, 2525 le Landeron

Berceaux - Lits - Poussettes, etc.
BABY-HALL
TOUT POUR L'ENFANT
Grand-Rue 2 Peseux Tél. 31 38 35

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 7 décembre 1973. — *Température :* moyenne, 4,6 ; min. : 4,0 ; max. : 5,0. *Baromètre :* moyenne, 718,5. *Eau tombée :* 10,7. *Vent dominant :* direction, ouest, sud-ouest ; force : assez fort. *Etat du ciel :* couvert, pluie.

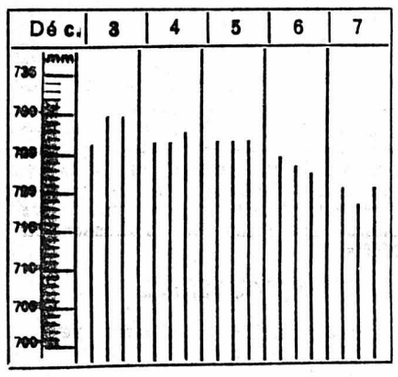

Niveau du lac du 7 décembre 1973, 428,87

Prévisions météorologiques. — Le ciel sera très nuageux ou couvert en toutes régions. Des précipitations localement abondantes auront lieu, parfois sous forme de neige jusqu'en plaine et parfois aussi sous forme de pluie. La température restera comprise entre 0 et + 5 degrés. Vent d'ouest fort en montagne et modéré à fort en plaine.

Evolution pour dimanche et lundi. — *Nord des Alpes :* très nuageux ou couvert, précipitations intermittentes, parfois sous forme de neige jusqu'en plaine.

COMMUNIQUÉ

Gérard Souzay, baryton à la salle des conférences

Célèbre aux Etats-Unis comme en France, considéré comme le plus brillant interprète français du Lied, Gérard Souzay est bien connu chez nous par ses splendides enregistrements de mélodies de Fauré, Debussy, Ravel et Poulenc.

C'est la première fois que nous pourrons entendre à Neuchâtel ce grand artiste, aussi parfait musicien que chanteur. Une aubaine pour nos mélomanes ; d'autant plus que G. Souzay et son accompagnateur habituel, le pianiste Dalton Baldwin, nous proposent un magnifique programme. Avec deux airs de Lully, de nombreux lieds de Schubert, Roussel et Fauré et, en guise de bouquet final, les trois chansons de Don Quichotte à Dulcinée, de Ravel.

Allons à Neuchâtel !

« Venez à Neuchâtel » : ce samedi, jour de fermeture de la « Boucle » à la circulation automobile, l'invitation est lancée à tous ceux qui, dans le Vignoble, sur le Littoral et même dans le Haut, trouvent du plaisir à se rencontrer dans une ville où il fait bon se promener, s'approvisionner, se distraire, loin de la bousculade et des désagréments des embouteillages pestilentiels.

D'ailleurs « Neuchâtel Centre », groupement qui a pour objectif de rendre la visite, la circulation des piétons et le séjour aussi agréables que possible en ville, a prévu comme samedi dernier des facilités, entièrement gratuites, pour ceux qui aiment vaquer à leurs tâches et à leurs emplettes dans une ambiance détendue et amicale.

UNE GARDERIE GRATUITE POUR LES ENFANTS, accueillante, chauffée, sera ouverte aujourd'hui de 9 heures à 16 h 30, rue des Beaux-Arts 14, à proximité du bus-navette (également gratuit) allant du parc des Jeunes Rives (2650 places de parc) à la place Pury.

UNE CONSIGNE DES PAQUETS ET COLIS, GRATUITE, installée près du péristyle de l'hôtel de ville, est à la disposition de celles et de ceux qui, faisant leurs emplettes, désirent se débarrasser pour un moment, ou pour quelques heures, de fardeaux encombrants ou pesants. Il suffit d'y déposer les colis, qui y restent sous bonne garde le temps voulu. Ce **DÉPOT GRATUIT DES COLIS** est ouvert de 9 h à 18 h, sans interruption.

LE BUS-NAVETTE GRATUIT, que tout le monde connaît bien à présent, va de son côté circuler sans interruption de la place Pury au parc d'autos des Jeunes Rives.

D'autres agréables surprises seront offertes aux visiteurs de Neuchâtel par le groupement « Neuchâtel Centre », pendant deux soirées d'ouverture des magasins jusqu'à 22 h, les jeudis 13 et 20 décembre. Nous en reparlerons.

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 4 décembre, Villemain, Isabelle-Suzanne-Anne-Marie, fille de Luc-Alire-Antoine, horloger, Neuchâtel, et de Danielle-Suzanne, née Vuille. 5. Leonetti, Catia, fille de Matteo, maçon, Neuchâtel, et de Sonia, née Raone ; Klaye, Cécile, fille de François, ingénieur, Neuchâtel, et de Françoise-Alice-Angèle, née Pralon.

CCAP — La **C. C. A. P.** garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel
Agent général : Chs Robert

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Pierre de Loës-Giesecke et ses enfants ;
Monsieur et Madame Roland de Loës et leurs enfants, Richard, Alexandra et Diane ;
Le major et Madame Gérard de Loës et leurs enfants, Christian et Isabelle ;
Monsieur et Madame Hans-Rudi Spillmann-de Loës et leurs enfants, Caroline, Antoine, Patrick et Nathalie ;
Monsieur et Madame Guy Dominicé et leurs enfants ;
Madame Max von Engelbrechten et ses enfants ;
Madame Charles de Loës et ses enfants ;
Monsieur et Madame Georges von Engelbrechten et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Roger Besnard ;
Monsieur et Madame Philippe Scherf ;
Monsieur et Madame Hans de Watteville et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Ulrich Schlaepfer-de Loës ;
Les familles de Watteville, de Roulet, Boissier et alliées ;
Mademoiselle Lucilia Soares ;
Monsieur Augusto Teixeira,
ont la grande douleur de faire part du rappel à Dieu de

Monsieur Pierre de LOËS

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, décédé le 7 décembre 1973, dans sa 77me année.

Culte à l'église de Coppet, le 11 décembre, à 14 h 30.

Prière de ne pas envoyer de fleurs mais de penser à la Maison de retraite du Cercle de Coppet à Mies, c.c.p. 12-15068

Prière de ne pas faire de visites

Domicile mortuaire : « Le Rivage », Founex (Vaud).

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Que la volonté de Dieu soit faite.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

La **Fanfare de Boudry** a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame
Bertha MOSER-LÜDI

mère de Monsieur Fritz Moser, membre actif de la société.

L'enterrement aura lieu samedi 8 décembre, à l'église réformée de Zuchwil, à 11 heures.

---

†

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

Madame Charles Guillet-Siegfried, à Corcelles ;
Monsieur et Madame Ulysse Grandjean-Guillet, à Corcelles ;
Monsieur et Madame Francis Grandjean et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Roland Mermod, à Neuchâtel ;
Madame Antonia Bécherraz, à Yvonand,
ainsi que les familles Guillet, Schaeffer, Siegfried, Schmocker, Steffen, Robert, parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Charles GUILLET

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, beau-père, cousin, parrain, parent et ami, enlevé subitement à leur affection à l'âge de 72 ans, muni des saints sacrements de l'Eglise.

Corcelles, le 6 décembre 1973.
(Cent-Pas 4)

Veillez et priez car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Seigneur viendra.

L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Cormondrèche, samedi 8 décembre, à 14 heures.

Messe de sépulture en l'église catholique de Peseux, à 13 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Vélo-Club de Neuchâtel a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Charles GUILLET

membre du club.

Prière de se référer à l'avis de la famille.

REMERCIEMENTS

La famille de

Monsieur Bernard BONJOUR

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs, leurs dons, se sont associées à son grand deuil.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde gratitude.
Lignières, décembre 1973.

REMERCIEMENTS

Profondément touchés de toute la sympathie et de l'affection qui leur ont été témoignées, et dans l'impossibilité de remercier chacun personnellement,

Madame Florian LAMBERT-SUGATA

Monsieur et Madame Wilfred LAMBERT et famille

remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, ont pris part à leur douloureuse épreuve.

Ils les prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

Chez-le-Bart, décembre 1973.

L. Wasserfallen sa
Pompes funèbres
Rue du Seyon 24 a
2000 Neuchâtel
transports en tous lieux
toutes formalités
téléphone 038/251108

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur Frédéric GIROUD

sa famille remercie les amis et connaissances qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs dons, leurs messages de condoléances, leurs envois de couronnes et de fleurs.
Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Tout nouvel abonné à FAN-L'EXPRESS recevra le journal GRATUITEMENT jusqu'à fin décembre 1973

FAN L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin mars 1974 pour Fr. 21.—
* jusqu'à fin juin 1974 pour Fr. 40.—
* jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 76.—

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

MEUBLES MEYER
NEUCHÂTEL
Exposition ouverte lundi toute la journée

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Manœuvre imprudente

● PEU avant 7 h, hier, M. L.A., domicilié à Neuchâtel, circulait au volant de sa voiture, rue de Monruz, en direction de Saint-Blaise. A proximité de la Favag, après avoir entrepris le dépassement d'un trolleybus, il est resté au centre de la chaussée, dans l'intention de s'engager dans le chemin reliant la rue de Monruz à la rue des Falaises, en gardant son clignoteur enclenché. Au dernier moment, le conducteur a bifurqué à droite pour s'engager sur le dit chemin. Au cours de cette manœuvre, son véhicule est entré en collision avec la voiture conduite par M. J.-F. M., de Neuchâtel également, qui dépassait le véhicule de M. L. A., par la droite. Dégâts.

Première à Neuchâtel

● POURSUIVANT ses efforts d'ouverture, le groupe de gestion d'entreprise de l'Université de Neuchâtel a organisé les 3 et 4 décembre ses deuxièmes journées pédagogiques. Alors que les premières journées avaient présenté des séquences pédagogiques recourant à des moyens visuels, audio-visuels, jeux programmés et études de cas visant à la formation de démultiplicateurs (formation de formateurs) en matière économique et de gestion, les dernières journées ont montré une solution technique au problème du contrôle pédagogique actif recourant à la cybernétique pour optimiser l'assimilation des connaissances.

L'intérêt majeur de la méthode est de pouvoir être utilisée sans préjuger du fond et des contenus et indépendamment du support de départ (livre ou cours conventionnel ou programmé, par exemple). Ce système, mis au point par un groupe de chercheurs de l'Association de pédagogie cybernétique de Paris, est le résultat de dix ans de recherche sur le fonctionnement du cerveau et ses conséquences sur les méthodes d'apprentissage. C'est la première fois que cette méthode est présentée en Suisse.

La première partie des journées a été consacrée aux aspects théoriques du système et a permis aux participants d'en tester la valeur par l'exercice, tandis que l'après-midi a été utilisé à l'interprétation informatique des résultats sur un « terminal » de l'Université et au centre électronique de l'entreprise Suchard.

Les deux journées ont réuni une trentaine de participants responsables du personnel ou de la formation venant de toute la Suisse. Le haut niveau et l'importance des débats ont révélé le très vif intérêt porté à cette seconde manifestation du groupe de gestion d'entreprise.

Saint Nicolas rend visite aux « Play-Boys » de Saint-Blaise

En pleine forêt, à proximité de la poudrière de Saint-Blaise un grand feu était allumé, jeudi en début de soirée. Réunis autour de ce gigantesque foyer, des hommes, des femmes, des enfants surtout se réchauffaient. Qu'attendaient-ils ? C'était bien sûr la Saint-Nicolas. Le groupement des « Play-Boys » a toujours eu une tradition personnelle pour célébrer cette fête.

Soudain, l'un des enfants, tendant l'oreille s'écria : « Il arrive ! ». Du plus profond des bois, effectivement, un bruit de clochette se rapprochait des lueurs du feu. Et l'on vit surgir bientôt, tirant une charrette débordant de présents, un saint Nicolas plus vrai que nature, au visage rondouillard, à la voix grave, impressionnante.

Après les chants et récitations d'usage, ce fut la distribution générale des cornets, et le verre de vin-choucroute pour les adultes...

Une bien belle soirée à laquelle participèrent les amis, et les « amis des amis » du groupement, dans une atmosphère de franche amitié, les pieds au froid mais le cœur joyeux.

R.

Un moment impressionnant pour les petits : réciter une poésie...
(Avipress - Jean-Pierre Baillod)

Novembre bien ensoleillé, sec et peu pluvieux

La moyenne de la température de l'air est légèrement supérieure à sa valeur normale : 4° 6 contre 4° 3. Les moyennes prises par pentades sont les suivantes : 5,3 ; 4,7 ; 6,9 ; 4,4 et — 0,6. Les moyennes journalières vont de 10° 4 le 16 à — 2° 1 le 28. Le thermomètre a atteint ses extrêmes de 12° 1 le 16 et —3° 5 le 30, ce qui donne une amplitude absolue de la température de 15° 6 (normale : 17° 4). La variation diurne moyenne vaut 4° 7 pour une valeur normale de 5° 3. Le premier gel d'automne s'est produit le 22 novembre (minimum : —1° 2) et on compte dans le mois quatre jours de gel et deux jours d'hiver les 27 et 28 (jour d'hiver = température maximale inférieure à 0°).

L'insolation totale est de 74,1 heures et dépasse de 68 % la valeur moyenne de novembre (44 heures). Le maximum journalier est de 8.0 heures le 21, tandis que 10 jours n'ont pas reçu de soleil et cinq jours ont un ensoleillement inférieur à 1 heure.

PREMIÈRE NEIGE LE 27 NOVEMBRE

La hauteur totale des précipitations de 58.0 mm est inférieure de 33 % à sa valeur normale (87 mm). Le maximum journalier est de 15.2 mm et s'est produit le 5. La neige est tombée pour la première fois en cette fin d'année le 27 novembre. On compte huit jours de pluie et deux jours de neige. Le sol a été recouvert de neige les 29 et 30 novembre, la couche maximale étant de cinq centimètres.

La moyenne de la pression atmosphérique de 724.2 mm est assez élevée, la valeur normale de novembre étant de 719.5 mm. Les moyennes journalières vont de 714.9 mm le 29 à 731.8 mm le 8. C'est également aux mêmes dates que le baromètre a atteint ses extrêmes : 712.2 mm et 731.9 mm. L'amplitude absolue de la pression qui normalement vaut 24.9 mm est de 19.7 mm.

La moyenne de l'humidité relative de l'air est faible : 79 %. La valeur normale de ce critère est de 86 % en novembre. Les moyennes journalières sont comprises entre 98 % le 23 et 59 % le 27. La lecture minimale du psychromètre a été effectuée le 20 : 45 %. Le brouillard au sol s'est manifesté au cours de 7 jours.

VENT : VITESSE MOYENNE ÉLEVÉE

Le vent a parcouru une distance totale de 6725 km, ce qui représente une vitesse moyenne élevée : 2.6 m/s. Les secteurs ouest et sud-ouest ont nettement dominé avec respectivement 31 % et 30 % du parcours total, le secteur est étant en troisième position avec 10 % de ce même parcours. Le 15 est le jour avec distance parcourue maximale : 533 kilomètres, de direction sud-ouest, vitesse moyenne : 6.2 m/s, tandis que le 4 a été le jour le plus calme : 39 km. La vitesse de pointe maximale du vent est de 110 km/h, le 26 de direction nord. Les 6, 15 et 29 novembre, le vent a atteint respectivement 95, 90 et 80 km/heure.

Nomination

La chancellerie d'Etat communique que dans sa séance du 30 novembre 1973, le Conseil d'Etat a nommé M. Jean-Claude Hess aux fonctions de greffier du tribunal du district de la Chaux-de-Fonds dès le 1er janvier 1974.

« Sport pour tous » a cinq ans ; une conférence de M. Carlos Grosjean à Boudry et d'autres informations en page 25.

Leçon inaugurale de M. Rémy Scheurer à l'Université

Le statut du chancelier de France du XVe au XVIe siècle

Vendredi, en fin d'après-midi, M. Rémy Scheurer, professeur d'histoire à l'Université, a donné à l'Aula, en présence d'un public fort nombreux, sa leçon inaugurale intitulée « Le Statut du chancelier de France du XVe au XVIe siècle ».

M. Werner Sörensen, recteur, ouvrit la séance par le traditionnel discours d'introduction. Le 3 avril 1971, le Conseil d'Etat nommait M. Rémy Scheurer, archiviste paléographe diplômé de l'Ecole des chartes, comme professeur d'histoire du Moyen âge, de la Renaissance et des institutions de l'Ancien Régime avec sept heures hebdomadaires, avec entrée en fonction le 15 avril 1971, à l'Université. C'était Eddy Bauer, soucieux de sa succession, qui avait veillé que ne soit pas perdu un professeur de cette qualité.

Né à Neuchâtel, le 11 mars 1934, Rémy Scheurer a fait ses classes à Dombresson, à Cernier, puis à Neuchâtel, où il obtient en 1957, sa licence ès lettres. De 1958 à 1961, il étudie à Paris à l'Ecole des Hautes Etudes et à l'Ecole des Chartes, et de 1965 à 1968, il est professeur au gymnase de Neuchâtel. Il a publié un ouvrage en deux volumes sur la correspondance du cardinal Du Bellay et de nombreux articles sur l'époque de Charles VIII et de Louis XII. Et M. Sörensen termine en louant sa compétence scientifique, ses talents pédagogiques et son ouverture humaine.

Prenant alors la parole, M. Rémy Scheurer commence par rendre hommage à Georges Tessier, son maître à l'Ecole des Chartes, puis à Eddy Bauer, ce grand professeur auquel on peut succéder, mais qui demeure irremplaçable, lui qui étonnait et désarçonnait par son savoir. Grâce à sa méthode qui était précise et rigoureuse, la renommée d'Eddy Bauer est allé très loin et très haut dans le monde, et par ses livres sur la Deuxième Guerre mondiale, il s'est acquis l'estime et l'admiration de nombreuses personnalités, sur le plan national et international. On peut s'en faire une idée par sa bibliothèque, où se côtoient les dédicaces amicales d'hommes tels que Gonzague de Reynold, Charles Maurras, Bertrand de Jouvenel, Georges Bonnet, Alfred Fabre-Luce, Pierre Gaxotte, Jules Moch et Daniel Mayer. A ces noms, il faut joindre encore ceux de Grégoire Gafenco, qui salue en Eddy Bauer un « brillant historien », et de l'Amiral Pierre Barjot, qui voit en lui « le premier des critiques militaires contemporains ».

Après cet émouvant hommage, M. Rémy Scheurer aborde son sujet : « Le statut du chancelier de France du milieu du XVe siècle au milieu du XVIe siècle ». Le chancelier de France occupe dans le royaume, au point de vue civil, la principale place après le roi. Sa première fonction est la direction de la chancellerie royale ; il préside l'audience du sceau, manière de tribunal où passent en jugement tous les actes émanant de la volonté royale.

L'exercice de ce contrôle a fait du chancelier le chef de la justice. Par là, il se trouve placé au-dessus du Parlement de Paris, à la juridiction duquel, en tant qu'individu, il n'est pas soumis. Il préside le Grand conseil, section judiciaire du Conseil du roi, et enfin il est un législateur, puisqu'il participe à la rédaction des ordonnances. Dans la France actuelle, ses atrributions relèveraient des ministres de l'intérieur, des affaires étrangères et du Garde des sceaux.

Représentant la personne du roi, jusqu'au règne de Louis XI le chancelier est entièrement dans la main du roi, qui peut à tout moment lui retirer son office. A cette époque, le chancelier perd son office avec la mort du roi qui l'en a pourvu, signe encore de la domesticité de sa fonction.

Nous passons ensuite à une seconde phase de l'évolution qui aboutira à l'inamovibilité de l'office, celle où le chancelier ne sera plus destitué de son vivant et où il sera confirmé dans sa fonction en cas de mort du roi. Ainsi, lors de l'accession au trône de Charles VIII et de Louis XII, le chancelier conserve son poste, mais c'est avec l'avènement de Louis XII que le statut de l'office acquiert une véritable stabilité.

Avec François Olivier, nous entrons dans la troisième phase de l'évolution, celle où l'office devient inamovible en droit. François 1er lui donne « l'état et office de chancelier de France », sans plus aucune référence au service de la personne du roi. François Olivier survécut à François 1er, et la charge était alors si bien attachée à la personne qu'il demeura chancelier sous Henri II, et semble-t-il, sans même avoir eu à se munir de lettres de confirmation.

Ainsi, la stabilité de l'office puis son inamovibilité ne tiennent pas tant à des circonstances accidentelles, mais elles relèvent de raisons plus profondes, liées à un changement dans la conception du pouvoir, et même pour parler en termes modernes, dans la conception de l'Etat. A la vieille idée que le royaume était « en proie » entre la mort du roi et le sacre de son successeur, se substitue celle de la continuité de l'Etat : un Etat qui, pour avoir été troublé par les guerres de religion, ne trouvera sa pleine expression en France qu'au XVIIe siècle.

C'est sur ces mots que M. Rémy Scheurer termine cette intéressante leçon inaugurale, d'une belle tenue historique et scientifique.

P. L. B.

Augmentation des « plaques » : patience...

Après le vote du Grand conseil puis l'échec du référendum lancé par le Parti démocratique indépendant, la nouvelle loi sur les taxes des véhicules automobiles doit entrer en application dès le 1er janvier prochain. Les bordereaux de perception, expédiés habituellement au début du mois de décembre, ne seront cependant adressés aux détenteurs de véhicules que dans les premières semaines de 1974.

AUVERNIER

Inattention au volant

Hier vers 8 h, au volant de sa voiture, Mme S. J., domiciliée à Cormondrèche, circulait avenue de Beauregard à Auvernier. A la hauteur de l'immeuble numéro 3, par suite d'une inattention de la conductrice, son véhicule est entré en collision avec une voiture en stationnement. Sous l'effet du choc, cette dernière fut poussée contre une autre voiture également en stationnement. Dégâts.

HAUTERIVE

Une voiture volée de plus

Dans la nuit de mercredi à jeudi, une voiture de marque Opel Kadett, de couleur gris clair, portant plaques NE 8586, a été dérobée à proximité du garage du Roc à Hauterive. Il a été établi que cette voiture a circulé à Fleurier la même nuit. Depuis on a perdu sa trace.

Neuchâtelois à la radio

Premier programme : Dimanche à 22 h 40, Mousse et Pierre Boulanger nous recevront au « Club des poètes ». Lundi à 20 h, Cressier se battra contre Lentigny (FR) pour une part de « La Bonne tranche » ; à 22 h 10, Henri Guillemin parlera de « Pétain, chef de l'Etat français. Mardi à 20 h 30, Pierre Boulanger jouera dans « Knock ou le Triomphe de la médecine » (50me anniversaire de sa création). Jeudi à 8 h 15, de la « Musique variée » sera diffusée avec Claudine Perret ; à 14 h 05, ce sera le magazine culturel « Tout dire » présenté par Mousse et Pierre Boulanger ; à 16 h 15, Pierre Boulanger offrira un « Concert chez soi » ; à 19 h, on entendra Pierre Béguin dans le « Miroir du monde ». Vendredi à 14 h 45, « Sélection-jeunesse » sera présentée par Claude Bron.

Second programme : Dimanche à 22 h 30, le flûtiste Aurèle Nicolet jouera en accompagnement dans une œuvre de P.-H. Dittrich. Lundi, dans « A vous la chanson ! », émission radioscolaire, le contrebassiste Bob Jaquillard jouera dans l'orchestre d'accompagnement pour Ricet Barrier ; à 12 h, dans « Midi-musique », Aurèle Nicolet, flûtiste, jouera le « Concerto en sol maj. KV 313 » de W.-A. Mozart ; à 21 h 40, Arlette Chédel, contralto, sera soliste dans le « Te Deum op 51 » de J.-Fr. Zbinden. Mercredi à 22 h, Claudine Perret nous emmènera à « Vive l'opérette ! ». Vendredi à 8 h 15, Lyne Anska présentera « Face à la vie ».

Graveurs fantastiques et surréalistes à la galerie « Arts anciens » de Bevaix

Qui peut nier le pouvoir des livres d'image, la fascination qu'il exerce de l'enfance à l'âge adulte et qui se manifeste dans le succès du roman-photo par exemple ?

De tout temps, l'image a complété le texte, accentuant tel ou tel thème, interprétant ce qu'il se contente de suggérer.

Depuis le 24 novembre et jusqu'à fin décembre, se tient à Bevaix une exposition de graveurs qui, tous, à des degrés divers se rattachent au surréalisme. On y trouve l'histoire du mouvement avec les précurseurs, Ensor, Redon, son évolution avec Dali, Chagall ou Miro et deux ou trois découvertes, celle d'Ensor, déjà cité ou un graveur japonais du début du siècle : Hasewaga. C'est un peu la caverne d'Ali-Baba de l'Art. On s'émerveille de tant de trésors assemblés. Le mouvement surréaliste, on le sait, s'est donné pour but l'abandon aux impulsions de la vie intérieure, la matérialisation du mystère des rêves et des associations d'idées.

Ensor, un des maîtres de l'Art moderne, dans une belle gravure, montre ce que peut devenir la réalité déformée par le faisceau de l'inconscient. C'est « L'Etang des damnés » de la Divine Comédie qu'un autre grand graveur, Gustave Doré, a illustrée. Tout y est à la limite du cauchemar, chaque visage peut se dédoubler, et ce double n'est pas beau.

A ces « Démons qui viennent à lui », Ensor colle des oreilles démesurées, des visages qui ne sont plus que peau tendue, plaquée comme un masque sur le squelette.

Il y a Piranesi et ses eaux-fortes avec sa vision de paysages menaçants, où grouillent les reptiles, symbole de ce monstre que tout l'homme chérit au fond de lui-même.

Et voilà les illustrations des Fleurs du Mal de Redon, Baudelaire et sa descente aux enfers. Dali et Fini semblent un peu perdus dans cette débauche d'angoisse du visionnaire avec leur maniérisme agaçant.

Zadkine dans l'« Oiseleur », le « Violoniste » ou la « Famille » où la mère au centre est très grande par rapport au père, tout petit à côté d'elle présente des sujets qui dénotent une certaine tendresse, une douce sensualité dans la confusion de couleur entre le violoniste et son instrument, par exemple. Il parle harmonie, « Les sons, les couleurs se répondent ».

On ne peut faire le tour de tous ces artistes en une seule fois.

Cette étrange irréalité qui baigne le surréalisme est peut-être le vrai secret, l'image la plus fidèle de nous-mêmes, celle de notre inconscient.

R. Wé

Correspondances
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Des trains-navettes Ville-Peseux

Pourquoi pas ?

Monsieur le rédacteur en chef,

Les présidents de commune de l'est du district de Neuchâtel ont participé récemment à un forum sous les auspices de la FAN, dont votre journal a donné le reflet la semaine dernière. Le président de la commune d'Hauterive a bien voulu faire part des difficultés réelles de transports en commun, en prenant comme exemple la ligne 3, Neuchâtel-Peseux-Corcelles, vétuste, et surtout rendue dangereuse et lente par l'intense circulation automobile. Ainsi, même les communes situées à l'est de la ville de Neuchâtel admettent implicitement que le problème des transports en commun est des plus aigus à l'ouest de la ville, notamment à la Côte.

Il y a quelque temps, j'avais demandé à la direction du 1er arrondissement des CFF à Lausanne, s'il ne serait pas possible d'envisager des trains-navettes, en utilisant la ligne actuelle de Corcelles-Peseux avec un embranchement jusqu'à Prébarreau, soit tout près du centre de la ville.

Pourquoi ne pas d'abord songer à utiliser ce qui existe en l'améliorant, notamment la ligne CFF ?

Dans sa réponse, la direction du 1er arrondissement explique que des trains-navette ne peuvent être envisagés que sur une beaucoup plus longue distance et pour des agglomérations plus importantes que la nôtre. A première vue, semble-t-il, l'aménagement d'un tronçon Vauseyon-Prébarreau serait d'un coup disproportionné à l'amélioration recherchée du trafic local. La direction relève notamment que « les pourparlers en vue de régler le problème du financement et celui d'un modus vivendi pour l'exploitation du tronçon commun Vauseyon-Corcelles-Peseux pourraient s'avérer, à première vue, fort compliqués. »

Il est regrettable qu'une collaboration entre les différentes institutions intéressées paraisse d'emblée impossible, alors qu'on n'a même pas procédé à une étude.

Enfin, pour achever de décourager ceux qui seraient tentés par une telle idée, la direction du 1er arrondissement des CFF se demande finalement si le tronçon Vauseyon-Prébarreau n'entrerait pas en conflit avec les derniers projets esquissés par l'Etat de Neuchâtel pour la traversée de la RN 5 à travers l'agglomération et pour la construction d'un échangeur routier dans la Cuvette du Vauseyon.

Puisque les communes de l'est de Neuchâtel ont évoqué récemment ce problème, je tenais à apporter ces quelques précisions dans le débat.

Veuillez croire, Monsieur le rédacteur en chef, à l'expression de mes sentiments distingués.

Fred WYSS, Cormondrèche

Les « 1923 » sont redevenus civils

Ils étaient 223, hier, à la caserne de Colombier, à égrener leurs souvenirs de la mobilisation, à raconter pour la énième fois comment ils avaient dupé le sergent-major qui voulait les mettre de corvée, etc... etc... Deux cent vingt-trois hommes qui, alignés impeccablement, dans des uniformes très disparates, arborant des boutons verts ou argentés, des parements de toutes les couleurs et des airs sérieux, claquèrent les talons sous le toit du manège, pour le dernier « garde-à-vous ». Les hommes de la classe 1923 en avaient fini avec leurs obligations militaires.

A Colombier, la totalité des soldats neuchâtelois des districts du Val-de-Ruz, de Boudry et de Neuchâtel, prit ainsi congé de leurs supérieurs, de leurs amis. Mais cette amitié se poursuivit durant de nombreuses heures encore, durant un repas et ses suites, repas offert par les communes, la boisson étant généreusement versée par l'Etat.

Si les formalités de licenciement se sont déroulées sous le commandement bienveillant du capitaine Ami Turnherr, commandant d'arrondissement, c'est au conseiller national Yann Richter qu'il appartint de prendre congé de ces hommes, dont la plupart ont passé plus de 1000 jours sous les drapeaux, dans des conditions souvent fort pénibles.

Comme devait le préciser l'orateur, ces hommes ont continué, la paix revenue, à servir le pays. Demain ils le serviront toujours et encore, mais sans uniforme cette fois. Car dans une communauté comme la nôtre, à moins d'être égoïste, on ne cesse jamais de servir le pays sous diverses formes.

R.

Pour la dernière fois en « gris-vert » et autour de la même table...
(Avipress - J.-P. Baillod)

Le ski de fond et de tourisme

C'est beau, c'est sans danger, c'est pour tout âge, c'est pour votre santé
des skis légers sans fartage, des chaussures sans cirage
Un choix incomparable.
Venez nous rendre visite.
TOSALLI sports et loisirs
COLOMBIER
Tél. 41 23 12
Parking

FAN-L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures ; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 22 heures. Ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 52 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 42 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 1.80. Naissances, mortuaires 90 c. le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot minimum Fr. 3.50.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :

Annonces Suisses S.A., « ASSA », agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Moutier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
76.—	40.—	21.—	8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veuillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL
Faculté des lettres
Salle D 57

Samedi 8 décembre 1973, à 10 h 15

Conférence

de **M. Aleksander SZULC,** directeur du Département des études germaniques de l'Université de Cracovie (Pologne)

Phonetische und phonologische Aspekte des Sprachkontaktes

Entrée libre

Le doyen :
André Schneider

MISE A BAN

Avec l'autorisation de la présidente III du tribunal du district de Neuchâtel,
PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A., à Neuchâtel-Serrières
met à ban ses terrains en nature de places, limités en Ouest par la rue des Usines et en Est par ses propres bâtiments.
Il s'agit de l'article 8027 et de parties des articles 6724 et 6725 du cadastre de Neuchâtel.
Les terrains mis à ban sont signalés.
En conséquence, défense formelle et juridique est faite à quiconque de pénétrer sur ces biens-fonds sans autorisation préalable et écrite, d'y déposer des déchets, d'y jouer, d'y laisser vaguer des chiens et autres animaux, d'y entreposer des véhicules avec ou sans moteur.
Les parents sont responsables de leurs enfants et les tuteurs de leurs pupilles.
Les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.
Neuchâtel, le 14 novembre 1973.

Pour PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.
(signé) Albert Brauen, notaire

Mise à ban autorisée.
Neuchâtel, le 16 novembre 1973.
La Présidente III du tribunal
(signé) G. Fiala. L. S.

TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

EXTRAIT DE JUGEMENT

Par jugement du 4 octobre 1973, le Tribunal de police du district de Neuchâtel a condamné WISER Jean, né le 3 décembre 1932, célibataire, opérateur, domicilié rue du Château 50, à la Neuveville, à la peine de 18 jours d'emprisonnement sans sursis, à Fr. 200.— d'amende et aux frais par Fr. 595.—, pour ivresse au volant et infractions à la loi sur la circulation routière (art. 31/1 et 2, 90/1, 91/1, 102/2 LCR, 89 CPPN).
La publication dudit jugement en extrait a de plus été ordonnée dans la Feuille d'avis de Neuchâtel, aux frais du condamné.

Au nom du Tribunal de police :
Le greffier, Le président,
M. Steininger, 2me subst. J. Ruedin

Donné pour une publication dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 30 novembre 1973.

Pour le greffier du Tribunal de district :
L. Chassot, subst.

IMMEUBLES

A vendre, de particulier, dans immeuble résidentiel à Saint-Blaise, (à 3 km de Neuchâtel), situation tranquille et ensoleillée,

bel appartement de 3 1/2 pièces

83 m2, living 6 x 4 m, 2 chambres à coucher. Cuisine luxueusement aménagée. Salle de bains soignée, toilettes séparées. Cave, garage chauffé. Disponible mi-décembre. Construction 1973.
Fr. 148.000.—.
A verser Fr. 25.000 à 30.000.—.
Tél. (038) 24 40 40, heures de bureau, et (038) 24 40 50, dès 19 heures.

Particulier cherche à acheter, pour transformation,

ANCIENNE MAISON

jusqu'au XIXe siècle, même état vétuste, aux environs de Neuchâtel.

Adresser offres écrites à AE 2900 au bureau du journal.

Je cherche
terrain à bâtir
zone villas
rayon maximum
15 km de Neuchâtel.
Faire offres sous chiffres 87-50.525, à Annonces Suisses S.A. « ASSA », Neuchâtel.

Demande de crédit

pour constructions.
Adresser offres écrites à OW 2935 au bureau du journal.

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

A louer, à la rue des Saars 87, à Neuchâtel,

un appartement en attique

surface d'un 6 pièces et demie. Tout confort. Vue sur le lac. Prix de location mensuelle : Fr. 1062.—, charges comprises.

Pour visiter : P. Bettex, concierge, rue des Saars 87, Neuchâtel. Tél. (038) 25 14 17 ;

au chemin de la Perrière 11, Neuchâtel, un

appartement d'une pièce et demie

Prix de location mensuelle : Fr. 350.—, charges comprises.

Pour visiter : G. Natter, concierge, chemin de la Perrière 11, Neuchâtel. Tél. (038) 31 53 85.

Studio meublé

centre de la ville, cuisinette équipée, frigo, douche, 350 fr. par mois, charges comprises.
Faire offres sous chiffres HN 2928 au bureau du journal.

Le plus fort ne parvient souvent pas à réaliser une œuvre seulement par ses propres forces. Comment le faible, alors, le pourrait-il ?
SECOURS SUISSE D'HIVER

AVIS OFFICIELS

«NEUCHÂTEL ET LA SUISSE»

Un cadeau apprécié pour les fêtes

Ouvrage richement illustré et d'une haute tenue, édité par le Conseil d'Etat à l'occasion du 150me anniversaire de l'entrée du canton dans la Confédération. Les derniers exemplaires sont en vente à l'économat de la Chancellerie d'Etat, château de Neuchâtel, au prix de 45 francs le volume.

TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

EXTRAIT DE JUGEMENT

Par jugement du 1er novembre 1973, le Tribunal de police du district de Neuchâtel a condamné D'ASTOLE Consolato, né le 10 décembre 1937, ressortissant italien, sommelier, domicilié Champréveyres 20, à Hauterive, pour ivresse au volant et infractions à la loi sur la circulation routière (art. 31/1 et 2, 21, 90/1, 91/1, 102 ch 2 litt. b LCR, 41 ch 3 CPS, 89 CPPN).
Le dispositif de ce jugement est le suivant :

1. Condamne Consolato D'Astole à 12 jours d'emprisonnement sans sursis, Fr. 300.— d'amende et aux frais par Fr. 195.—.
2. Ordonne la publication du jugement en extrait dans la Feuille d'avis de Neuchâtel aux frais du condamné.
3. Révoque le sursis accordé à D'Astole par le Tribunal de police de Neuchâtel le 4 novembre 1971 et ordonne l'exécution de la peine de 5 jours d'emprisonnement prononcée.

Au nom du Tribunal de police :
Le greffier, Le président,
M. Steininger, 2me subst. J. Ruedin

Donné pour une publication dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 30 novembre 1973.

Pour le greffier du Tribunal de district :
L. Chassot, subst.

Ville de la Chaux-de-Fonds
Ecole primaire
MISE AU CONCOURS

La Commission scolaire de la Chaux-de-Fonds met au concours le poste de

directeur (trice) adjoint (e) de l'école primaire

Exigences : Formation pédagogique.
Expérience de l'enseignement.
Goût de l'animation et de la recherche pédagogiques.
Intérêt pour les relations humaines.
Sens de l'organisation.

Obligations et traitement : légaux.
Entrée en fonction : à convenir.

Pour tout renseignement, les candidats sont priés de s'adresser à Mlle Françoise Theurillat, directrice de l'Ecole primaire, rue de la Serre 14, tél. (039) 23 14 21.
Formalités à remplir avant le 19 décembre 1973 :

1. Adresser une lettre de candidature, avec curriculum vitae et pièces justificatives, à Mlle Françoise Theurillat, directrice de l'Ecole primaire, rue de la Serre 14, 2300 la Chaux-de-Fonds.
2. Informer simultanément de l'avis de candidature, le département de l'Instruction publique, service de l'enseignement primaire, case postale 771, 2001 Neuchâtel.

La Chaux-de-Fonds, le 27 novembre 1973.

La Commission scolaire

UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL
Faculté des lettres
Salle D 57

Lundi 10 décembre 1973, à 10 h 15

Conférence

de **M. Aleksander SZULC,** directeur du Département des études germaniques de l'Université de Cracovie (Pologne)

« Bewusstsein und Automatisierung im Fremdsprachenunterricht »

Entrée libre

Le doyen :
André Schneider

Département des Finances

MISE AU CONCOURS

Un poste de

secrétaire adjoint

au Bureau de recettes à Neuchâtel est mis au concours.

Traitement : classe 9 ou 8.
Obligations : légales.
Entrée en fonction : à convenir.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel, Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 15 décembre 1973.

Département de Justice

MISE AU CONCOURS

Afin de repourvoir ultérieurement le poste de

GREFFIER SUBSTITUT

un poste

d'employé de commerce

au bureau des Juges d'instruction à Neuchâtel, est mis au concours.
Traitement : à convenir.
Obligations : légales.
Entrée en fonction : à convenir.
En cas de convenance, le candidat sera nommé à la fonction de greffier substitut (cl. 8 ou 7) dans un délai d'une année à 2 ans.
Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à l'Office du personnel, Château 23, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 15 décembre 1973.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

NOUS CHERCHONS

TERRAIN INDUSTRIEL

10.000 m² environ, en bordure de la Nationale 5 ou d'une autre route à trafic important.

Répondre, uniquement avec prix et emplacement, sous chiffres HD 2843, au bureau du journal.

Je cherche

TERRAIN A BATIR

maison de plusieurs logements.
Adresser offres écrites à BT 2820 au bureau du journal.

Particulier possédant

GRAND TERRAIN

en Espagne, près de la mer, province de Barcelone, cherche particulier possédant capital, ou compagnie désirant investir pour construire un motel.

Adresser offres écrites à SZ 2938 au bureau du journal.

Je cherche

MAISON de 2 à 4 logements

vue sur le lac.
Faire offres sous chiffres AS 2819 au bureau du journal.

CHAMBRES

A louer, en

PLEIN CENTRE

deux chambres meublées indépendantes, tout confort, de préférence à employé ou employée stable.
Adresser offres sous chiffres EK EK 2925 au bureau du journal.

A LOUER

A louer, à la campagne (lac de Neuchâtel),

appartement de 2 pièces

à personne, ou à couple pouvant s'occuper accessoirement de la surveillance d'une propriété pourvue de tout le confort moderne.

Ecrire sous chiffres 22-14.007-859, avec références, à Publicitas, 1401 Yverdon.

A louer ou à vendre à Neuchâtel, proximité gare et centre,

immeuble semi-industriel

A vendre

immeuble

indépendant 3 étages de 170 m2 chacun, dépendances. Situation ensoleillée et tranquille, pouvant convenir à de nombreux usages, cabinet médical, laboratoire, clinique, administration, avec dégagement et entrée particulière. Vue imprenable, susceptible d'agrandissement. Proximité immédiate gare et centre ville. Entrée en jouissance à convenir.
Adresser offres à case postale 60, 2072 Saint-Blaise.

A LOUER

appartement de luxe

quartier de la Coudre, 3 1/2 pièces, cuisine entièrement équipée, 2 salles d'eau, vue imprenable, terrasse, garage.
Loyer mensuel : Fr. 900.—, charges comprises. Libre immédiatement ;

studio meublé

au centre de la ville, confortablement aménagé, douche, W.-C.
Loyer mensuel : Fr. 325.—
+ charges Fr. 35.—. Libre le 24 décembre.
S'adresser à l'Etude de Me Brauen, notaire. Tél. (038) 25 96 35.

ENCHÈRES

Le greffe du tribunal de la Chaux-de-Fonds vendra, le **JEUDI 13 DÉCEMBRE 1973,** par voie

d'ENCHÈRES PUBLIQUES

à la MAISON DU PEUPLE, 1er étage, à la Chaux-de-Fonds :
— Peintures naïves, régionales et étrangères.
— Peintures et dessins : Locca, Barraud, Marguerite Pellet, Charles Humbert, etc. et divers.

ART AFRICAIN :
— Statues, masques, têtes ivoire bassongé, cuivres zaïre de collection.
— Statuettes Saint-Maurice XVIIIe éventuellement XVIIe sans garantie.
— Instruments de musique anciens XVIIe à XVIIIe.
— Vaisselle et collections de livres anciens.
— Collections diverses.

INSOLITE ancien et moderne :
— VÉLOS DE CIRQUE POUR ÉQUILIBRISTES
— disques extraordinaires
— téléviseurs, livres et disques
— anciens appareils de photo et cinéma, films
— bibelots, pendulettes, ivoires, poussettes
— objets artistiques
— fers à repasser, vaisselle, faïences, objets courants très variés
— quelques montres de marque, or et acier.

Visite de la vente le même jour, de 8 h 30 à 9 h 30.
Vente de 9 h 30 à 12 h et dès 13 h 30.
Vente au comptant.

Le greffier du tribunal : André Boand.

DEMANDES A LOUER

On cherche à un emplacement des plus favorables

MAGASIN DE VENTE

Nous sommes une entreprise à succursales, expansive, ayant du succès, et cherchons à louer ou à acheter, à Neuchâtel, un magasin de vente très bien situé.

Nous nous intéressons à un contrat de bail à long terme et sommes disposés à payer un loyer élevé correspondant à l'emplacement de l'objet (ou prix d'achat correspondant).

Ecrivez-nous, de préférence, tout de suite. Vous recevrez immédiatement de nos nouvelles.

Faire offres sous chiffres 29-87537 à Publicitas S.A., 4600 Olten.

La maison Hasler S.A., central téléphonique, Neuchâtel, cherche pour un de ses techniciens

studio meublé

de janvier à avril 1974.
Tél. (038) 25 39 94, case 653, Neuchâtel.

Offres d'emplois

Joli bar de la ville cherche

barman ou barmaid

Horaire du soir.
Tél. 24 62 98.

On cherche

appartement

de 3 pièces, pour fin décembre, dans région Peseux-Serrières.
Tél. 33 37 73.

La confiserie Vautravers, R. Nicole, Neuchâtel,

engagerait pour date à convenir

fille d'office

Semaine de 5 jours.
Tél. 25 17 70.

L'hôtel - restaurant BEAUX-ARTS, Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate ou à convenir :

fille de buffet garçon de cuisine

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 24 01 51.

Atelier de mécanique cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir :

tourneur mécaniciens de précision

S'adresser à Pozzo Frères, Côtes 2, 2525 le Landeron. Tél. (038) 51 33 09.

GRAND-RUE, PAYERNE

(Nouvel immeuble locatif et commercial)
Nous avons à louer

- Bureaux, 508 m²

divisibles au gré du preneur Fr. 100.—/m²

- Archives, 92 m²

Fr. 35.—/m²

- Garages

Fr. 55.—

S'adresser à :
E. GOHNER S.A., 40, rue des Vollandes, 1211 Genève 6. Tél. (022) 35 02 52.

MIGROS

Samedi
8 décembre 1973
No 390

Par dessus le marché

La qualité entre les mains de notre laboratoire central

« Nous nous engageons, en tant que représentant du consommateur, à contrôler tout aliment par le palais et par le laboratoire... »

(Gottlieb Duttweiler - 1941)

La grande variété de l'assortiment de produits mis en vente sur le marché et dans les magasins Migros, le haut degré d'industrialisation dans la fabrication, l'énorme progrès de la technologie alimentaire qui conduisit à l'utilisation de produits antiparasitaires d'additifs et de colorants confèrent aujourd'hui une importance de tout premier ordre à cet engagement de G. Duttweiler.

Face à l'accroissement et à la complexité des tâches qui lui furent confiées au cours des ans, **le laboratoire central de la FCM s'est développé, spécialisé et comptait à fin 1972 45 personnes réparties dans les différents secteurs de contrôle alimentaire et non alimentaire.**

La tâche principale du laboratoire central peut pour ainsi dire se résumer par le contrôle de qualité de produits alimentaires, des articles d'usage courant, des électro-ménagers, des produits du pétrole, du matériel d'emballage et des montres. A ceci s'ajoutent également toute une série d'activités, telles que l'information et les conseils destinés aussi bien aux entreprises de production qu'aux coopératives et aux consommateurs, la fixation des délais de Migros-data pour les denrées périssables, le contrôle des déclarations. Il est également du ressort du laboratoire central de représenter Migros dans différentes assemblées nationales et internationales en vue de collaborer à la mise au point d'ordonnances légales ayant trait à la qualité des biens de consommation.

Il est évident que chaque groupe de produits présente des propriétés, des qualités et des dangers différents qui requièrent des méthodes d'analyse appropriées. Pour répondre à ce besoin de diversification, le laboratoire central dispose de plusieurs services spécialisés. Le secteur alimentaire, qui se compose de laboratoires analytiques, d'un laboratoire bactériologique et d'un laboratoire de pesticides, se verra par exemple chargé des contrôles généraux des poids, des teneurs en graisses et en eau, etc., du contrôle de l'état bactériologique des yogourts, des résidus de pesticides dans les légumes et les salades en particulier, de la contamination des conserves par des métaux lourds. Pour leur part, les produits du secteur non alimentaire sont répartis selon leur nature dans les laboratoires de textiles, d'emballages, de montres, ainsi que dans les laboratoires chimico-techniques pour tout ce qui concerne les produits d'entretien et de lavage, les jouets, les engrais, etc., et dans le laboratoire spécifiquement technique qui a pour tâche de contrôler entre autres les appareils électro-ménagers, par exemple. En 1972, le laboratoire central a examiné près de 30.000 échantillons, ce qui correspond à quelque 150.000 analyses de détail.

La presse, la radio, la télévision nous ont depuis quelque temps déjà familiarisés avec la notion de contrôle des produits alimentaires, mais on reste peut-être plus méfiant face à l'efficacité ou à l'utilité du contrôle d'un article de sport, d'un jouet, d'une poupée, par exemple. Et pourtant une analyse soigneuse se révèle souvent indispensable si l'on veut éviter des déceptions, ou même des accidents. Ce n'est certainement pas par hasard que les jouets sont soumis à l'ordonnance fédérale sur les produits alimentaires ! **Dans ce secteur comme dans plusieurs autres, Migros a renforcé la législation fédérale et a adopté pour ses propres contrôles de qualité des normes plus sévères** touchant par exemple à l'inflammabilité des cheveux et des vêtements d'une poupée, au matériau de fabrication employé qui ne doit dégager aucune odeur et aucun goût pouvant incommoder l'enfant, et qui doit être résistant à la salive et à la transpiration. Chaque jouet est contrôlé attentivement dans sa fabrication, dans sa forme qui ne doit présenter aucun angle aigu dangereux et dans le choix de ses couleurs et de ses laques. En outre, un soin tout particulier est voué à la recherche de l'intérêt éducatif d'un jouet.

Dans la diversité de ses tâches et de ses fonctions, le laboratoire central se porte garant de la qualité des articles et des produits mis en vente dans les magasins Migros, afin que le client ne soit ni trompé, ni induit en erreur lors de l'offre et de l'acquisition d'un article quelconque.

La ligue pour la propreté en Suisse rappelle qu'en matière d'emballage **« TROIS FOIS, C'EST DEUX FOIS TROP ».**
Nous vous prions par conséquent d'économiser vos sacs et cornets en papier !

C'est de nouveau le temps de la fondue !

Fondue suisse prête à servir

Paquet de 800 g, 2 sachets

6.50

(100 g = —.81,3)

Migros data

Il n'a pas été possible d'éviter l'augmentation du prix de l'essence

Le blocage du prix de l'essence établi en juin dernier par le bureau de surveillance des prix a été durement ébranlé : en effet, le boycottage du pétrole mis en place par les pays arabes a conduit ces derniers jours à de telles augmentations que les compagnies internationales reçurent, à la fin du mois d'octobre, l'autorisation de relever le prix de vente à la colonne de 2 centimes par litre. Les maisons indépendantes de ce secteur, c'est-à-dire les importateurs d'essence n'appartenant pas à un trust (parmi lesquels se trouve également Migrol) ajustèrent leurs prix à ceux des compagnies internationales, sans pour autant que cette augmentation ne suffise à couvrir leurs propres frais. Tout en respectant la marge de calculation habituelle, l'augmentation rapide des prix d'achat conduit aujourd'hui à un prix de vente de plus de 90 centimes ! Ces circonstances ont contraint Migrol à augmenter à nouveau le prix de son essence de 6 centimes par litre. C'est là une décision que Migrol n'a pu prendre de gaieté de cœur, car elle se voit ainsi pour la première fois dans l'obligation de vendre son essence à un prix plus élevé que les compagnies internationales. **Si aujourd'hui, dans ce contexte marqué par le boycottage des pays arabes, les importateurs indépendants veulent recevoir de la marchandise, ils doivent inévitablement se plier aux exigences de paiement de leurs fournisseurs.**

Migrol est d'avis qu'il vaut mieux vendre l'essence à un prix élevé plutôt que de devoir fermer une station. Cette attitude s'explique aisément : si les stations d'essence indépendantes venaient à disparaître, les maisons qui monopolisent le marché en dépit des lois cartellaires seraient à l'avenir pratiquement libres de former et de fixer leurs prix ; c'est en fin de compte l'automobiliste qui devrait en payer les frais. Le prix de vente de l'essence exigé par les compagnies internationales n'est pas déterminé par les succursales suisses de ces maisons, mais bien par la maison mère dont le siège est à l'étranger. C'est pour cette raison qu'il est important de maintenir et de soutenir les importateurs indépendants. **Migrol doit combattre aujourd'hui pour de la marchandise et demain, lorsque la situation se sera normalisée, elle engagera à nouveau sa lutte pour un prix avantageux.** En restant fidèles aux fournisseurs indépendants, les automobilistes agissent en fait dans leur propre intérêt, même s'ils sont momentanément tenus de payer un prix plus élevé. **Une libre concurrence sur le marché de l'essence ne peut être assurée dans l'avenir que si les automobilistes font preuve de solidarité envers les maisons indépendantes.**

(Le délai de rédaction pour notre rubrique étant fixé au début de la semaine, il se pourrait que lors de la parution, la situation dans le secteur des produits pétroliers se soit déjà modifiée.)

Cocktail de fruits « Del Monte »

Un excellent cocktail de pêches, d'ananas, de poires, de raisins et de cerises.

2 boîtes de 850 g
(poids égoutté 548 g)

3.60

au lieu de 4.20
(100 g = —.32,8)

Migros Multipack

Pêches « Del Monte »

Des pêches savoureuses, mûries par le soleil californien.

2 boîtes de 822 g
(poids égoutté 510 g)

3.–

au lieu de 3.60
(100 g = —.29,4)

Migros Multipack

La recette de la semaine

Pêches surprise

Répartir le contenu d'une boîte de pêches (maintenant spécialement avantageuses en Multipack) sur des petites assiettes. Faire griller 80 g de noisettes, dans 50 g de sucre, laisser refroidir et hacher grossièrement. Remplir les cavités des pêches de cette masse. Napper de gelée de framboises et mettre au frais. Servir avec de la crème liquide.

Savoie-Petitpierre s.a.

LE SPÉCIALISTE DE LA CONFECTION GRANDES TAILLES

POUR LES FÊTES TRÈS BEAU CHOIX DE BLOUSES-TUNIQUES-PANTALONS-PULLS-JAQUETTES

SEYON 1 NEUCHATEL PLACE DES HALLES 9

TÉLÉVISION

Belles occasions de Fr. 90.— à Fr. 160.—.
Appareils à remettre en état dès Fr. 20.—.
Matériel radio-TV pour bricoleurs.

F. LUDER

Sablons 48 - Neuchâtel.
Tél. 25 34 64.

Atelier ouvert samedi 8 décembre jusqu'à 17 heures.
Mardi 11 et jeudi 13 décembre, ouvert de 19 h 30 à 21 heures.

SANDOZ & Cie
Ses vins fins de France
PESEUX - Tél. 31 51 77

Aller aux Amériques, faire un tel voyage pour si peu d'argent, cela ne s'est jamais vu!

Best Side Story : départ Zurich, New York aller et retour, dès

Fr. 595.-

avec la complicité de KUONI !

Aller en Amérique n'est plus une expédition. Pas même une affaire de gros sous. Le cours des changes joue maintenant en votre faveur : c'est le moment ou jamais de vous décider. Surtout quand on peut déjà s'offrir le voyage avec Fr. 595.-* en poche. Inscription 100 jours avant le départ (séjour : 2 à 3 semaines, hébergement en sus).

* Taxe d'aéroport et assurance pour frais d'annulation en sus.

Et dès Fr. 695.-* hôtel compris!
Un superbe vol City à des conditions fabuleuses: une semaine à New York, vols et hôtel compris! Inscription 2 semaines à l'avance (pour autant qu' il reste encore des places vacantes!).
Dans votre propre intérêt: ne nous demandez pas un programme détaillé 2 semaines avant – pas même 100 jours avant le départ – mais séance tenante.

Vols du **11.6. au 15.10.1974: le DC 8 BALAIR – filiale de SWISSAIR - qui décolle de Zurich tous les mardis est une exclusivité KUONI.** (Les machines BALAIR sont entretenues par la SWISSAIR). KUONI rallie aussi les USA du 17 au 24 mai.

☐ D'accord: expédiez-moi votre nouvelle documentation "USA 74".
☐ Veuillez noter (ceci toutefois sans engagement) que j'envisage d'ores et déjà un voyage aux USA du au (personnes).
Nom, prénom FAN
Rue Localité
(coller sur une carte postale ou mettre sous enveloppe adressée à la succursale Kuoni la plus proche ou à votre agence de voyages)

57.247.1

KUONI

L'Amérique vous tend les bras!

2000 Neuchâtel, 8, rue de l'Hôpital, Tél. (038) 24 45 00 2500 Bienne 3, Dufour 17/Collège, Tél. (032) 2 99 22

Do it yourself !

Rayonnages Raaco pour coin-hobby, garage, chambre d'enfants, etc. Montants et rayons en tôle d'acier inaltérable, laqué bleu ou orange. Disponible en 3 variantes: 8 montants et 5 rayons 1640 x 780 x 305 mm: **63.50**
4 montants et 3 rayons 820 x 780 x 305 mm: 39.–
2 rayons simples 780 x 305 mm: 21.–

Garniture d'outils: 32 outils de première qualité, dans une mallette élégante en matière synthétique: **129.–**

Garniture d'outils: 20 outils, 1 lampe de poche, 1 câble de dépannage, le tout dans une valise plastique: **79.–**

A notre rayon «Do it yourself», toutes les dernières nouveautés pour les hommes qui savent «tout faire»! Que ce soit pour la voiture, la maison, le jardin, le rangement, l'ordre ou le décor: faites-le vous-même!

Magasin Raaco, 7 tiroirs, cadre métal orange, indispensable pour le rangement: **19.50**
avec 15 tiroirs: 36.50, avec 27 tiroirs: 49.–

raaco

armourins neuchâtel

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

MIGROS
NEUCHÂTEL

avec siège central à Marin

cherche

radio-électricien

Activités :
- service après-vente
- réparations des radios - enregistreurs
- contrôle de marchandise neuve

Nous demandons :
- apprentissage
- une ou plusieurs années de pratique
- permis de conduire A

Nous offrons :
- poste stable
- semaine de 44 heures
- salaire intéressant
- nombreux avantages sociaux

M-PARTICIPATION

Veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.**

---

maret
2014 BÔLE - NEUCHATEL - 038 41 10 21

Nous engageons, pour entrée immédiate ou date à convenir

employé(e) comptable

Activité : comptabilité financière et industrielle, salaires et tous travaux administratifs se rapportant à une gestion moderne par ordinateur de bureau. Il s'agit d'un poste d'avenir, à responsabilités, en relation constante avec la direction, offrant une grande indépendance de travail à personne jeune et dynamique.

Horaire libre.

Transport de personnel.

Faire offres avec curriculum vitae.

FABRIQUE DE PIERRES ET PIÈCES DÉTACHÉES MINIATURES POUR HORLOGERIE ET INSTRUMENTS

Le secrétariat général des Institutions du Corps médical suisse, à Berne, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

SECRÉTAIRE-TRADUCTRICE

de langue maternelle française pour assurer la bonne marche de son service romand.

Nous demandons :
- de très bonnes connaissances d'allemand
- sûreté et aisance de style en français
- bonne culture générale
- nationaltié suisse ou permis C.

Nous offrons :
- un travail varié au sein d'une équipe sympathique
- un salaire adapté à nos exigences et des avantages sociaux
- un bureau dans la verdure, bien qu'à deux pas du centre-ville.

Faire offres sous chiffres K 25832 à Publicitas, 3001 Berne, ou téléphoner au No (031) 42 32 22.

OSCILLOQUARTZ S.A.
Appareils électroniques
2002 NEUCHATEL 2
TÉL. 038 25 85 01

Nous cherchons, pour entrée immédiate, une

OUVRIÈRE QUALIFIÉE

pour l'un de nos ateliers de fabrication du quartz pour la montre.
Le poste conviendrait à une personne ayant si possible déjà travaillé dans l'horlogerie et possédant une certaine expérience au binoculaire. La formation est assurée par nos soins.

Veuillez vous présenter ou téléphoner à :
OSCILLOQUARTZ S. A., Service du personnel, Brévards 16, 2002 NEUCHATEL 2 (trolleybus No 8, arrêt Valangines).
Téléphone : (038) 25 85 01, interne 37.

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

La **NOVELECTRIC S.A.** cherche un

REPRÉSENTANT POUR LA SUISSE OCCIDENTALE (LE JURA)

Vos tâches :

La vente d'appareils électroménagers aux revendeurs et aux architectes.

Ce dont vous avez besoin :
Aimer vendre et faire des déplacements (il n'est pas nécessaire de passer la nuit hors de chez vous) ; connaissance de la langue française et, éventuellement, des connaissances d'allemand.

Ce que vous recevrez :
Une grande indépendance ;
d'excellentes possibilités de gain (salaire fixe, commissions, primes de rendement) ;
prestations sociales ;
collaboration effective et confraternelle de la part de la direction des ventes.

Si cette situation est susceptible de vous plaire, nous vous prions de vous mettre en rapport avec nous.

Novelectric S.A.

8107 BUCHS (ZH)
Tél. (01) 71 15 15 (poste 20).

LES FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES
Fabrique C

engagent

MÉCANICIEN

expérimenté, pour service d'entretien et réparation du parc des machines.

Place stable

Travail varié et indépendant

Salaire intéressant en rapport avec capacités

Chambres et appartements à disposition

Fare offres à : LES FABRIQUES D'ASSORTIMENTS RÉUNIES, Fabrique C, Chapelle 10, 2400 le Locle, tél. (039) 31 61 55.

— Avez-vous un salaire insuffisant ?

— Aimez-vous le contact avec le public ?

— Etes-vous sérieux et travailleur ?

N'hésitez pas,

devenez représentant

pour une fabrique de spécialités alimentaires en pleine expansion, et bien introduite auprès de la clientèle particulière.

Qu'importe votre situation actuelle, votre formation se fera à vos heures libres, au moyen d'une méthode moderne.

Préférence sera donnée aux candidats de 25 à 40 ans, si possible mariés et habitant les rayons de Neuchâtel, Delémont et la Chaux-de-Fonds.

Faire offres manuscrites, avec photo, sous chiffres H 25-95009 S à Publicitas, 6370 Stans.

SODECO-SAIA

Les ateliers «OUTILLAGE» et «MACHINES SPÉCIALES» occupent une place prépondérante au sein de notre maison spécialisée dans la construction d'appareils de précision réputés dans le monde entier. Pour ces secteurs importants et modernes, nous engageons des

outilleurs et mécaniciens de précision

Nous offrons :
- un travail varié et intéressant
- d'excellentes prestations sociales
- un salaire adapté aux capacités
- l'horaire de travail « individuel »
- la possibilité de prendre les repas au restaurant du personnel
- d'excellentes communications de train

Nous assurons volontiers la formation de jeunes gens à ces diverses spécialisations.

Pour des renseignements complémentaires, téléphonez-nous, ou veuillez faire vos offres à
SODECO - SAIA S. A., 3280 Morat
Fabrique d'appareils électriques
Département du personnel
Tél. (037) 71 31 61

Importante entreprise lausannoise de la branche des

PAPIERS PEINTS

cherche

REPRÉSENTANT

Entrée immédiate ou à convenir.
Entière discrétion assurée.

Prière de prendre contact sous chiffres PW 903816 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

UN MAGASINIER

expérimenté, actif, ayant de l'initiative.

Place stable, semaine de 5 jours, caisse de retraite.

Faire offres à Entreprise A. TURUANI, Draizes 75, 2006 Neuchâtel.
Tél. (038) 31 63 22-23.

Nous engageons pour les ventes de fin d'année

PERSONNEL AUXILIAIRE

pour la vente et l'emballage.
Horaire à temps complet ou partiel ; bon salaire.

Entrée immédiate.

Se présenter ou téléphoner au chef du personnel, tél. (038) 25 64 64

armourins neuchâtel

affiliés aux Grands Magasins Innovation S.A.

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE
cherche

chauffeur de camion

Nous offrons à personne capable :
- la possibilité de se créer une situation d'avenir dans le cadre d'une entreprise dynamique
- une rétribution en fonction des capacités professionnelles
- avantages sociaux d'avant-garde.

Les candidats de nationaltié suisse, ou étrangers, en possession du permis C, sont priés d'adresser leurs offres écrites, avec certificats et références, à l'entreprise

F. BERNASCONI, 2206 les Geneveys-sur-Coffrane, téléphone (038) 57 14 15.

INTERFOOD

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

AIDE DE LABORATOIRE

pour différents travaux d'entretien et de nettoyage dans son laboratoire d'essais.

Ce poste conviendrait soit à un jeune homme ayant terminé sa scolarité, soit éventuellement à un retraité.

Possibilité de travailler selon un horaire réduit.

Faire offres ou se présenter à Interfood S.A., Services techniques, Tivoli 22, 2003 Neuchâtel.
Tél. 25 61 01.

Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche, pour sa Division micromoteurs, un

mécanicien

pour le réglage d'un parc de machines à mouler les matières plastqiues et l'entretien des moules à injecter.

Profil désiré :

CFC de mécanicien

Expérience pratique souhaitée.

Horaire variable.

Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à Portescap, rue Jardinière 157, 2300 la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 41, M. Noverraz, interne 425.

LE PRELET S.A.
Fabrique de cadrans
2206 LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

cherche, pour entrée immédiate :

galvanoplaste pointeur

Place stable. Possibilité d'avancement pour personne dynamique ayant de l'initiative.

En outre,

personnel auxiliaire

pouvant être formé par nos soins, pour divers départements.

Se présenter ou téléphoner au (038) 57 16 22.

SUPER-CENTRE NEUCHATEL
cherche pour entrée immédiate,

une vendeuse responsable des rayons textiles et confection dames

Prestations sociales d'une grande entreprise.
Faire offres à l'Office du personnel COOP, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 37 21.

Nous cherchons

OUVRIÈRE

pour travaux propres et faciles à plein temps

ainsi qu'un(e)

EMPLOYÉ(E) DE BUREAU

à TEMPS PARTIEL

S'adresser à la MAISON LAMBERT
galvanoplastie horlogère

Rue de l'Hôpital 34 2114 FLEURIER
Tél. (038) 61 14 59

MÉTALLIQUE S.A.
FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

cherche

RÉGLEUR ou RÉGLEUSE de MACHINES

pour travaux de réglage de machines spécialisées dans le domaine du cadran.
Nous demandons une personne capable, consciencieuse, avec esprit d'initiative.
Conditions d'engagement intéressantes.

Les intéressés sont priés de s'adresser au service du personnel de Métallique S.A., rue de l'Hôpital 20, 2501 Bienne. Tél. (032) 3 03 03. A 5 minutes de la gare.

CAFÉ-RESTAURANT DE LA RUSSIE,
2525 LE LANDERON

cherche un

jeune cuisinier

pour mi-janvier 1974 ou date à convenir.
Nourri, logé.

Tél. (038) 51 21 58.

AIR MAINTENANCE S.A.

Nous cherchons, pour notre département pièces de rechange

UN MÉCANICIEN

Nous demandons :
- Connaissances de la branche aviation souhaitées, ainsi que de la mécanique
- Expérience du travail de magasinier
- Langue maternelle : français ou allemand avec bonnes connaissances de l'autre langue, notions d'anglais désirées.

Nous offrons :
- Place stable
- Bon salaire
- Semaine de 5 jours
- Avantages sociaux d'une entreprise moderne et dynamique.

Adresser offres écrites au bureau du personnel de AIR MAINTENANCE S. A., aéroport de Neuchâtel, 2013 Colombier, ou téléphoner au (038) 41 27 22.

LA CHAUX-DE-FONDS

Au tribunal de police

Nombreuses condamnations

Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a siégé hier toute la journée, sous la présidence de M. Daniel Blaser, suppléant, assisté de Mlle Claudine Reichenbach qui remplissait les fonctions de greffier.

Il a condamné C.A., prévenu d'infraction à la loi concernant l'élimination des véhicules automobiles, à 150 fr. d'amende et 30 fr. de frais. L'amende pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve fixé à un an. B.R., pour vol, dommages à la propriété et infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants est condamné à deux mois d'emprisonnement moins 22 jours de détention préventive, et à 175 fr. de frais. Le tribunal a en outre révoqué le sursis accordé le 24 octobre 1973 par le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds et a ordonné la mise à exécution de la peine de trois mois d'emprisonnement moins six jours de détention préventive.

M. B., pour ivresse au volant et infraction à la LCR, paiera 800 fr. d'amende et 220 fr. de frais. La radiation de l'amende au casier judiciaire pourra intervenir après deux ans de délai d'épreuve. R.S., pour infraction à la LCR et à l'OCR, est condamné à 150 fr. d'amende (radiation dans un an) et paiera 115 fr. de frais. P.R., pour détournement d'objets mis sous main de justice, est condamné par défaut, à trente jours d'emprisonnement et 40 fr. de frais. G. D.-dit-V., prévenue de vol, à dix jours d'emprisonnement, moins un jour de détention préventive, avec sursis pendant deux ans et à 170 fr. de frais. Enfin, pour ivresse au guidon, R.B. est condamné à quinze jours d'arrêts et paiera 190 fr. de frais.

Au « Club 44 »

L'Inde impudique des Maharadjahs

Ce n'est pas de l'Inde de la misère que M. Vitold de Golish a entretenu cette semaine le nombreux auditoire réuni au « Club 44 ». Mais d'une Inde qui se meurt à petit feu.

L'Inde des maharadjas, quoi qu'en puisse penser la raison, c'est un pays de rêve où la logique occidentale n'a plus cours. Conte des Mille et Une Nuits vivant, c'est un royaume où l'imagination peut se laisser aller où bon lui semble.

Vitold de Golish, qui a vécu au total quelque douze ans dans le continent indien, a eu le privilège de promener sa caméra jusque dans les lieux les plus sacrés. C'est ainsi qu'il nous initie aux mystères de l'Inde, à ses coutumes, à ses rites ancestraux qui se perpétuent au-delà de l'abolition officielle des marahadjas datant de 1970, pour autant que leur richesse fût suffisante pour endurer sans encombre la suppression des rentes de l'Etat. Certains maharadjas purent ainsi continuer leur train de vie grâce à leur fortune colossale sans que rien ne soit modifié dans la célébration des fêtes rituelles par le peuple.

UN AUTRE MONDE

Ce qui est en effet le plus étrange et le plus impressionnant, c'est de voir que les maharadjas n'ont pas cessé pour les « miséreux » de représenter les dieux descendus sur terre (d'ailleurs la légende n'attribue-t-elle pas leur ascendance à diverses divinités ?). Certaines fêtes prennent un caractère sacré que l'on ne connaît plus guère en Occident et l'un des documents les plus précieux qu'ait rapporté Vitold de Golish, c'est précisément le reportage filmé de l'ultime célébration d'une grande fête qui était organisée chaque année à Mysore.

On a l'impression en regardant les images d'assister aux funérailles de tout un pays dont la substance même s'évanouirait pour disparaître à tout jamais, telle une île engloutie par les flots. Croulant d'or et de lumières, le palais était pour la dernière fois le cadre féérique d'une fête hors de pair, avant d'être voué à la fonction combien plus profane de préfecture !

Autre image saisissante et déroutante, cette jeune princesse maharani se destinant à la vie monastique, jetant à la foule ses pièces d'or qui ne suscitent qu'une convoitise discrète et presque triste. L'Inde des maharadjas, c'est aussi les rites du manger et de l'habillement, ses règles et ses tabous. C'est un monde ensorcelant n'offrant aucune aspérité à notre pensée cartésienne. Comment donc juger un tel pays, sa misère et sa démographie galopante, quand tout le prédispose, dans son passé et dans son héritage, à se trouver face à de tels problèmes sans être en mesure de les résoudre efficacement ?

La grande leçon que l'on peut tirer des propos de Vitold de Golish, c'est que l'on ne peut comprendre l'essence d'un pays par la seule raison, mais qu'il faut ce sixième sens, sans lequel les portes de l'Orient nous resteront hermétiquement closes.

Nm

Au Théâtre

« Le Fauteuil » de R. Quellet

Peu de monde s'est déplacé au spectacle que René Quellet donna à la Chaux-de-Fonds au début de cette semaine. Le parterre du Théâtre lui-même était encore un peu trop grand pour accueillir le public curieux de découvrir les nouvelles expériences tentées par Quellet. C'est grand dommage, car si tout n'était pas parfait dans ce récital, il y avait d'excellentes choses et même de la meilleure veine.

Dans ce nouveau spectacle, Quellet, on le sait, a en partie abandonné l'expression exclusive de la pantomime pour se lancer vers un langage plus théâtral, où le mot certes est rare, mais où l'objet toutefois prend une place plus importante. A preuve, le titre du spectacle, « Le fauteuil », et sur la scène un énorme fauteuil dans le confort duquel se perd Quellet. En fait, le titre est légèrement abusif, dans le sens où le véritable interlocuteur du mime est moins le fauteuil qu'un téléphone omniprésent et obsédant.

Ce décor posé, auquel il faut ajouter une table de chevet et un paravent, Quellet nous livre quelques variations que lui inspire l'utilisation d'un fauteuil. Lecture du journal, interrompue par le téléphone, sorties, allées et venues. Quellet nous amuse et nous déride, avec plus ou moins de succès, selon que ses trouvailles sont originales ou non.

La première partie n'a peut-être pas rencontré toute notre adhésion, nous laissant un peu sur notre faim. Nous n'étions pas réellement surpris ni séduit, attendant quelque chose qui fût plus consistant et élaboré.

QUELQUES GRANDS MOMENTS

Le spectateur patient n'aura pas regretté telle attente, car la deuxième partie se révéla nettement plus intéressante et nous réserva quelques très grands moments de spectacles.

Nous pensons surtout à ses évolutions quasiment chorégraphiques, exécutées aux accents d'une marche militaire, symbolisant les mille gestes de la vie du soldat. La mise en scène, particulièrement suggestive et forte, est parfaitement réglée, et s'achève en apothéose par la figuration de poses hiératiques rappelant le style pompier de nos statues militaires des Rangiers et d'ailleurs, dans un éclairage à la Delacroix.

Autre recherche qui mérite également d'être relevée, cette espèce de ballet symbolisant la naissance de l'homme à la vie et au monde, qui finit par rentrer dans le sein de sa mère et d'y redevenir fœtus. L'image est saisissante et dénote un travail remarquable ainsi qu'un souci de recherche, qui touche ici à une réflexion métaphysique.

Pour ces deux scènes réellement remarquables, le spectacle de René Quellet valait d'être vu. L'artiste lui-même mérite les encouragements. Car si sa nouvelle orientation n'a pas encore abouti de manière totalement satisfaisante, elle laisse présager des lendemains particulièrement prometteurs.

Bl. N.

LE LOCLE

Un jugement

(c) Cette semaine, le tribunal de police n'a pas tenu de séance si ce n'est pour rendre son jugement dans l'affaire de deux prévenus, M.G. et J.L.J., qui avaient contrevenu à la loi fédérale sur les étrangers en n'étant pas en ordre avec les listes des frontaliers. Plusieurs frontaliers travaillaient alors que les autorités n'en étaient pas ou tardivement informées.

J., qui avait laissé des dossiers incomplets, avait quitté l'usine en laissant à M.G. le soin de se débrouiller. Comme il y avait surcharge de travail, la situation ne s'est que tardivement améliorée. Le tribunal libère M.G., mais il condamne J.L.J. pour négligence à une amende de 160 fr. et au paiement de 40 fr. de frais.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS
Corso : 15 h et 20 h 30, « Soleil rouge » (16 ans) ; 17 h 30, « La guilde du film présente : « La corruption, l'ordre et la violence » (18 ans).
Eden : 15 h et 20 h 30, « Les religieuses du Saint-Archange » (18 ans) ; 23 h 15, « Jeunes masseuses aux mains trop tendres » (20 ans).
Scala : 15 h et 21 h, « L'île mystérieuse » (dès 7 ans) ; 17 h 30, « La chute de l'Empire romain » (16 ans).
Cinéma ABC : 17 h 30 et 20 h 30, « Steamboate Bill junior » (enfants admis).
TOURISME
Bureau officiel de renseignements : 84, avenue Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club bar 72 : 21 h - 4 h.
Le Scotch : 21 h 30 - 4 h.
La Boule d'or : 21 h - 4 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.
Chez Jeanine : 21 h - 4 h.
EXPOSITIONS
Musée d'histoire : les collections.
Musée d'horlogerie : les collections.
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.
Musée paysan des Eplatures : Nos fermes, face à la pression urbaine ; bilan de dix ans de luttes.
Galerie ADC (Léopold-Robert 84) : salon chaux-de-fonnier de l'artisanat romand (dimanche fermeture).
Musée des beaux-arts : Evrard, Lévy et Jacot.
Galerie du Manoir : Michel Engel, sculptures, bas reliefs et dessins.
Galerie du club 44 : Anton Stankowski, peintures et sérigraphies (fermé le dimanche).
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Coop, 9, rue Neuve, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.
MANIFESTATIONS
Maison du peuple : 13 h 30, 16 h 30 et 20 h 30, « Noël de la Paternelle.
Café de la Paix : société d'ornithologie « La Nonnette » (250 oiseaux).

DIMANCHE

CINÉMAS
Voir programme de samedi. **Eden :** pas de nocturne.
DANSE ET ATTRACTIONS
Rodéo-club bar 72 : 21 h - 4 h.
Le Scotch : 21 h 30 - 4 h.
La Boule d'or : 21 h - 2 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 - 4 h.
Chez Jeanine : 21 h - 4 h.
EXPOSITIONS
Voir samedi.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Coop, 9, rue Neuve, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.
MANIFESTATIONS
Maison du peuple : 13 h 30 et 16 h 30, Noël de la Paternelle.
Café de la Paix : exposition d'oiseaux par « La Nonnette ».
Temple indépendant : 20 h 15, concert de l'Avent (Bach, Brahms, et Mendelssohn).

Le Locle

SAMEDI

CINÉMAS
Casino : 20 h 30, La Cible hurlante (16 ans) ; 23 h 15, Facts Copenhagen Sex-Report (20 ans) ; 17 h, L'Assassino di Rillington (16 ans).
Lux : 20 h 30, Don Juan (18 ans) ; 17 h, Inga et ses jeux érotiques (20 ans).
CONCERTS
Salle Marie-Thérèse : 20 h 15, chœur mixte « Sainte-Cécile ».
Casino et maison de paroisse : 14 h, Club des loisirs.
EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts : rétrospective Aurèle Barraud.
Château des Monts : Musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.
Pharmacie de service : Mariotti, 38 Grand'Rue ; dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17, ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

DIMANCHE

CINÉMAS
Casino : 14 h 30 et 20 h 30, La Cible hurlante (16 ans) ; 17h, L'assassino di Rillington (16 ans).
Lux : 14 h 30 et 20 h 30, Don Juan (18 ans) ; 17 h, Inga et ses jeux érotiques (20 ans).
EXPOSITIONS
Musée des beaux-arts : rétrospective Aurèle Barraud.
Château des Monts : Musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.
Pharmacie de service : Mariotti, 38 Grand'Rue ; dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17, ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
Club des loisirs (maison de paroisse et casino-théâtre) : 14 h 15. fête de fin d'année.
Les Ponts-de-Martel : 20 h, au Temple, concert de la fanfare Sainte-Cécile.

Lire en page 25 la critique du spectacle de l'« Avant-Scène ».

Mais arrêtez donc de tousser!

G. P. 2235

Essayez le Sirop des Vosges : Il calme rapidement votre toux ; vous dormez enfin d'un bon sommeil et respirez librement.
Le Sirop des Vosges a fait ses preuves, car c'est un remède à base de plantes efficaces et de composants actifs. De plus, il a un goût agréable et il est léger à l'estomac. Il existe une formule spéciale pour les diabétiques.
Rhume, toux, grippe, bronchite simple : Sirop des Vosges Cazé.

Sirop des Vosges

Informations horlogères

Un essai de participation chez Portescap

Hier. en fin d'après-midi. le personnel de l'entreprise Portescap était convié, au théâtre de la Chaux-de-Fonds, au traditionnel apéritif qui a été précédé d'une partie administrative. En premier lieu, M. Eric Jeanmonod, secrétaire du conseil de fondation de la caisse de retraite, a présenté un rapport sur la vie de la caisse en 1973. Ensuite M. Rémy Degen illustra le rapport sur l'activité du comité des loisirs par une série de diapositives.

Puis, ce fut au tour de M. Philippe Braunschweig de prendre la parole. Si le personnel avait l'habitude d'entendre parler son directeur général chaque année, cette fois il l'écoutait, pour la première fois, en tant que président du conseil d'administration. En effet, son père, M. Georges Braunschweig qui présidait le conseil depuis sa fondation, en 1931, a émis, récemment, le désir d'être déchargé de ses fonctions. Le conseil l'a nommé président d'honneur de Portescap. Néanmoins, il conserve son mandat d'administrateur et se tiendra toujours à la disposition de l'entreprise. Pour lui succéder le conseil a fait appel à M. Philippe Braunschweig qui assumait déjà les fonctions de directeur général et administrateur de Portescap. L'orateur commença son exposé par un tour d'horizon des activités futures de la société.

UNE PÉRIODE DIFFICILE

Lorsqu'en 1958 M. Ph. Braunschweig a été appelé à prendre la direction générale, l'entreprise était prospère mais le département machines traversait une crise importante, un manque de structures se manifestait et la politique de diversification était plutôt instinctive. Il n'y avait pas d'organigramme de gestion. La société était saine, pleine de promesses, mais elle devait passer de l'ère de l'entrepreneur individuel à celle d'entreprise structurée avec des méthodes de gestion plus efficaces. Le conseil d'administration de l'époque sentit bien cette nécessité et donna, à une équipe, la possibilité et les moyens d'agir.

— Ce travail d'équipe, a poursuivi M. Braunschweig, a permis de passer le cap, toujours pénible et dangereux, de la petite entreprise familiale dirigée par ses fondateurs à l'entreprise moyenne à direction collégiale.

L'orateur s'attacha ensuite à démontrer que seul l'intérêt de l'entreprise prime, notamment, dans le choix des collaborateurs et que l'on ne peut, en aucun cas, appliquer une politique de favoritisme. Un autre aspect des principes de l'entreprise a été évoqué. La Chaux-de-Fonds est une petite ville, dans laquelle Portescap occupe une position dominante en tant qu'entreprise industrielle. Il est certain que cette situation impose des obligations. En effet, dans les décisions de base telles que nouvelles implantations, fusions ou ventes de majorités, il faut considérer, non seulement les intérêts des actionnaires, mais celui des collaborateurs qui ont un droit certain sur son destin, ainsi que l'intérêt de la cité où la société se trouve, car le génie de l'entreprise est lié au lieu où elle s'est créée et développée.

— ...Nous pensons que ce qui fait notre force est lié au caractère particulier de cette région, c'est pourquoi nous y tenons ! Cette région a toutes les caractéristiques pour attirer des collaborateurs qui permettront un développement futur. Par contre, le manque de personnel non qualifié, général en Suisse, incite les entreprises à étudier des centres de fabrication décentralisés, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. « Mais, a ajouté l'orateur, l'âme de l'entreprise restera à la Chaux-de-Fonds ». La question des relations entre collaborateurs et direction amène M. Braunschweig à parler de la conception de Portescap de la participation.

LA PARTICIPATION

An niveau d es cadres, nous avons déjà développé un certain nombre d'organes qui permettent à toujours plus de collaborateurs de participer à l'élaboration de la politique Portescap. Les séances du plan directeur sont la base de la politique future de l'entreprise et voient la participation réelle de plus de 40 collaborateurs aux décisions. Au niveau du personnel, nous allons instituer une commission du personnel de Portescap. Des projets de statuts ont déjà été rédigés et seront soumis à une assemblée constituante.

La mission de cette commission du personnel sera :

- à l'exclusion des problèmes relevant des conventions collectives de travail, coopérer avec la direction dans l'étude des questions concernant le travail dans l'entreprise et dans la recherche de solutions ;
- examiner les suggestions, vœux et propositions émis tant par le personnel que par la direction ;
- assumer une responsabilité d'information entre la direction et le personnel, dans les deux sens.

— C'est un premier pas, a dit M. Braunschweig. Nous attribuons la plus grande importance à la motion de participation, mais nous pensons que la première étape commence par l'information. Et pour informer, il faut comprendre, donc être formé. C'est pourquoi je m'occuperai personnellement d'un cours de formation sur les problèmes posés par la gestion d'une entreprise. Ce cours sera donné, tout d'abord, aux membres de la constituante et, par la suite, aux membres de la commission du personnel de Portescap.

Il faut signaler que cette commission ne sera pas le premier organisme où le personnel participe. Depuis quelques années l'entreprise se préoccupe de formation et d'information, et sa réputation a déjà dépassé les murs de la société.

M. Braunschweig expliqua ensuite que Portescap se trouvait à nouveau au seuil d'une période de grands changements. En effet, certains nouveaux produits se développent rapidement et il faudra évoluer. Pour cela, la société devra être en mesure de financer son développement, mais plus celui-ci est rapide, plus les besoins financiers sont élevés.

LES ACTIVITÉS

Dans la seconde partie de son exposé, M. Braunschweig examina les activités de la société en 1973. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Portescap a progressé de plus de 13 %, passant de 66 à 75 millions de francs. Il brossa un tableau des fusions et développements que le groupe a réalisés cette année. Puis il fit un tour d'horizon des produits et de leur impact sur le marché. Il souleva ensuite les problèmes posés par la sous-traitance et, en guise de conclusion, fit une rapide analyse de ce que réservera l'année 1974 en espérant que l'on sache trouver les moyens pour faire face à la crise de l'énergie et à l'inflation supplémentaire qui en découle.

Cette réunion se poursuivit par les remerciements aux jubilaires et aux retraités puis par la présentation du nouveau programme audio-visuel. Un apéritif servi dans le hall et le foyer du théâtre mit fin à cette manifestation.

E. O.-G.

VAL-DE-RUZ

SAVAGNIER

De nouveaux citoyens guère... gourmands !

(c) Désireuse de marquer l'entrée dans la vie civique des jeunes gens et jeunes filles de Savagnier atteignant leur majorité cette année, les autorités communales les avaient conviés à un souper-fondue. Il faut croire que cette soirée n'a pas tenté les nouveaux citoyens, car seuls... deux d'entre eux ont répondu à l'invitation personnelle qui leur fut adressée ! L'un en s'excusant, l'autre en acceptant, mais tardivement. Cette rencontre a donc été annulée. Dommage !

CULTES

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
Fontaines : culte, 9 h 45.
Valangin : culte, 9 h 45.
Boudevillers : culte, 9 h 25 ; culte de jeunesse, 9 h.
Coffrane : culte de jeunesse 9 h, culte d'enfance 10 h.
Les Geneveys-sur-Coffrane : culte, 10 h.
Chézard Saint-Martin : culte, 9 h 50 ; culte de l'enfance, 9 h 50 ; culte de jeunesse, 8 h 30.
Dombresson : culte, 10 h ; culte de l'enfance, 8 h 45 ; culte de jeunesse, 8 h 45.
Le Pâquier : culte, 20 h.
Fontainemelon : culte, 9 h ; culte de l'enfance, 10 h ; culte de jeunesse, 8 h 15.
Les Hauts-Geneveys : culte, 10 h 10 ; culte de l'enfance, 9 h 15.
Cernier : culte, 10 h ; culte de jeunesse, 9 h ; culte de l'enfance, 10 h 15.
Savagnier : culte des familles, 10 h 20.
Fenin : culte des familles, 9 h 15.
Les Bugnenets : culte, 11 h 30 ; messe 12 h (en cas de neige).

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE
Cernier : samedi, 18 h 15, messe ; dimanche messe lue et sermon 7 h 25 ; grand messe 10 h ; messe en italien 18 h.
Dombresson : messe lue et sermon, 8 h 45.
Les Geneveys-sur-Coffrane : messe lue et sermon, 10 h.

PAROISSE DE LANGUE ALLEMANDE
Dombresson : Gottesdienst, 14 h.

DOMBRESSON

Prochaine séance du Conseil général

(c) Le Conseil général se réunira le 13 décembre au collège pour étudier le budget 1974 ainsi que pour nommer un membre de la commission scolaire.

Début d'incendie

(c) Un début de feu de cheminée s'est déclaré mercredi au collège. Il n'y a pas eu de dégâts grâce à la prompte intervention des pompiers.

LES HAUTS-GENEVEYS

Deux accidents en quelques minutes !

M. P. V. de Saint-Blaise circulait hier vers 16 h 15 au volant de sa voiture route de la Vue-des-Alpes en direction de la Chaux-de-Fonds. Au Bas-des-Loges, il bifurqua soudain à gauche, mais son véhicule fut heurté à ce moment par l'auto pilotée par M. A. F. de la Chaux-de-fonds, qui tentait le dépassement.

Quelques minutes plus tard, alors qu'il redescendait vers Neuchâtel, M. V. a perdu la maîtrise de sa voiture aux Hauts-Geneveys. Celle-ci a alors fait un tête-à-queue avant de s'immobiliser au milieu de la chaussée. Elle fut tamponnée par l'auto pilotée par M. G. G. de Neuchâtel qui suivait. Dégâts.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers 23 h, au volant de sa voiture, M. F.M., domicilié à Peseux descendait la route de la Vue-des-Alpes en direction de Valangin. Parvenu au lieu-dit « Vers-le-Fortin », il perdit la maîtrise de sa machine qui traversa la route pour finir sa course contre un arbre en contrebas de la chaussée. Dégâts.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piergiovanni, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire : samedi dès 12 h à lundi 8 h, tél. 53 21 33 ou No 11.
MANIFESTATIONS
Les Hauts-Geneveys : semaine commerciale.
Savagnier : soirée des accordéonistes.

EN PAYS NEUCHÂTELOIS

Nouvelle poste inaugurée à la Neuveville

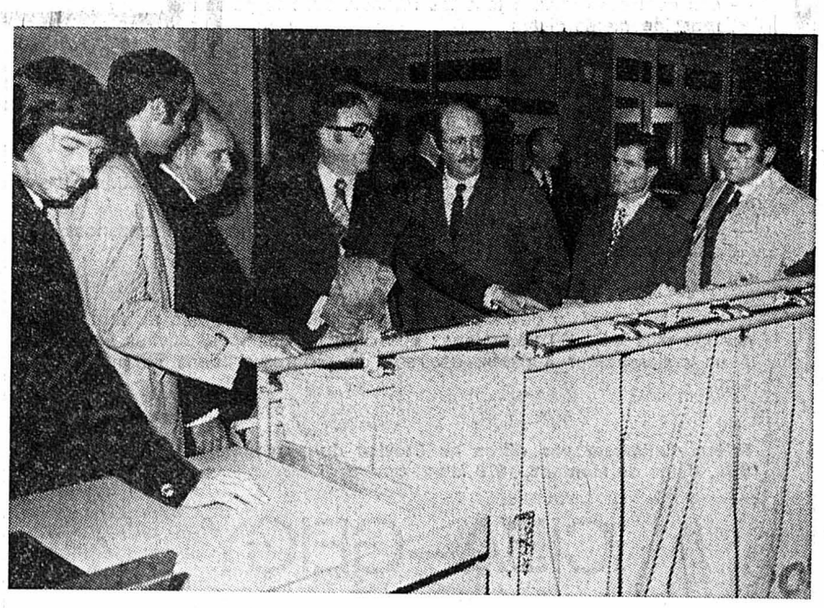

Lors de la visite de la nouvelle poste de la Neuveville, toutes les explications furent fournies par l'administrateur postal.
(Avipress - J.-P. Baillod)

Une nouvelle poste a été inaugurée hier soir à la Neuveville en présence des autorités cantonales et communales. C'est presque un cadeau qui était offert à la population et aux employés postaux, en ces temps de Noël, puisque depuis une quinzaine d'années le chef de l'arrondissement des postes de Neuchâtel, M. Robert Moser, était à la recherche d'une solution en vue d'une nouvelle construction. C'est chose faite aujourd'hui et les travaux ont été rondement menés.

En un peu plus d'un an, dans un terrain de mauvaise qualité, la construction fut achevée. L'ouvrage comprend un sous-sol assez important contenant les installations techniques, abris, vestiaires, douches et locaux d'archives. Le rez-de-chaussée est conçu pour de nombreuses années, puisque le dimensionnement a été calculé pour 10.000 habitants alors que la Neuveville n'en compte que près de 5000.

Cinq guichets pour la clientèle, 272 cases postales, des dégagements considérables dans l'arrière-poste font de cette construction l'une des plus modernes de la région.

Située en face de la gare, à côté de l'ancien immeuble postal, cette nouvelle poste est donc au centre névralgique de la localité et elle permettra d'offrir aux Neuvevillois des services sans pareils.

R.

UNE SOIRÉE - DÉTENTE AVEC LES LOUVETEAUX DU GROUPE NOTRE-DAME

Un gosse, c'est sérieux. Donnez-lui un costume de scène, un public et un thème sur lequel improviser, vous serez surpris du résultat. Il saura broder avec application, se déplacer avec gaucherie, ignorer le groupe et la synchronie, mais être un comédien (involontaire) dans l'âme. Ne dit-on pas des artistes que ce sont de grands enfants ?

Les Louveteaux du Groupe Notre-Dame ont donné, hier, leur soirée ; ils présenteront, à nouveau, leur spectacle, ce soir.

Tout commence par des chants chez les Louveteaux. Sacrifions à la tradition, et voici le groupe au complet, les petits devant, le plus grands derrière ; ils chantent « Qu'il est long ton chemin, papa ». Un enfant, au premier rang, les joues pleines et toutes roses, ponctue la reprise du refrain d'un hochement de tête en direction du public. Mais comme il happe une grosse bouffée d'air pour reprendre son souffle avant chaque mesure, il est à la traîne des autres. Il ne s'en aperçoit pas ...

Après le chant, la comédie avec la « Farce du chaudronnier, un triste exemple de vie conjugale : gifles, injures coupées de belles sentences féminines : « Les Femmes ont toujours raison ». Cela fut dit et prouvé. Où encore « Les maris doivent obéissance et soumission à leus femmes ». Saint-Paul et l'Eglise ne l'auraient peut-être pas approuvé !

Eût-elle vue d'un bon œil ses Louveteaux en Russie avec « Cosaques-Louvetaux » ? Les gosses n'en ont cure. Ils chantent, boivent, dansent, se bousculent avec tant d'entrain ! Les sketchs des plus grands sont très drôles, moins dans l'esprit du texte que dans l'interprétation, goguenarde, détendue, et dans la salle les adultes rient. Ils rient du jeu de scène, ce qui est flatteur, mais ils rient aussi et surtout des gaffes.

Les adultes, c'est pas sérieux.

R. Wé

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

CISAC

Entreprise neuchâteloise de pointe dans la branche alimentaire
engage

un électricien d'entretien qualifié

Profil du poste : construction de tableaux électriques, câblage et raccordements d'unités de production, entretien du système.

Qualités :

— personnalité
— sens des responsabilités
— rapidité de compréhension
— exactitude.

un aide-électricien

sans formation particulière, pour plusieurs travaux sous la direction de personnes compétentes. Possibilité d'acquérir un bon bagage pratique après quelques années.

NOUS OFFRONS :

— Un salaire en étroite relation avec votre personnalité et vos capacités
— Un emploi stable et passionnant
— L'intégration dans une équipe jeune et sympathique
— Les avantages sociaux de la grande entreprise.

Adressez vos offres, avec photo, curriculum vitae manuscrit et références, à CISAC S. A., Fabrique de produits alimentaires, 2088 Cressier (NE), ou téléphonez au (038) 47 14 74, interne 26.

Pour faire face à de nouvelles tâches administratives

nous cherchons

un COMPTABLE qualifié

au Service du personnel

Ce poste comporte entre autres :

— la communication à l'ordinateur des données et mutations pour la paie
— des statistiques et contrôles comptables
— des contacts oraux, à tous les niveaux, avec le personnel, pour des renseignements divers
— etc.

Nous donnerons la préférence à une personne

— habituée à travailler avec les chiffres, précise, rapide
— sachant s'acquitter de ses tâches avec beaucoup de discrétion et de tact
— ayant quelques années d'expérience et de bonnes connaissances d'allemand.

Notre usine en plein développement, gérée par des moyens modernes, occupe plus de 2000 personnes ; elle offre un champ d'activités varié, à un collaborateur capable, désireux de progresser dans sa profession.

Prière d'adresser vos offres au Service du personnel de Ciba-Geigy S.A., Usine de Monthey, 1870 Monthey.

CIBA–GEIGY

Une situation pour un vrai professionnel (atelier ou usine)

Les développements nouveaux posent des problèmes techniques de fabrication hautement intéressants. Un spécialiste bénéficiant d'une bonne expérience en usine ou atelier est le mieux placé pour les résoudre. Aussi, pour collaborer à un secteur actuellement en pleine organisation, nous cherchons un

agent de méthodes

Responsabilités :

- ordonnancement général du travail pour la mise au point et la fabrication d'éléments d'affichage électroniques.
- traitement technique des offres et commandes.

Nous vous offrons la possibilité de suivre des cours spécialisés et de compléter votre formation par un enseignement supplémentaire interne et externe. Des contacts nombreux et variés avec l'extérieur (p. ex. fournisseurs) entretiennent une précieuse et dynamique émulation.

Ce que nous vous offrons : Indépendance et responsabilité et une mise en valeur de votre personnalité - d'où possibilités de promotion.

Pour un premier contact, veuillez appeler Monsieur Mahnig au (056) 75 56 13 - ou lui écrire brièvement sous chiffres 248-35-39 au bureau du personnel 1.

BBC
BROWN BOVERI

BBC Société Anonyme Brown, Boveri & Cie, 5401 Baden.

Les Pompes Funèbres L. WASSERFALLEN S.A.
à Neuchâtel cherchent pour tous leurs services

COLLABORATEUR

honnête et sérieux. (Si possible marié, habitant la ville et possédant permis de conduire).
Entrée immédiate ou à convenir.
Faire offres, avec curriculum vitae, à : Pompes Funèbres L. Wasserfallen S.A., case postale 15, 2000 Neuchâtel 4.

HOTEL DU SOLEIL Neuchâtel
engage pour 15 décembre ou date à convenir :

garçon ou fille de buffet

fille d'office

Débutants seront formés.
Téléphoner au (038) 25 25 30 et demander la direction.

Je cherche

manœuvre de garage

Bonnes conditions.
Garage Central, Maurice Ducommun, Grand-Rue 5, Peseux. Tél. 31 12 74.

Hôpital du district de Nyon cherche

INFIRMIÈRE ANESTHÉSISTE

Notre médecin anesthésiste désire compléter son équipe et cherche une collaboratrice diplômée.

En plus de son travail, elle sera appelée à s'occuper, avec ses collègues, de notre banque de sang.

Horaire intéressant, salaire selon barême cnatonal, restaurant libre service, studio meublé à disposition.

Les candidates adresseront leurs offres à:
HOPITAL DU DISTRICT DE NYON
Service du personnel
1260 Nyon — tél. 022 61 61 61

Nous cherchons pour date à convenir

UNE VENDEUSE

pour boulangerie-pâtisserie.
Travail indépendant.
Tél. 25 28 54.

---

ticket de réservation

Recrutement immédiat ou réservation à l'avance pour:

COMPTABLES
MENUISIERS
MÉCANICIENS

La réservation vous garantit un salaire en cas de non-travail. Renseignez-vous.

Si vous êtes Suisse, étranger avec permis B ou C appelez le 038/24 76 76, 8a, rue du Seyon, 2001 Neuchâtel

MANPOWER

ETRE LIBRE TRAVAIL TEMPORAIRE ETRE SÛR MANPOWER

SAUTER

cherche :

AJUSTEUR POUR AUTOMATES
DÉCOLLETEUR
TOURNEUR SUR TOUR À POINTES
MÉCANICIEN
SERRURIER MÉCANICIEN
RECTIFIEUR (peut être mis au courant).

Nous offrons :
— salaire en rapport avec capacités
— travail très varié
— avantages sociaux
— restaurant à disposition du personnel.

Notre numéro de téléphone interne 290 attend votre appel pour convenir d'une entrevue.

Fr. Sauter S.A. 4016 Bâle
Fabrique d'appareils électriques
Tél. (061) 32 44 55, Télex 62 260

Importante **ENTREPRISE DE CONSTRUCTION** de génie civil, routes et bâtiments, à **GENÈVE,** cherche

JEUNE INGÉNIEUR

(diplômé EPFL-EPFZ)

Ce poste intéressant permettra au candidat retenu de faire valoir tant ses qualités d'organisation que son esprit d'initiative et son dynamisme dans la conduite des hommes et dans la prise en main d'importants chantiers.

Il bénéficiera dans la maison d'une situation intéressante avec des possibilités de promotion.

Pour les candidats n'habitant pas Genève, l'entreprise est en mesure de favoriser leur recherche d'un logement et de leur réserver une place de parc.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leurs offres de service, lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions de salaire, à l'adresse ci-dessous, en mentionnant la référence JEU.

Les dossiers ne seront transmis à l'entreprise qu'avec l'accord formel des candidats.

Centre d'orientation et de formation professionnelle

J.-B. et M. Dupont-Huber
psychologues-conseils
La Tour de Peilz
Avenue Bel-Air 121

Si vous cherchez une place stable dans l'industrie alimentaire

La Centrale laitière de Neuchâtel offre des postes à repourvoir, pour entrée immédiate ou date à convenir, dans les secteurs suivants :

— réception du lait
— fabrication du lait pasteurisé
— fabrication de la crème à café
— quelques personnes pour la manutention et aides-chauffeurs

Faire offres à la Centrale Laitière Neuchâtel S.A., rue des Mille-Boilles 2, 2006 Neuchâtel. Tél. 25 98 05.

Ω OMEGA

Nous cherchons pour nos différents secteurs commerciaux :

employés de commerce

au bénéfice d'un diplôme de l'école de commerce ou d'un apprentissage commercial

employées de bureau
aides de bureau

Langue maternelle française avec si possible quelques connaissances d'allemand.

Pour notre Service mondial

un horloger-rhabilleur

ayant quelques années de pratique dans le métier.

Les personnes intéressées sont invitées à faire leurs offres, à se présenter ou à téléphoner à OMEGA, Divison du personnel commercial et administratif, 2500 BIENNE, tél. (032) 41 09 11, interne 2629.

OMEGA — Membre de la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère S.A. — SSIH

---

olivetti

La bonne gestion d'une entreprise dépend toujours plus de l'utilisation judicieuse des moyens qu'offre la technologie avancée dans le domaine du traitement des données.

Olivetti est en mesure de répondre aux besoins croissants de l'économie moderne, en offrant aux clients de l'industrie, du commerce et de l'administration ces moyens : une gamme étendue de machines de gestion et d'ordinateurs de bureau, systèmes pour la saisie et le traitement des données, etc.

Pour compléter notre département des ventes, nous cherchons un jeune

collaborateur commercial

Si vous avez une formation commerciale complète et de l'entregent,
Si vous aimez négocier avec des clients qualifiés,
Si vous pensez que, pour vendre un ordinateur, il faut d'abord trouver une solution rationnelle au problème posé par le client,
Vous trouverez chez nous une activité répondant à vos aspirations,
Vous recevrez une formation approfondie sur nos produits,
Vous aurez un traitement fixe intéressant, des primes, des frais,
Vous serez surtout plus indépendant dans votre travail et
Vous pouvez, tout en suivant l'évolution rapide dans notre domaine, progresser.

Veuillez s.v.p. nous faire parvenir votre offre, traitée avec discrétion, au moyen du talon ci-dessous :

Votre offre m'intéresse et je désire obtenir de plus amples renseignements.

Adresser à Olivetti (Suisse) S.A., rue de la Gare 50, 2500 Bienne.

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse complète : _____
Formation ou titre d'études : _____
Age : _____ Etat civil : _____ Téléphone : _____
Observations : _____

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Le «Cyclophile» organisera le Grand prix du Vallon

De notre correspondant régional :

Le comité du « Cyclophile » a siégé avant-hier soir sous la présidence de M. Roger Jeannet, président. Celui-ci a donné le résultat du ramassage de papier. Près de 16 tonnes ont été recueillies samedi passé à Fleurier malgré un froid sibérien et des routes verglacées. Le produit de la vente s'est élevé à quelque 2700 fr., résultat remarquable pour lequel le président a été félicité et remercié. Par ailleurs MM. Jean Rader, Marcel Hirtzel, Eugène Favre, Willy Rougemont et Georges Bornoz, ont obtenu l'insigne de vétéran de l'Union cycliste neuchâteloise et jurassienne.

150 AMATEURS

Le « Cyclophile » a été chargé, l'année prochaine d'organiser le Grand prix suisse des amateurs de l'Union cycliste neuchâteloise et jurassienne. Cette manifestation réunit, en général, environ cent cinquante coureurs de toutes les parties de la Suisse. Elle doit se disputer sur une distance de 120 kilomètres au minimum.

La date n'a pas encore été fixée définitivement, mais la course aura lieu probablement pendant le mois d'août. Pour la circonstance, la manifestation sera dénommée « Grand prix du Val-de-Travers ». En raison de l'importance de cette course, un comité d'organisation sera constitué au début de l'an prochain.

G. D.

LES SPORTS AU VALLON

Fortunes diverses des Valtrens

(c) Les trois équipes des Valtrens ont joué plusieurs matches de volleyball dernièrement. Elles ont connu des fortunes diverses comme le prouvent les résultats que nous donnons ci-après. Les juniors féminines ont battu à Couvet, Peseux par 3 à 0 (15-13, 15-7 et 15-13) et ont perdu face à Avenches (à l'extérieur) par 3 à 0 (15-13, 15-12 et 15-8). A Avenches encore, l'équipe de IIe ligue féminine des Valtrens s'est inclinée devant la formation locale par 3 à 1 (15-11, 15-6, 12-15 et 15-5).

Les joueurs masculins ont perdu, à Couvet, contre le VBC Colombier par 3 à 0 (15-3, 15-13 et 16-14) et ont battu à Neuchâtel, le VBC Neuchâtel Xamax II par 3 à 2 (15-12, 8-15, 15-5, 10-15 et 15-9).

Noël des Fribourgeois une semaine plus tard

(sp) En raison de l'interdiction de circuler dimanche, la fête de Noël des Fribourgeois du Val-de-Travers et de Sainte-Croix a été reportée à dimanche prochain, soit le 16 décembre. Cette réunion aura lieu à l'hôtel de la Poste à Fleurier.

Billet du samedi

Marie, comme une nef...

En cette période d'arrière-automne, bien des choses pourraient nous porter à la mélancolie : ce temps de froidure et de grisaille, certains départs d'amis vénérés. Et pourtant, notre tristesse est changée en joie grâce à l'Evangile qui nous amène tranquillement à la célébration de Noël et, déjà, nous met en présence des personnes saintes et aimées qui reçurent le Sauveur.

Marie est la première d'entre toutes. Elle écouta, elle crut, elle obéit. C'est elle qui, la première, reçut en son sein, porta et apporta Jésus, le Fils unique du Dieu vivant, venu jusqu'à nous pour nous sauver.

L'autre jour, face à un lac aux eaux glacées et agitées par la bise, la vision d'un de ces gros bateaux à sable fendant les vagues aux crêtes blanchies m'a rappelé un texte du livre des Proverbes, une parole de Salomon, rendant hommage à la femme vertueuse et, de loin, de manière prophétique, à Maire : « Elle est comme un navire marchand qui, de loin, apporte son pain ! » (Prov. 31.14.). C'est à ce texte qu'Ephrem de Syrie fait allusion lorsqu'il dit en parlant de la Vierge Marie : « Elle est un navire chargé du plus riche des trésors ».

Un siècle plus tard, vers l'an 400, une hymne maronite encore chantée aujourd'hui proclamait : « Marie est la nef qui apporta les trésors et les bien de la Maison du père pour répandre ses richesses sur notre terre désolée ».

Beaucoup plus tard, au Moyen-âge, le mystique Jean Tauler a chanté :
« Es kommet ein Schifft gefahren... »
« Voici venir à nous la nef
« Chargée de riches présents...
« Sa voile est l'amour,
« Son mât l'Esprit-saint ».

La femme vertueuse, « comme un navire qui, de loin apporte son pain », c'est Marie venant à Bethléem, (Bethléem signifie : la maison du pain) pour donner naissance au Christ-Jésus.

C'est aussi, dans le temps présent et tout au cours de l'Histoire, l'Eglise apportant au monde Jésus, « le pain vivant descendu du ciel ». Marie, comme une nef, porte et apporte en ce monde l'enfant qui est « le pain descendu du ciel ».

Sommes-nous, nous Eglise, à l'exemple de Marie, une nef aux voiles gonflées par le souffle du Saint-Esprit, pour apporter au monde ce « pain vivant descendu du ciel » ?

L'Esprit souffle pour qui le veut recevoir et le Christ nous demande de l'apporter au monde entier, c'est cela l'envoi, la Mission.

Alors, à l'exemple de Marie, allons comme une nef chargée du plus grand des trésors, à la rencontre de tous les hommes en vue du grand partage de la foi, de l'espérance et de l'amour. Un vrai partage du temps de l'Avent !

Jean-Pierre BARBIER

Le programme de la semaine belge commence à se profiler

De notre correspondant culturel :

Les délégués des groupements artistiques et culturels du Val-de-Travers au « pool », ont siégé mardi soir au château de Môtiers, sous la présidence de M. Pierre André Delachaux, de Fleurier, afin d'élaborer le programme (encore partiellement provisoire) de la semaine belge qui se déroulera au Vallon du 3 au 12 mai 1974.

Deux expositions sont prévues : des sculptures de Paul van Gijseghen et des peintures de Pierre Vlerick au Vieux-collège de Couvet ; des créations artisanales (dinanderie, dentellerie, etc.), des poupées folkloriques et des documents sur la province de Namur (notamment des cartes postales) dans trois salles du château de Môtiers.

A la salle de spectacles de Couvet, une soirée-cabaret avec dégustation des fameuses frites et bières belges réunira les « Canuts » (ensemble folklorique wallon) et la chorale des Chemins de fer belges. Le groupe théâtral des Mascarons montera une pièce de l'auteur belge Michel de Ghelderode, « Mademoiselle Jaïre », créée en 1949. Au cinéma Colisée de Couvet, on pourra voir un film du réalisateur belge Delvaux, sans doute « Rendez-vous à Bray ».

Un concert de musique classique est envisagé au temple de Fleurier dans la mesure où un instrumentiste belge acceptera de faire le voyage au pays de Neuchâtel. Sous toute réserve, il est possible que les célèbres marionnettes de Toone soient de la partie à condition qu'une tournée en Suisse puisse être mise sur pied en mai.

Enfin, quelques restaurateurs du Val-de-Travers s'associeront gastronomiquement à cette semaine culturelle en proposant des menus belges typiques. De quoi mettre l'eau à la bouche de tous les Vallonniers désireux de mieux connaître la Belgique presque voisine !

CARNET DU JOUR

SAMEDI

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, ... et pour quelques dollars en plus. 16 ans.
Môtiers, Château : Ouvert.
Môtiers, musée Rousseau : Ouvert.
Môtiers, salle des conférences : 20 h 15, soirée de l'« Echo de Riaux ».
Couvet, salle des spectacles : 14 h 15, fête de fin d'année du Club des loisirs.
Fleurier, patinoire : Ouvert.
Fleurier, le Rancho : Bar-dancing ouvert jusqu'à 2 h.
Médecin de service : Dès 12 h, Dr Martial Roulet, rue de l'Abbaye, Travers tél. 63 13 05.
Pharmacien de service : Dès 16 h, Fernand Vermot, rue Miéville, Travers, tél. 63 13 39.
Ambulance : Tél. 61 12 00 ou téléphone 61 13 28.
Hôpital de Couvet : Tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : Tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : Tél. 61 23 74.
« FAN », Bureau du Val-de-Travers : Fleurier, 11 av. de la Gare, téléphone 61 18 76, télex 3 52 80.
Fleurier, service du feu : Tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale : Tél. 61 14 23.

DIMANCHE

Couvet, cinéma Colisée : 14 h 30 et 20 h 30, ... et pour quelques dollars en plus. 16 ans. 17 h, Deserto di fuoco.
Môtiers, musée Rousseau : Ouvert.
Fleurier, patinoire : Ouverte.
Médecin de service : Jusqu'à 22 h, Dr Martial Roulet, rue de l'Abbaye, Travers, tél. 63 13 05.
Pharmacien de service : Jusqu'à lundi 8 h, Fernand Vermot, rue Miéville, Travers, tél. 63 13 39.
Ambulance : Tél. 61 12 00 ou téléphone 61 13 28.
Hôpital de Couvet : Tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : Tél. 61 10 81.
Fleurier, service du feu : Tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale : Tél. 61 14 23.

MÔTIERS

Prochaine séance du Conseil général

(sp) Le Conseil général de Môtiers siégera le 14 décembre. Il aura notamment à examiner le projet de budget sur lequel nous aurons l'occasion de revenir.

NOIRAIGUE

Budget 74 : déficit important

(c) Le Conseil général de Noiraigue se réunira le 21 décembre en séance ordinaire. Il procédera à l'élection de deux membres à la commission de police du feu, d'un membre à la commission scolaire, d'un membre à la commission des naturalisations avant de procéder à l'examen du budget pour 1974 qui prévoit le déficit considérable de 73.522 fr. 35, soit une aggravation de 39 % par rapport à l'année précédente. Nous reviendrons sur ce budget. Le législatif sera ensuite invité à adopter le plan directeur des canaux égouts et entendra une communication du Conseil communal relative à la réfection du chemin des Œillons.

Soirée renvoyée

(sp) La soirée organisée par la SFG et la société féminine de gymnastique de Noiraigue qui aurait dû avoir lieu ce soir a été renvoyée au 26 janvier.

FLEURIER

Assemblée des cheminots

(c) Vendredi prochain, à Fleurier, la section du Val-de-Travers de la Fédération suisse des cheminots tiendra une assemblée générale. Le point principal des délibérations portera sur les revendications 1973-1974.

Conférence

(c) Ce soir, au centre paroissial catholique, M. et Mme Pittet de Genève, donneront une conférence accompagnée d'un film intitulé « Au nom de tous les vivants ». Demain après-midi tous les paroissiens se rencontreront au centre avec un prêtre portugais et cette réunion sera suivie d'une messe.

Recettes nouvelles

(c) Le Conseil général de Fleurier ayant voté deux arrêtés et ceux-ci ayant maintenant force de loi, il procureront à la commune une recette importante de 185.200 fr. à titre de taxe hospitalière et 100.000 fr. représentant la taxe d'épuration des eaux.

Kiosque cambriolé

(c) Avant-hier matin, on a découvert qu'un ou des cambrioleurs s'étaient introduits, en forçant la porte, dans le kiosque à journaux de la gare de Fleurier. Il a été fait main basse sur une petite somme d'argent. Il semble que ce cambriolage soit du « travail » d'amateurs. Il a été perpétré entre une heure et quatre heures du matin, temps pendant lequel aucun agent ne se trouve en service à la gare.

Pour les sociétés locales

(c) La commune de Fleurier a prévu de verser, comme ces années dernières une somme de 5000 fr. en 1974 pour pouvoir mettre gratuitement la salle Fleurisia à la disposition des sociétés locales qui organisent des manifestations.

Programme des travaux publics

(c) Selon les prévisions établies, la section locale des travaux publics laissera à la commune une charge nette de 617.700 fr. amortissements sur travaux et sur immeubles étant compris dans ce montant. On a prévu 122.000 fr. pour l'entretien des routes. Les principales réfections envisagées l'année prochaine sont la rue de l'Hôpital, de la place du Marché à la boulangerie Bernasconi, la rue de la Sagne, de la rue de l'Hôpital au Pasquier, la rue de la Citadelle et le chemin des Creuses, la rue du Patinage où l'on élargira la chaussée, la rue des Moulins au carrefour du Sapin, la rue de la Montagnette et diverses autres réfections courantes.

COUVET

Derniers devoirs

(c) Une très nombreuse assistance a rendu hier après-midi, les derniers devoirs à la mémoire de M. Albert Cherbuin, décédé après une longue maladie dans sa 64me année. Au temple, le pasteur Perriard a relaté les étapes de la vie du défunt. Originaire et natif de Corcelles-près-Payerne, M. Cherbuin avait fait un apprentissage commercial avant d'entrer au service des CFF. Il était venu s'établir à Couvet en 1936 et avait été nommé commis de gare. Il avait été mis au bénéfice de la retraite en 1970. M. Cherbuin était président de l'amicale des contemporains de 1910, membre du Club des amis de la montagne, du « Cercle républicain » dont il avait été de longues années le secrétaire, membre actif et honoraire de l'« Union chorale » de Couvet.

Le pasteur, en apportant les consolations à la famille, a adressé une pensée émue à l'égard du fils de M. Cherbuin et de sa belle-fille, tous deux à l'hôpital de Voucet. Après l'interprétation du « Sanctus » de Schubert par l'« Union chorale » de Couvet, dirigée, pour l'occasion par M. Fred Siegenthaler, le président du chœur d'hommes covasson, M. Dominique Comment, a rendu un vibrant hommage à la mémoire du chanteur et ami trop tôt disparu, rappelant le dévouement et la disponibilité de M. Cherbuin qui avait occupé successivement les postes de caissier, de secrétaire et de président de l'« Union chorale » et qui avait fait partie de la société pendant 34 ans, ayant été nommé vétéran cantonal en 1969.

Un long cortège d'amis et de connaissances accompagna à sa dernière demeure la dépouille mortelle d'un homme dévoué à la communauté. A Mme Cherbuin, fidèle porteuse de la « FAN » à Couvet, va toute notre sympathie.

Aux rencontres féminines

(c) Mardi soir, au réfectoire Dubied, M. Karl-Heinz Bœrner, pâtissier, a donné un cours de confiserie au chocolat qui a connu un beau succès. 35 femmes de Couvet et d'ailleurs ont participé à cette soirée très intéressante. Chaque participante a reçu un sachet contenant truffes et massepains. Le cours de vannerie donné par Mme Françoise Strahm a pris fin jeudi soir ; les 16 participantes ont été réunies à six occasions au lieu de cinq comme prévu ; c'est dire que ce cours a lui aussi été très apprécié.

Comme un cours de macramé qui a pris fin lui aussi dernièrement, a été suivi par 24 femmes, on voit que l'activité des Rencontres féminines de Couvet rencontre un succès certain. Le groupement a déjà prévu pour le début de l'année prochaine, deux conférences et un cours.

Fête de fin d'année du Club des loisirs

(c) Cet après-midi à la salle de spectacles de Couvet aura lieu la fête de fin d'année du Club des loisirs du Val-de-Travers. Le programme comprend le numéro des clowns Angelo, Rigo, et Letto, une comédie jouée par les acteurs de l'« Aurore » et des productions musicales. Le spectacle de variétés mis au point par le comité réjouira certainement les aînés du Vallon qui termineront cette matinée par une collation.

VAUD

GRANDSON

Trois voleurs condamnés

(c) Le tribunal de Grandson a jugé trois ressortissants espagnols. Un couple et une amie de ce dernier) qui travaillaient dans un hôtel du Jura vaudois et qui dérobèrent de la lingerie pour une valeur de plusieurs centaines de francs et des victuailles. Dans l'intervalle, ils ont quitté la région. Ils ont été condamnés tous trois pour vol à 20 jours de prison avec sursis pendant deux ans ; les frais ont été mis à leur charge.

Plan d'extension communal

(c) Le législatif de Grandson a débattu hier du plan d'extension communal et du nouveau règlement de construction. Le rapporteur, au nom de la commission, a demandé l'adoption du plan. Le Conseil l'a suivi et a transformé en motion une partie des conclusions de la commission, motion par laquelle la Municipalité est chargée d'ici à deux ans de présenter une étude sur les possibilités de donner une plus grande activité à la ville. Par ailleurs, le budget a été présenté. Il prévoit un déficit de 53.900 francs.

PAYERNE

Promotion

(c) Hier après-midi, en l'église abbatiale de Payerne, une cérémonie a marqué la promotion de 51 candidats sous-officiers de l'E.S.O. DCA 332-73, commandée par le colonel Denzer. Après la présentation de la batterie au commandant d'école, ce dernier a adressé quelques paroles de bienvenue, en français et en allemand, aux parents et invités, avant de prononcer l'allocution traditionnelle à l'adresse des futurs sous-officiers. Il promut ensuite les nouveaux caporaux, puis leur adressa quelques recommandations utiles. Le capitaine aumônier Sauges prononça encore une prière dans les deux langues, puis, l'hymne national, joué par la fanfare de l'aérodrome, dirigée par l'appointé-trompette Rosset, termina la cérémonie.

BAULMES

Bilan réjouissant

(c) La Coopérative de Baulmes avait refusé, en 1972, de fusionner avec Coop-Suisse. Par la suite, elle a passé un contrat avec une importante chaîne d'alimentation pour l'approvisionnement du magasin. Grâce à une excellente gestion, le chiffre d'affaires s'est élevé à près d'un million de francs en augmentation de 35.000 frs sur l'exercice précédent, résultat qui permettra une ristourne de 10 % pour les sociétaires et 5 % pour les non-sciétaires de même qu'un intérêt de 5 % sur les parts sociales.

MOUDON

Avec les « Amis du tir »

(c) La société « Les amis du tir », de Moudon, a terminé la saison de tir 1973 par le repas traditionnel, qui s'est déroule à l'Hôtel de la Gare. On remarquait la présence de MM. Charles Guignard, préfet du district, Emile Thonney, municipal, et Marcel Jan, représentant l'Union des sociétés locales.

YVERDON

Septuagénaire grièvement blessée

(c) Un grave accident de la circulation s'est produit hier vers 17 h 45. Une habitante d'Yverdon, Mme Alice Bécholey, 79 ans, qui traversait la route sur un passage de sécurité, a été heurtée et projetée à terre par un automobiliste circulant de Lausanne en direction du centre-ville. La victime, souffrant de multiples fractures, a dû être conduite d'urgence à l'hôpital d'Yverdon. Pour les besoins de l'enquête, les témoins éventuels peuvent prendre contact avec la police d'Yverdon (Tél. (024) 21 25 17).

Tiens ! Des cambrioleurs arrêtés dans le canton de Neuchâtel...

(c) Il y a deux mois, un établissement public d'Yverdon avait été cambriolé de même qu'un autre à Concise. Les auteurs de ces délits ont été arrêtés dans le canton de Neuchâtel où ils sont d'ailleurs détenus et où la presse n'a pas été prévenue... Il s'agit d'un Bernois et d'un Italien qui ont commis de nombreux cambriolages dans le canton de Neuchâtel et ailleurs en Suisse.

ORBE

Récidiviste condamné

(c) Le tribunal d'Orbe a jugé A.-R. L., un transporteur, âgé de 34 ans, accusé de récidive d'ivresse au volant. Il a été condamné à 20 jours de prison, et paiera 354 fr. de frais.

GRANGES-PRÈS-MARNAND

Nouveau chef de section

(c) M. Gaston Rapin a été nommé chef de la section militaire de Granges-près-Marnand, en remplacement de M. Martin Rapin, décédé.

Lire d'autres informations du Val-de-Travers et du canton de Vaud en page 25.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Pas de morale mais de la gaieté pour fêter les nouveaux citoyens

« 308 fois 20 ans » : c'est le résumé chiffré de la soirée d'hier, qui s'est déroulée à la Rotonde, en présence du Conseil communal de Neuchâtel. En effet, quelque 300 jeunes gens, sur les 742 invités, ont assisté à la célébration de leur vingtième année équivalant à leur entrée dans la vie civique.

Cette manifestation, que la Ville de Neuchâtel a voulu familiale, débuta par des airs très « toniques » de la fanfare « La Baguette ». Puis, M. Martenet, président du Conseil communal, prononça une courte allocution. Tout d'abord, il présenta l'exécutif, composé d'un chancelier, M. Baillod, des conseillers Duvanel, Allemann, Ghelfi et Zahnd... et de lui-même. Puis, comme il n'avait pas voulu moraliser ce discours, il parla des qualités de la jeunesse, c'est-à-dire de sa volonté d'indépendance dans la vie et de l'équilibre qu'elle s'efforce d'établir entre la liberté et la solidarité, une démarche que d'ailleurs tout membre faisant activement partie de la société doit accomplir !

La fête se poursuivit gaiement avec « La Baguette », deux numéros « Méli-Mélo » et une pièce de théâtre : « Le défunt » de Henri de Obaldia, présentée par la Compagnie Scaramouche. Enfin, les invités participèrent à une collation et reçurent un souvenir. Cette soirée s'est terminée, bien sûr, par un bal que mena le Variety-Orchestra.

C.B.

Un sourire éclatant pour vingt printemps : la gaieté était de mise hier soir à la Rotonde.

(Avipress - J.-P. Baillod)

CULTES

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Les Bayards : 20 h, culte M. Néri. Assemblée de paroisse avec l'élection d'un nouveau pasteur, 9 h 45, culte de l'enfance.
Buttes : 9 h 45, culte avec sainte-cène Mlle Domon. Vendredi 17 h, culte de l'enfance, 19 h culte de jeunesse.
La Côte-aux-Fées : 10 h, culte M. Delord ; 10 h, culte de l'enfance.
Couvet : 8 h 05, culte à l'hôpital ; 9 h 45, culte M. Perriard ; 9 h 45, culte de l'enfance, culte des tout petits. Vendredi 17 h, culte de jeunesse.
Fleurier : 9 h 45, culte avec participation de la Concorde, M. Pinto. 9 h 45, culte de l'enfance, culte des tout petits ; 20 h, culte. Vendredi 19 h, culte de jeunesse.
Môtiers : 9 h 45, culte M. Tissot ; 11 h, culte de l'enfance. Vendredi 17 h, culte de jeunesse.
Noiraigue : 9 h 45, culte M. Durupthy ; 9 h, culte de jeunesse ; 11 h, culte de l'enfance.
Saint-Sulpice : 9 h 30, culte avec sainte-cène M. Jacot ; 10 h 30, culte de l'enfance. Jeudi 19 h 30, culte de jeunesse.
Travers : 10 h, culte M. Roulet ; 9 h, culte de jeunesse ; 11 h, culte de l'enfance, culte des tout petits.
Les Verrières : 9 h 45, culte M. Néri, assemblée de paroisse avec l'élection d'un pasteur ; 9 h, culte de jeunesse ; 9 h 45, culte de l'enfance.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

La Côte-aux-Fées : samedi 20 h, local UCJG. Les jeunes du groupe « Contact ». Dimanche 9 h 30, école du dimanche ; 9 h 30, culte et sainte-cène. Mardi 20 h, étude biblique par M. J. Dubois. Jeudi 20 h, réunion de prière.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Fleurier : samedi 19 h 45, messe. Dimanche 8 h, messe ; 9 h 45, messe chantée ; 19 h 45, messe.
Les Verrières : 9 h, messe.
La Côte-aux-Fées : 10 h 30, messe.
Travers : samedi 19 h, messe. Dimanche, 10 h, grand-messe.
Noiraigue : 8 h 45, messe.
Couvet : samedi 18 h 15, messe. Dimanche 8 h et 10 h, messe.

ARMÉE DU SALUT

Fleurier (3, rue du Régional) : 9 h, réunion de prière ; 9 h 45, culte 11 h, jeune armée, 20 h, réunion d'évangélisation.

ÉGLISE DE RÉVEIL

Couvet (13, chemin de Plancemont) : 9 h 45, culte avec sainte-cène ; lundi 20 h, étude biblique, vendredi 20 h, réunion d'évangélisation.

ÉGLISE ADVENTISTE

Couvet : samedi 9 h, étude biblique ; 10 h 30, culte et prédication. Jeudi 20 h 15, méditation et prière.

REMERCIEMENTS

Madame Henri TREUTHARDT et ses enfants

profondément touchés des innombrables marques de sympathie reçues, remercient toutes les personnes qui les ont entourés et réconfortés pendant ces jours de grande épreuve.

Travers, décembre 1973.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Heureux ceux qui habitent dans ta maison.
Ils peuvent te louer sans cesse.
Heureux l'homme dont la force est en Toi.
Heureux ceux qui aiment le chemin de ta maison.

Madame et Monsieur Jean-Pierre Gioria-Jeannin et leurs enfants Yonick, Roland et Annette, aux Bayards ;
Monsieur Alfio De Maria-Jeannin et son fils Claudio, à Lugano,
ainsi que toutes les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Ulysse JEANNIN

leur cher papa, grand-papa, beau-père, beau-frère, oncle, cousin et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 73me année, après une courte maladie supportée avec courage.

2108 Couvet, le 7 décembre 1973.

L'incinération a lieu à Neuchâtel, aujourd'hui samedi 8 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Départ de l'hôpital de Couvet, où le corps repose, à 10 heures.

Domicile de la famille : poste les Bayards.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital de Couvet, c.c.p. 20 - 238

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

IN MEMORIAM

Mathilde RAY-RADER

8 décembre 1972 - 1973

Bien chère maman, voici une année déjà que tu nous as quittés, mais ton souvenir nous reste.

René et Lina RAY-PROBST,
leur fille, beau-fils et petite-fille.

AVIS DIVERS

L'annonce reflet vivant du marché

URGENT
A placer contre bons soins :
1 chatte tricoline
1 chat gris tigré
Tél. 61 19 05.

Champion No 1

Champion No 2

Les projecteurs sonores SM 8 et SP 80

Avec son prix de Fr.1725.–*, le BOLEX SM 8 se situe dans la catégorie supérieure, dont il est le champion incontesté.
A Fr.1250.–*, le BOLEX SP 80 l'est, lui, dans la catégorie moyenne.
Il est superflu de vous présenter le BOLEX SM 8. Celui-ci est apprécié depuis longtemps et sa valeur a été amplement démontrée à l'usage. Pour les cinéastes exigeants, il est devenu le modèle de référence des projecteurs sonores.
Quant au BOLEX SP 80, il étonne par ses raffinements et sa technique professionnelle. Voici quelques-unes des particularités qui le distinguent nettement de tous les autres projecteurs de sa catégorie:

- amplificateur entièrement transistorisé de 6 watts (dans cette catégorie, la puissance de sortie est généralement de 3 watts; celle du BOLEX SM 8 de 8 watts)
- haut-parleur incorporé de 10 watts, sorties pour ampli et haut-parleur supplémentaires, entrées séparées pour micro et phono
- compteur d'images/seconde permettant la sonorisation à une image près
- diodes luminescentes pour le contrôle du niveau d'enregistrement, système pratique et d'une précision inégalée – une exclusivité BOLEX
- réglage manuel ou automatique du niveau, effacement variable et mixage, avec lampe témoin, réglage progressif de 0 à 100%
- réglage du niveau et messages par micro possibles sans passage de film
- images nettes et brillantes: objectif zoom BOLEX Hi-Fi 1 : 1,3/15–30 mm, puissante lampe halogène 12 V/100 W à miroir froid, etc.

* prix indicatifs

Demandez à votre marchand photo-cinéma une démonstration du projecteur BOLEX SP 80 et aussi du BOLEX SM 8. Vous pourrez ainsi choisir en connaissance de cause entre le champion no 1 et le champion no 2.

Attention
D'ici la fin de 1973, chaque acquéreur d'un projecteur sonore BOLEX recevra un bon pour un cours gratuit de sonorisation et pour un disque gratuit de bruitages et de musiques.

BOLEX
Tradition de haute qualité

POUR LES FÊTES, afin de maintenir sa tradition, le magasin spécialisé vous offre le plus **GRAND CHOIX** dans les meilleures qualités aux prix les plus justes

VOLAILLE

fraîche du pays, de notre abattage quotidien à Marin

OIES **DINDES**
CANARDS **POULETS**
PETITS COQS **POULARDES**
POULES **PIGEONS**
PINTADES **LAPINS**

GIBIER

CHEVREUILS - LIÈVRES frais - SANGLIERS - CANARDS sauvages - PERDREAUX - FAISANS - BÉCASSES - CAILLES - CAVIAR Malossol - FOIE GRAS Artzner - ESCARGOTS maison - CUISSES de GRENOUILLES

POISSONS

du lac, de mer et filets

FILETS DE PERCHES - TRUITES DE RIVIÈRE - SAUMON ENTIER ET AU DÉTAIL - BROCHET ENTIER ET EN TRANCHES - SOLES ET FILETS - BAUDROIE - COLIN - TURBOTS - FILETS DE CARRELETS - ANGUILLES FRAICHES ET FUMÉES - SAUMON FUMÉ - CARPES

CRUSTACÉS

HOMARDS ET LANGOUSTES
SCAMPIS
CREVETTES - HUITRES - MOULES - COQUILLES SAINT-JACQUES

LEHNHERR FRÈRES

COMMERCE DE VOLAILLES
MAGASIN: RUE FLEURY 7
Tél. (038) 25 30 92

Veuillez s.v.p. nous passer vos commandes de fêtes assez tôt

Lustrerie de haute qualité

au magasin spécialisé

Vuilliomenet & Cie S.A.
ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONES NEUCHATEL

Grand-Rue 4 - NEUCHATEL - Tél. 25 17 12

Nouveau

ACTION NOËL!

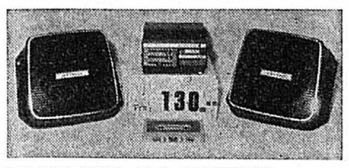

LECTEUR-CASSETTE
avec amplificateur - 2 haut-parleurs au prix exceptionnel de
Fr. 130.— seulement

chez :
Garage M. BARDO
Sablons 47. Tél. (038) 24 18 42.
Garage LE PHARE
Vauseyon - Neuchâtel. Tél. 24 18 44

Les prestations du SECOURS SUISSE D'HIVER peuvent se mesurer en chiffres. Mais les soucis et les chagrins dont il a déchargé d'innombrables familles vont qui ne se comptera jamais.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

Enfin, une véritable permanence médicale, dès le mois de février, pour le « Grand Fribourg » ?

La ville de Fribourg et les communes voisines devraient disposer enfin, dès le 2 février 1974, d'une véritable permanence médicale. C'est ce que vient d'annoncer, dans un communiqué, l'Association des médecins de la ville de Fribourg. Mais tous les problèmes ne sont pas liquidés. Ainsi, on ne saurait passer sous silence une surprenante lacune : LA COMMUNE DE MARLY (près de 5000 habitants) NE FIGURE PAS DANS LE COMMUNIQUE DES MÉDECINS, et cela n'est pas un simple oubli... D'autre part, la prise de position publique des médecins court-circuite la commission de travail présidée par M. Marcel Clerc, chef de service auprès de la direction cantonale de la santé publique, et dont fait pourtant partie le Dr Jean Evequoz, président de l'Association des médecins de la ville de Fribourg !

Pour l'instant, la soi-disant permanence médicale est limitée aux dimanches et jours fériés, en général du samedi à 20 h au dimanche à 24 heures. Cette situation insatisfaisante a donné lieu à de nombreuses plaintes. Le conseiller d'Etat Denis Clerc, directeur de la santé publique, avait donné aux médecins un délai courant jusqu'à... fin mars 1973 pour organiser une permanence couvrant toute la semaine. Il menaçait, pour le cas où les médecins ne s'arrangeraient pas eux-mêmes pour organiser une permanence satisfaisante, d'imposer un régime choisi par l'autorité. Or, maints médecins n'ont pas le conseiller d'Etat (socialiste) en odeur de sainteté. Il leur paraît incarner le spectre d'une médecine étatique. Les médecins n'honorèrent donc pas, du moins pas à la date imposée, l'invitation que leur avait lancée le diable. Tranquillement, ils firent mûrir le fruit sous un autre soleil. Mais qu'importe le soleil, après tout, pourvu qu'on ait le fruit...

MARLY HORS DU « GRAND-FRIBOURG » ?

Le retard s'explique sans doute aussi, d'ailleurs, par des obstacles matériels : on sait que les médecins n'ont généralement guère de temps mignon. Mais comment ne pas s'étonner de constater que la grande commune de Marly ne figure pas dans le plan d'extension de la permanence, tel qu'il est publié par les médecins ? Les autorités communales de Marly, elles aussi, en ont été fort surprises. Elles avaient fait connaître, par écrit, leur vif intérêt pour une permanence élargie au « Grand-Fribourg ». Et, de toutes les communes, Marly avait été la première à donner son accord à la direction de la santé publique, pour une participation financière. Ce problème devra donc être revu. Car il n'y a qu'un seul cabinet médical à Marly, celui du Dr Savopol, médecin d'origine roumaine. Si grand soit son dévouement, un seul médecin ne saurait suffire à la tâche.

Pour la direction de la santé publique, le communiqué publié par les médecins constitue « une base de discussion acceptable », nous a dit M. Denis Clerc. Le conseiller d'Etat le considère comme un accord de principe donné à la commission de travail dont nous avons parlé plus haut. A celle-ci, maintenant, d'examiner les modalités proposées.

La commission devra dire, par exemple, si elle considère que l'exclusion de la commune de Marly est acceptable. M. Denis Clerc, lui, est catégorique : Marly doit être intégrée. D'autre part, la commission s'arrêtera sans doute sur les réserves formulées à la fin du point « d » du communiqué des médecins, où il s'agit de savoir ce que les patients peuvent exiger du médecin de garde.

Quant à l'hôpital cantonal, ses services administratifs ont toujours offert, il est vrai, une collaboration qui n'est pas médicale. Dans la mesure où la direction de la santé publique le jugera opportun, il pourra mettre à disposition son service des urgences pour y installer la ligne téléphonique de la permanence. Les personnes qualifiées qui assument le service des urgences pourront commuter sur le médecin de garde en ville. Les médecins éviteront ainsi d'avoir à financer eux-mêmes un nouveau bureau.

Il reste donc des problèmes à régler. Peut-on souhaiter que cela soit fait dans la seule et unique optique d'une santé publique bien comprise, dans l'oubli des contingences politiques et de prestige ?

Michel GREMAUD

Un système qui pourra être amélioré

Voici ce que prévoit le communiqué des médecins :

« a) Permanence tous les soirs de semaine dès 20 h et jusqu'au lendemain à 7 h, à l'exception du jeudi où elle débutera à 12 h et des dimanches et jours fériés où elle fonctionnera, comme antérieurement, tout le jour ;

b) cette importante extension peut être mise sur pied avec la collaboration des autorités communales de Fribourg, Belfaux, Villars-sur-Glâne, Corminbœuf, Givisez et Granges-Paccot, ainsi que des services administratifs de l'hôpital cantonal, que l'Association des médecins remercie chaleureusement ;

c) le nouvel horaire de la permanence entrera en vigueur le 2 février 1974, pour une période de six mois après laquelle le système sera adopté définitivement, s'il donne satisfaction, ou amélioré, si l'expérience le demande ;

d) l'Association des médecins donnera toute précision utile dans le courant de janvier, sur le mode de fonction de la permanence. Elle tient à rappeler d'emblée qu'un service de permanence médicale implique la mise sur pied d'une organisation qui met à la disposition du public et des patients, en l'absence de leur médecin traitant, et en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, un médecin dont l'activité doit être réservée aux cas d'urgence. Ce sont des cas qui nécessitent l'intervention d'un médecin dans un délai rapide, ce délai ne pouvant pas être différé, et non des cas où les patients exigent de la part du médecin de garde des prestations injustifiées en urgence, sous le seul prétexte qu'étant de service, il n'est pas en droit de les refuser. »

Piéton happé sur un passage de sécurité

(c) Hier, vers 18 h 15, un automobiliste circulait route de Villars en direction de Fribourg. A la hauteur du garage Beausite, son véhicule heurta un piéton, M. Oscar Perroud, 64 ans, de Fribourg, qui traversait la chaussée sur le passage de sécurité. Grièvement blessé, M. Perroud a été transporté à l'hôpital cantonal.

Quadruple manifestation à la Neuveville

(c) Demain, dans le quartier de la Neuveville, à Fribourg, la saint-Nicolas sera marquée de quatre manières. L'après-midi, il y aura un marché aux puces. Une exposition de peintures et de dessins d'enfants aura lieu à la Galerie du Court-chemin. Et les « peintres de l'atelier » — sept peintres amateurs — exposeront leurs toiles au théâtre de la Cité. En fin d'après-midi, un cortège illuminé descendra de Lorette. Les organisateurs sont les « intérêts du quartier de la Neuveville ».

Décisions du Conseil d'Etat

(c) Le Conseil d'Etat a accordé une patente de médecin à M. Henri Duruz, de Murist, à Estavayer-le-Lac. Il a nommé MM. Francis Rossier, à Mannens-Grandsivaz et Georges Gendre, à Montagny-la-Ville, officier et officier suppléant de l'état civil du 17me arrondissement de la Broye (Montagny-la-Ville). Il a supprimé le 16me arrondissement (Mannens-Grandsivaz) et l'a rattaché au 17me.

SEPTUAGÉNAIRE TUÉE À BILLENS

(c) Hier, vers 17 h, alors qu'il pleuvait et que la visibilité était mauvaise, un automobiliste de Billens qui circulait dans cette localité, a violemment heurté avec son véhicule une septuagénaire qui cheminait au bord de la chaussée. Il s'agissait de Mlle Ariane Germond, 74 ans, qui tenait une épicerie-mercerie à Lovatens, village vaudois proche de Billens.

Souffrant de fractures du crâne notamment, Mlle Germond fut transportée à l'hôpital de Billens, où elle mourut lors de son arrivée.

Bulletin d'enneigement des Préalpes fribourgeoises

Bellegarde : 30 cm, pistes praticables.
Bulle - la Chia : fermé.
Charmey-Vounetz : seule la piste des Banderettes est ouverte, praticable, 30 centimètres.
Les Paccots - Châtel-Saint-Denis : incertain, tél. (021) 56 71 51.
Lac noir : 10 à 40 cm, pistes praticables.
Moléson : fermé.
La Villette : fermé.
Sorens : pistes de fond et des deux petits téléskis ouvertes. Toutes sont éclairées les mercredis et vendredis soirs.
La Vuisternaz : fermé.

BIENNE

Attention aux vols dans les magasins

Durant la période du 12 novembre au 2 décembre, la police cantonale bernoise est intervenue dans les cas suivants, communique sa direction : 422 délits contre le patrimoine, représentant un montant total de 502.277 fr. ; 266 véhicules volés, dont 207 ont été restitués.

Chaque année, à pareille époque, on assiste à une recrudescence de vols dans les magasins libre-service et les bijouteries ainsi que de vols à la tire en général. Lors d'achats de fin d'année, il et vivement recommandé de porter les sacs à main fermés et de surveiller les sacs à commissions.

En engageant une auxiliaire chargée de la surveillance discrète des rayons de vente, les magasins à grande surface, rendent un précieux service à leur clientèle. En outre, l'industrie met à disposition des appareils de surveillance perfectionnés. Le bureau de la prévention criminelle donne volontiers de plus amples détails à ce sujet.

Quarante et un délits contre les mœurs ; 30 infractions à la loi sur les stupéfiants (4,3 kg de haschisch séquestrés) ; 30 cas de décès extraordinaires ; 19 incendies ; 26 délits de chasse ; 23 cas de lésions corporelles et voies de fait ; et 13 avis de disparition, dont 11 cas ont été liquidés, ont également nécessité l'intervention des policiers bernois.

Quatre collisions : deux blessés

(c) Hier, quatre accidents de la circulation ont été signalés à Bienne. Vers 7 h tout d'abord, une auto a renversé un cycliste route de Madretsch. Celui-ci, blessé ,a dû être hospitalisé. Vers 12 h 30, une collision entre deux voitures, causant des dégâts pour 3000 fr. environ, s'est produite rue des Hirondelles. Vers 15 h 30, rue de l'Allée, une motocyclette a fauché un piéton. Celui-ci, légèrement blessé, a pu regagner son domicile. Toujours vers 15 h 30, mais rue Heilmann, une collision entre deux voitures a causé pour 4000 fr. de dégâts.

Dernière séance du législatif

(c) Pour leur 16me et dernière séance de l'année, les conseillers de ville auront un programme de choix qui débutera à 17 heures déjà. En effet, 19 points sont inscrits à l'ordre du jour ainsi que quelque 34 réponses et développements d'interventions. Comme le Conseil de Ville fêtera, en 1974, le centième anniversaire de sa fondation, le bureau a décidé, en vue de ces festivités qui seront plus brillantes que le simple souper de fin d'année dont on a pris l'habitude, de le supprimer en 1973. Mais, les conseillères ont eu l'excellente idée d'offrir, après la séance, un petit apéritif. A cette occasion la salle du conseil sera transformée en bar où chacun pourra étancher sa soif et sa faim, car certainement soif il y aura après un tel ordre du jour et une telle année de délibérations !

Nouvelle réserve naturelle à Aarberg

Le Conseil exécutif du canton de Berne a déclaré réserve naturelle la région de la Mülau et de Radelfingenau à proximité de la retenue de l'Aar à Aarberg. L'implantation de la centrale électrique d'Aarberg a profondément modifié les berges de l'Aar en amont d'Aarberg. Des reboisements sur de vastes étendues et les diverses implantations de végétation sur les rives ainsi que la sauvegarde d'un étang formé par une nappe phréatique ont recréé un site agréable. L'étang est entouré d'une faune et d'une flore riches par leur diversité ; il est mis à la disposition des écoles d'Aarberg et puisqu'il représente un objet précieux d'étude concrète, elles l'utilisent pour l'enseignement des sciences naturelles. C'est la commune d'Aaerberg qui, attachant une grande importance à la sauvegarde de la région de détente qu'elle affectionne et au domaine réservé pour ses écoles, avait émis le vœu que cette région soit mise sous protection.

LYSS

Nouveau député

M. Robert Suter, de Lyss, premier suppléant de la liste du parti socialiste du district d'Aarberg siégera désormais au Grand conseil. Il prend la succession de M. Walter Marti, de Suberg, qui a donné sa démission.

Billet biennois

Politique et fausse route

Une fois n'est pas coutume, mais aujourd'hui je cède la plume à d'autres ... et non des moindres :

« La politique, c'est l'art de mener les gens où ils ne veulent pas aller. » - Le Canard enchaîné :

Surtout quand il s'agit d'une question de route ! ...

« La politique n'est pas une science exacte. » - Bismarck.

Surtout quand il s'agit d'une question de route ! ...

« En politique, le choix est rarement entre le bien et le mal, mais entre le pire et le moindre mal. » - Machiavel.

Srutout quand il s'agit d'une question de route ! ...

« En politique, une absurdité n'est pas un obstacle. » - Napoléon.

Surtout quand il s'agit d'une question de route ! ...

« Les politiciens biennois, déjà divisés et préoccupés par toutes sortes de chicanes d'ordre personnel, et souvent incapables de juger de grand projet — aussi bien quant à leur étendue et leurs conséquences — laissèrent échapper les meilleures occasions de s'unir et d'utiliser l'influence de la métropole horlogère du Seeland pour soutenir un seul projet. Leur politique, qui eut déjà, à diverses reprises, des conséquences catastrophiques dans d'autres domaines, ne tarda pas à exercer aussi de fâcheux effets en matière de construction des routes nationales. » - H. Reimann-Journal du TCS - dans un article au sujet de la N 5.

Et là il s'agit précisément d'une question de route ... au sujet de laquelle les politiciens biennois ont fait fausse route !

Si un jour les voix des électeurs prenaient d'autres chemins que les voies de la politique, nos routes passeraient ... dans un bon sens ! ...

GASTON

JURA - JURA - JURA

Solidarité avec les dragons aux arrêts à Bure

(c) L'Association des résistants jurassiens et anciens prisonniers (ARJAP) a publié, hier un communiqué dans lequel elle se déclare solidaire des dix soldats-paysans jurassiens qui ont refusé de se faire intégrer. « ... Pour avoir défendu leur dignité et leur liberté, dit le communiqué, ils se retrouvent en prison... Ils refusent d'être manipulés comme des jouest... » Comme eux, conclut l'ARJAP, profondément attachés à leur terre, les objecteurs-patriotes jurassiens se sentent concernés par l'attitude courageuse de ces soldats-paysans et se déclarent solidaires avec eux.

PORRENTRUY

Vers une nouvelle augmentation de la quotité d'impôt ?

(c) Le Conseil de ville de Porrentruy, qui se réunira le 19 décembre, aura notamment à se prononcer sur une augmentation de la quotité d'impôt. Le Conseil communal propose en effet de l'élever de 2,4 à 2,5. Celle-ci avait déjà passé de 2,2 à 2,4 en 1972.

Malgré la nouvelle augmentation, on prévoit un déficit de quelque 30.000 fr. pour l'exercice 1974. Le corps électoral aura à se prononcer sur cette augmentation durant le mois de janvier.

Foyer-atelier pour handicapés

(c) L'Association jurassienne des parents de handicapés physiques et mentaux vient d'acquérir rue de l'Eglise, à Porrentruy, un immeuble destiné à devenir un foyer-atelier pour handicapés adultes du Jura. Cet établissement pourra recevoir 24 pensionnaires.

Assemblée de la commune bourgeoise de Perrefitte

(c) L'assemblée de la commune bourgeoise de Perrefitte, a été présidée hier soir par M. Victor Mérillat. Le procès-verbal, lu par M. Fritz Mérillat, a été accepté. L'assemblée a ensuite procédé à diverses nominations. Président : M. Victor Mérillat, élu par 21 voix, vice-président : M. Michel Mérillat, élu par 24 voix et un conseiller, M. Roger Mérillat, élu par 14 voix et du secrétaire-caissier, M. Fritz Mérillat, élu par 27 voix. Les votes ont eu lieu, d'après le règlement, aux bulletins secrets. Les vérificateurs des comptes MM. Raymond et Ali Mérillat ont, eux, été élus à mains levées. Le budget 1974 qui boucle avec un bénéfice de 4200 fr. a été accepté.

TAVANNES

Bibliothèque des jeunes

(c) Après avoir été retardée, l'ouverture de la bibliothèque des jeunes a été fixée à aujourd'hui pour les invités et à demain pour le public.

MOUTIER

Plus de 20.000 signatures en faveur de la Transjurane

Quelque 23.220 personnes provenant de toutes les régions du Jura ont signé la pétition en faveur de la Transjurane qui sera déposée à la chancellerie fédérale vraisemblablement mercredi prochain. Cette route, en faveur de laquelle s'est constitué un comité d'action regroupant pour la première fois dans le Jura tous les partis et mouvements politiques devrait désenclaver le Jura en reliant le réseau autoroutier français par Belfort-Boncourt aux routes nationales suisses à travers le Jura.

Vacances scolaires

Les vacances scolaires pour 1974 ont été fixées de la façon suivante : printemps : du 1er au 20 avril. Eté : du 24 juin au 17 août. Automne : du 30 septembre au 12 octobre. Hiver : du 23 décembre 1974 au 4 janvier 1975. Semaine blanche : pour les deux écoles (primaire et secondaire) du 11 au 16 février 1974.

Les promotions sont fixées au 21 juin pour les écoles primaire et secondaire.

Après les inondations du 23 juin

(c) Vendredi, le préfet Roger Macquat a donné à l'intention des délégués des communes de Moutier, Eschert, Belprahon et Perrefitte une séance d'information dont le but était la création d'un arrondissement des digues. C'est à la suite de réclamations des riverains après les mémorables inondations du 23 juin dernier que cette décision a été prise. Il appartiendra aux personnes qui seront déléguées par les communes d'établir un règlement des digues. Il sera encore demandé aux communes voisines de Crémines, Corcelles et Grandval si elles veulent se joindre à cet arrondissement.

Les vétérans en balade

(c) La traditionnelle sortie d'hiver des vétérans du FC-Moutier a eu lieu samedi et plus de 25 participants ont effectué une marche jusqu'au Mont-Girod pour redescendre à l'auberge du Petit-Champoz ou fut servi une grillade.

Patinoire : la lutte continue

(c) Malgré l'échec de la votation du 2 décembre, le conseil d'administration de la patinoire, réuni en séance extraordinaire sous la présidence de M. René Juillerat, a décidé de poursuivre la lutte pour la couverture de la patinoire. La faible différence du scrutin (18... voix) a persuadé le comité que le vote ne reflétait pas la juste opinion de la population et qu'il valait la peine de continuer, sous une autre forme, et en s'adressant auprès de différentes instances pour obtenir de l'aide. Ce refus de cautionnement a été assez mal accueilli parmi les sportifs de la ville et dans différents milieux. Les causes de cet échec, à entendre le chef de l'information et des sports de la ville, est le fait que cet objet a été placé en même temps que le budget.

La « caisse » du Marché-concours : une goutte d'eau en regard des subventions versées par l'Etat...

Sous le titre « un scandale qui dure depuis un quart de siècle : les « subventions » bernoises au Marché-concours », le « Jura libre » du 14 novembre publiait un article d'un jeune agriculteur franc-montagnard mettant en cause l'aide cantonale en faveur du Marché-concours national de chevaux de Saignelégier, accusant notamment le gouvernement bernois d'avoir, « souverainement. disposé des fonds destinés au Marché-concours » provenant de fondations créées à cet effet.

Hier, sous le titre « fondations pour l'encouragement de l'élevage chevalin au Jura », l'Office cantonal d'information a publié un article de plus de trois pages qui constitue en quelque sorte une « mise au point » face aux allégations contenues dans l'hebdomadaire autonomiste. Cette mise au point précise notamment que « la direction de l'agriculture du canton de Berne gère actuellement trois fondations dont le capital est destiné à l'élevage chevalin au Jura ». Fin 1972, leur fortune dépassait 90.000 francs. Les règlements de ces trois fondations stipulent que « l'usufruitier est exclusivement le Marché-concours de Saignelégier ». L'article donne nombre de précisions pour établir qu'il en est bien ainsi. Cependant, « le canton de Berne ne se sert pas uniquement de ces fonds pour favoriser l'élevage chevalin » est-il indiqué, puisque ces dix dernières années (1963-1972), l'Etat a versé une contribution supplémentaire de plus de 2,5 millions de francs dont 1,7 million en faveur de l'élevage chevalin au Jura ».

Le Conseil d'Etat bernois doit encore répondre à une question écrite déposée sur le bureau du Grand conseil par le député Jean-Louis Berberat (PDC), de Lajoux et concernant le même sujet.

SORNETAN

Règlement sur le service des eaux

(c) L'assemblée communale, réunie sous la présidence de M. Lucien Juillerat et en présence de 24 ayants-droit, a accepté les comptes 1972 et voté une dépense de 3600 fr. en rapport avec la section de classe. Présenté par M. Rollier conseiller communal un nouveau règlement des eaux a été adopté et prévoit un coût de 1fr. pour le premier m3 d'eau et 70 centimes depuis le 60me m3.

SAINT-BRAIS

Terrible embardée : un blessé

(c) Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers minuit, un automobiliste de Saignelégier, M. Bernard Farine, a perdu la maîtrise de sa voiture entre Saint-Brais et la Roche. Après avoir fauché une borne sur la gauche de la route, son véhicule est revenu sur la droite en touchant au passage une voiture genevoise, s'est jeté contre un talus et a traversé une nouvelle fois la route avant de la quitter et de dévaler un talus et un pâturage sur 150 mètres !

La voiture, qui était restée sur ses roues,s'est arrêtée 25 m en contrebas de la route. M. Farine, qui a subi une commotion cérébrale, est hospitalisé à Saignelégier. Les dégâts s'élèvent à 9000 francs.

Informations horlogères

Bulova fête son personnel

De notre correspondant :

Comme chaque année, le mois de décembre marque le début des festivités organisées à l'intention du personnel Bulova des usines de Bienne et de Neuchâtel ayant atteint dix années de service et plus. C'est en présence du président du conseil d'administration et de Mme Henshel, du directeur général et de Mme Rutledge, tous quatre venus spécialement de New-York, de l'ancien directeur et de Mme Jules Sandoz et de tous les cadres que les 330 invités goûtèrent à un repas au cours duquel M. A. Arnaud, directeur, prononça une allocution alors que M. Henshel apportait les saluts, félicitations et vœux de la direction générale.

Du discours de M. Arnaud relevons quelques passages : « L'occupation chez Bulova a été très bonne et c'est le manque de personnel, surtout de personnel qualifié, qui a créé des soucis. Grâce à une structuration plus efficace des exploitations ainsi qu'à une planification, la production a porté ses fruits. Les ventes tant aux Etats-Unis que sur les marchés internationaux ont augmenté de façon réjouissante. »

RATIONALISATION DE LA PRODUCTION

L'augmentation importante des coûts de fabrication ne peut malheureusement pas être récupérée sur les prix de vente ou du moins que partiellement. Avec l'augmentation des salaires prévue, seule une rationalisation de la production pourra compenser l'explosion des coûts.

— ...Au cours de l'année qui va prendre fin, a ajouté M. Arnaud nous avons créé une commission du personnel qui a déjà déployé une activité intense. Malgré les restrictions en matière de construction, nous avons pu débuter avec les travaux de notre nouveau pavillon. Il sera terminé en mars prochain. Si aucun luxe ne sera aménagé à l'intérieur de ce bâtiment, nous nous proposons d'aménager un parc, permettant au personnel de trouver plaisir et repos durant la belle saison.

M. Arnaud lança une nouvelle fois un appel contre la dégradation de la conscience professionnelle que l'on constate dans beaucoup de secteurs. L'année prochaine, Bulova lancera une campagne pour la promotion de la qualité, campagne destinée à tous les échelons et tous les secteurs de l'entreprise. Il faut à tout prix augmenter la production, mais aussi améliorer la qualité.

Le directeur biennois parla encore de la situation internationale actuelle qui nous incite tous à réfléchir et à prendre des mesures restrictives.

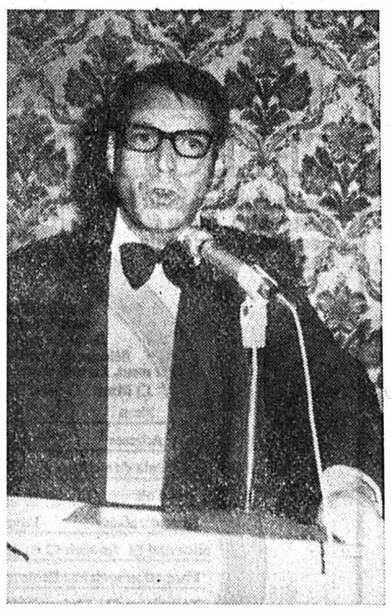

Le directeur, M. A. Arnaud, lors de son allocution.
(Avipress - Ad. G.)

Achetez vos skis moins cher profitez de la détaxe

Exemple : CONCORDE : 369 fr. français = 307 fr. français
ROC 550 : 799 fr. français = 666 fr. français

Remise : détaxe valable sur tous les articles (vêtements, skis, chaussures, etc.) à partir de 400 fr. français d'achat (remise de la TVA 20 % soit 17 % escompte).

TRIGANO-SPORTS

PONTARLIER - Olympiades - 13, rue Sainte-Anne - Centre ville
Parking mairie - Tél. 39 12 61

BASKETBALL AU PANESPO

Ce soir à 17 heures

NEUCHÂTEL - SPORTS
contre
FRIBOURG OLYMPIC

Championnat suisse de ligue nationale A

Prix des places : Fr. 6.— assises (numérotées) ; Fr. 4.— adultes ; Fr. 2.— enfants et apprentis.

Entrée libre aux membres soutiens et aux membres du club sur présentation de leur carte.

Salle chauffée **Cantine ouverte**

La venue au Panespo du champion de Suisse est l'événement sportif le plus attendu de la saison.

En regard des dernières prestations des deux clubs en présence, il est à prévoir que la rencontre sera acharnée sans que pour autant il soit possible d'établir un pronostic. Les Neuchâtelois voudront sauvegarder l'honneur d'être la seule équipe encore invaincue de la ligue nationale A tandis que les Fribourgeois tenteront de faire oublier à leurs supporters leur déconvenue de samedi passé au Tessin. Comme on le voit, les deux formations ont de bonnes raisons de vouloir vaincre à tout prix et cette perspective entoure ce duel d'une atmosphère de passion qui ne disparaîtra qu'avec le coup de sifflet final.

A l'abri des éléments extérieurs, l'ambiance de la salle va chauffer car l'affrontement ne se limitera certainement pas aux seuls joueurs. Les supporters fribourgeois seront également de la partie pour contrer l'appui massif du public neuchâtelois.

La promesse d'assister à une grande rencontre est donc assurée au Panespo.

Programme de Neuchâtel-Sports pour la fin de l'année :

15 décembre : Neuchâtel-Sports - Vevey (au Panespo).

22 décembre : Stade Français - Neuchâtel-Sports (à Genève).

Devenez membre soutien ou membre passif de la Section BASKET

En adressant la somme de Fr. 100.— au CP 20-9528 - Neuchâtel-Sports - Section Basket vous obtiendrez une carte de membre soutien avec entrée à toutes les manifestations de la saison.
Un versement de Fr. 40.— vous donnera droit aux entrées des rencontres de championnat seulement, en qualité de membre passif. D'avance, les basketteurs vous remercient de votre compréhension et de votre soutien.

Cycles Schenk
VELOS, MOTOS, SPORTS
Chavannes 15 2000 NEUCHATEL
✆ 25 44 52

TRAITEMENT DR. RIEHM - CHASSIS ET VIDES ALU
Carrosserie DROZ
VAUSEYON-NEUCHATEL AVEC 3 ANS DE GARANTIE
Tél. (038) 25 25 55
UN CHASSIS ALU NE ROUILLE PLUS

« Au Confort Ménager »
LE PLUS GRAND CHOIX dans les APPAREILS MÉNAGERS
Machines à laver - Machines à repasser - Cuisinières
Frigos - Congélateurs
Friteuses - Aspirateurs, etc.
Votre magasin préféré
Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Atelier moderne pour tout service après-vente
ON RÉSERVE POUR LES FÊTES
Sport SERVICE
ROGER DELLEY
PROMENADE NOIRE 10
✆ 038 24 57 87
NEUCHATEL

VINS MEIER
La Coudre - Neuchâtel
Tél. (038) 33 25 15
Vins fins de Neuchâtel
CHASSE-PEINES
FRANCARMIN

Hôtel de Commune
Le rendez-vous des sportifs
Rochefort
Spécialités :
Entrecôte « ALGÉRIENNE »
Entrecôte « CLUSETTE »
Fam. E. Vaucher-Birrer
Tél. (038) 45 12 77

Bière Muller

TERMARIN
ceinture "chauffe reins"
Tél. (038) 33 22 12
LA CEINTURE EN LAINE DU SPORTIF
Fabricant : La Gaine Viso
2072 SAINT-BLAISE

FAN SERVICE DES ANNONCES

La course aux plaisirs éphémères...

conduit forcément à la lassitude. C'est la raison pour laquelle un nombre toujours plus grand de jeunes gens et de jeunes filles se tournent vers Sélectron dont les méthodes scientifiques permettent de découvrir l'être capable de créer ce bonheur dont le rayonnement agit si miraculeusement dans tous les secteurs de la vie.

SELECTRON Membre USE
Institut suisse pour le choix du partenaire, qui a fait ses preuves depuis 1963.

Test de chances gratuit
à SELECTRON, Centre pour la Suisse Romande, Avenue du Léman 56, 1005 Lausanne, tél. 021/28 41 03
Je désire participer aux grandes comparaisons quotidiennes de partenaires Sélectron. Veuillez me présenter des propositions de candidats existant réellement. Le tout discrètement, sans frais, sans engagement.
☐ Mme ☐ Mlle ☐ M. FAN
Nom Prénom
Adresse Localité Tél.
Date de naissance Grandeur en cm Religion
☐ Tolérant ☐ non tolérant Nationalité Etat-civil
Nbre d'enfants Langue maternelle Connaissances linguistiques:
allemand ☐ français ☐ anglais ☐ italien ☐ autres:
Formation scolaire: Ecole primaire ☐ Ecole secondaire ☐ Ecole prof. ☐ Gymnase ☐
Technicum ☐ Université/Ecole polytechnique ☐ Cours spéciaux ☐
Profession actuelle
Intérêts et hobbies
220

zinal
Ouverture de la saison d'hiver 15 décembre 1973
Apartment'house Les Glaciers
Location :
STUDIOS **1 semaine Fr. 255.—** pour 2 ou 3 personnes.
APPARTEMENTS 1 semaine **dès Fr. 330.—.**
Ces prix ne sont pas valables pour la période de Noël à Nouvel-An.
Renseignements : SET-ZINAL S.A. Tél. (027) 6 87 50.
NOUVEAU service à Zinal : GARDERIE D'ENFANTS

UNE ADRESSE A CONSERVER !
COMMERÇANTS HORTICULTEURS
RESTAURATEURS MARAICHERS
Tous vos papiers - cornets - nappes avec ou sans impression publicitaire
Tous papiers de fêtes - Plastiques, etc.
Prix compétitifs
CHEZ
Maurice Cuénoud
Manufacture de papiers
Tél. (021) 87 24 10
1349 DAILLENS
Demandez le passage de notre représentant

ATTENTION
Vendredi et samedi, nous mettons en vente une série de manteaux et vestes en mouton retourné, avec petits défauts.
MANTEAUX 3/4, beige, gris ou brun Fr. 195.–
MANTEAUX BLANCS en mouton retourné dès Fr. 230.–
MANTEAUX AFGHANS . . . dès Fr. 160.–
VESTES en mouton retourné non brodé dès Fr. 170.–
Manteaux enfants dès Fr. 60.—, gilets adultes Fr. 90.—
OUVERT VENDREDI ET SAMEDI
F. Durgniat, Portes-Rouges 149, Neuchâtel. Tél. 24 30 65.

Problèmes d'argent? *Nous vous aidons à les résoudre avec un prêt personnel ORCA.*
Rapidement et sans formalités. Discrétion absolue.
Solution ORCA!
Je désire un prêt de Fr.____ remboursable en____ mensualités. Salaire mensuel: Fr.____
Autres revenus: Fr.____ par mois (par exemple: salaire de l'épouse)
Nom de l'employeur:____
Loyer mensuel: Fr.____ 95
Nom:____ Prénom:____
Date de naissance (jour, mois, année):____
Profession:____ Etat civil:____
Téléphone:____ Nationalité:____
No et rue:____
No postal et lieu:____
Depuis quand:____
Avez-vous d'autres crédits en cours?____ (répondre par OUI ou NON)
Date:____ Signature:____
Banque ORCA SA *rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31*
rue du Rhône 65, 1211 Genève 3, tél. 022 21 80 11
Nüschelerstr. 31, 8023 Zurich, tél. 01 27 17 38

Exemples de prêts personnels ORCA (mensualité, y compris assurance solde de dette en cas de maladie, accidents, décès):

	2500.—	3500.—	4500.—	6500.—	8000.—
9 mensualités	298.05	417.25	536.45	774.90	953.70
12 mensualités	228.10	319.30	410.55	593.—	729.85
15 mensualités	186.10	260.55	335.—	483.90	595.55

Nous accordons des prêts personnels jusqu'à Fr. 20000.—.
ORCA, institut spécialisé de l'UBS
ORCA

Voyages aux USA: de nouvelles cordes à l'arc d'Hotelplan pour passer du rêve à la réalité à des prix stupéfiants.

New York Fr. 555.–

à Fr. 695.– (suivant la date de départ)

Vol aller et retour, au départ de Zurich.

Los Angeles Fr. 990.–

seulement

A méditer:
8 programmes facultatifs au choix. 10 à 14 jours en Amérique. Voyage accompagné ou comme vous l'entendez.

Que vous rêviez de l'Amérique parce que vous n'y êtes jamais allé ou que vous rêviez d'y retourner parce qu'elle vous a comblé, ne laissez pas passer ces occasions uniques!
Outre le simple vol, Hotelplan vous propose encore 8 programmes au choix. Tous soigneusement organisés. Tous plus captivants les uns que les autres. A vous de choisir votre Amérique, votre itinéaire, vos chemins d'évasion, le voyage dont vous rêvez! Quant au reste, vous pouvez nous faire confiance... Amusez-vous bien!

Important! Attention aux dispositions officielles en vigueur pour tous les vols charters TGC: vous devez réserver votre place 95 jours avant l'envol au plus tard.
Les places des vols charters sont limitées. Retenez votre place – songez – y assez tôt.

Sous réserve d'Autorisation gouvernementale.

Vous aimeriez d'autres informations? Vous en aurez autant que vous voudrez!
Vous n'êtes pas au bout de vos surprises car, pour ce qui est des attraits et des charmes du voyage... vous en saurez bientôt encore bien davantage, en nous adressant aujourd'hui ce coupon sous enveloppe.

Nous n'allons ensemble qu'à New York

Vol aller et retour Zurich-New York, par jet DC-8 des OVERSEAS NATIONAL AIRWAYS. Repas à bord, y compris taxes d'aéroport. Si vous êtes déjà un familier de New York, si vous avez des amis là-bas, si vous brûlez de nous fausser compagnie pour quelque raison que ce soit, alors... qu'à cela ne tienne: chacun pour soi, bonne chance et rendez-vous à l'aéroport, 2 semaines plus tard, pour rentrer en Suisse. Auquel cas le vol aller et retour ne vous coûte que Fr. 555.– à 695.–

Dates de voyages
et prix de l'avion

New York			Los Angeles		
28 mai	au 10 juin 1974	Fr. 630.–	24 sept.	au 8 oct. 1974	Fr. 990.–
9 juillet	au 23 juillet 1974	Fr. 695.–	29 sept.	au 16 oct. 1974	Fr. 990.–
23 juillet	au 6 août 1974	Fr. 695.–			
2 août	au 15 août 1974	Fr. 695.–			
19 sept.	au 3 oct. 1974	Fr. 695.–			
10 octobre	au 23 oct. 1974	Fr. 630.–			
4 nov.	au 14 nov. 1974	Fr. 555.–			
23 déc. 1974	au 3 jan. 1975	Fr. 695.–			

Taxes d'aéroport comprises dans tous les tarifs!

1. Vous séjournez environ deux semaines à New York

Vous êtes alors confortablement installé au Royal Manhattan – un bel hôtel situé en plein cœur de New York, sur la 8me Avenue. Quant à votre accompagnateur, vous pouvez lui faire confiance: tout ce qu'il y a d'intéressant à voir à Manhattan et dans les environs, vous le verrez! Un séjour – y compris 12 nuitées passées à New York – qui ne vous coûtera que Fr. 340.–.

2. Vous découvrez New York et l'Est des USA

Arrivé à New York, vous passez la nuit à l'hôtel Royal Manhattan et, un jour plus tard, c'est parti! Vous découvrez successivement Philadelphie, Delaware, Wilmington, Washington D.C., Pittsburgh, Chicago, Détroit, les chutes du Niagara et Toronto à bord d'un bus des CONTINENTAL TRAILWAYS. Nous passons ensuite 3 jours à New York et nous rentrons à Zurich. Un périple grandiose, d'innombrables curiosités... nous aurons fait un beau voyage qui ne vous aura coûte que Fr. 980.–.

3. New York – Miami et une semaine de croisière dans les Caraïbes

Presque trois jours à New York dont vous conserverez maints souvenirs... et vous prenez l'avion pour Miami qui vous réserve une surprise de taille: le TSS FAIRWIND – un paquebot des plus modernes qui n'attend plus que vous pour appareiller à destination des Caraïbes. Une semaine de croisière d'île en île où vous pourrez visiter Puerto Rico, les îles Vierges, la République Dominicaine et Haïti. Et pour couronner le tout: trois jours merveilleux à Miami! Et tout cela à partir de Fr. 1380.–.

4. Carte blanche pour sillonner l'Amérique de long en large

Bons d'hôtel, tickets d'avion et d'autobus pour passer 10 à 14 jours aux USA et découvrir l'Amérique de la côte Est à la côte Ouest en toute liberté: comptez sur nous – vous aurez tout ce qu'il faut en poche. Même la clé de contact d'une voiture de location si le cœur vous en dit (24 marques au choix, kilométrage illimité). Vous pourrez vous attarder, musarder ou brûler les étapes: liberté totale! Vous décidez du prix, nous nous chargeons du reste.

Nous n'allons ensemble qu'à Los Angeles

Vol aller et retour Zurich-Los Angeles, par DC-8 des OVERSEAS NATIONAL AIRWAYS. Repas à bord, y compris taxes d'aéroport. Si vous préférez aller et venir à votre guise, vous amuser seul, explorer les alentours, voir des amis ou faire des affaires à Los Angeles, alors vous nous retrouvez tout simplement à l'aéroport au moment du retour! Un voyage par avion qui vous coûte, en tout et pour tout, Fr. 990.–.

5. 14 jours à travers «l'Ouest doré»

Vous ne logez que dans des hôtels de 1re classe et vous voyagez en bus avec les CONTINENTAL TRAILWAYS. Un voyage que vous n'oublierez pas de sitôt car vous verrez Los Angeles, San Clemente, San Diego, Phoenix, Tucson, Grand Canyon, Las Vegas, Yosemite National-park, Disneyland, San Francisco, Santa Barbara. Un périple agrémenté de plusieurs jours de détente. Une expérience voyage avec 1280.– francs en poche.

6. 1 semaine en Californie – 1 semaine à Honolulu

Des hôtels de 1re classe vous accueillent à Los Angeles, Waikiki et San Francisco. Après 2 jours à Los Angeles: rendez-vous à l'aéroport. Destination: Honolulu où la plage dorée de Waikiki tient vraiment du paradis. Quant aux possibilités d'excursions, elles sont légion et ce n'est pas peu dire! Puis vous reprenez l'avion: une halte à Los Angeles et c'est l'envol pour San Francisco où vous passez 3 jours inoubliables. Et enfin retour en Suisse via Los Angeles. Que vous coûte cette plaisanterie? Fr. 1620.–, ni plus, ni moins.

7. 1 semaine en Californie – 1 semaine au Mexique

A Los Angeles, Acapulco, Taxco, Mexico et San Francisco, vous serez reçu dans les meilleurs hôtels. Une plage unique au monde vous attend à Acapulco. Des ruines chargées d'Histoire vous invitent à Teotihuacán et Tula, après avoir rallié Taxco et Guernavaca en bus. Marchés indiens, course de chevaux à Mexico, le quartier chinois à San Francisco... vous n'êtes pas au bout de vos surprises. Deux semaines mémorables pour Fr. 1520.–.

8. 2 semaines partagées entre la Californie et le Mexique

Aller et venir à votre guise, découvrir la Californie et le Mexique comme vous l'entendez... c'est l'enfance de l'art! A condition d'avoir déjà en poche tous ses bons d'hôtel, tickets d'avion et d'autobus. Comptez sur nous, vous ne partirez pas les mains vides. Et pourquoi pas au volant d'une voiture de location (24 marques au choix, kilométrage illimité). Et pour le retour: rendez-vous à l'aéroport de Los Angeles où vous nous raconterez vos impressions. Un voyage sur mesure: vous décidez du prix, nous nous chargeons du reste.

MA RÉSERVATION
Veuillez retenir ma place immédiatement (réservation ferme):

☐ Vol New York, aller et retour
☐ Vol Los Angeles, aller et retour
Ma date d'envol: _____
Veuillez m'inscrire aussi pour la variante No: _____
Tout ce que vous proposez dans votre variante No: _____ m'intéresse beaucoup. Veuillez m'envoyer une documentation.

QUESTIONS PREALABLES
J'envisage d'aller aux USA, à savoir:
☐ Vol New York, aller et retour
☐ Vol Los Angeles, aller et retour
ceci, de préférence, du _____ au _____ avec
votre variante No: _____
☐ J'aimerais de plus amples détails. Veuillez m'adresser une documentation.

Mon nom: _____
Mon adresse: _____
No post.: _____ Localité: _____
Tél. privé: _____ Tél. prof.: _____
Nombre de personnes: _____

120

2000 Neuchâtel
3-5, rue des Terreaux
038/25 03 03
Notre agence locale, récemment ouverte, se tient à votre entière disposition.

Hotelplan
De tout cœur avec vous au pays des vacances.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

HORIZON 112

Chronique hebdomadaire de l'engagement du personnel

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

2074 Marin - Neuchâtel Tél. 33 44 33
succursales à : la Chaux-de-Fonds, Montilier (FR) et le Landeron.

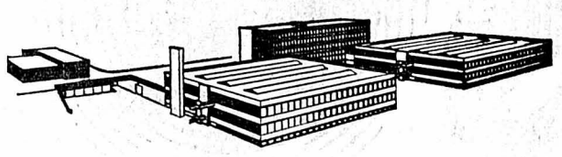

Si vous aimez les travaux propres et faciles, vous trouverez chez nous,

Madame ou Mademoiselle

une occupation régulière correspondant à vos aspirations et tous les avantages sociaux d'une entreprise d'avenir.
(N'oubliez pas que vos déplacements sont facilités par notre service de transports gratuits.)

Pour entrée immédiate ou à convenir, nous cherchons un

agent de méthodes ou technicien d'exploitation

ayant de bonnes connaissances des méthodes de travail.

Nous offrons un emploi varié et intéressant dont les tâches principales sont les suivantes : analyse de postes de travail, équipements de ces postes, amélioration des technologies actuelles, recherche de nouveaux procédés, étude des prix de revient de nos différents produits.

Le développement de notre service APRÈS-VENTE nécessite l'engagement d'un HORLOGER recherchant un travail varié, intéressant et pouvant s'adapter facilement aux multiples situations que requiert

l'assistance technique à la clientèle

Age idéal : 25-35 ans.

Si vous avez de l'entregent, le contact facile et que vous possédez le français et l'allemand, veuillez faire vos offres à notre bureau du personnel, tél. (038) 33 44 33, 2074 MARIN.

Le développement de notre département ORDONNANCEMENT, nous incite à engager un

employé de fabrication

désirant trouver un travail varié et intéressant dans la planification et les lancements de fabrication.

Les intéressés de formation technique ou commerciale, cherchant un poste à responsabilités, sont priés de faire leurs offres ou de téléphoner directement à notre service du personnel, (038) 33 44 33.

N'attendez pas de parfaire vos connaissances si vous êtes

horloger

acheveur-metteur en marche

remonteur

vous aurez la possibilité d'acquérir, par nos soins, une excellente formation vous permettant d'assumer des tâches intéressantes à l'avant-garde de l'horlogerie électronique.

La création incessante de nouveaux garde-temps dans le secteur des montres et pendulettes électroniques nous incite à engager un

dessinateur en microtechnique

ou formation équivalente, s'intéressant à l'HABILLAGE et recherchant un travail varié et intéressant.

Les intéressés sont invités à faire leurs offres écrites ou à téléphoner à notre bureau du personnel, tél. (038) 33 44 33, 2074 MARIN.

Le développement de nouveaux produits nous incite encore à engager un

mécanicien de précision

qui se verra confier un travail varié et très intéressant dans le secteur de son choix.
CONSTRUCTION - OUTILLAGE - ENTRETIEN.
Ecrivez ou téléphonez-nous au (038) 33 44 33, 2074 MARIN.

Notre département d'injection plastique engage, pour entrée immédiate ou à convenir, un

régleur de machines

connaissant les presses à injecter les matières synthétiques.

Nous engageons, pour entrée immédiate ou à convenir, une

téléphoniste

ayant si possible une formation PTT et quelques années de pratique. Si vous êtes de langue maternelle française, avec quelques connaissances d'anglais et d'allemand, nous vous invitons à faire vos offres écrites ou, plus simplement à téléphoner à notre service du personnel qui vous donnera tous les renseignements que vous pourriez désirer. No 33 44 33.

DERBY SWISSONIC

Fabrique d'horlogerie de moyenne importance cherche pour entrée immédiate ou à convenir

2 ou 3 employées

pour travaux faciles et propres sur petites machines, ainsi que pour travaux de contrôle.
(Travail à domicile exclu).

Se présenter ou téléphoner à M. Baeriswyl, fabrique d'ébauches de Sonceboz S.A. (groupe Voumard). Tél. (038) 25 88 41, interne 85, 2068 Hauterive.

METAUX PRECIEUX SA
2000 NEUCHATEL 9

cherche, pour son département commercial, une jeune

SECRÉTAIRE

Qualités requises : bonne formation commerciale (CFC ou équivalent) ; bonne connaissance des langues allemande et anglaise, si possible.

Nous offrons activité variée et intéressante, ainsi que d'excellentes prestations sociales.

Prière de faire offres écrites, accompagnées des documents usuels à notre service du personnel, qui fournira tout renseignement complémentaire.

MÉTAUX PRÉCIEUX S. A., 2, avenue du Vignoble, 2000 Neuchâtel 9. Tél. (038) 25 72 31, interne 258.

Pour compléter son équipe de monteurs en échafaudages tubulaires,

PETITPIERRE & GRISEL S. A.
Avenue de la Gare 49, 2002 Neuchâtel,

cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

DEUX AIDES-MONTEURS

de nationalité suisse (ou étranger hors plafonnement), sérieux et capables de travailler de manière indépendante.

Les candidats intéressés sont priés de se mettre en rapport avec la Direction. **Tél. 25 65 41.**

ELECTRONA

Nous fabriquons des accumulateurs, des appareils de télécommunication, des pièces industrielles en matières plastiques moulées et injectées.
Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à une date à convenir, pour notre bureau technique, construction de moules :

un constructeur / mouliste

Pour cette activité intéressante et variée, où notre futur collaborateur aura l'occasion de travailler de manière autonome, nous désirons nous attacher les services d'une personne qualifiée, au bénéfice d'une bonne formation professionnelle, et de quelques années de pratique dans le domaine de la construction de moules.

un dessinateur technique

La variété des tâches et la possibilité de faire preuve dans ce poste d'esprit d'initiative, rendent intéressants les travaux à exécuter. Cette activité pourrait convenir à un jeune dessinateur, désireux de compléter son bagage professionnel.
C'est avec plaisir que nous discuterons de la description détaillée des tâches qui se rattachent à ces deux postes avec les personnes qu'une activité auprès de notre entreprise intéresse.
Les demandes de renseignements et les offres, accompagnées des documents usuels, seront adressées à

ELECTRONA S.A., 2017 Boudry
tél. (038) 42 15 15, interne 497.

Nous garantissons une entière discrétion.

ELECTRONA

GEROBA S.A.
Fabrique de confiserie

Nous cherchons pour date à convenir

représentant

pour visiter la clientèle dans les cantons de Neuchâtel, Fribourg, à Bienne, au Jura bernois, dans la région du lac, le Nord vaudois.

Vous devriez :
— connaître également la langue allemande
— avoir un peu d'expérience dans la vente de produits alimentaires.

Nous offrons :
— salaire fixe, commission et frais
— voiture
— avantages sociaux
— semaine de 5 jours.

Faire offre de service, avec curriculum vitae, à la Maison GEROBA S.A., fabrique de confiserie, 4142 Münchenstein, près de Bâle. Tél. (061) 46 00 11.

PANPETROL S.A.

engagerait tout de suite ou pour date à convenir, pour sa succursale de la Chaux-de-Fonds,

TECHNICIEN-DESSINATEUR

pour constructions et montage d'installations industrielles.

Faire offres à PANPETROL S.A., 30, rue du Collège, la Chaux-de-Fonds ou à case postale 15, 1868 COLLOMBEY. Tél. (025) 4 32 33.

+GF+ Brugg

SUISSE ALÉMANIQUE

Venir travailler 1 ou 2 ans en Suisse alémanique ? Pourquoi pas, pour changer d'air.

Vous en profiterez beaucoup. Professionnellement d'abord et personnellement tout autant.

Pour compléter une petite équipe de vente sympathique, nous cherchons

UNE SECRÉTAIRE

pour les marchés de langue française.

Si vous le désirez, vous pourrez aussi collaborer à la correspondance allemande et parfaire ainsi vos connaissances dans cette langue.

Disposez-vous d'une formation commerciale de base et d'un peu de pratique ?

Alors adressez votre offre à notre département du personnel qui répondra également à vos questions au téléphone No (053) 8 26 34.

Georg Fischer AG. Brugg

Portescap

Service du Personnel
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

cherche pour son département de production, division de mécanique :

2 micromécaniciens

pour la confection de petits outillages, de posages de haute précision, de moules pour l'injection de matière plastique ;

1 opérateur sur machine à pointer

pour travaux sur machines SIP MP 1 H et électroérosion SIP MP 1H EE (possibilité de formation) ;

1 tourneur

pour travaux de gros tournage sur tour de type Oerlikon.

Faire offres manuscrites, téléphoner ou se présenter à PORTESCAP, rue Jardinière 157, 2300 la Chaux-de-Fonds, tél. (039) 21 11 41, interne 425, M. Noverraz.

Emplois sans grand nom pour jeunes employés de commerce désirant précisément se créer un nom

De quoi s'agit-il ? Nous attachons de l'importance à ce que les vendeurs sachent à qui ils vendent, quand ils pourront livrer, à quels prix et à quelles conditions. Tout doit réellement être prévu et il incombera aux vendeurs d'y veiller.

Vous aurez chez nous la possibilité de mettre en pratique vos connaissances en matière commerciale, de prouver avec tact votre talent lors de vos entretiens par écrit ou par téléphone, dans votre langue maternelle le français.

Nous vous offrons naturellement un salaire adapté aux exigences, une gratification et des prestations sociales d'avant-garde. Que vous soyez une demoiselle, une dame ou un monsieur, ces places conviennent à quiconque désire se créer une situation.

Téléphonez ou écrivez-nous.

PFISTER Ameublement S.A.

5034 Suhr **M. Hauptli** **Tél. (064) 33 11 33 (interne 205)**

Vendeuse

tout de suite, à Peseux, pour

Textiles Ambiance S.A.

Mardi à samedi, dès 9 h 30.

Tél. (038) 31 34 30.

FTR
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Afin de compléter l'effectif de notre Division du personnel à Neuchâtel, nous cherchons une

ASSISTANTE SOCIALE DIPLÔMÉE

qui sera chargée d'analyser, de traiter et de trouver les solutions aux problèmes qui peuvent se poser dans le cadre des services sociaux d'une grande entreprise.

Nous demandons une personne de toute confiance, disponible, et aimant travailler dans un petit groupe professionnel.

Des connaissances d'allemand, d'italien, éventuellement d'espagnol seraient un avantage.

Nous offrons des conditions de travail et des prestations sociales de tout premier ordre.

Offres et renseignements aux
Fabriques de Tabac Réunies SA.
Service de recrutement, 2003 Neuchâtel
Tel. 038 211145 - interne 225 ou 226.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Vers un grand débat pétrolier la semaine prochaine au National

BERNE, (ATS). — Dans le flot des petites questions qui a déferlé en direction du Conseil fédéral durant les deux premières semaines de la session d'hiver, un problème est évoqué particulièrement fréquemment : celui de l'approvisionnement du pays en énergie. Des représentants de tous les partis désirent savoir comment le gouvernement apprécie la situation actuelle, et ce qu'il entend faire pour prévenir une crise. Il est donc prévu, à l'occasion de la réponse de l'exécutif à deux interpellations et un postulat déposés avant le début de la session, d'organiser un grand « débat pétrolier » au Conseil national la semaine prochaine.

DES PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

Le président de l'Action nationale pose la question de savoir si le gouvernement est prêt à intervenir auprès des autorités italiennes afin que les besoins en importations de la Suisse « soient satisfaits compte tenu de nos prestations en faveur du peuple italien ». Du même côté, on souhaite que les places de travail des travailleurs indigènes soient assurées préventivement, en outre aucune autorisation de séjour ou d'établissement ne devrait plus être accordée et l'application de l'accord avec l'Italie devrait être tout au moins provisoirement suspendue.

Du côté de l'Union démocratique du centre, on propose de soumettre le problème à la conférence européenne de sécurité à Genève. D'autres parlementaires soulignent la nécessité de construire des centrales nucléaires et même, si possible, une installation d'enrichissement d'uranium, en collaboration avec d'autres pays. Un représentant de l'Alliance des indépendants déplore que des étrangers, dans les régions frontières, viennent s'approvisionner en carburant en Suisse, et exprime le vœu que le Conseil fédéral lutte contre cet état de choses.

Un conseiller national argovien signale qu'une série de transports de pétrole se trouve non déchargée dans le port de Bâle et demande les raisons de cette situation. D'autres interventions suggèrent que le chauffage des piscines privées soit interdit immédiatement, et d'autoriser les personnes privées, exceptionnellement et malgré la régale des postes, à se partager les frais d'un seul véhicule qu'ils utiliseraient ensemble pour se rendre à leur travail.

Kaiseraugst accorde l'autorisation pour la construction d'une centrale nucléaire

KAISERAUGST, (ATS). — Le Conseil communal de Kaiseraugst (AG) a accordé l'autorisation de construire une centrale nucléaire avec deux tours de refroidissement et a envoyé aux maîtres d'œuvre ainsi qu'aux recourants les dispositions de cette décision.

Les conditions ont tout d'abord été étudiées par la commission de construction et les représentants du comité d'action contre la construction de centrale nucléaire en collaboration avec les maîtres d'œuvre indique un communiqué de la chancellerie communale.

C'est ainsi que les vœux et les requêtes de la commune de Kaiseraugst et du comité d'opposition ont pu être largement pris en considération selon les prescriptions fédérales et cantonales.

Le premier pas politique vers la construction d'une centrale nucléaire de 860 MW a été fait le 17 juin 1969. Les citoyens de Kaiseraugst avaient accepté ce jour-là un plan d'aménagement de la région d'« Asphof ». Ainsi les conditions de base pour la construction de la centrale étaient remplies ; six mois plus tard, le département fédéral des transports et communications et de l'énergie acceptait l'emplacement prévu pour la centrale. Par la suite, le projet fut combattu par différentes parties. Les recourants s'opposèrent principalement au réchauffement des eaux du Rhin et en mars 1971, le Conseil fédéral interdisait indirectement le procédé de refroidissement par écoulement en refusant tout procédé qui aurait réchauffé les eaux du Rhin.

C'est ainsi qu'il fallut prévoir deux tours de refroidissement mais celles-ci rencontrèrent également une forte opposition.

Pourtant les recours à ce sujet ne furent pas acceptés par le Conseil d'Etat argovien, le Tribunal administratif du canton d'Argovie et le Tribunal fédéral.

Le 21 août de cette année, le Conseil communal de Kaiseraugst décidait d'accorder l'autorisation de construire et de formuler ses conditions. C'est ainsi que l'autorisation de construire a finalement été accordée.

SUITE Incertitude avant le 3me dimanche «sans»

Certes, leur transformation en essence est couteuse, mais la montée des prix des combustibles naturels tend à égaliser les coûts.

POUR PRENDRE LE RELAIS

Les Etats-Unis possèdent les plus grandes réserves du monde de schistes bitumeux. Des millions de dollars ont été investis depuis 1971 dans la mise au point de techniques de production de pétrole à partir des schistes.

D'autres gisements de sables bitumineux ont été découverts au Venezuela et à Madagascar. Il ne fait pas de doute que les hydrocarbures de synthèse seront en mesure de relayer à long terme les hydrocarbures naturels. Leur prix plus élevé incitera par contre à ne plus gaspiller l'énergie comme on a eu la tendance à le faire jusqu'ici.

N'oublions pas non plus qu'il existe des réserves considérables de charbon dans le monde qui ne sont plus exploitées actuellement mais peuvent facilement revenir « à la mode ». Les techniques nouvelles entrevoient en effet une utilisation moderne de ce combustible sous forme de matière première pour la fabrication de gaz combustible ou de pétrole synthétique.

Enfin, beaucoup de pays, misent sur l'énergie nucléaire qui promet d'être le véritable pactole du 21me siècle...

Mais nous n'en sommes pas encore tout à fait là, et c'est de notre pétrole quotidien que nous sommes préoccupés pour l'instant.

J.-P. G.

Quelques chiffres

BERNE (ATS). — C'est en 1964 que la plupart des industries suisses ont converti leurs installations au mazout, abandonnant ainsi le charbon. Les chiffres des importations de charbon des dernières années sont les suivants : 4,26 millions de tonnes en 1963, 2,09 millions en 1964, 1,77 million en 1965, 826.000 tonnes en 1970, 565.000 tonnes en 1971, 389.000 tonnes en 1972.

De janvier à octobre 1973, soit pendant les 10 premiers mois de l'année 1973, les importations (287.300 tonnes) ont été plus basses encore que celles enregistrées pendant les dix premiers mois de l'année précédente.

La Suisse achète près de 69 % de son charbon à l'Allemagne fédérale, 14 % à la France, la Tchécoslovaquie et la Pologne en livrant également mais en bien plus petites quantités.

La grande trouvaille d'un mécanicien valaisan

Une voiture sans essence, sans électricité, ni gaz liquide...

De notre correspondant :

Un mécanicien valaisan détenteur du diplôme fédéral, M. Charly Bonvin, de Sierre, ancien champion de courses automobiles et préparateur d'engins de compétition, a résolu le problème de la pénurie d'essence pour véhicules.

Grâce à un produit solide fabriqué en Valais et composé de poudres diverses (acétylène, poudres de charbon, hydrogène etc.) M. Bonvin a réussi à faire marcher son véhicule. Il s'agit d'une « Lancia » datant de 1934.

M. Bonvin est descendu vendredi à Sion faire expertiser son engin qui pourra rouler sans difficulté dimanche. Police et experts du service cantonal des automobiles ont délivré les autorisations nécessaires. La machine a regagné Sierre en fin d'après-midi à plus de 80 km/heure.

Je suis tout à fait disposé à expliquer à d'autres automobilistes le procédé nous a déclaré M. Bonvin. Je suis persuadé que ce système en cas de crise résoudrait en partie la pénurie de carburants.

Selon M. Bonvin, il s'agit là du premier véhicule à rouler selon ce système en Suisse.

Vendredi, au service cantonal des automobiles, brigadiers de police et experts n'en croyaient pas leurs yeux. Plusieurs policiers voulurent monter dans la machine pour l'essayer. L'animation était grande.

— La pollution n'existe pas, expliquait M. Bonvin. Vous pouvez mettre votre nez sur le tuyau d'échappement sans risque de vous asphyxier...

— Ce qui me fait plaisir surtout, nous a-t-il encore déclaré, c'est que ce produit solide est fabriqué en Valais.

Dimanche M. Bonvin entamera son tour du canton à bord de son engin. « Si les restrictions se poursuivent, nous serons nombreux, j'en suis sûr, à rouler ainsi en Suisse. Nous formerons « le club des sans essence ».

Crise de l'énergie : une fabrique de pneus contrainte de prolonger la pause de Noël

PRATTELN (ATS). — La fabrique de pneus Firestone à Pratteln (BL) est contrainte de prolonger de deux semaines la pause de Noël, en raison des difficultés d'approvisionnement en matière première (pétrole) et d'une diminution des ventes, due aux restrictions de carburants.

Cette mesure a été prise en accord avec la commission du personnel et les syndicats. Au total, la production sera suspendue pour 5 à 6 jours. Trois jours seront à la charge des employés, alors que la perte de salaire pour les autres jours sera supportée par l'entreprise. Néanmoins les compensations des heures supplémentaires, ainsi que les jours de vacances restants pourront être pris à ce moment.

Cet arrêt de travail ne concerne toutefois que les départements techniques, les secteurs administratifs et la vente travailleront selon l'horaire normal.

SUITE Ruée sur le charbon

Il y a beaucoup de commandes supplémentaires, mais elles ne se répercutent pas encore sur les importations, déclarait jeudi soir un porte-parole de l'Union suisse des importateurs et grossistes en charbon. Les pays producteurs ayant liquidé la plupart de leurs installations minières, ils ne peuvent pas faire face à la demande. En Suisse, certaines entreprises ont décidé de se remettre au charbon. A Bâle, une importante industrie qui n'utilisait cependant que 500 tonnes de charbon ces dernières années, vient de passer une commande de 30.000 tonnes. Il est cependant difficile de donner des chiffres précis et il ne faut pas oublier que la situation peut changer de semaine en semaine.

Une grande maison de distribution neuchâteloise indique que le ravitaillement en mazout extra-léger (pour chauffage, etc.) ne pose pas de grands problèmes et qu'il est possible de suivre les prescriptions gouvernementales qui, veulent que soient livrés 80 % des produits commandés par les marchands (75 % pour les consommateurs). Pour les huiles lourdes, les prescriptions permettent de livrer 100 % des commandes. Mais, ce n'est simplement pas possible, de telles quantités de mazout lourd ne se trouvant pas sur le marché.

En général, 50 % des commandes sont satisfaites. Dans les cas les plus précaires, on arrive cependant encore à se « débrouiller » pour ravitailler certaines entreprises dans un pourcentage plus important. Conséquence de cette situation : tous les marchands doublent ou triplent les commandes de charbon et surtout de briquettes. Les délais de livraisons ont déjà été fortement prolongés.

UN VAGON S.V.P.

« Je vous commande 200 tonnes de briquettes, quand puis-je espérer les recevoir ? « Jamais », répond le porte-parole de l'entreprise. « Nous ne pouvons pas satisfaire tout le monde (une ménagère a commandé dernièrement un vagon de cocke) et nous livrons aux marchands dans une mesure en rapport avec leurs commandes de l'année dernière ». Il est impossible de ravitailler toutes les entreprises qui nous commandent de 1000 à 3000 tonnes de charbon. A Genève, le porte-parole d'une grande entreprise de distribution en gros parle d'une hausse sensible des commandes de charbon : « Mais, il y en a pratiquement pas de disponible dans les pays étrangers qui le brûlent eux-mêmes. Depuis que le prix des huiles lourdes a triplé, plusieurs entreprises ont fait leurs calculs et pensent à nouveau au charbon. Le problème est donc d'en trouver. »

De nombreuses industries suisses alémaniques, cimentiers et papetiers notamment, se souviennent de notre existence, indique à Genève le porte-parole d'une maison spécialisée dans l'importation de charbon français, mais les mines ne peuvent pas suivre et se font tirer l'oreille. « En régression comme toujours dans le courant de l'année, nous avons doublé notre tonnage en novembre (8000 tonnes). Si nous pouvions livrer tout ce que les Suisses nous demandent, ce serait formidable. »

PROCHAINE AUGMENTATION DES PRIX

Dans de nombreuses maisons spécialisées, on remarque que pour l'instant, les prix du charbon sont restés plus ou moins stables. On est cependant d'avis qu'une augmentation des prix doit être attendue, soit à la fin de l'année 1973, soit à la fin de l'année charbonnière (31 mars).

Une des causes les plus souvent invoquées est l'augmentation générale du prix des transports. Actuellement, une tonne de charbon coûte quelque 120 francs, une tonne de briquettes en vrac 132 francs et une tonne de briquettes en paquets 150 francs. On craint également que certains pays producteurs ne déclarent un embargo sur les exportations de charbon mais, pour l'instant, on ne semble pas trop croire à une telle éventualité.

Skieurs, prudence au-dessus de 2000 m

DAVOS (ATS). — L'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches au Weissfluhjoch sur Davos communique.

La couche de neige dans les régions où les chutes ont été importantes a pu se fixer d'une façon satisfaisante sous l'influence de températures relativement élevées. Cela est particulièrement valable pour les montagnes situées au nord du Saint-Gothard les Alpes glaronaises, l'Alpstein ainsi que le nord et centre des Grisons. Un danger local de glissement de plaques de neige subsiste dans ces régions en-dessus d'environ 2000 mètres, en particulier sur les pentes exposées à l'est et au nord.

Le danger d'avalanches est moindre dans la partie nord des Alpes valaisannes, ainsi que dans les Alpes vaudoises et bernoises. Les skieurs doivent cependant être prudents en-dessus de 2200 mètres, essentiellement sur les pentes ombragées.

Il n'existe pratiquement aucun danger d'avalanches sur le versant sud des Alpes, en Haute-Engadine, ainsi que dans la partie sud des Alpes valaisannes.

La future politique de la recherche

BERNE (ATS). — La Société université recherche (S.U.R.) a organisé jeudi au Kursaal de Berne une journée d'information et d'étude au sujet du rapport sur la recherche du Conseil suisse de la science, indique un communiqué de la SUR.

Durant la matinée, plus de 100 personnalités du monde scientifique et politique ont écouté les présentations du rapport par les professeurs K. Schmid, H. Aebi, G. Huber et B. Mach. L'après-midi fut réservé à des discussions en groupes. En général, les critiques adressées au rapport concernaient surtout les méthodes avec lesquelles l'inventaire des besoins urgents en recherche avait été conçu. Le choix des personnes questionnées n'aurait pas été assez systématique et les branches de sciences qui ne sont pas encore bien établies ont en partie été omises.

D'un autre côté, les participants se sont mis d'accord sur le fait que le rapport constitue un premier pas important dans la direction d'une vraie politique de la science. Le rapport propose des priorités de recherche dans les sciences de l'éducation et de l'environnement et il recommande des fonds spéciaux d'encouragement de 50 millions de francs. Vu les difficultés financières et les frais supplémentaires qui en découleront pour les cantons, ce postulat sera l'un des points cruciaux des discussions.

Cependant, Mme Uchtenhagen, conseiller national, a insisté sur la nécessité d'encourager la recherche aussi et surtout dans une phase d'économie moins prospère, car c'est sur la recherche que repose une grande partie du potentiel économique de notre pays.

Les participants à la journée de la S.U.R. se sont prononcés en faveur d'une continuation de la discussion publique du rapport et ils ont souligné l'urgence de concrétiser ses recommandations. Il faut que le Conseil suisse de la science prenne le rapport non pas pour une fin mais pour le point de départ d'une tâche permanente. C'est par cette voie que la politique de la recherche sera acceptée comme une partie intégrante de la politique générale, conclut le communiqué.

Mets tes lunettes!

GENÈVE

L'affaire du crime de Lyon : un Suisse va comparaître devant les Assises genevoises

De notre correspondant :

L'ultime séance de l'année de la Cour d'assises de Genève débutera lundi et se poursuivra pendant toute la semaine.

Des deux causes « programmées » à cette dernière session, une seule présente un intérêt digne des Assises : c'est celle dite de l'affaire du crime de Lyon, dans lequel est impliqué un ressortissant suisse, Roger S. exerçant en dernier lieu la profession de barman à Genève.

Roger S. est un mauvais garçon dans la pleine acception du terme. Il faisait partie d'un trio de truands qui s'est rendu coupable de quelques « coups fumants », dont l'agression du « Lugano-Paradiso » ainsi que dans l'attaque d'un grand hôtel genevois, expédition qui devait permettre à ces bandits de s'approprier de 300.000 francs, montant de la paie du personnel, mais ce coup échoua finalement, les bandits ayant renoncé in extremis.

Deux membres de cette bande étaient Français. Ils furent arrêtés dans leur pays tandis que Roger S. était intercepté en Suisse. Persuadés qu'ils avaient été dénoncés par un de leurs complices, Alain S. ils décidèrent de se venger. Et un soir, on retrouva le cadavre du présumé donneur, proprement « trucidé » dans la banlieue lyonnaise, deux balles de revolver dans la tête. Le règlement de compte était évident.

Les deux Français comparaîtront devant les Assises du Rhône l'hiver prochain.

Pour l'heure, c'est au tour de Roger S. de s'expliquer devant la juridiction genevoise.

Il est prévenu de complicité de meurtre, mais il nie, bien entendu. Il plaidera non coupable, également en ce qui concerne les tentatives d'agressions. Il se proclame blanc comme neige. Ce sont les deux autres qui ont tout fait... Mais il se trouve que « les deux autres », justement, l'ont mis dans le coup, au cours de leurs « confidences » à la police française.

Roger S. tentera donc de convaincre la justice helvétique qu'il ne fut qu'un pâle comparse.

Les inculpations qui pèsent sur lui sont : brigandages et complicité de meurtre.

Mandat de dépôt après l'arrestation d'un pirate de l'air

GENÈVE (ATS). — Le jeune pirate de l'air, qui avait tenu en haleine l'aéroport de Genève-Cointrin pendant trois heures, samedi, en s'emparant d'un DC-8 de Swissair peu avant son atterrissage, a comparu brièvement vendredi matin devant la Chambre d'accusation de Genève. La Chambre a prononcé un mandat de dépôt contre le jeune homme qui est inculpé d'entrave à la circulation aérienne, de contrainte et de séquestration. La procédure intéressant cette affaire n'étant pas terminée, le juge d'instruction avait demandé qu'un mandat de dépôt soit prononcé.

Le pirate de l'air, né le 30 novembre 1955, ressortissant grison, aide-cuisinier à Lucerne, exigeait notamment d'aller à New-York pour demander une rançon à l'ONU et attirer l'attention du monde sur la famine qui sévit dans les pays africains du Sahel. Finalement, après que les 145 passagers et une partie de l'équipage purent être évacués, des policiers ont pu monter à bord, maîtriser le jeune homme, le désarmer et l'arrêter.

Genève : deux nouveaux professeurs à la faculté des sciences

(CEDOS) Dans sa séance du 5 décembre, le Conseil d'Etat a nommé deux nouveaux professeurs à la faculté des sciences de l'Université de Genève.

Le premier, M. Charles Ducloz, qui était jusqu'à présent chargé de cours à la section des sciences de la terre, devient professeur extraordinaire, et se voit confier l'enseignement de la géomorphologie, discipline que l'on pourrait décrire sommairement comme étant l'étude des formes du relief terrestre.

Le professeur Ducloz a d'ailleurs fait toutes ses études à l'Université de Genève, où il a obtenu en 1944, le titre de docteur es sciences géologiques et minéralogiques.

Quant au docteur Italo Barrai, que le Conseil d'Etat a nommé professeur associé en section de biologie, il a fait toutes ses études en Italie — son pays d'origine — avant de venir travailler à l'OMS, où il dirige l'unité de génétique.

Ce sont ses grandes compétences en génétique des populations humaines qui le désignaient tout particulièrement pour l'enseignement qu'il va poursuivre au département d'anthropologie, puisqu'il l'assurait jusqu'à aujourd'hui en tant que professeur invité.

SUISSE ALÉMANIQUE

Pose de la première pierre des nouveaux bâtiments de l'Université de Zurich

De notre correspondant :

Hier a eu lieu dans l'enceinte de l'ancienne école cantonale d'agriculture du Strickhof, entre Zurich et Œrlikon, la cérémonie de la pose de la première pierre du nouveau complexe universitaire de Zurich. Il s'agit du début de la première étape du transfert partiel de l'université devenue trop exiguë. Au début de ce semestre d'hiver on a enregistré plus de 10.000 immatriculations d'étudiants, sans compter les quelque 2000 auditeurs non immatriculés. L'actuelle université se voit confrontée à des problèmes quasi insolubles. Ainsi, rien qu'à la faculté de médecine, plus de 3000 étrangers ont sollicité cette année une immatriculation, mais il n'a été possible de donner suite qu'à 400 d'entre eux. A la faculté de philosophie, il a fallu introduire également le numerus clausus envers les candidats étrangers afin de pouvoir admettre tous les étudiants zuricois et suisses.

Les travaux de la première étape d'agrandissement de l'université sont devisés à 257 millions de francs, dont 153 millions sont à la charge du canton. Les subventions fédérales s'élèvent à 104 millions de francs. Ce sont là des chiffres basés sur l'index de 1972. Cette première étape, destinée à héberger 1100 étudiants et chercheurs et 500 membres du personnel administratif de l'université, comprend les instituts de chimie organique et physique, les laboratoires de pratique pour les études de médecine préclinique, un groupe de salles de cours et d'auditoire, le centre d'informatique de l'université, ainsi que des réfectoires.

Les premiers travaux de terrassement ont débuté le 15 juillet dernier. Actuellement, on procède à des dynamitages dans le sous-sol entièrement calcaire.

Une question de cheveux

BALE (ATS). — Dans une lettre ouverte au conseiller fédéral Gnaegi, chef du département militaire, les jeunes démocrates-chrétiens de Bâle-Ville déplorent l'intervention de la gendarmerie d'armée à la gare de Bâle. « Que des soldats en congé soient arrêtés comme des criminels à cause de leur chevelure, nous paraît être une atteinte insupportable aux droits de la personne », estiment les démocrates-chrétiens.

Le conseiller fédéral Gnaegi a répondu que les autorités compétentes sont chargées, dans l'intérêt de tout le monde, de faire respecter les règlements et de contrôler leur application.

« Hit parade » de la Radio romande

1. Angélique (Christian Vidal) ; 2. Sorrow (David Bowie) ; 3. Harlem Song (Sweepers-Esther-Galil) ; 4. 48 Crash (Suzy Quatro) ; 5. Tout donné, tout repris (Mike Brant) ; 6. La petite fille 73 (C. Jérôme) ; 7. Toujours du cinéma (Patrick Juvet) ; 8. I'can't get no... satisfaction (The Tritons) ; 9. Viens te perdre dans mes bras (Frédéric François) ; 10. Semez l'amour (Henri Dès) ; 11. Angie (Rolling Stones) ; 12. Tu comprends (Gérard Palaprat) ; 13. Goodbye yellow brick road (Elton John) ; 14. Mélancolie-Cœur blessé (Sheila) ; 15. J'ai besoin d'un ami-Le feu (Johnny Hallyday) ; **16. Black Eved woman** The Sensation ; 17. A part ça la vie est belle (Claude François) ; 18. Ecoute la musique (Michel Berger) ; **19. La Paloma** (Mirelle Mathieu) ; 20. Ooh baby (Gilbert O'Sullivan).

17.000 signatures pour un dédommagement à un ancien patient

GLATTBRUGG (ATS). — La rédaction du journal suisse « Beobachters » a déposé une pétition comportant plus de 17.000 signatures à la chancellerie d'Etat de Zurich. Le but de cette pétition est d'obtenir un dédommagement pour un ancien patient de la clinique psychiatrique de Buerghoelzli (ZH). Cet homme avait été castré dans la clinique zuricoise en 1939, peu avant d'atteindre sa majorité. Le patient qui est devenu entretemps complètement invalide et qui « mène une vie extrêmement modeste » doit, selon la pétition être équitablement indemnisé.

VALAIS

Les chiens d'avalanche défient toujours la technique

VERBIER (ATS). — En cette fin de semaine, les préparatifs vont bon train sur les hauteurs de Verbier où, dès lundi une cinquantaine de chiens d'avalanches accourant des diverses régions de Romandie ainsi que de l'étranger vont suivre un cours d'une semaine pour être en mesure d'intervenir efficacement au long de cet hiver en cas d'avalanche.

On compte actuellement en Suisse 220 chiens d'avalanche ou de douanes parfaitement formés pour ce genre de sauvetage. Malgré les progrès de la technique (radar, radio-émetteur, plaques aimantées fixées dans les souliers des skieurs etc.), le chien demeure le moyen d'intervention le plus rapide et le plus efficace.

Le cours de Verbier est organisé par le Club alpin suisse. Il vise à former aussi bien les conducteurs de chiens que les bêtes elles-mêmes. Des examens d'entrée sont prévus. Une dizaine de spécialistes (instructeurs, chefs technique, vétérinaire, cuisiniers des chiens etc.) gagneront samedi Verbier et procéderont dès lundi à l'instruction de la nouvelle volée de sauveteurs.

Dès la fin du cours, des permanences seront assurées en collaboration avec la police, les pilotes des glaciers, le Club alpin suisse, les douanes, les conducteurs de chiens et les hôpitaux pour parer au pire, surtout en cette année où les quantités de neige sont déjà relativement importantes dans certaines régions au début de décembre.

SUITE Contestataires à Berne

Les manifestants, parmi lesquels se trouvaient plusieurs femmes, ont indiqué qu'ils avaient choisi la nonciature apostolique pour tenir une assemblée parce que, comme étrangers, ils n'ont le droit de s'exprimer publiquement que sur le territoire de l'Eglise.

Les manifestants ont demandé au nonce apostolique de faire le nécessaire devant le pape pour que soit supprimée la prison concordataire de Zamora et de dénoncer officiellement la répression dont souffre le peuple espagnol. Ils désirent également que le pape dénonce les tortures contre les prisonniers politiques espagnols.

Les occupants se déclarent en effet « profondément angoissés par la montée récente de la répression en Espagne ».

A la nonciature, on se refuse à faire une déclaration. Le nonce reçoit tout le monde, précise-t-on. « Ces messieurs sont venus, ils ont parlé avec le nonce, puis, ils sont repartis. Tout s'est passé calmement. Il n'y a eu aucune pression, aucun acte de vandalisme. »

(Réd.) Il s'agit d'un groupe de prêtres espagnols qui ont été mis en état d'arrestation pour avoir soutenu certaines luttes revendicatives et ont décidé de faire la grève de la faim.

J.-P. G.

Visitez à Neuchâtel
le centre de l'ameublement
Grande exposition sur 6 étages 3000 m² 30 vitrines
200 chambres à coucher, salles à manger, studios
Plus de 1000 meubles divers
meubles MEYER neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

La Treille
coop
le restaurant sympathique à l'étage

Votre publicité dans la
FAN
Feuille d'avis de Neuchâtel - L'Express
Une équipe dynamique de spécialistes en publicité-presse saura vous conseiller judicieusement. Un coup de téléphone suffit !
Service de publicité
Tél. (038) 25 65 01

Bière Muller

Ce soir
samedi 8 décembre 1973
à 20 h 30

Patinoire de MONRUZ
Neuchâtel

Neuchâtel-Sports H.-C.

reçoit pour le tour qualificatif
de ligue nationale B

VILLARS

CLAIRVUE
NEUCHATEL
Portes-Rouges 149 + Bassin 8
vous présente la formation probable de
Neuchâtel-Sports H.-C.
FRIEDLI
BONJOUR HERREN
VALLAT BRAENDLI
DOLBEC ZINGG DUBOIS
PAROZ PELLATON STEINER
SCHMIED GYGLI SCHREYER
Entraîneur : HUGGLER
Remplaçants : JUNOD, DIVERNOIS, MATHEZ

VOYAGES
WITTWER
TRANSPORTS
Tél. 25 82 82

RENÉ SCHENK
VELOS, MOTOS, SPORTS
Chavannes 15
2000 Neuchâtel
Tél. 25 44 52

TERMARIN
ceinture "chauffe reins"
La gaine VISO
2072 Saint-Blaise Tél. 33 22 12

Le Hockey-Club Neuchâtel au bord du gouffre

« Le S.O.S. de Monruz », tel était intitulé le « Sport et les hommes » de François Pahud, chef de la rubrique sportive de la FAN, dans l'édition du vendredi concernant la situation financière de Neuchâtel.

Un S.O.S. dramatique pour un club au riche passé. La situation est grave, très grave. Chiffres à l'appui, Neuchâtel est au bord du gouffre. Or, M. Moser, membre influent du triumvirat placé à la tête du club, a ouvert les dossiers de son club.

De cette brève analyse, il ressort que Neuchâtel doit trouver 30.000.— fr. pour le 15 décembre, date de la fin de la phase initiale du championnat, et 30.000 francs pour le 15 février 1974. Au 30 novembre, son compte de chèques accusait un actif de 441,73 ! Quant à son passif, il se monte à 105.000 fr., **somme que Neuchâtel traîne derrière lui depuis 15 à 20 ans...** affirme M. Moser !

Pourquoi 30.000 fr. à trouver d'ici au 15 décembre ? **Cette année nous avons fait des transferts pour 79.000 fr. Dans ce montant tout est compris : la somme versée au club, celle promise par contrat aux joueurs, le salaire à l'entraîneur, les indemnités de déplacement pour les garçons venant de l'extérieur** explique M. Moser, preuves à l'appui. Or, tous les contrats portent deux échéances : 15 décembre 1973 et 15 février 1974. A ces dates, les sommes promises doivent être versées, tant aux clubs qui ont cédé des joueurs (Le Locle et La Chaux-de-Fonds en particulier) qu'aux joueurs eux-mêmes.

C'est dire, que s'il est possible de trouver un compromis avec les joueurs, il est plus difficile de le trouver avec les clubs, ces derniers pouvant faire bloquer les licences par la Ligue suisse pour violation de contrats. De ce fait plusieurs joueurs — et non des moindres ! — se verraient forcés de rester sur la touche pour la seconde phase du championnat.

Neuchâtel a donc engagé une grosse somme pour ses transferts (presque le 50 % de son budget de 170.000 fr.) ; mais pour la première fois depuis longtemps tous les joueurs lui appartiennent à l'exception de Friedli (prêt avec option de La Chaux-de-Fonds) et Braendli (Zoug). C'est dire qu'en raison de la moyenne d'âge — un peu plus de 21 ans — l'avenir lui appartient. Ou devrait lui appartenir, d'autant plus que ses équipes juniors et novices ont un bon comportement en championnat cette saison.

Dès lors, comment une telle situation a-t-elle pu se produire ? La cause principale réside dans la faible affluence lors des matches à Monruz (350 spectateurs de moyenne, de quoi payer les arbitres !). En fait, il suffirait de quelques « chambrées » pour relancer la machine. Par exemple deux milles spectateurs ce soir pour le match capital contre Villars. Or, depuis longtemps — mis à part la saison où Jean-Pierre Ubersax entraîna l'équipe — Neuchâtel n'a brillé comme cette année. Il ne lui manque pas beaucoup pour accéder au Tour de promotion. Cette qualification est possible ; elle résoudrait quelques problèmes financiers dans l'immédiat, tant il est vrai qu'une équipe qui gagne enmène dans son sillage son lot de spectateurs, mis à part la promesse de voir à Monruz les bonnes formations de Ligue B.

Voilà donc le grand club de Monruz à un carrefour de son histoire. En huit jours, il doit trouver 30.000 fr. pour survivre.

Les trouvera-t-il ? Où ? Comment ? Quand ?

P.-H. BONVIN
Chef de presse

NEUCHATEL-SPORTS HOCKEY SUR GLACE
lance un
S.O.S
Il lui faut 30.000 francs jusqu'au 15 décembre,
sinon il devra abandonner la compétition. Sportifs, aidez-le en répondant généreusement à la souscription publique qu'il lance aujourd'hui.
MERCI !
CCP : 20 - 1166

AUTO SENN
PASSAT
AUDI - NSU
VW - PORSCHE
CHRYSLER - VALIANT
Pierre-à-Mazel 43
Tél. 24 72 72
25 94 12

PUCH
maxi
EN 5 COULEURS DIVERSES
chez RINO
Ecluse 27-31
Tél. 24 39 55

COMPAGNIE ASSURANCE CAP PROTECTION JURIDIQUE
C. Salvadé
& P. Schneeberger
Agents généraux
Saint-Maurice 7
Neuchâtel
Tél. (038) 24 03 44

Silvio Facchinetti
BOUCHERIE RAPIDE
SAINT-BLAISE
Tél. 33 14 41

Samedi 15 décembre
NEUCHÂTEL-SPORTS H.-C.
recevra sur cette même patinoire
MARTIGNY
(Tour qualificatif de ligue nationale B)

Une Certina...
pour mieux marquer
la joie d'un jour de fête
et en perpétuer le souvenir

Parce que la beauté, la précision et la sûreté de marche d'une Certina exprimeront de façon durable votre affection.

① 0860 683 Création Certina
Boîtier et bracelet or 18 ct.
Or jaune Fr. 1550.–* Or gris Fr. 1625.–*
② 3801 280 Certina Argonaut
Autom., cal., seconde au centre, étanche, divers cadrans à index lumineux au choix Acier inoxydable Fr. 215.–
Supplément pour bracelet acier Fr. 15.–
* Prix indicatifs en raison de l'instabilité actuelle du prix de l'or.

③ 5801 300 Certina-DS
Automatique avec calendrier, super-antichocs, super-étanche, acier inoxydable
Avec bracelet original DS Fr. 330.– A remontage manuel Fr. 185.–
Avec bracelet cuir Fr. 295.– Avec calendrier Fr. 199.–
④ 8101 006 Certina Certronic
Chronomètre électronique de haute précision avec bulletin officiel de marche, calendrier, étanche, glace saphir inrayable, acier ou plaqué or dès Fr. 495.–
Lic. Bulova & Pat. Ebauches SA

Neuchâtel
R. Portenier
3, Faubourg de l'Hôpital

CERTINA
Concessionnaires officiels Certina :

Le Landeron
R. Lack
15, Rue St.-Maurice

football

Nouveau derby romand à la Maladière

SPORTS

Neuchâtel Xamax - Lausanne : une revanche à prendre

Le match Lausanne - Bâle (2-0) de dimanche dernier a été suivi par un spectateur tout spécialement attentif : Law Mantula. L'entraîneur de Neuchâtel Xamax, on le devine, n'a pas laissé échapper une seconde de ce spectacle, qui, il faut bien l'admettre, a eu une densité technique certaine en dépit de conditions de jeu pour le moins défavorables. Cette constatation, qui réjouit sans doute les spectateurs en puissance du match de ce soir, laisse, en même temps, présager des difficultés pour les hommes de Mantula. Ce dernier a surtout été frappé, dimanche, par l'énergie déployée par les Vaudois, ainsi que par la clairvoyance, la « vista », de quelques-uns d'entre eux.

Il est bien vrai que la vitalité des Maret, Piccand, Vuilleumier, Loichat, Ducret et autres Muller a été intelligemment mise à profit par les habiles manœuvriers qu'étaient Chapuisat, Guggisberg et Ostojic (à l'origine des deux buts). Sur la pente ascendante depuis plus d'un mois, Lausanne a laissé une assez forte impression pour être considéré comme une équipe capable de « faire un malheur » à Neuchâtel.

Traditionnellement, la formation vaudoise se tient bien dans l'enceinte du vieux mais combien sympathique stade de la Maladière. Après Cantonal, jadis, Neuchâtel Xamax a pu le remarquer la saison dernière, où Lausanne est venu le battre 2-0, en Coupe suisse. Chacun a encore en mémoire les buts de Grahn réussis au terme deux des rares contre-attaques lancées par la troupe Maurer. En ira-t-il de même aujourd'hui, le nom de Muller remplaçant simplement celui de Grahn ?

MANTULA EXPLIQUE

Neuchâtel Xamax va tout mettre en œuvre pour que le contraire se produise. En plus de la revanche qu'elle doit prendre sur Lausanne, l'équipe locale tient à faire oublier le plus rapidement possible la défaite subie voilà quinze jours face à Servette. « Certains de mes joueurs, explique Mantula au sujet de cette défaite, ont manqué de concentration. Ils ont péché par excès de confiance, si bien que des défaillances individuelles n'ont pas permis à l'équipe d'obtenir un rendement satisfaisant. »

A la question de savoir pourquoi il n'a pas opéré des changements dans sa formation en seconde mi-temps, Mantula répond : « Parce qu'à 2-0, on rend un mauvais service à un jeune joueur en le faisant entrer dans l'équipe. En outre là où des chevronnés ne passent pas, comment voulez-vous qu'un jeune réussisse ? »

COMPARAISON DÉFAVORABLE

Cela dit, l'entraîneur des Neuchâtelois a tiré d'utiles enseignements de cette défaite. C'est ainsi qu'il pourrait décider des modifications dans l'équipe, aussi bien en défense qu'en attaque où Rub (au service militaire) manque par trop de mobilité. A côté de la vitalité de Pfister, l'avant-centre neuchâtelois a paru lourd. La comparaison avec Walter Muller tournera-t-elle à son avantage aujourd'hui ? C'est à espérer, aussi bien pour lui que pour son équipe.

Il est possible, en outre, que Mantula prévoie un système de jeu un peu différent de celui qu'il présente de coutume à la Maladière. « Nous ferons tout pour gagner, quitte à nous livrer à certains calculs », annonce-t-il, laissant la porte ouverte à passablement de suppositions.

Le passage de Servette donc a laissé des traces ; Neuchâtel Xamax a peut-être appris plus dans sa défaite du 24 novembre qu'au travers de toutes les victoires qui l'ont précédée. Faut-il l'écrire, Mantula a même désigné un autre joueur qu'Elsig et Blusch pour tirer le pénalty, s'il y en a un !

ESPOIR

Malgré le temps frais et humide, l'infirmerie de la Maladière est heureusement vide, si bien que tout le contingent neuchâtelois est apte à jouer avec toute l'ardeur voulue. Espérons que l'intelligence et le sens tactique qui ont par trop fait défaut contre Servette viendront, cette fois, donner aux efforts des « rouge et noir » toute l'efficacité souhaitable. Si tel est bien le cas, notre pronostic (2-1) pourra se traduire dans les faits... avec un peu de chance si c'est nécessaire ! Pour une fois...

F. PAHUD

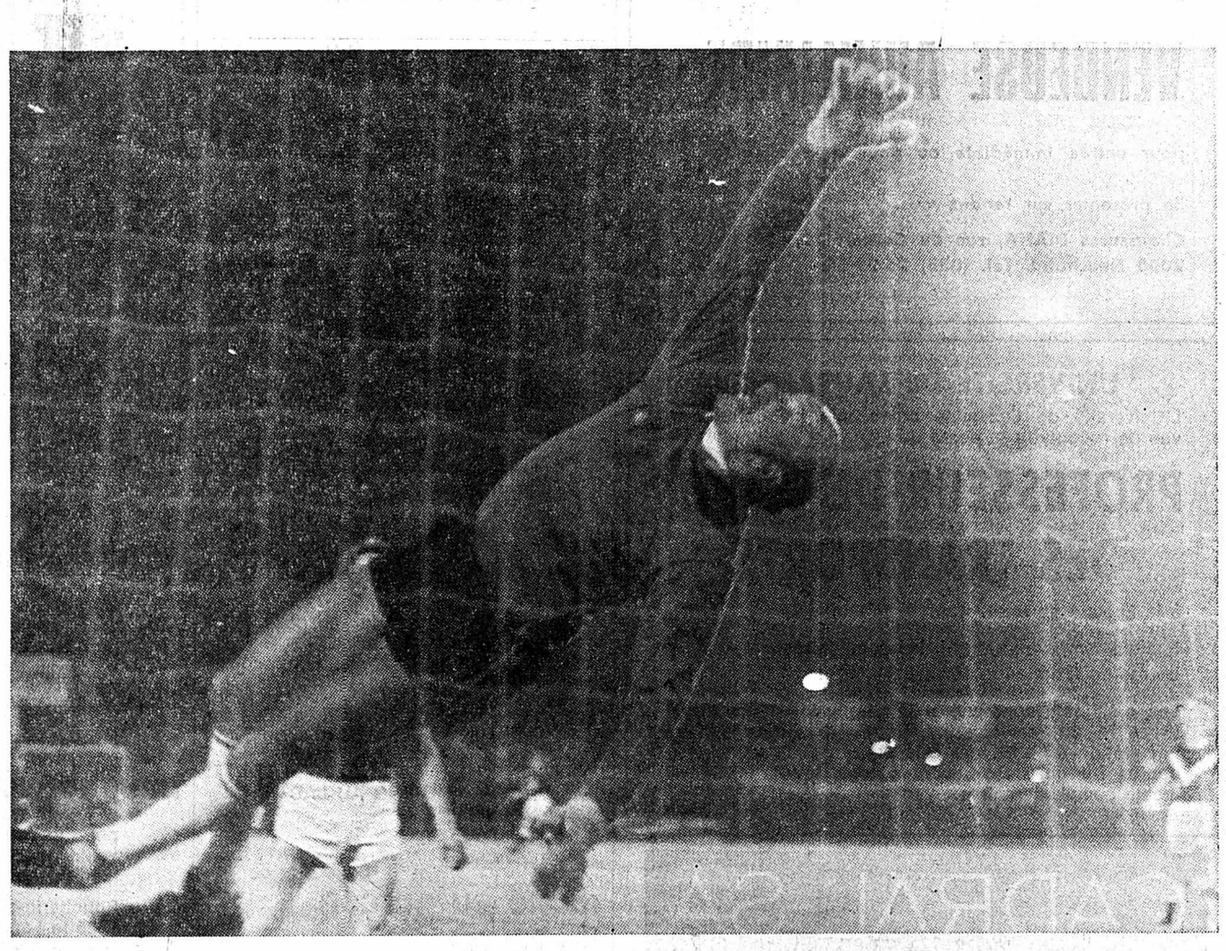

DE L'OUVRAGE. — Biaggi, le gardien de Neuchâtel Xamax, n'aura sans doute guère le temps de chômer ce soir, devant le redoutable Lausanne.

(Keystone)

Lausanne : six matches sans défaite

Conscients, les Neuchâtelois le seront certainement d'accueillir, en Lausanne, un morceau de choix, l'entraîneur Maurer ayant réussi l'amalgame de pions, qui, au départ du championnat, ne présentaient pas toutes garanties d'accord parfait. Ayant réussi la synthèse, cela a permis d'aligner une formation standard inchangée depuis un bout de temps avec pour corollaire une suite de six matches sans défaite. Même à Sion, où pourtant elle a mal joué, elle n'a pas été battue. Contre Bâle, elle a laissé une grande impression de solidité, son atout principal étant dans un labeur incessant, elle « gratte » du début à la fin, appuyée sur des qualités techniques non négligeables. Elle n'a pratiquement aucun point faible, si l'on excepte le fait qu'Ostojic n'est pas un marqueur, (aucun but en championnat) et que certains défenseurs connaissent parfois de curieux « blancs », même lorsqu'ils sont en pleine forme comme présentement. Sous la conduite de Chapuisat à l'œuvre sur tous les fronts, Hasler en sait quelque chose, l'équipe en veut.

Comment se présente pour elle le voyage à la Maladière ? Plein d'embûches, pense-t-on du côté de la Pontaise, où, si l'on se souvient du match gagné en Coupe de Suisse dans pas mal de difficultés, on sait aussi combien meilleur est l'adversaire. Lausanne aussi d'ailleurs, ceci promettant un match très coloré et indécis, les deux équipes voulant garder Zurich en point de mire. Sait-on jamais !

Si Parietti est remis, Lausanne se présentera dans la composition suivante : Burgener ; Piccand, Vuilleumier, Loichat ; Ducret, Guggisberg, Parietti ou Kaeser ; Maret, Muller, Chapuisat, Ostojic. Ce dernier, comme souvent, pourrait laisser sa place à Grobet, après une mi-temps. Pour ma part, je tiens le pronostic pour très difficile, les deux clubs pouvant prétendre à la totalité de l'enjeu.

A. EDELMANN-MONTY

La Chaux-de-Fonds : prête dans... l'incertitude

Avant de voir comment La Chaux-de-Fonds va se présenter sur l'Espenmoss, jetons un coup d'œil sur le terrain Saint-gallois ! Il est, au moment ou nous écrivons ces lignes, dans un mauvais état : de la neige (10 cm), de l'eau et des prévisions du temps défavorables posent bien des problèmes aux dirigeants. Ce n'est du reste pas le seul terrain de Suisse à se trouver en si mauvaises conditions ; mais comme les matches sont fixés, il faut s'en tenir au bon déroulement du programme. Donc, terrain impraticable, sur lequel il est impossible de faire pénétrer des camions pour le déneigement. La Chaux-de-Fonds en a été avertie ; son équipe pourrait être retenue à la gare ce matin à 7 heures !

Naturellement, « Cocolet » Morand n'a pas tenu compte de ces circonstances ; ou plutôt si puisqu'il a fait l'essai de chaussures spéciales, susceptibles d'être portées au cas où le sol serait gelé et légèrement recouvert de neige. Il paraît que dimanche passé Lausanne en a fait l'expérience pour affronter Bâle. Les avantages résident dans une meilleure stabilité sur le terrain.

Tout le contingent chaux-de-fonnier s'est préparé, sauf Delavelle, retenu au lit par une angine. Voilà un handicap certain au moment où Jean-Marc revenait en forme. Pour son remplacement, Morand n'hésite pas : il avance le nom de Fahrny. C'est une chance qui s'offre pour ce junior. Gageons qu'il saura l'exploiter. C'est un garçon en possession d'un très bon bagage technique, au bénéfice d'une grande taille (environ 1 m 80) et qui possède un don rare chez les footballeurs : le sens du but. Voici maintenant une année qu'il évolue avec la réserve ; il devrait être au bénéfice d'une maturité qui doit lui faire oublier qu'à 18 ans on est encore un junior !

« Cocolet » Morand entend rentrer de Saint-Gall avec une victoire. Il ne veut pas prendre de retard sur ses adversaires directs. Il désire garder le contact avant la pause d'hiver afin de se trouver au printemps dans une position favorable. Pour Saint-Gall il a convoqué 15 joueurs. Nous devrions retrouver l'équipe suivante lors du coup d'envoi : Forestier ; Veya, Mérillat, Schribertschnig, Mazzoleni ; Sandoz, Ernst, Jaquet ; Serment, Fahrny, Brossard.

P. G.

POUR MÉMOIRE

1. Zurich	12	9	3	0	26	11	21
2. Lausanne	11	6	3	2	23	15	15
3. Neuch. X.	10	6	2	2	20	10	14
4. Servette	11	6	2	3	22	15	14
5. Grasshoppers	10	5	2	3	19	14	12
6. Winterthour	10	4	3	3	12	13	11
7. Young Boys	11	4	3	4	22	19	11
8. Bâle	11	5	1	5	18	18	11
9. Saint-Gall	11	4	2	5	18	17	10
10. Sion	11	1	5	5	9	16	7
11. Lugano	10	1	4	5	8	19	6
12. Chênois	10	1	4	5	8	20	6
13. Chiasso	11	2	2	7	9	17	6
14. La Ch.-de-Fds	11	1	4	6	12	22	6

Sur le front du championnat suisse de première ligue

Audax : ne pas rater le coche contre Sierre

Contraint de rester sur la touche dimanche dernier en raison de la neige, Audax n'a toutefois pas mis un terme au championnat, Sierre demain après-midi et Durrenast à huitaine devant encore se rendre à Serrières. Un programme qui n'engendre pas un enthousiasme délirant chez Raymond Jaccottet !

Sierre, c'est le compagnon d'ascension de Bulle. Sans connaître la notariété de l'équipe fribourgeoise, la formation valaisanne s'est ménagé sa place au soleil dans le présent championnat de première ligue. Pour l'heure, elle occupe une place au milieu du classement, à une longueur d'Audax, mais compte un match en moins. **C'est la raison pour laquelle nous devons gagner** explique Jaccottet ; un Jaccottet paraissant assez fatigué, moins enthousiaste qu'à l'ordinaire. Pourquoi ?

Pour l'heure, la roue tourne, l'échéance de dimanche est importante dans la mesure où l'équipe du capitaine Moulin entend encore décrocher la seconde place en juin prochain. Or, les soucis ne manquent pas à quelques heures de la confrontation dominicale. **J'ai juste onze joueurs à disposition** affirme Jaccottet, **pour autant que nous introduisions un recours, dont l'effet est suspensif, contre le dimanche d'expulsion qui frappe D'Amico et Decastel pour avoir reçu trois avertissements. Recours que nous introduirons seulement dans la journée de samedi. Pour le reste...**

Dès lors, que dire de plus à la veille de ce match ? Ressortir les vieilles rangaines sur les possibilités et les défauts des Italo-Neuchâtelois ? La musique est trop connue. Un seul souhait reste à formuler : qu'ils passent le mieux possible leurs deux derniers matches afin de remettre de l'ordre dans leurs esprits durant la pause hivernale...

P.-H. B.

POUR MÉMOIRE

1. Bulle	12	9	3	—	33	12	21
2. Monthey	12	8	2	2	22	9	18
3. Rarogne	13	6	3	4	18	11	15
4. Durrena.	11	5	4	2	20	14	14
5. Nyon	12	5	4	3	19	15	14
6. Audax	11	5	2	4	18	17	12
7. Meyrin	12	4	3	5	17	13	11
8. Sierre	12	4	3	5	15	23	11
9. Le Locle	12	3	4	5	18	16	10
10. Yverdon	12	4	2	6	12	14	10
11. Thoune	12	3	3	6	18	27	9
12. Urania	13	2	2	9	17	37	6
13. Central	12	1	3	8	13	32	5

tir

APRÈS UNE SUPPRESSION

De la poudre aux yeux!

Mesurons nos termes et ne soyons (surtout) pas méchant, parce que le sport reste du sport. Mais on ne saurait affirmer que les récentes décisions prises par le conseil des tireurs suisses, à Locarno, visant à la suppression de la bonification d'âge accordée jusque-là aux vétérans et aux juniors, ont été accueillies dans toute l'Helvétie par des cris de joie. Cris il y avait sans doute, ici et là mais de joie, nullement...

Les juniors, en l'état actuel des choses, n'ont guère les moyens de faire entendre leurs voix, évidemment. D'autant qu'ils sont noyés dans la masse. Il n'en est pas de même des vétérans, constitués en associations cantonales et fédérale, qui demeurent malgré tout parmi les piliers les plus solides de nos sociétés de tir.

Or, ils ne sont pas contents. Pas contents (du tout) qu'on n'ait pas eu à leur endroit cette note de timide reconnaissance qui paraissait en l'occurrence de mise, même dans une république réputée ingrate, en admettant purement et simplement le statu quo.

Les vétérans, ce sont dans une large part des tireurs au mousqueton, à dioptre ou non. Ils ont eu l'habitude, de tout temps, jusqu'à l'apparition « militaire » du tir appuyé, de lâcher leurs coups à bras francs. La Société suisse des carabiniers leur en savait en somme gré puisqu'elle ignore toujours, dans ses prescriptions, le tir appuyé, aussi bien au mousqueton qu'à la carabine !

Or, en supprimant la bonification de 2 p. — car c'est là que tout a commencé — à ceux qui accomplissaient le programme du tir en campagne au mousqueton appuyé, le conseil des tireurs a donné en somme le feu vert à de nouvelles mesures du même genre, comme si celle-ci n'était pas encore assez décimante. On doit en effet s'attendre à la suppression prochaine de toutes les bonifications d'âge, à tout le moins, qui séparaient jusque là l'élite des jeunes et des aînés.

Le tir de match ignore les bonifications d'âge, c'est bien connu. Mais ce n'est pas ce qu'il fait de mieux. Le concours individuel aussi, qui permet aux juniors et aux vétérans l'octroi d'une distinction à des conditions légèrement inférieures à celles que l'on a prises pour les tireurs de la catégorie « élite ». Et l'on aura bientôt d'autres exemples de ce genre à se mettre sous les dents (qui grincent anormalement). Est-ce suffisant ? On pourrait en douter et pour des raisons bien précises. Voyons-en quelques-unes, pour le plaisir (sic)...

Les juniors et les vétérans bénéficient de distinctions « au rabais » — le terme est maintenant consacré — c'est vrai, qui leur sont distribuées pour un ou deux points de moins que le minimum requis d'ordinaire. La compensation est donc faite. Dès qu'il s'agit d'un concours individuel sans autres prix que des « couronnes », le problème ne se pose pas. En revanche, il se pose à l'heure des répartitions : les juniors et les vétérans, même décorés d'une distinction, n'y retrouvent pas leur compte au classement général final !

C'est là un élément important, on en conviendra, et qui n'a pas trop retenu, semble-t-il, l'attention des dirigeants de notre sport national. Mais ils n'ont pas retenu non plus que, sur le plan collectif, la disparition de la bonification d'âge pouvait aboutir à l'abandon des vétérans et des juniors sur la touche ! Or, le comble, c'est qu'on a besoin, dans les concours de sections et des uns et des autres autant que des tireurs d'élite... Bref, attendons la suite de la comédie !

L. N.

Association cantonale neuchâteloise de football

Les classements officiels au 3 décembre 1973

DEUXIÈME LIGUE

	M.	Pts
1. Superga I	13	18
2. Saint-Imier I	13	18
3. Boudry I	13	18
4. Hauterive I	13	16
5. Bôle I	12	13
6. Fontainemelon I	13	11
7. Couvet I	13	11
8. Serrières I	12	10
9. La Sagne I	13	10
10. Neuchâtel Xamax II	12	9
11. Fleurier I	13	6

TROISIÈME LIGUE

GROUPE 1

	M.	Pts
1. Corcelles Ia	13	22
2. Béroche I	12	18
3. Comète I	13	16
4. Floria I	13	14
5. Dombresson I	13	14
6. Sonvilier I	13	14
7. Auvernier I	13	11
8. Deportivo I	13	9
9. Travers I	13	9
10. Cortaillod I	12	8
11. Boudry II	12	5

* Le F.-C. Boudry ayant déposé un recours, le classement tient compte du résultat acquis sur le terrain, soit 3-1 pour Boudry.

GROUPE 2

	M.	Pts
1. Marin I	14	26
2. Saint-Blaise I	14	21
3. Le Locle II	14	20
4. Hauterive II	14	18
5. Etoile I	14	16
6. Colombier I	14	16
7. Le Parc I	14	12
8. Châtelard I	14	11
9. Gorgier I	14	9
10. Ticino I	14	9
11. L'Areuse I	14	9
12. Corcelles Ib	14	1

QUATRIÈME LIGUE

GROUPE 1

	M.	Pts
1. Le Parc II	11	19
2. Saint-Imier IIb	11	17
3. Superga II	11	15
4. Chaux-de-Fonds II	11	11
5. Floria IIa	11	10
6. Les Brenets Ia	11	10
7. Etoile IIa	11	9
8. La Sagne II	11	9
9. Le Locle III	11	8
10. Les Bois Ib	11	2

GROUPE 2

	M.	Pts
1. Saint-Imier IIa	10	17
2. Les Bois Ia	10	17
3. Centre esp. I	10	16
4. Ticino II	9	11
5. Les Brenets Ib	9	8
6. Les Ponts I	10	7
7. Floria IIb	10	5
8. Sonvilier II	10	4
9. Etoile IIb	10	3
10. Deportivo II		retiré

GROUPE 3

	M.	Pts
1. Neuchâtel Xamax III	11	19
2. Geneveys-sur-Coffrane I	11	18
3. Coffrane I	11	18
4. Marin IIa	11	17
5. Fontainemelon II	11	9
6. Comète II	11	9
7. Salento I	11	8
8. Dombresson II	11	7
9. Saint-Blaise IIb	11	4
10. Helvetia Ia	11	1

GROUPE 4

	M.	Pts
1. Lignières Ia	12	20
2. Audax II	11	16
3. Le Landeron I	11	15
4. Espagnol Ib	11	14
5. Cressier I	11	12
6. Serrières II	11	9
7. Saint-Blaise IIa	11	8
8. Helvetia Ib	11	8
9. Lignières Ib	12	7
10. Marin IIb	11	3

GROUPE 5

	M.	Pts
1. Espagnol Ia	10	20
2. Pal Friul I	10	17
3. Béroche II	10	16
4. Cortaillod II	9	10
5. Boudry III	10	10
6. Bôle II	10	6
7. Colombier II	9	5
8. Auvernier II	10	3
9. Gorgier II	10	1
10. Châtelard II		retiré

GROUPE 6

	M.	Pts
1. Buttes I	11	20
2. Saint-Sulpice I	11	17
3. Noiraigue Ia	11	14
4. Fleurier IIa	11	13
5. Fleurier IIb	11	10
6. Môtiers I	11	9
7. Couvet II	11	8
8. Travers II	11	8
9. Blue-Stars I	11	7
10. Noiraigue Ib	11	4
11. L'Areuse II		retiré

VÉTÉRANS

	M.	Pts
1. Le Locle	7	13
2. Chaux-de-Fonds	7	11
3. Le Parc	7	8
4. Fontainemelon	7	6
5. Boudry	7	6
6. Etoile	7	5
7. Ticino	7	4
8. Superga	7	3

JUNIORS A

	Joués	Buts	Points
1. Saint-Imier	13	70-15	25
2. Etoile Sporting	13	62-32	20
3. Le Locle	13	49-25	16
4. Fontainemelon	13	48-33	16
5. La Sagne	13	37-30	15
6. Marin	12	35-35	14
7. Comète	13	37-32	14
8. Cortaillod	13	27-33	14
9. Superga	13	15-41	7
10. Hauterive	12	23-68	6
11. Couvet	12	15-45	4
12. Fleurier	12	11-40	1

JUNIORS INTERRÉGIONAUX

(Groupes dans lesquels sont incorporées des équipes neuchâteloises)

INTERRÉGIONAUX A 1

	M.	Pts
1. Lausanne	15	25
2. Sion	15	22
3. Etoile Carouge	15	20
4. Fribourg	14	18
5. Martigny	15	18
6. Neuchâtel Xamax	14	17
7. Chaux-de-Fonds	14	16
8. Chênois	15	16
9. Granges	15	15
10. Berne	15	14
11. Köniz	15	8
12. Servette	15	8
13. Comète	15	5
14. Laufon	14	4

INTERRÉGIONAUX A 2

	M.	Pts
1. Concordia	11	20
2. Bienne	11	16
3. Vevey	11	14
4. Delémont	12	14
5. Central	11	13
6. Le Landeron	11	13
7. Yverdon	11	11
8. Neuchâtel Xamax	11	10
9. Porrentruy	12	7
10. Romont	11	3
11. Le Parc	12	3

INTERRÉGIONAUX B

(Groupe 2)

	Joués	Buts	Points
1. Lausanne	11	65-11	20
2. Neuchâtel Xamax	11	28-13	17
3. Chaux-de-Fonds	11	38-29	15
4. Villars-sur-Glâne	11	29-19	14
5. Bienne	10	38-24	13
6. Renens	10	22-17	12
7. Fribourg	11	21-35	8
8. Richemond	10	25-40	7
9. Saint-Imier	11	26-37	7
10. Etoile Sporting	11	18-55	3
11. Yverdon	11	12-42	2

JUNIORS B

GROUPE 1

	Joués	Buts	Points
1. Boudry	8	39-17	13
2. Béroche	8	51-19	11
3. Châtelard	8	33-25	10
4. Cortaillod	8	25-39	4
5. Comète I	8	15-63	2

GROUPE 2

	Joués	Buts	Points
1. Neuchâtel Xamax	10	41-15	16
2. Comète II	10	38-18	16
3. Audax	10	31-25	13
4. Corcelles	10	13-23	6
5. Les Ponts	10	25-41	6
6. Fontainemelon	10	12-38	3

GROUPE 3

	Joués	Buts	Points
1. Travers	8	46- 4	14
2. Colombier	8	31- 3	14
3. Fleurier	8	14-28	6
4. Couvet	8	9-32	4
5. Bôle	8	8-41	2

GROUPE 4

	Joués	Buts	Points
1. Hauterive	8	75- 3	16
2. Cressier	8	26-20	10
3. Marin	8	29-13	9
4. Saint-Blaise	8	15-28	5
5. Lignières	8	4-85	0

GROUPE 5

	Joués	Buts	Points
1. Le Locle I	8	50- 7	14
2. Floria	8	27-20	10
3. Chaux-de-Fonds	8	30-16	9
4. Etoile	8	27-26	7
5. Les Bois	8	10-75	0

GROUPE 6

	Joués	Buts	Points
1. Sonvilier	6	22-22	9
2. Le Locle II	6	34-16	8
3. Saint-Imier	6	16-15	6
4. Les Brenets	6	10-29	1
5. Deportivo			équipe retirée

Les clubs qui ont des réclamations à formuler quant à ces classements, sont invités à s'adresser directement au préposé au calendrier, Jean-Pierre GRUBER, rue de Porcena 31, 2035 CORCELLES (Tél. 31 27 57), jusqu'au 31 décembre 1973 au plus tard.

Passé ce délai, les classements seront considérés comme exacts.

Cernier, 3 décembre 1973.

Comité central ACNF

(A suivre)

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons

VENDEUSE

ou

VENDEUSE AUXILIAIRE

pour entrée immédiate ou pour date à convenir.

Se présenter sur rendez-vous.

Chaussures DIANA, rue du Concert 12, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 29 54.

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

L'Université de Lausanne ouvre une inscription en vue de repourvoir le poste de

PROFESSEUR DE DROIT DES TRANSPORTS

à la Faculté de droit.

Poste à temps partiel (2 h hebdomadaires).
Entrée en fonction le 15 octobre 1974.

Les candidats sont invités à faire valoir leurs titres avant le 30 janvier 1974, à M. le Doyen de la Faculté de droit, 2, rue Cité-Devant, 1005 Lausanne, auprès de qui ils pourront obtenir tous renseignements complémentaires.

CADRAL SA
FABRIQUE DE CADRANS

cherche

OUVRIERS
OUVRIÈRES

Possibilité de travailler à la demi-journée.
Formation assurée par nos soins.
Places stables.

HAUTERIVE TÉL. 038 33 33 22

THERMIE INDUSTRIELLE S. A.
La Chaux-de-Fonds

cherche

1 SERRURIER

si possible avec quelques années de pratique, certificat de capacité ou qualification équivalente.

Faire offres manuscrites ou se présenter sur rendez-vous à :

Thermie Industrielle S. A., Daniel-Jeanrichard 44, 2300 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 24 54.

Infirmière diplômée

à plein temps ou à temps partiel est demandée par grande entreprise du canton, pour prodiguer aux malades les soins ordonnés par les médecins traitants, les soins infirmiers, s'occuper des formalités administratives concernant l'assurance maladie, etc.

Activité intéressante, variée et indépendante pour infirmière diplômée et intéressée par les problèmes de santé d'une grande collectivité de salariés au service d'une entreprise dynamique et vivement intéressée au bien-être de son personnel.

Faire offres sous chiffres C. I. 2923, avec curriculum vitae, prétentions de salaire et photographie, au bureau du journal.

Nous engageons, pour entrée immédiate ou à convenir, une

TÉLÉPHONISTE

ayant si possible une formation PTT et quelques années de pratique.

Si vous êtes de langue maternelle française, avec quelques connaissances d'anglais et d'allemand, nous vous invitons à faire vos offres écrites, ou, plus simplement, à téléphoner à notre service du personnel, qui vous donnera tous les renseignements que vous pourriez désirer.

Tél. (038) 33 44 33
2074 MARIN (NE)

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA
Maison affiliée à EBAUCHES SA
Entreprise d'horlogerie de format international
DERBY® SWISSONIC

PETITPIERRE & GRISEL S.A.
avenue de la Gare 49,
2002 Neuchâtel,

engagerait, pour entrée immédiate ou date à convenir,

un mécanicien de précision

s'intéressant aux armes.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leurs offres à la direction. Tél. 25 65 41.

Apprendre l'allemand ?

Quelle jeune fille quittant l'école aimerait profiter de l'occasion d'entrer comme aide de ménage et volontaire-assistante d'un médecin naturiste dans les environs de Saint-Gall (10 minutes), pour une période d'une année ou plus ?
Entrée janvier - février 1974.
Une bonne rémunération et la possibilité de fréquenter des cours de langues et de ménage sont assurées.
Adresser offres à Fam. Paul Giger, médecin naturiste, 9100 Herisau (AR) Sonnhalde 18.
Tél. (071) 51 25 86.

Pour entrée à convenir, on cherche

mécanicien sur autos expérimenté

pour prendre la responsabilité d'un petit atelier.
Bon salaire et prestations sociales.

Faire offres sous chiffres 2924 au bureau du journal.

HOTEL TOURING AU LAC
NEUCHATEL
Tél. 25 55 01
cherche

dame ou garçon de buffet

Faire offres ou se présenter à la direction.

Café-restaurant de la Croix-Blanche, Corcelles, cherche au plus tôt

SOMMELIÈRE

Semaine de 4 ou 5 jours.
Service non compris.
Bons gains. Nourrie, logée.
Tél. (038) 31 14 74.

MÉTALLIQUE S.A.
FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

cherche

un employé pour la préparation du travail

pour son département de cadrans métal.

Nous demandons :
— formation de base de mécanicien, ayant de bonnes connaissances de dessin
— caractère intègre et sens de collaboration
— personnalité faisant preuve de dynamisme et d'initiative
— si possible expérience dans la préparation du travail, et dans l'industrie horlogère.

Nous offrons :
— conditions d'engagement intéressantes
— champs d'activité dans un département en pleine évolution
— possibilités d'avancement.

Les intéressés sont priés de s'adresser au service du personnel de **Métallique S. A., 20, rue de l'Hôpital, 2501 Bienne, tél. (032) 3 03 03** (à 5 minutes de la gare).

Garage-carrosserie de la ville cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

PEINTRE-AUTOS

expérimenté. Bon salaire, prestations sociales usuelles, semaine de 5 jours.
Tél. (038) 24 18 42.

Je cherche

boucher-charcutier

pour entrée immédiate ou à convenir

Boucherie-charcuterie F. Frank, 2525 le Landeron.
Tél. (038) 51 33 36.

On cherche

SOMMELIÈRE

Nourrie, logée, deux jours de congé par semaine ; date d'entrée à convenir.
Faire offres à l'hôtel du Dauphin, 2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 12 83.

TRAVAIL ACCESSOIRE

Nous cherchons personnes de confiance pour distribuer chaque mois nos cartes commerciales dans les boîtes aux lettres de Neuchâtel et localités des environs.
Indiquer la localité désirée et le prix par mille.

Offres sous chiffres PX 903794 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

Nous cherchons

mécanicien ou horloger complet ou chef décalqueur

capables de diriger atelier important.

Faire offres directement à Décatecnic S.A., case postale 5, 2035 Corcelles.

Importante maison commerciale à Neuchâtel cherche pour entrée début 1974,

employée

pour le central téléphonique, et travaux de bureau faciles.

Nous offrons :

Place intéressante, ambiance jeune et agréable, bonne rémunération en fonction des capacités.

Nous demandons :

Personne bilingue (français - allemand), coopérative, avec esprit d'initiative.

Pour tout renseignement, prière de téléphoner au (038) 24 13 61.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse

Feuille d'avis de Neuchâtel

Manœuvres auxiliaires

sont cherchés.

Garage du Seyon, Neuchâtel.

Tél. 25 16 28.

Auxiliaire

tout de suite, à Peseux, pour **Textiles Ambiance S.A.**

Tél. (038) 31 34 30.

APPRENTISSAGES

On cherche

apprentie aide-dentaire

s'intéressant à une formation progressive, ambiance de travail agréable, pour cabinet dentaire moderne à la Neuveville, à proximité de la gare, 15 minutes de Neuchâtel, directement sur la grande route.

S'adresser par écrit, en joignant photographie, à Dr E.-S. de TEMESSY, médecin dentiste, 2520 la Neuveville. Tél. (038) 51 23 92.

Collectionneur cherche œuvres de

peintres suisses

comme : **AMIET, AUBERJONOIS, ANKER, BARRAUD, BUCHET, GIACOMETTI, GIMMI, GUBLER, HODLER, VALLOTTON, CORBUSIER, KLEE, etc.**

Adresser offres sous chiffres 80-3180 aux Annonces Suisses S.A., 2501 Bienne.

Dem. d'emplois

Jeune fille possédant CFC, ayant 3 ans de pratique, cherche place en qualité de

secrétaire médicale

Adresser offres écrites à MT 2933 au bureau du journal.

Jeune homme

27 ans, cherche place tout de suite, dans commerce ou industrie.

Adresser offres écrites à FL 2926 au bureau du journal.

Coiffeuse

diplômée cherche place en ville.

Adresser offres écrites à AG 2921 au bureau du journal.

Comptable

expérimenté s'occuperait de la tenue de comptabilités, gérances, etc.
Conditions intéressantes.
Adresser offres sous chiffres NV 2934 au bureau du journal.

MONSIEUR JEUNE

possédant CFC de cuisinier, certificat de commerce, diplômé de l'Ecole hôtellère, Lausanne, cherche situation dans l'hôtellerie.

Faire offres sous chiffres LS 2932 au bureau du journal.

Mécanicien de précision

23 ans de pratique, cherche place de chef d'atelier ou chef de groupe.
Prière aux usines intéressées de faire offres sous chiffres KR 2931 au bureau du journal.

DESSINATEUR

cherche emploi dans bureau d'architecture de la ville, pour le début de l'année.

Adresser offres écrites à 812-276 au bureau du journal.

JEUNE FILLE

suisse allemande cherche place dans une famille avec enfants, ou éventuellement pour aider dans un magasin.

Fam. H. Näf, 9315 Neukirch.
Tél. (071) 66 17 17.

Secrétaire

suisse allemande cherche place dans bureau à Neuchâtel, pour le 1er février 1974.
Adresser offres écrites à 812-275 au bureau du journal.

MARIAGES

DAME

divorcée avec un enfant désire rencontrer, pour sorties, monsieur de 37 à 47 ans, sérieux, cultivé ; mariage si convenance.
Ecrire à DX 2936 au bureau du journal.

AVIS DIVERS

A vendre
points SILVA
Mondo - Avanti.
Prix avantageux.
Ecrire à :
case postale 281, 1401 Yverdon.

---

dettes=ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement,

021/951150

Arrangements Financiers s. à r. l.
1510 Moudon

Prêts

sans caution jusqu'à

Fr. 10000.-

- **Discrétion absolue**
- **Formalités simplifiées**

ORCREGA S.A.
av. de la Gare 25
CP 1002 Lausanne
Tél. (021) 23 30 87
de 11 h à 14 h 30.

TAXIS 24 22 22 CAB

A VOTRE SERVICE JOUR ET NUIT

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Fabrication de turbines :
pour l'usinage des organes de commande des plus grandes machines à vapeur du monde...

... nous cherchons :

tourneur sur tour vertical
tourneur sur tour parallèle

Si vous aimez réaliser sur ces tours un travail de précision, si vous désirez approfondir et élargir vos connaissances professionnelles dans le cadre d'une activité passionnante et variée — mais exigeante — alors il y a une place pour vous dans notre secteur, très moderne, de fabrication de turbines.

Franchement, si vous avez fait un apprentissage de tourneur, d'ouvrier sur machines-outils ou encore de mécanicien (avec bonne connaissance des tours), vous devriez poser votre candidature.

De toute façon, une conversation avec Monsieur Cattin, tél. (056) 75 58 62, serait utile, de même qu'une petite lettre adressée sous chiffres 117/80/39 au bureau du personnel 2.

BBC
BROWN BOVERI

BBC Société anonyme BROWN-BOVERI & Cie, 5401 Baden

Garage de la ville engage pour l'automne 1974

3 apprentis mécaniciens

qui seront formés par un maître expérimenté.
Tél. (038) 24 18 42.

COMMERCES

A remettre à Neuchâtel

épicerie-primeurs

Chiffre d'affaires et rendement intéressants.

Faire offres sous chiffres 28-900324, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

PROFESSIONS MÉDICALES

Docteur Olivier THIÉBAUD

Médecine interne FMH
Spécialement voies respiratoires.
Reprise des consultations le 8 décembre 1973.

Nouvelle adresse :
Av. de la Gare 1 - ch. de la Boine 2, 2000 NEUCHATEL

PHARMACIE DES BEAUX-ARTS
NEUCHATEL
RUE POURTALÈS 2 - TÉL. 038 24 24 00

VOS CADEAUX

Quelques exemples :

QUICKLIME : la lime à ongle électrique
BROXODENT : la brosse à dent électrique
BROXOJET : la douche buccale électrique
Ceintures chauffe-reins
Sous-vêtements antirhumatismes **EMOSAN**
Humidificateurs **DEVILBISS**
Spiritueux - Liqueurs douces.

A QUELQUES PAS DU GRAND PARKING DES JEUNES-RIVES.

CHEF

Nous cherchons adjoint au chef de fabrication, de contact agréable avec le personnel et la clientèle.
Nous sommes un atelier de décalque horlogère, et peut entrer en ligne de compte soit un horloger complet, soit un mécanicien de précision, soit un décalqueur de profession.
Nous offrons une situation de grand avenir à personne travailleuse et capable. Permis de conduire souhaité.
Faire offres sous chiffres GM 2927 au bureau du journal.

Hôtel du Vaisseau
Petit-Cortaillod
engagerait, pour date à convenir,

garçon ou fille de salle

Chambre gratuite à disposition.

S'adresser à :
G. Ducommun, tél. (038) 42 10 92.

Dem. à acheter

J'achète

au comptant toutes voitures récentes.

Auto-Marché Cornaux
Tél. 47 16 12
(032) 83 26 20

Berndorf, le spécialiste des beaux couverts.

berndorf
Léman Mod. 500

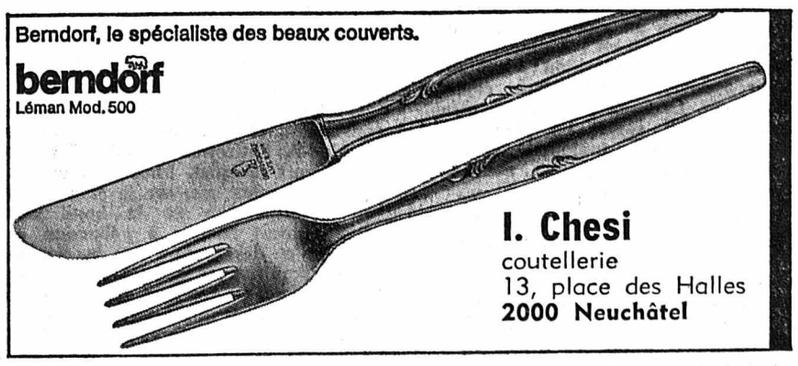

I. Chesi
coutellerie
13, place des Halles
2000 Neuchâtel

Samedi 8 décembre à 17 h. au stade de la Maladière

NEUCHÂTEL XAMAX

reçoit pour le championnat de ligue nationale A

LAUSANNE

Réalisation : Annonces Suisses S. A.

ASSA
Faubourg du Lac 2
2000 Neuchâtel
Téléphone (038) 24 40 00

TERMARIN
ceinture chauffe reins

LA CEINTURE EN LAINE PROTÈGE CONTRE LES REFROIDISSEMENTS

Fabricant : LA GAINE VISO
2072 Saint-Blaise
(038) 33 22 12

Fournisseur officiel des équipes suisses et allemandes de ski

TANNER — A la base de toutes bonnes affaires

TANNER — Il vend et il répare

TANNER — APPAREILS MENAGERS

TANNER — Atelier et exposition: Portes-Rouges 149 Tél. (038) 25 51 31

TANNER — Agent A.E.G.

PORRET
Fontaine-André 1 ✆ 25 84 85
Vous donner entière satisfaction pour tous vos problèmes de

SON SEUL **BUT!**

RIDEAUX - TAPIS - STORES

Masserey

Tapis - Rideaux
Tapis d'Orient
Sols plastiques
Revêtements escaliers

Magasins :
Portes-Rouges 131-133
Grande place de parc
Neuchâtel
Tél. 25 59 12

OUTILLAGE
QUINCAILLERIE
ARTICLES DE MENAGE
BOUTIQUE

BAILLOD
NEUCHATEL
Bassin 4
Tél. 25 43 21

Visitez à Neuchâtel le centre de l'ameublement

Grande exposition sur 6 étages 3000 m² 30 vitrines
200 chambres à coucher, salles à manger, studios
Plus de 1000 meubles divers

meubles **MEYER** neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

RECUPERATION de tous vos DECHETS INDUSTRIELS

Une seule adresse:
Maurice Sandoz
Rossets-Dessous
2017 BOUDRY
Tél (038) 42 14 89

Maurice SANDOZ
FERS CHIFFONS-METAUX

CREDIT SUISSE
LA BANQUE DE VOTRE CHOIX

PLACE PURY - NEUCHATEL - Tél. 25 73 01

Radio
TV couleur
Hi-Fi
Antennes collectives
Sonorisation
TV industrielles

MAISON SPÉCIALISÉE

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

Biaggi Jean-Paul
1945
Agent de voyages
①

Sport SERVICE
ROGER DELLEY
PROMENADE NOIRE 10
✆ 038 24 57 87
NEUCHATEL

VW-PASSAT - K70 - AUDI-NSU - RO 80 - PORSCHE

CHRYSLER - VALIANT

GARAGE HIRONDELLE
PIERRE SENN

Pierre-à-Mazel 25 - 2000 Neuchâtel
Tél. 24 72 72 - 25 94 12 Drive-in-SENN

PLYMOUTH - DODGE - EVINRUDE moteurs marins

BATEAUX Rocca - Skibsplast

ABC Le Cabaret du Strip-tease à NEUCHATEL vous présente l'équipe visiteuse

F.-C. LAUSANNE

BURGENER

PICCAND DUCRET VUILLEUMIER LOICHAT
KAESER GUGGISBERG
MARET MULLER CHAPUISAT OSTOJIC

Photos UNIPHOT Gloor

Claude J.-P.
1946
Chauffeur
②

Mantoan Ilario
1948
Méc. de précision
③

Citherlet Roland
1942
Agent de voyages
④

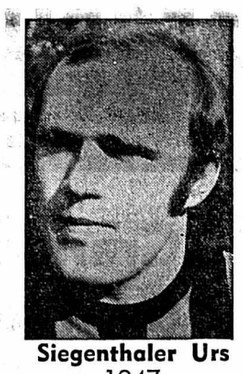

Siegenthaler Urs
1947
Architecte
⑤

Richard J.-C.
1946
Mécanicien
⑧

Blusch Peter
1942
Serrurier
⑥

CLAIRVUE
NEUCHATEL
Portes-Rouges 149 + Bassin 8

VOUS PRÉSENTE LA FORMATION PROBABLE DE

NEUCHATEL XAMAX

Bonny Albert
1945
Mandataire com.
⑦

Rub J.-Robert
1951
Mécanicien
⑨

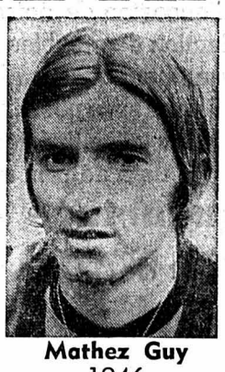

Mathez Guy
1946
Commerçant
⑩

Elsig Jean-Michel
1947
Technicien
⑪

Buvez **Bière Muller** sur la place des sports

Je me renseigne d'abord chez **Robert Tissot Sports**

Saint-Honoré 8
Neuchâtel
Tél. 25 33 31

MAILLOTS
POSTERS
FANIONS
AUTOCOLLANTS

aux couleurs du club, sont en vente à côté de la buvette, à l'est de la tribune

CALENDRIER-RÉSULTATS

V = VICTOIRE DE NX D = DÉFAITE DE NX N = NUL

GRASSHOPPERS	à Zurich le 19 août à Neuchâtel le 3 mars	D - 3-2
CHÊNOIS	à Neuchâtel le 26 août à Genève le 10 mars	V - 5-0
WINTERTHOUR	à Neuchâtel le 28 août à Winterthour le 14 mai	V - 2-1
LUGANO	à Lugano le 2 sept. à Neuchâtel le 17 mars	N - 0-0
SION	à Neuchâtel le 15 sept. à Sion le 31 mars	V-2-0
BALE	à Bâle le 30 septembre à Neuchâtel le 7 avril	V-2-1
CHIASSO	à Chiasso le 13 oct. à Neuchâtel le 20 avril	V-3-0
SAINT-GALL	à Neuchâtel le 28 oct. à Saint-Gall le 28 avril	V - 3-1
ZURICH	à Zurich le 11 nov. à Neuchâtel le 5 mai	N - 1-1
SERVETTE	à Neuchâtel le 24 nov. à Genève le 11 mai	D - 3-0
CHAUX-DE-FONDS	à Neuchâtel le 19 mai à Chx-de-Fds le 2 déc.	(renv.)
LAUSANNE	à Neuchâtel le 9 déc. à Lausanne le 26 mai	
YOUNG BOYS	à Berne le 16 déc. à Neuchâtel le 1er juin	

33 14 15
VOTRE CONSEILLER
orma
installation de bureaux
Hauterive

Fluckiger Electricité S.A.

Exposition d'appareils ménagers
Grand choix de lustrerie
Vente et réparations

Grand-Rue 1
SAINT-BLAISE
Tél. 33 33 40

MINEX S.A.

Eaux minérales
Bières

J.-C. Deforel
NEUCHATEL - Tél. 25 68 69

telemo

Radios - Télévisions
Antennes collectives
Sonorisation

Tél. 33 55 22
Ruelle du Lac 10 - SAINT-BLAISE

J&G

Du soleil dans votre verre

VINS FINS { BLANC CRESSIER
ROUGE PINOT NOIR
OEIL-DE-PERDRIX

J. GRISONI, propriétaire-encaveur
2088 CRESSIER - Tél. (038) 47 12 36

Graupner MODELES REDUITS

Le cadeau idéal pour bricoleurs et futurs modélistes

Passionne petits et grands
Modèles à partir de Fr. 15.–

Graupner
Modelling
Modélisme
Modellismo

CATALOGUE 200 pages illustrées en couleurs, texte français, italien et anglais. — Véritable encyclopédie pour apprendre à construire et piloter un modèle réduit. — Maintenant au prix-réclame de Fr. 5.— auprès des magasins spécialisés ou par l'agent général (CCP 10-182 59)

FULGUREX — 1005 LAUSANNE Av. de Rumine 33.

HASSLER

Pour noël — un cadeau très personnel
pour un anniversaire — un présent distingué
pour les fiançailles — un don très précieux
pour la naissance — une valeur qui croît avec les années
pour un jubilé — un objet représentatif
pour le mariage — une parure pour la maison

ou tout simplement par pure amour

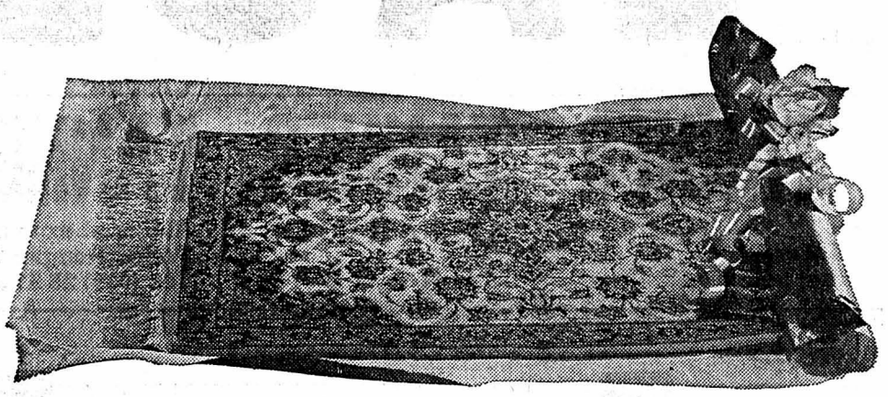

un petit tapis d'Orient fin★ de Hassler

★fascinant sur la paroi

HANS HASSLER S. A., décoration intérieure
12, rue Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 21 21 / 22

L'Elna Lotus fait de la couture un passe-temps séduisant

Vous avez déjà une machine à coudre Elna dès Fr. 490.–, super-qualité suisse comprise. Elna fabrique des machines à coudre «sur mesure».

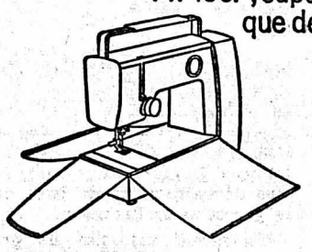

self made mode

elna
pour coudre (enfin) sans problème

Mme M.-Th. Pitteloud
Rue de l'Hôtel-de-Ville 6 - Saint-Honoré 2
Neuchâtel - Tél. (038) 25 58 93

Cours de coupe et de couture, grand choix d'accessoires de couture fils, patrons Burda, collection de tissus — Service rapide.

Grande exposition de meubles de style ancien

Dernier jour

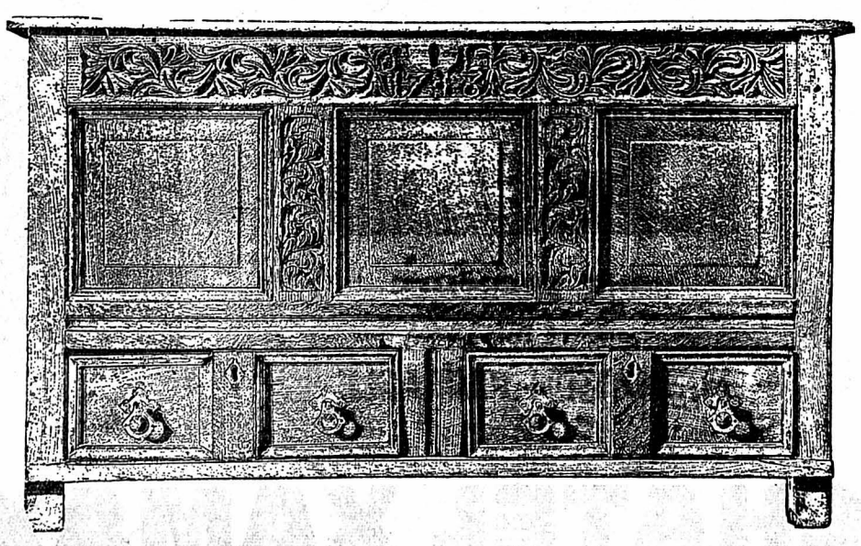

Nous présentons à l'occasion de notre QUINZAINE DU STYLE une prestigieuse sélection de meubles copies d'ancien, complétée par quelques pièces authentiques remarquables.
Lors de votre visite, il vous sera possible de puiser d'innombrables idées de décoration pour votre intérieur et de participer à notre CONCOURS GRATUIT doté de prix magnifiques.

Heures d'ouverture de l'exposition

samedi de 9 à 12 h et de 14 à 18 h - Dimanche fermé

meubles rossetti 2017 boudry

Grand parking
Téléphone 038 / 42 10 58

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

Votre domino du soleil et de la neige

ZERMATT 1620-3500 m
au pied du Cervin

LOÈCHE-LES-BAINS 1411 m
Station thermale, climatique et de sports d'hiver

VERBIER 1500-3023 m
la station qui sourit au soleil

SAAS-FEE 1800 m
la perle des Alpes

CRANS-MONTANA
1500-3000 m
a terrasse ensoleillée

GRÄCHEN 1617 m
dans la vallée de Zermatt

BETTMERALP 1950 m
au pied du glacier d'Aletsch

CHAMPÉRY-PLANACHAUX
1050-1800 m

HAUTE-NENDAZ et SUPER-NENDAZ sur Sion
1350-1700 m

BRIGUE 681 m

RIEDERALP 1950 m
au pied du glacier d'Aletsch

FIESCH 1050-2900 m
au pied de l'Eggishorn

ST-LUC Anniviers 1650 m
Hôtel Bella Tola et St-Luc
tél. (027) 6 84 44

CHAMPEX 1500 m

LES MARÉCOTTES
1100-2300 m

ANZÈRE sur Sion 1500-2400 m

EVOLÈNE-LES HAUDÈRES-AROLLA-LA SAGE
1380-2000 m

LÖTSCHENTAL 1200-2000 m

TÄSCH 1440 m

LES COLLONS-THYON
1800-2450 m

VISPERTERMINEN-STALDBACH 650-1300 m

UNTERBÄCH-BRANDALP
1230-1750 m

MÖREL-BREITEN-TUNETSCH
650-900 m
La seule piscine d'eau de mer dans les Alpes

BELLWALD 1560 m

OVRONNAZ 1400 m

LES GIETTES sur Monthey
1350-1750 m

VEYSONNAZ sur Sion
1350-1750 m

LE CHÂBLE-BRUSON
840-1700 m

TORGON 1100 m
Balcon du Léman

BLATTEN-BELALP
1300-2100 m

ROSSWALD 1800 m
Hôtel Klenenhorn, tél. (028) 3 16 85

SUPER-ST-BERNARD
1900-2800 m
à l'entrée suisse du tunnel

Le paradis des sports d'hiver vous offre un équipement technique incomparable: 90 téléphériques, télécabines et télésièges, 250 skilifts, 8 chemins de fer de montagne. Nombreuses pistes de ski de fond entretenues et balisées. Communications faciles par rail et par route. Autoquais à Kandersteg-Goppenstein et Brigue-Iselle.
Tous les sports d'hiver: ski, ski-bob, patinage, hockey, curling, luge, cures de bains, natation, etc.

Renseignements par votre agence de voyages, les offices locaux de tourisme ou l'Union Valaisanne du Tourisme, 1951 Sion. Téléphone 027/2 21 02, télex 38 164.

Bon pour une documentation touristique
sur _____ à envoyer
à l'Union Valaisanne du Tourisme, 1951 Sion.
Nom: _____ Prénom: _____
Rue: _____ N°: _____
Localité: _____

vacances d'hiver en VALAIS

ski

Le critérium de la première neige à Val d'Isère

Nouvelle étoile en slalom spécial féminin : l'Allemande de l'Ouest Christa Zechmeister

Val-d'Isère n'a pas failli à la tradition. Placé en début de saison, le critérium de la première neige consacre souvent, de manière éclatante, le talent de skieurs qui font parler d'eux par la suite. Sur les pentes dévalant du col de l'Iseran, la jeune Allemande de l'Ouest Christa Zechmeister (16 ans) a obtenu sa première victoire en coupe du monde, en s'imposant dans le slalom spécial devant Hanni Wenzel et Marilyn Cochran.

SUISSES MODESTES

Très régulière, Christa Zechmeister, dont le meilleur résultat jusqu'ici était une troisième place dans le slalom spécial de Heavenly Valley au printemps dernier, a signé le deuxième temps dans chacune des deux manches pour s'imposer finalement en 80"72. Elle a ainsi précédé de 85 centièmes de seconde la Liechtensteinoise et de 1"41 l'Américaine. Ce succès de la skieuse de Berchtesgaden a encore été complété par la quatrième place de sa compatriote Rosi Mittermaier et le cinquième rang de l'« ancienne » Traudl Treichl.

Comme prévu, les Suissesses ont tenu un rôle modeste dans une spécialité où elles n'excellent pas. Seule Marianne Jaeger s'est quelque peu mise en évidence en prenant la onzième place, mais avec un retard considérable. Pourtant, le ski helvétique a quand même été à l'honneur avec la deuxième place de Hanni Wenzel, qui s'entraîne régulièrement avec la formation suisse. Meilleur temps de la seconde manche, la jeune skieuse de la principauté avait malheureusement galvaudé ses chances sur le premier parcours, où elle ne signa que le septième « chrono ». Ce deuxième rang final lui a tout de même permis de remporter le combiné (elle avait terminé 18me de la descente la veille).

CHUTE FATALE

Alors qu'elles avaient dominé outrageusement la descente, les Autrichiennes ont dû cette fois rentrer dans le rang. Pourtant, la toute jeune Gitti Hauser (15 ans) avait créé la surprise dans la première manche en réussissant le meilleur temps. Elle fut victime de ses nerfs sur le second tracé où elle chuta, voyant ainsi tous ses espoirs envolés. Pour Annemarie Proell-Moser, la gagnante de la veille, c'est la première manche qui fut fatale, tout comme pour les Françaises Fabienne Serrat, Patricia Emonet et Michèle Jacot. Sur leurs terres, les « Tricolores » ont d'ailleurs subi un nouvel affront dans ce slalom spécial.

CLASSEMENT DU SLALOM SPÉCIAL FÉMININ

1. Christa Zechmeister (RFA) 80"72 (38"62 et 42"10) ; 2. Hanni Wenzel (Lie) 81"57 (39"79 et 41"78) 3. Marilyn Cochran (EU) 82"13 (39"78 et 42"35) ; 4. Rosi Mittermaier (RFA) 82"92 (39"98 et 42"94) ; 5. Cathy Kreiner (Can) 83"91 (40"56 et 43"35) ; 6. Traudl Treichl (RFA) 84"02 (40"22 et 43"80) ; 7. Monika Kaserer (Aut) 84"16 (40"60 et 43"56) ; 8. Judy Crawford (Can) 84"30 (39"97 et 44"33) ; 9. Toril Foerland (No) 84"36 (41"58 et 42"78) ; 10. Barbara Cochran (EU) 84"60 (41"43 et 43"17) ; 11. Marianne Jaeger (S) 84"63 (40"32 et 44"31) ; 12. Cindy Nelson (EU) 85"40 (40"86 et 44'54) et Pamela Behr (RFA) 85"40 (41"38 et 44"02) ; 14. Silvia Stump (S) 86"02 (41"51 et 44"51) ; 15. Ingrid Lafforgue (Fr) 87"71 (42"93 et 44"78) etc.

HÉROS. — Christa Zechmeister (à droite) et Piero Gros (à gauche) ont été les héros de la journée d'hier, à Val d'Isère, en remportant respectivement le slalom spécial féminin et la première manche du slalom géant masculin.

(Téléphoto AP)

Option de l'Italien Pietro Gros sur la victoire finale en géant

L'Italien Piero Gros a pris une sérieuse option sur la victoire finale, dans la première manche du slalom géant, à Val d'Isère, première épreuve masculine de la saison comptant pour la Coupe du monde. Le jeune skieur de Sauze d'Oulx a en effet signé le meilleur temps en 1'31"74, relégant tous ses rivaux à près d'une seconde et plus. Ainsi, il se place comme le plus sérieux candidat pour le succès dans ce slalom géant dont la seconde manche aura lieu aujourd'hui.

DÉSILLUSION

Sur une piste où il avait connu la consécration internationale l'an passé, en remportant ce même slalom géant, Piero Gros n'a pas eu cette fois à supporter le handicap d'un numéro de dossard élevé. Parti dans le premier groupe, le jeune Italien devançait, au terme de cette première manche, son compatriote Helmut Schmalzl de 85 centièmes de seconde, l'Autrichien Hansi Hinterseer de 94 centièmes et le Canadien Jim Hunter de 99 centièmes. L'équipe italienne a donc frappé d'emblée en plaçant deux coureurs aux premières places. Elle a pourtant connu une profonde désillusion avec l'élimination — sur une chute à quelques portes de l'arrivée — du triple vainqueur de la Coupe du monde Gustavo Thoeni.

Pour la Suisse, ce slalom géant n'a pas trop mal débuté. Certes, Edi Bruggmann, classé au cinquième rang, compte déjà un retard de 1"37. Mais c'est là un résultat remarquable pour le « vétéran » saint-gallois, qui faisait à cette occasion son retour à la compétition, après une année de repos. Avec lui, il faut également relever la 10me place d'Adolf Roesti, le 12me rang d'Engelhard Pargaetzi et le 14me de Werner Mattle. Si la victoire finale apparaît hors de portée pour tous ces garçons, il leur reste tout de même la possibilité de bien figurer en cas de bonne performance aujourd'hui.

DÉCEPTION

La grande déception de cette première manche a été provoquée par les skieurs français. Devant leur public, les protégés de Jean Vuarnet ont connu la débâcle, puisque leur meilleur représentant est Claude Perrot, qui a dû se contenter de la... 25me place, à 4"32 de Gros.

CLASSEMENT DE LA 1RE MANCHE DU SLALOM GÉANT MASCULIN

1. Gros (It) 1'31"74 ; 2. Schmalzl (It) à 0"85 ; 3. Hinterseer (Aut) à 0"94 ; 4. Hunter (Can) à 0"99 ; 5. *Bruggmann* (S) à 1"37 ; 6. Rieger (RFA) à 1"56 ; 7. Junginger (RFA) à 1"93 ; 8. Haker (No) à 2"00 ; 9. Tritscher (Aut) à 2"07 ; 10. *Roesti (S)* à 2"23 ; 11. Klammer (Aut) à 2"27 ; 12. *Pargaetzi* (S) à 2"77 ; 13. Neureuther (RFA) à 2"80 ; 14. *Mattle (S)* à 2"81 ; 15. Bachleda (Pol) à 2"82 ; 16. *Hemmi (S)* et Zwilling (Aut) à 2"88 ; *puis :* 24. *Jakober (S)* à 4"16 ; 32. *Fleutry (S)* 1'36"49 ; 43. *Odermatt (S)* 1'37"94 ; 44. *Tresch (S)* 1'38"0 ; 54. *Geiger (S)* 1'39"22 etc.

volleyball

Rencontres décisives

En ligue A, les rencontres du week-end seront certainement décisives pour connaître les participants au tour final. Alors que Chênois et Servette sont déjà assurés de leurs places, Star, Bienne et Spada ont encore leurs chances. D'où l'importance des matches Servette - Bienne et Star - Bienne.

En ligue B féminine, Colombier et Neuchâtel Xamax sont qualifiés. Reste à connaître les deux autres qui se trouvent dans la meute poursuivante : Star, Bienne, Chênois, Berne et La Chaux-de-Fonds. Chênois sera ce soir à Colombier et demain au Panespo. On peut donc présumer que les Neuchâteloises consolideront leurs positions.

Cehz les messieurs, aujourd'hui, Le Locle se déplacera à Tatran (Berne) et demain Neuchâtel Xamax accueillera CERN Genève. Une victoir des Neuchâtelois du bas leur donnerait de sérieux espoirs de qualification pour le tour de promotion.

Chez les juniors, le premier tour du CERN Genève. Une victoire des Neuchâtel Xamax est en tête, sans avoir connu la défaite. En première ligue masculine, lundi, aura lieu un match important entre Bevaix, en progrès, à Val-de-Ruz qui a eu des difficultés pour vaincre Marin.

RMi

hockey sur glace

Championnat suisse de Ligue B (groupe ouest)

Ce soir, Neuchâtel entame sa « semaine de vérité »

Ce soir, face à Villars, Neuchâtel entame sa « semaine de vérité ». En l'espace de huit jours, il va jouer sa saison en fonction du but recherché, soit une participation au Tour de promotion. Villars, Forward et Martigny se dresseront, tour à tour, sur son chemin. Trois matches décisifs... pour autant que Villars s'incline ce soir, les matches contre Forward et Martigny ne l'étant qu'en fonction du résultat d'aujourd'hui !

A Monruz, l'équipe vaudoise va également jouer sa saison, une victoire la qualifiant presque à coup sûr pour le « Tour de la sécurité ». Dans cette perspective, elle n'est pas dénuée d'atouts : un bon gardien (Guy Croci-Torti), des défenseurs puissants (Yves Croci-Torti, le Canadien Bartel), des attaquants ne manquant pas de panache, à commencer par Chappot. Pour le reste, l'équipe de Bernasconi est remarquablement équilibrée. Elle posera donc un certain nombre de problèmes à Huggler et ses hommes. Des problèmes qui ne sont pas insurmontables s'ils sont envisagés sans appréhension, avec calme et lucidité.

RESSOURCES MORALES

En fait, l'important pour Neuchâtel sera de jouer sans crainte, avec lucidité. Par deux fois, il est parvenu à imposer un partage des points au chef de file Lausanne, parce qu'il joua décontracté, du fait que sur le papier, il était condamné par avance à subir la loi. Certes, l'équipe de Lindberg a particulièrement mal joué, tant à Montchoisi qu'à Monruz. Toutefois, sur la piste neuchâteloise, elle tenait à prendre sa revanche de l'affront subi devant son public. Or, Neuchâtel trouva en particulier les ressources morales pour lui tenir la dragée haute.

Face à Villars, il devra aborder la rencontre dans le même état d'esprit que samedi passé contre Lausanne et mardi face à Fleurier. A Belle-Roche, il a démontré qu'il pouvait — quand il le voulait — rétablir un « score » déficitaire enregistré dans les premières minutes de jeu, fait qu'il fut incapable de réussir à Villars et à Fribourg !

Neuchâtel possède des chances réelles de s'imposer ce soir, d'autant plus qu'à Monruz il est redoutable — seul Forward est parvenu à lui faire plier l'échine cette saison en championnat.

HUGGLER POUR VALLAT

Pour ce match, l'entraîneur Huggler ne modifiera en rien son équipe, du moins celle qui joua au deuxième tiers-temps à Fleurier. C'est dire que « le vieux », comme il aime s'appeler en plaisantant, rechaussera les patins afin de suppléer aux carences défensives de Vallat en méforme totale en ce mois de décembre. « C'est une raison supplémentaire d'accéder au tour de promotion », souligne Huggler « afin de pouvoir jouer plus décontracté et de faire confiance à ce garçon pour l'avenir ».

Un avenir assombri de gros nuages noirs sur le plan financier. Un avenir qui pourrait toutefois connaître une petite éclaircie en fonction de l'affluence des spectateurs ce soir à Monruz. Il n'est pas dans nos habitudes de faire un appel au peuple, mais parfois il est bon de déroger à sa ligne de conduite : supporters neuchâtelois, de votre présence lors des deux derniers matches à Monruz (Villars et Martigny) dépendra peut-être l'avenir de Neuchâtel...

P.-H. B.

Fleurier commence à douter

La défaite concédée face à Neuchâtel, mardi dernier, a laissé une déception certaine dans les rangs des Fleurisans. D'aucuns parmi les « initiés » restent quelque peu songeurs et laissent même transparaître une légère inquiétude quant au sort futur de leur formation.

A ce jour, si l'on se place à un point de vue purement théorique, Fleurier possède encore des chances d'accéder au tour de promotion. Pourtant, il faut demeurer réaliste et admettre que les prochaines échéances (Viège, Fribourg et Lausanne) ne sont que très peu propices à satisfaire de manière directe de telles ambitions. Ainsi, sans un « coup de théâtre » de dernière heure, l'équipe du Val-de-Travers devra en découdre dans le tour de relégation.

Ce soir déjà, une excellente occasion d'entamer cette remise en question. Le voyage à Viège ayant toujours été craint par toutes les formations, une excellente prestation serait une performance à l'indice révélateur. Et même si deux points acquis de haute lutte s'avéraient inutiles par la suite, dans l'optique d'une hypothétique accession au tour de promotion, nous ne doutons pas dans tous les cas qu'une performance constituerait un prélude encourageant pour affronter un tour de relégation au déroulement souvent aléatoire.

J.P.D.

● Championnat suisse de première ligue : Le Locle - Pérolles Fribourg 9-2 (0-1, 4-0, 5-1).

CONTRE GENÈVE SERVETTE, RENTRÉE IMPORTANTE À LA CHAUX-DE-FONDS

L'arrière Kunzi avait déclaré forfait mardi passé, contre Zurich. Ce soir à Genève, il reprendra sa place. Rentrée importante contre la formation de Cusson, qui est actuellement dans une forme favorable. Les « Montagnards » ne veulent pas prendre de retard sur Berne qui semble être la seule formation à même de lui ravir le titre, quoique Servette, tout comme Sierre, n'ont pas dit leur dernier mot.

Contre Zurich, il y a 4 jours, les « Montagnards » ont terminé en force. Durant 4 minutes, ils éclatèrent. Les trois lignes d'attaque déployèrent une activité digne d'un champion suisse. Ce coup de feu n'est pa dû au hasard. Il s'agit d'une... libération. Dès ce moment, on a une équipe sous son jour exact. La ligne formée de B. Neininger. Houston et Piller s'en donna à cœur joie ce qui lui valut de marquer six des onze buts acquis. Lorsque La Chaux-de-Fonds peut s'extérioriser, c'est du délire.

Ce soir aux Vernets, Gaston Pelletier va relancer son équipe habituelle, cependant toujours privée de René Huguenin. A savoir : Nagel, Furrer, Kunzi ; Cuenat, Divernois ; Dubois, Turler, Berra ; Willimann, Pelletier, T. Neininger ; Piller, Houson, B. Neininger,

Il y aura du sport sur les bords du lac Léman. Le déplacement, une fois de plus, vaudra la peine.

P. G.

boxe

A La Chaux-de-Fonds

Vif succès d'une «première»

La première réunion du nouveau club chaux-de-fonnier Boxe Athlétique a remporté un très vif succès, hier soir, au pavillon des sports de la Charrière. Plus de 1000 spectateurs répondirent à l'appel d'un programme intéressant avec, à la clé, un combat professionnel et un combat défi. Ces neufs rencontres ont été dirigées par l'arbitre international Aimé Leschot, de la Chaux-de-Fonds, assisté de cinq juges.

COMBATS D'OUVERTURE

Légers : Hofer (La Chaux-de-Fonds) bat Bonafilla (Lausanne) par arrêt de l'arbitre, au 3me round.

Super-légers : Etter (La Chaux-de-Fonds) bat Spinabella (Genève) par disqualification au 3me round.

Mi-lourds : Moreno (La Chaux-de-Fonds) bat Echeveriaz (Genève), par K.-O. au 3me round.

RENCONTRES OFFICIELLES

Welters : Heimo (La Chaux-de-Fonds) bat Gilliéron (Lausanne) aux points.

Coqs : Caraccio (La Chaux-de-Fonds) bat Cotineau (Nancy), aux points.

Légers : Muccaria II (la Chaux-de-Fonds) bat Renault (Nancy) par K.O. au 3me round.

Super-welters : Ungaro (Lausanne) bat Chesini (Nancy) aux points.

MATCH DÉFI

Plumes : Rosario Muccaria (la Chaux-de-Fonds) bat Vicini (Colombier) aux points. Muccaria conserve son titre de champion suisse.

PROFESSIONNELS

Gomar (France) m 63 kg 450, bat De Michiel, 62 kg 800 aux points.

échecs

Solution numéro 24

Concours permanent - Concours permanent

George HUME
Vu, 23 octobre 1935

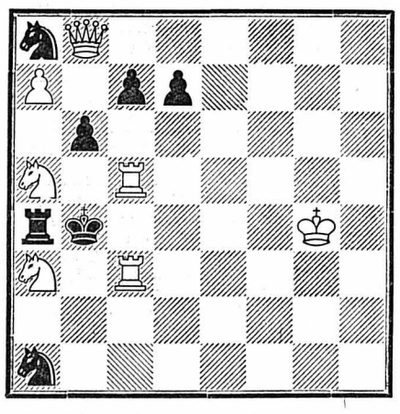

Les Blancs font mat en 2 coups.

Blancs : Rg4, Db8, Tc3, Tc5, Ca3, Ca5, pion a7 = 7 pièces.

Noirs : Rb4, Ta4, Ca1, Ca8, pions b6, c7, d7 = 7 pièces.

On peut distinguer plusieurs genres de clés : par exemple, les clés de pure attente, les coups surprenants, les sacrifices, les clés stratégiques, etc.

Les clés de pure attente sont celles qui ne modifient pas le réseau des mats apparents et en permettent la réalisation. On trouve souvent ce genre de clé dans les problèmes très anciens. Pour ne pas être banale, une clé d'attente doit présenter une certaine finesse, telle par exemple celle du problème ci-dessus.

L'examen de la position montre qu'un mat est prévu pour tout coup des Noirs (en supposant que ceux-ci aient le trait). Aucune des pièces blanches autre que le Roi ne peut bouger sans que soit bouleversé ce réseau de mats. On en déduit qu'un coup d'attente doit être joué par le Roi. Or, celui-ci dispose des huit cases de son champ. Une seule case est bonne.

SOLUTION

si *1. Rf3 (g3, h3) ?,* TxCa3 ! cloue la Tour blanche c3 et empêche 2. Tc3-c4 mat.

si *1. Rf5 (g5, h5) ?,* TxCa5 ! cloue la Tour blanche c5 et empêche 2. Tc5-c4 mat

si *1. Rf4 ?,* c7-c6 ! et le Roi blanc empêche 2. Db8-f4 mat.

C'est donc *1. Rh4 ! !* qu'il faut jouer, après quoi tous les mats apparents avant la clé sont réalisables.

1. ..., TxCa3 ;
1. ..., TxCa5 ;
1. ...,Ca1 ad lib.
1. ..., d7-d6 ;
1. ..., c7-c6 ;
1. ..., b6-b5 ;
2. Tc3-c4 mat !
2. Tc5-c4 mat !
2. Cc2 mat !
2. Cc6 mat !
2. Df4 mat !
2. Dxb5 mat !

A VOUS DE JOUER !

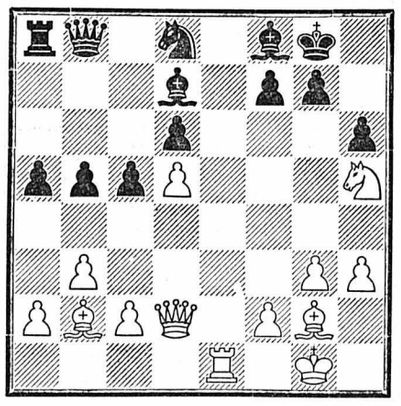

Les Blancs jouent et gagnent !

Blancs : Rg1, Dd2, Te1, Fb2, Fg2, Ch5, pions a2, b3, c2, d5, f2, g3, h3 = 13 pièces.

Noirs : Rg8, Db8, Ta8, Fd7, Ff8, Cd8, pions a5 b5, c5, d6, f7, g7, h6 = 13 pièces.

Dans la position ci-dessus (empruntée à une partie jouée lors du championnat d'URSS par équipes, Rostov 1971 entre *Spassky* et *Kholmiv*) il y a une combinaison précise qui amène par force une position gagnante en un petit nombre de coups (6). A vous de trouver la continuation gagnante !

Problème No 25 : samedi le 22 décembre 1973 !

WSCHN

basketball

Cet après-midi au Panespo

Neuchâtel — Fribourg : rencontre au sommet

Cet après-midi, le Panespo aura une nouvelle occasion de vibrer ! Après la venue de Federale Lugano, c'est au tour de Fribourg Olympic de tenir l'affiche et donner la réplique à Neuchâtel Sports qui procure à ses supporters de nombreuses satisfactions, depuis le début de la saison.

La venue du champion de Suisse à Neuchâtel est sans conteste l'événement le plus attendu de la saison, car la rivalité entre les deux grands clubs voisins est mise en évidence par les places qu'ils occupent à la tête du classement. A la suite du véritable exploit des Tessinois de Pregassona, les positions se resserrent aux avant-postes. L'explication de cet après-midi devrait apporter une sélection plus prononcée, surtout si l'on considère que la rencontre entre Federale Lugano et Stade Français constitue le deuxième sommet de la journée.

Pour l'entraîneur Mrazek et ses hommes, l'épreuve d'aujourd'hui doit apporter la vérité sur la formation dont les prétentions ont été quelque peu ébranlées, samedi passé. Il est vrai que les Fribourgeois ont évolué nettement en-dessous de leurs possibilités, à Lugano. Il faut dès lors admettre qu'ils vont réagir de façon efficace cet après-midi. Avec le Yougoslave Karati à la pointe du combat, les Kund, Currat, Kiener et Denervaud mèneront certainement la vie dure aux Neuchâtelois et tenteront de s'imposer pour conserver le contact avec la tête du classement.

COMPARAISONS

Du côté des Neuchâtelois, les récents résultats positifs agissent comme un stimulant sur les hommes de l'entraîneur Zakar. Il sera donc intéressant de suivre la formation locale face à un adversaire dont la réputation n'est plus à faire. L'affrontement promet donc des échanges spectaculaires et le public pourra enfin faire des comparaisons entre les étrangers, recrutés dans les pays de l'Est européen pour les Fribourgeois, et les prestigieux acteurs américains qui se distinguent chez les Neuchâtelois. Il est donc bien possible que la décision se fera au niveau des joueurs de nationalité suisse et, dans ce cas, il n'est pas encore prouvé que les Fribourgeois soient mieux lotis.

Une certitude tout de même ! Personne ne peut ignorer l'importance de l'enjeu de cet après-midi. Il est donc à prévoir une affluence record sur les Jeunes Rives pour suivre cette rencontre au sommet.

M.R.

Max Hebeisen poursuit sa marche aux succès

Max Hebeisen n'a toujours pas trouvé son maître chez les professionnels. Le protégé de Charly Beuhler continue son bonhomme de chemin dans la catégorie des welters. L'opposition représentée par l'ex-champion d'Angleterre des légers Des Rea n'a pas constitué un danger bien sérieux, sur le ring du Kursaal de Berne. Au 8me round, l'arbitre sépara définitivement les deux rivaux, non sans avoir signalé au Gallois qu'il ne pouvait continuer.

Max Hebeisen a ainsi remporté sa 31me victoire sur 32 combats (un nul).

football

C'EST FAIT

Cubillas : de Bâle à Porto

Cette fois c'est définitif et confirmé : Teofilo Cubillas, le talentueux joueur péruvien, a été transféré du F.-C. Bâle au F.-C. Porto (Portugal). Le contrat a été signé hier, en fin d'après-midi à Bâle.

Cubillas défendait les couleurs du club champion suisse depuis le début de la saison. Son arrivée, qui avait été rendue possible grâce à l'aide d'un financier et homme d'affaires bâlois, M. Ruedi Reisdorf, avait à l'époque fait l'effet d'une bombe dans les milieux du football helvétique. Mais bien vite les difficultés devaient surgir pour le Noir sud-américain qui est âgé de 24 ans. Aux problèmes d'acclimatation succédaient des problèmes d'adaptation au jeu des Bâlois, basé sur une virilité et un engagement physique qu'il redoutait visiblement.

C'est donc au Portugal que Cubillas poursuivra sa carrière à partir du 1er janvier 1974. Il quittera Bâle dimanche, sans jouer le match de championnat contre Young Boys.

Renvoi des matches de première ligue

Le comité de la 1re ligue a pris la décision de reporter toutes les rencontres comptant pour le second tour du championnat suisse de la catégorie. Par conséquent, il n'y aura aucun match ce week-end (8-9 décembre). La possibilité a été donnée aux équipes qui auraient des matches en retard de les jouer le 16 décembre.

● Le terrain de l'Espenmoos étant impraticable, le match de championnat de ligue A Saint-Gall - La Chaux-de-Fonds, prévu aujourd'hui, a été renvoyé.

NEUCHATEL FC

Dimanche 9 décembre
dès 14 h 30
à la Rotonde

LOTO

de Neuchâtel Xamax

1er tour gratuit — Abonnements
1 voyage à Londres en avion, 4 j.
Montres - Jambon - Caisses de vin

Vos pneus neufs: autant avoir une

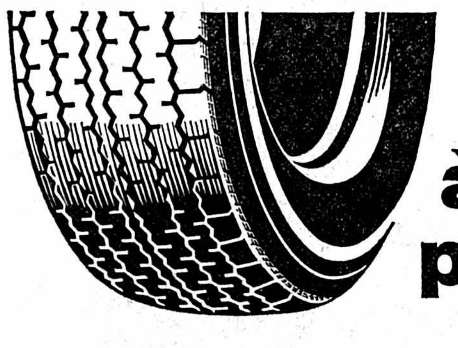

grande marque... à petit prix

METZELER
chez votre garagiste!

On la trouve chez les garagistes qui sont membres de l'ESA.
Pour vous, c'est la garantie:
- d'un grand choix de modèles (types et dimensions)
- de prix imbattables
- d'un conseil de spécialiste.

Montage rapide et soigné - Equilibrage de précision - Après-vente.
Choisissez la sécurité des garagistes professionnels... pour rouler mieux avec ESA.

ESA
Société coopérative d'achat de l'UPSA
Berthoud - Genève - Lausanne

En vente chez votre garagiste, membre de l'UPSA et de l'ESA

OCCASIONS

Roulez sans soucis avec nos occasions garanties!

OPEL ASCONA 1600 S
1973 - 4 portes - Gold - 40.600 km
Fr. 9100.—

DATSUN COMBI 180 B
1972 - 5 portes - verte - 7920 km
Fr. 10.800.—

CITROËN AMI 8
1970 - 4 portes - blanche
27.000 km - Fr. 5000.—

AUSTIN MINI 1275 GT
1973 - 2 portes - rouge - 9500 km
Fr. 7700.—

VW VARIANT 1600 L
1972 - 3 portes - beige
35.000 km

OPEL GT/J
1971 - 2 portes - jaune
32.200 km - Fr. 8300.—

FIAT 127
1972 - 2 portes - grise
16.040 km - Fr. 6600.—

OPEL KADETT E
1967 - 2 portes - blanche
59.500 km

GARAGE DU ROC
HAUTERIVE - NE DISTR. GENERAL MOTORS TÉL. 33 11 44

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

BIBLIOTHEQUE tubulaire, secrétaire incorporé ; diverses cages. Tél. (038) 25 99 62.

GRAVURES ANCENNES, livres d'auteurs neuchâtelois et divers. Samedi, à partir de 10 h ; Beaux-Arts 21, 2me étage.

POUR COLLECTIONNEURS : trois chapeaux Gibus 1900 dont un huit-reflets ; un canotier paille, à la Maurice Chevalier. Tél. 25 75 60.

1 TELEVISION PHILIPS, portative, employée 4 mois, valeur 735 fr., cédée 350 fr. Téléphone 24 19 13.

PERRUCHES de mon élevage. Prix spécial pour les fêtes. Tél. (038) 41 20 04.

CHAMBRE A COUCHER ; habits homme, taille 48. Tél. 31 73 75 (heures repas).

POUSSETTE en très bon état, bas prix. Tél. (038) 25 28 45.

1 CUISINIERE 4 feux, à gaz, Arthur Martin, bon état, prix raisonnable ; parc rond filet, 15 fr. ; poussette bleu marine, bon état ; rideaux blancs, pour fenêtres moyennes. Prix à discuter. Tél. 24 60 30.

DEUX ROUES VOLVO 122, avec pneus neige cloutés, 160 fr. Tél. 25 41 92.

ACCORDEON CHROMATIQUE Hohner riviera 2, état de neuf. Tél. (038) 24 61 14.

SOMMIER AVEC MATELAS. Tél. 31 78 29, de 8 h à 12 heures.

PIANO DROIT, bon état. Tél. (032) 83 16 55.

PLAQUES DE TAPIS : 8 m2 cognac, 4 m2 beige, 9 fr. le m2. Tél. 33 40 04.

VELOMOTEUR, marque Gallus, moteur Sachs, bon état, 390 fr. Tél. 42 15 07.

MACHINE A LAVER le linge Siemens, automatique ; 2 pneus neige pour Dauphine ; portemanteau 30 places métallique, cuisinière électrique, 50 fr. Tél. 31 41 30.

« PATRIE SUISSE », 1918 à 1927, collection complète, reliure amateur. Tél. 25 54 59.

CUISINIERE, nouveau gaz, 4 feux, four ; peu utilisée. Tél. 25 54 59.

TABLE RONDE 1900, pied central ; table rallonges 1920 ; chaises, lits jumeaux, tables de nuit 1920, chêne clair, massif ; chaises ; canapés, commodes ; glaces ; table cuisine ; malle osier ; panier linge, osier. Téléphone 25 54 59.

SOULIERS DE SKI RAICHLE à boucles, pointure 37, 40 fr. ; étagères rouges, 35 fr., état de neuf. Tél. 25 36 40.

CASAQUE jersey, neuve, taille 38-40, éventuellement pour début de grossesse, 25 fr. Tél. 25 36 40.

POUSSETTE, bleu marine et blanche, en très bon état, 100 fr. Tél. 31 24 08.

SONORISATION YAMAHA 150 watts, 6 entrées indépendantes, réverbération, état de neuf. Tél. 25 10 01 (heures des repas).

AMPLI 100 W avec 2 corps. Tél. 41 16 91.

SELLE DE MODELEUR et petits dessins anciens de Chaumont. Tél. 25 07 32.

2 CAISSONS HI-FI Philips, 20 watts, état de neuf. Tél. 25 19 13.

FRIGO BOSCH ; poussette, parfait état. Téléphone 24 37 54.

BELLE SALLE A MANGER en chêne clair, table avec deux rallonges et 6 chaises très bien entretenues. Bas prix. Tél. (038) 25 49 62.

1 TV PHILIPS, écran 53 cm, 4 normes, bon état ; bon marché. Tél. 33 51 00.

JANTES avec pneus neige, 5.60 x 13, pour Sunbeam 1250. Tél. 42 37 34.

BATTERIE D'ORCHESTRE Impérial. Téléphone 33 13 38.

CHAUSSURES SKI Raichle à lacets, pointure 40, parfait état, 50 fr. Tél. 24 19 50.

1 CHIEN noir et blanc, petite race. Téléphone 31 36 95.

TABLE DE SALON tournante, banc de char, pied forgé. Tél. 31 16 87.

AUTO-CASSETTE stéréo, 8 pistes « Clairian », valeur neuf 300 fr., cédé à 200 fr. Tél. (038) 55 16 48.

TABLE DE PING-PONG, souliers ski à boucles, No 43. Tél. 31 43 54.

1 MATELAS à ressorts, bon état, 10 fr. Téléphone (038) 25 35 30.

ROTOR TYPE RECORD 220 V, avec tous les accessoires, état neuf, 200 fr. Tél. 47 18 72.

POUPEES FAITES A LA MAIN, 50 cm, avec cheveux et habits, 45 fr. à 65 fr. ; coussins véritable daim, jolis cadeaux, 15 fr. ; pantalons dames, taille 38-40, neufs, 35 fr. Tél. 25 36 40.

URGENT. Pour cause de départ : cuisinière électrique 3 plaques, 1973 ; frigo Satrap, 200 litres ; circuit auto Stabo, car avec 4 voitures, transformateur ; canot pneumatique, en toile caoutchoutée ; luge 4 places, en bois ; cage à oiseaux, 50 x 35 x 25. Téléphone 55 20 83.

BELLES JEUNES DINDES blanches, vivantes, 35 fr. à 45 fr. la pièce. Tél. 33 29 44.

SKIS BLIZZARD Total, 205 cm, 360 fr., (neufs 600 fr.). Tél. 33 32 80, dès midi.

SKIS Head 65, 210 cm, fixations de sécurité, 320 fr. Tél. (038) 31 21 23.

SKIS KNEISSL avec bâtons, valeur 190 fr., prix 75 fr. Souliers ski Raichle à boucles, Nos 33 et 38, 50 fr. Tél. 24 22 54.

PATINS HOCKEY No 33, rembourrés, état de neuf, valeur 80 fr., prix 50 fr. (avec gants cuir noir sport). Tél. 24 22 54.

MOISE OU POUSSETTE de chambre, utilisés un mois, garnis, avec draps ; convient pour garçon ou fille, 120 fr. Tél. 31 72 63.

MAQUETTE de train électrique, Minitrix avec rails et paysage, 80 x 150 cm. Téléphone 25 41 47.

MAGNIFIQUE BUFFET de service sculpté, genre Forêt-Noire. Prix avantageux. Téléphone 25 84 29.

SALLE A MANGER, chambre à coucher, lit, divan. S'adresser : Beaux-Arts 17, M. Jean Didier.

CUISINIERE MENALUX électrique, 3 plaques, 150 fr. ; 2 lits à 1 place dont 1 sans matelas, très bon état, 120 fr., patins blancs, No 35, 20 fr. Tél. 41 12 06, le soir.

TIMBRES PRO JUVENTUTE neufs, 1er choix série complète 1913-1973 : 1100 fr. Téléphone 25 98 26.

MAGNIFIQUE GRANDE TABLE Louis XIII, copie ancienne, 6 chaises neuchâteloises. Tél. 33 57 73.

MANTEAU DE LOUP, état de neuf, taille 42-44. Tél. (038) 51 20 44.

PROJECTEUR IMAC DUO 8, 8 mm NetSuper, état de neuf. Tél. 33 36 05.

MACHINE A COUDRE Necchi, avec garantie. Tél. 33 36 05.

4 PNEUS CLOUS Michelin M + S X 165-14 (BMW 2000). Tél. 31 10 42, heures des repas.

POUR CAUSE DE DEPART A L'ETRANGER : salon comprenant 4 pièces ; lits à une place, complet ; lit d'enfant, complet ; frigo 140 litres, état de neuf. Prix à discuter. Téléphone 31 73 48.

1 ARMOIRE VAUDOISE en noyer, 1900 fr. ; 1 table portefeuille en noyer, 700 fr. Téléphone (038) 33 44 17.

LINGES tissés main. Tél. (038) 24 39 47.

TELEVISION Philips noir-blanc, Suisse-France, à l'état de neuf, 700 fr. Tél. 24 40 40 (heures bureau) ou 24 40 50 dès 19 heures.

4 PNEUS NEIGE 185 x 14, prix avantageux. Tél. 24 40 40 (heures bureau) ou 24 40 50, dès 19 heures.

DOGUE ALLEMAND, bleu, 10 mois, femelle, pedigree, très affectueux. Tél. (039) 31 24 04.

COUVERTS DE TABLE neufs Christofle Marly : 12 fourchettes, 12 cuillères café, 12 cuillères moka, 6 cuillères à soupe. Prix avantageux. Tél. 33 21 17.

SKIS Atomic, 210 cm, état neuf, avec ou sans fixations Nevada. Tél. 53 24 32.

ARTICLES NEUFS : 1 table ronde, recouverte de cuir taillé avec motifs Incas + 2 tabourets idem, 700 fr. ; 1 couverture en poil de lama, 100 fr. ; 1 poncho tricot, taille 36, 50 fr. ; 1 jaquette multicolore, 40 fr. Tél. 24 60 58.

SOULIERS DE SKI Dachstein, bleus, à boucles, No 37, état de neuf. Téléphone 25 62 41.

GUITARE ELECTRIQUE solo, 250 fr. Téléphone 55 25 74.

COURS D'ELECTRONIQUE Onken ; prix à discuter. Tél. (038) 53 17 79.

TRAIN LEGO, à piles. Tél. 31 48 64, après 19 heures.

ANTIQUITES : chaises, malle, vaisselle, bougeoirs, lampe pétrole, divers. Port-Roulant 8, 2me étage, de 9 h à 11 heures.

1 PENDAGE, parasol neuf avec pied, 120 fr. ; salon, divan transformable en lit, 500 fr. Tél. (038) 31 29 59.

MACHINE A LAVER Elan Olmatic, 6 kg, bas prix. Tél. 55 12 06.

SUPERBE CHIEN-LOUP, 9 mois, 200 fr. Tél. (032) 83 26 28.

Demandes à acheter

ŒIL-DE-BŒUF = PENDULE ronde avec cadre noir, simple, pour cadeau de Noël. Tél. 25 36 40.

SKIS, 190 à 205 cm et souliers modernes, Nos 39 à 43. Tél. (038) 25 89 89.

PATINS garçon, No 35. Tél. 25 88 52.

4 PNEUS NEIGE montés sur jantes pour Taunus 17 M Super 640-13. Tél. 41 23 69.

DEUX VELOS pour garçon et fille de 7-8 ans, en bon état. Tél. 25 73 87.

LIT D'ENFANT à roulettes, longueur 1 m 30. Tél. 41 22 61.

SKIS, pour enfant, 165-170 cm, et skis de fond. Tél. 25 18 64.

FUSILS ; sabres ; pistolets ; vieux képis, bon prix et paiement comptant. Tél. (024) 71 17 49.

Offres d'emplois

FAMILLE ALLEMANDE, catholique, avec 3 enfants (2 à 7 ans) à Ulm-Donau cherche jeune fille, désirant apprendre le bon allemand, pour aider au ménage, pour janvier ou plus tard. Femme de ménage une fois par semaine, appareils ménagers modernes. Téléphoner au (038) 25 12 86.

PERSONNE disponible, une heure chaque jour, entre 17 et 19 h, pour aider dame handicapée, Evole 5. Tél. 25 18 55.

QUELLE GENTILLE DAME garderait fillette de 3 ans, durant les heures de bureau et pour une période de quelques mois, quartier Serrières. Tél. (038) 31 47 72, dès 19 heures.

A louer

CORMONDRECHE, studio meublé à non-fumeur. Tél. 31 15 57.

BELLE GRANDE CHAMBRE MEUBLEE, indépendante, avec grand balcon, dans villa ; jouissance, salle de bains ; quartier Neuchâtel-Serrières. Tél. (038) 24 16 65, entre 12 et 14 h et à partir de 18 heures.

COFFRANE, pour date à convenir, grand 2 1/2 pièces, tout confort, avec jardin. Adresser offres écrites à BH 2922 au bureau du journal.

POUR LE 24 JANVIER, appartement 3 pièces au centre, 230 fr. + charges. Adresser offres écrites à JP 2930 au bureau du journal.

POUR CAUSE IMPREVUE, au plus tôt, logement de 3 chambres et balcon, toutes dépendances, dans immeuble de 6 logements à Bevaix. Prix 308 fr. + 30 fr. chauffage. Jean Borioli, père. Tél. 46 12 38.

PETIT APPARTEMENT meublé et chauffé, une chambre, cuisinette avec frigo, cuisinière, chauffe-eau, libre fin décembre, quartier Vauseyon, 170 fr. Tél. 25 92 01.

STUDIO, au centre, 280 fr. Reprise de meubles. Tél. 24 20 29.

A MONSIEUR, chambre indépendante, chauffée, quartier Maladière. Tél. (038) 25 12 36.

BELLE CHAMBRE avec bain, Fahys 25, 2me. Tél. 25 03 57.

POUR 24 DECEMBRE, magnifique petit appartement de 2 pièces, tout confort, quartier sud-est. Adresser offres écrites à 812-277 au bureau du journal.

MARIN, studio non meublé, cuisinette et bain, confort, à 1 personne, prix 210 fr. Tél. 33 57 94.

PESEUX, chambre meublée, à un et deux lits, chauffage central, part cuisine et douche. Tél. (038) 31 30 25.

APPARTEMENT 3 PIECES, à louer, aux Portes-Rouges 139, pour le 24 janvier, confort, à couple sans enfants, 334 fr., charges comprises. Tél. 25 65 19, dès 12 heures.

AU LANDERON, appartement 2 pièces (cuisine aménagée), date à convenir. Adresser offres écrites à BE 2892 au bureau du journal.

STUDIO dès 8 décembre. Tél. 24 22 81, entre 12-13 heures.

VAL-DE-RUZ, grand studio, tout confort, 20 minutes de Neuchâtel. Tél. (038) 53 19 86.

STUDIO, Dombresson, libre immédiatement, 250 fr., charges comprises. Tél. 53 20 28.

Demandes à louer

COUPLE SANS ENFANTS cherche, pour mars 1974, appartement 3 1/2 - 4 pièces, confort, région Neuchâtel, dernier étage, tranquillité, prix raisonnable. Tél. 51 37 91.

Perdus - Trouvés

PERDU : 1 TROUSSEAU de clés. Téléphone 33 27 71, la Coudre.

PERDU BRACELET or jaune, souvenir famille, mercredi 28 novembre, place Pury. Récompense. Tél. 31 33 21, home Serrières.

Demandes d'emplois

ETUDIANTE UNIVERSITE cherche travail le matin, ou donnerait leçons d'anglais. Téléphone 24 58 69, dès 18 heures.

DAME DE COLOMBIER fait à son domicile repassage ou raccommodages divers. Adresser offres écrites à IO 2929 au bureau du journal.

SOMMELIERE EXPERIMENTEE, libre immédiatement, cherche place au pourboire direct. Tél. 25 68 99, de 11 à 12 h ou de 14 à 16 heures.

DEUX ETUDIANTES américaines cherchent du travail pendant les mois de décembre et janvier. Ecrire à : Turner c/o Allemann, Château 17, Neuchâtel.

LEÇONS D'ALLEMAND par Allemande compétente à élèves et adultes. Tél. 25 36 40.

Divers

DAME AISEE, soignée, mince, distinguée, sympathique, caractère agréable, rencontrerait monsieur libre, 48-55, grand, études supérieures, sportif, sensible et très affectueux, pour marche, ski, natation, théâtre, voyages, amitié durable. Discrétion d'honneur. Ecrire à RY 2937 au bureau du journal.

A DONNER CHAT de 6 mois, jaune et blanc, très affectueux. Tél. 41 29 63, Bôle.

ORCHESTRE jazz cherche musiciens. Téléphone 25 64 21.

« LA SOURCE DU POUVOIR et de la puissance, c'est de promouvoir la Parole de Dieu et de rester ferme en son amour. » Ecrits baha'is. Renseignements : tél. 31 23 62 ou case postale 613, 2001 Neuchâtel.

A DONNER JOLI CHATON mâle, blanc tacheté. Tél. 53 25 00.

Ce n'est pas au plus riche, mais au plus pauvre d'entre nous que se mesure notre niveau social.
SECOURS SUISSE D'HIVER

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre
Fiat 500
modèle 1973, 1250 km. Sous garantie.
Téléphoner au No 24 05 59, le soir.

URGENT
2 CV
73.000 km, année 1969. Prix à discuter.
Tél. (038) 55 16 48.

A vendre
FLORETT
modèle 1970, 16.000 km.
Tél. 31 16 87.

A vendre
NSU 1000
1970, expertisée. Enéa Borgna, Cressier. Tél. 47 11 94.

A vendre
FIAT 128
très bon état, expertisée.
Enéa Borgna, Cressier. Tél. 47 11 94.

BMW 700
coupé 1961, moteur parfait état, pneus, housses, au plus offrant.
Tél. (038) 41 15 25.

A vendre pour cause de départ
DYANE
1969, expertisée, bon état.
Tél. 25 95 51, dès 19 h, ou 25 02 82.

A vendre
HONDA S 800
modèle 1968, 65.000 km, très bon état.
R. Golay, Tivoli 10. 2003 Neuchâtel.

A vendre, de première main,
AMI 8
57.000 km.
Tél. 31 15 57.

GARAGE WASER NEUCHATEL

Nos occasions expertisées avec équipement d'hiver

Austin 1300 1970, 4500.— ;
Ford Cortina GT 1967, rév. 3800.— ;
MGA 1961, rév. 6500.— ;
Triumph 2,5 PI 1971, 8500.— ;
Spitfire 4 1966, 2800.— ;
Spitfire MKIN 1969, 4200.— ;
Spitfire MKIV 1972, 7200.— ;
VW 1300 1969, 3800.— ;
Wolseley 1966, 3400.—.

Garantie 3 mois
Grandes facilités de paiement.
Echange possible.

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

TOYOTA CÉLICA
mise en circulation le 1er septembre 1973, verte, 10.000 km.
Tél. (038) 51 28 18, dès 18 heures.

A vendre pour cause de départ, voiture
LANCIA
Fulvia Berlina, 28.500 km, année 1972, expertisée.
Prix : Fr. 7700.—.
Tél. (038) 25 81 66.

A vendre
DYANE 6
modèle 1969, 90.000 km.
Tél. 41 16 51.

A vendre
FIAT 124
expertisée, modèle 1966, 4 pneus neufs, 1500 fr.
Tél. 31 41 30.

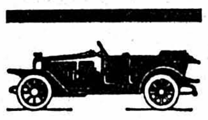

Vente achat échange

Reprise au plus haut prix du jour pour voitures neuves de toutes marques

Dépannage Réparations Tél. 25 29 50

Garage de la Cuvette
H. Bayard
Vauseyon
Rue des Tunnels 9
2006 Neuchâtel
Tél. (038) 25 29 50

Automobiliste
Pour une batterie de qualité à un prix modéré, appelez le (038) 24 02 43.

A vendre
Peugeot 204 GL
modèle 1969. Expertisée.
Garage du Val-de-Ruz
Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, le soir.

OCCASION UNIQUE
RENAULT R 4
1968, prix intéressant, expertisée. Parfait état.
Garage M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre
Opel Cadette 1200 de luxe
1972, 24.000 km, avec 4 pneus à neige neufs montés sur jantes. Expertisée et en parfait état.
Garage Belcar, 2520 la Neuveville. Tél. (038) 51 25 59, 51 20 58.

A vendre
Toyota Corona 1900 DL
modèle 1970. Expertisée.
Garage du Val-de-Ruz
Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, le soir.

Porsche 912
modèle 1969, 59.000 km, moteur révisé, 6000 km, très bon état, expertisée, pneus neufs, radio.
Tél. (038) 61 36 58, à partir de 18 h 30.

A vendre
utilitaire VW 1600
41.000 km.
Tél. 46 12 76.

OCCASION UNIQUE
DATSUN 160 B
1973, 12.000 km, état de neuf.
Garage M. BARDO, Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

OCCASIONS DE PREMIER ORDRE

VW K 70 L	1972	Fr. 8.900.—
VOLVO 144 GL grand luxe	1971	Fr. 10.900.—
TOYOTA CARINA 1600	1972	Fr. 7.400.—
SIMCA 1100	1970	Fr. 4.990.—
RENAULT R 16 TS	1972	Fr. 8.900.—
PORSCHE 911 S	1970	Fr. 23.900.—
MGB 1800	1972	Fr. 9.900.—
MAZDA 616 L	1972	Fr. 8.900.—
FORD 17 M 2000 S	1969	Fr. 5.350.—
FIAT 125 S	1972	Fr. 9.300.—
CITROEN G BREAK 1220	1972	Fr. 7.700.—
BMW 1602	1970	Fr. 7.500.—
BMW 520 automatique	1973	Fr. 19.700.—

Toutes occasions reconditionnées, expertisées, garanties.

AGENCE TOYOTA
GARAGE DU 1er-MARS S.A.
Pierre-à-Mazel 1 Tél. (038) 24 44 24 NEUCHATEL
(En face du gymnase)

Centre d'Occasions

Renault R 16 TS	40.000 km	bleue	1971
Renault R 16 GL	56.000 km	blanche	1968
Renault R 12 TS	29.000 km	blanche	1973
Renault R 10	46.000 km	blanche	1970
Renault R 6 TL	43.000 km	blanche	1971
Renault R 6 850	5100 fr.	blanche	1970
Renault R 5 TL	14.000 km	orange	1972
Renault R 4 E	43.000 km	blanche	1970
Fiat 124 S	49.000 km	grise	1971
Fiat 128	40.000 km	bleue	1971
Toyota Corolla	15.000 km	jaune	1972
Austin 1300	33.000 km	verte	1971
Peugeot 204 TO	60.000 km	blanche	1968
VW 1302 S	53.000 km	beige	1970
BMW 2002	43.000 km	beige	1971
Alfa Spider	52.000 km	rouge	1967
Ford 17 M	43.000 km	brune	1971-05

RENAULT ROBERT
Champ-Bougin 34-36 - NEUCHATEL
Tél. (038) 25 31 08

CRÉDIT - REPRISES

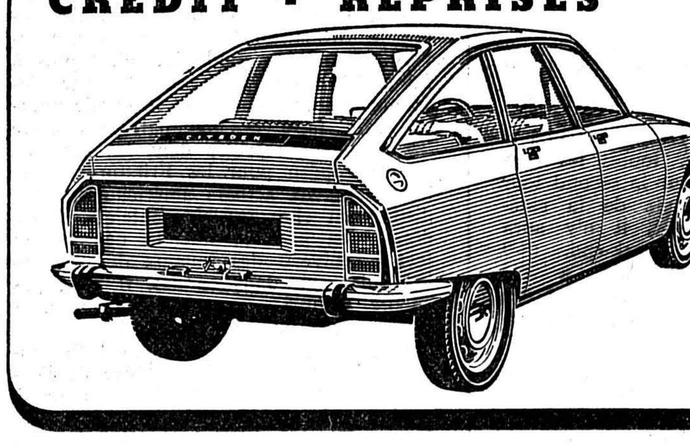

OCCASIONS - Sélection avantageuse de petites cylindrées

CITROËN GS 1220 Break	1973	1000 km	
CITROËN GS 1015	1972	25000 km	
CITROËN GS 1015	1971	39000 km	
CITROËN GS 1015	1971	30500 km	
CITROËN GS 1015	1971	40000 km	
CITROËN Ami 8 Club	3 CV	1972	20000 km
CITROËN Ami 8 Break	3 CV	1971	32000 km
CITROËN Ami 8 Club	3 CV	1971	35000 km
CITROËN Ami 8 Break	3 CV	1970	33000 km
CITROËN Ami 8	3 CV	1969	35000 km
CITROËN Ami 6	3 CV	1968	Fr. 1800.—

CITROËN Dyane 6	3 CV	1972	43000 km
CITROËN Dyane 6	3 CV	1971	52000 km
CITROËN Dyane 6	3 CV	1970	47000 km
CITROËN Dyane 6	3 CV	1969	46000 km
CITROËN Dyane 6	3 CV	1968	56000 km
CITROËN 2 CV 4	2 CV	1973	28000 km
CITROËN 2 CV 4	2 CV	1971	74000 km
Autobianchi A 112	5 CV	1972	15000 km
Autobianchi A 112	5 CV	1971	50000 km
VW 1300		1970	35000 km
VW 1300		1967	65000 km

+ 2 FIAT 500
3 FIAT 850
5 RENAULT R 4

Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel ☎ 038 241212

CITROËN GS

HERMES

avec tabulateur

225.–

LA MACHINE À ÉCRIRE SUISSE PARFAITE

Modèle **Beaucourt,** ruban bicolore avec sélect. pour stencils, avec tabulateur 225.—

Autres modèles :

Baby, super-légère 310.—
Media robuste (adopté par l'armée suisse) 480.—
3000, raffinée, satisfait les plus exigeants 625.—

Reymond

Neuchâtel, faubourg du Lac 11 (038) 25 25 05
Neuchâtel, Saint-Honoré 5 (038) 25 44 66
La Chaux-de-Fonds, Serre 66 (039) 23 82 82
Le Locle, D.-Jeanrichard 13 (039) 31 33 22
Delémont, Moulins 9 (066) 22 15 57

TISSUS

modernes en stock
laine et synthétique
Centre de couture
BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
Neuchâtel

Comme tant d'autres, vous pouvez être cambriolés, alors protégez-vous sans tarder avec

ALARME 600

le système efficace s'adaptant à tous les cas et d'une sûreté absolue.

Vente et installation chez votre spécialiste

CLAUDE DUCOMMUN

ÉLECTRICITÉ - INGÉNIEUR EPZ
Orangerie 4 Neuchâtel Tél. (038) 25 28 00

La nouvelle Peugeot 504 L pour 13 300 francs.

C'est la version la plus économique au moteur 1,8 litre et dotée de qualités supérieures dans la classe moyenne.

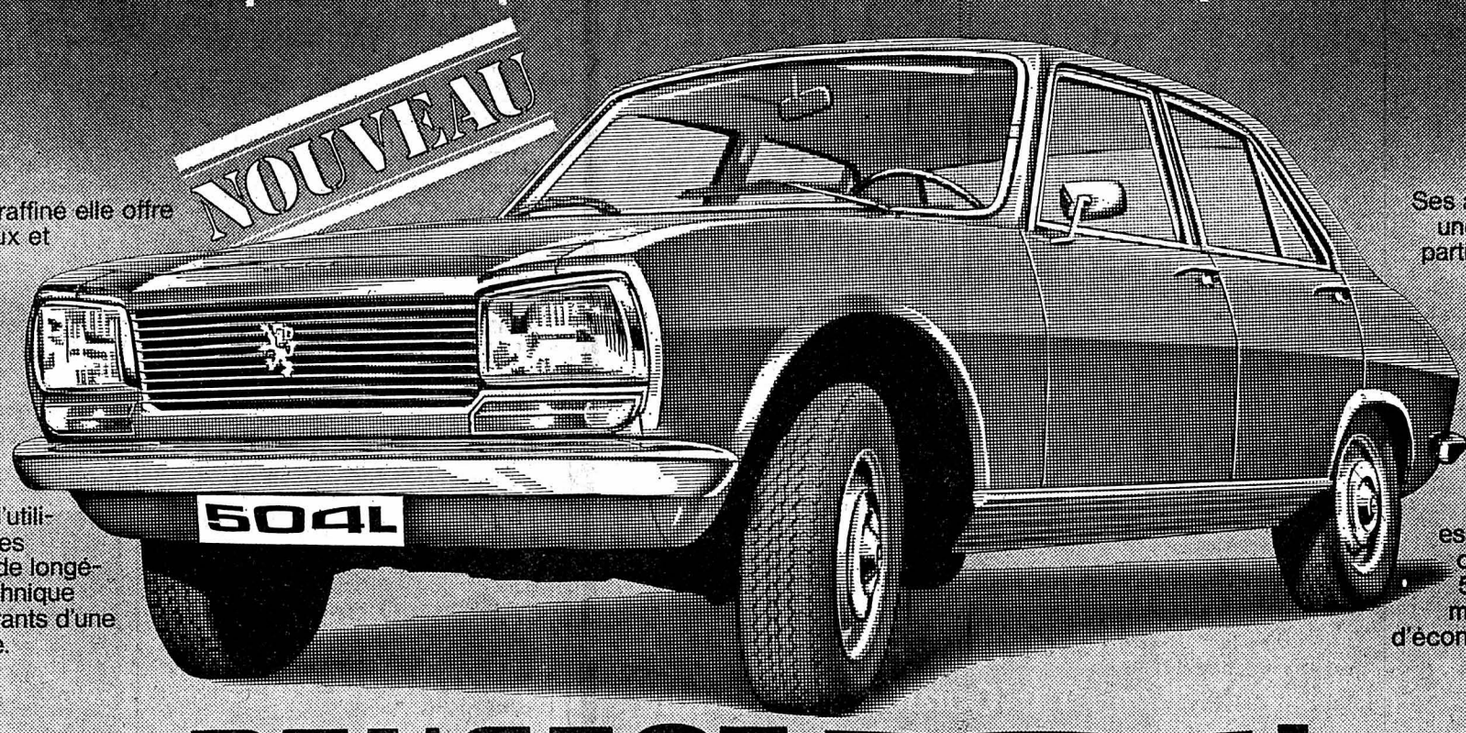

Avec un confort raffiné elle offre l'intérieur spacieux et la sécurité des modèles à succès 504 deux litres GL et TI. Son moteur robuste de 1800 cm³ (il se contente d'essence normale), les frais réduits d'acquisition et d'utilisation ainsi que les caractéristiques de longévité dues à la technique Peugeot sont garants d'une grande économie.

Ses avantages confèrent une position nettement particulière à la nouvelle 504L dans la catégorie des 1800. Elle convaincra notamment le cercle étendu d'automobilistes qui ont sans équivoque accordé leur préférence à la Peugeot 404. Découvrez lors d'un essai tout ce que vous offrent les nouvelles 504L et 504L Automatiques étonnantes d'économie et de confort!

PEUGEOT 504L

Importateur pour la Suisse:
Peugeot-Suisse S. A.
Giacomettistrasse 15, Berne

200 concessionnaires et agents qualifiés

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

Concessionnaires: **M. + J. J. Segessemann & Cie.**
Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel Téléphone 038-25 99 91

Agents: **Garage de la Place d'Armes, P. Joss, Fleurier**
E. Richard & Fils, La Neuveville
A. Germond, Garage Dombresson
R. Greutter, Garage du Crêt, Corcelles NE
J.-P. Aerni, Garage des Jordils, Boudry

Petit cadeau n'appauvrit pas, mais il peut tirer d'embarras.

SECOURS SUISSE D'HIVER

CLÔTURE-TOUT

✆ 41 29 47
✆ 41 13 62

Verger 1 COLOMBIER
TOUTES BARRIÈRES

ACHAT DE :
ferraille et tous vieux métaux
VENTE DE :
déchets de coton et chiffons pour essuyages
MATÉRIEL D'OCCASION
NEUCHATEL **P. BRUGÈRE**
Champ-Coco 10 Tél. 25 12 19

UNE BELLE ARME

pour le connaisseur, est le cadeau le plus apprécié.

Achetez-la dans la seule armurerie spécialisée du canton (chasse - tir - collection).

ARMESCO - A. ERBA - Neuchâtel
Rue du Seyon 18 Tél. (038) 24 52 02

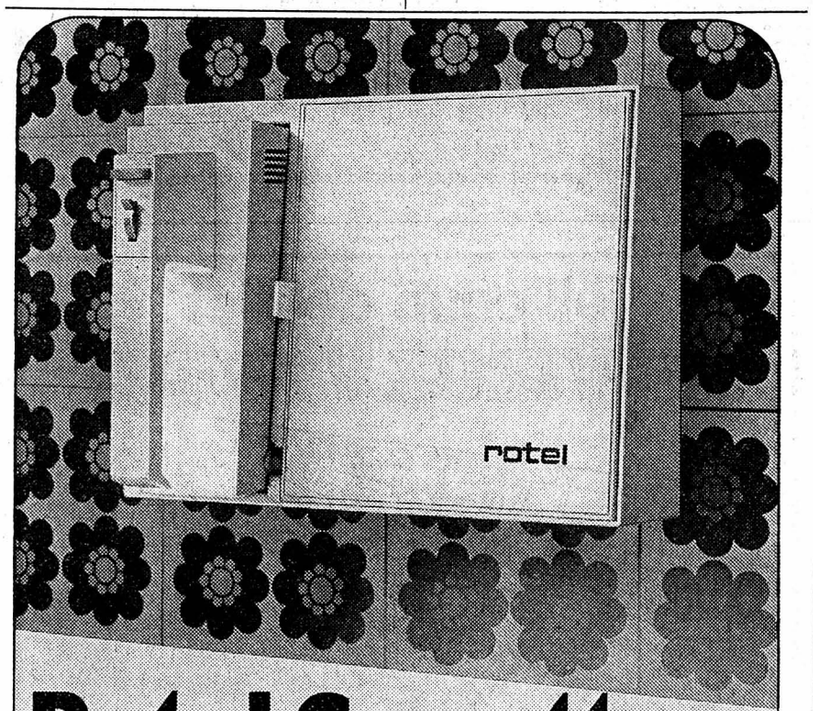

Rotel Cassette: c'est la tactique la plus pratique!

***Nouveau!* Bien rangé dans la cassette contre la paroi de votre cuisine, à portée de main, voici le fameux malaxeur à main Rotel avec mixer plongeur et tous les accessoires pour battre, mélanger, pétrir, réduire en purée.**

A choix: un orange très mode, lumineux ou combinaison tek/blanc. Testé et recommandé IRM. 2 ans de garantie de fabrique – une assurance confiance et durée.

«Rotel Cassette» – c'est la bonne idée, le cadeau rêvé. Et la conception est telle qu'il est toujours possible de compléter l'appareil avec râpe à légumes, malaxeur de table, presse-citrons etc. jusqu'au déjà légendaire *Rotel 2000 («Cinq* machines en *une»)*! Seulement Fr. 149.–.

rotel

Rotel... donc, on peut s'y fier!

...concerne seulement les automobilistes...

CARTE D'IDENTIFICATION ROUTIÈRE INTERNATIONALE

BON DE COMMANDE

Veuillez m'envoyer _____ carte(s) pochette(s)
(quantité)
au prix de Fr. 7.50 la pièce (+ frais de remboursement)

Nom : _____

Prénom : _____

Rue : _____

No postal - Lieu : _____

Plaque d'immatriculation No : _____

A renvoyer à : **SYLCARTE, Cheneau de Bourg 5, 1003 Lausanne.**

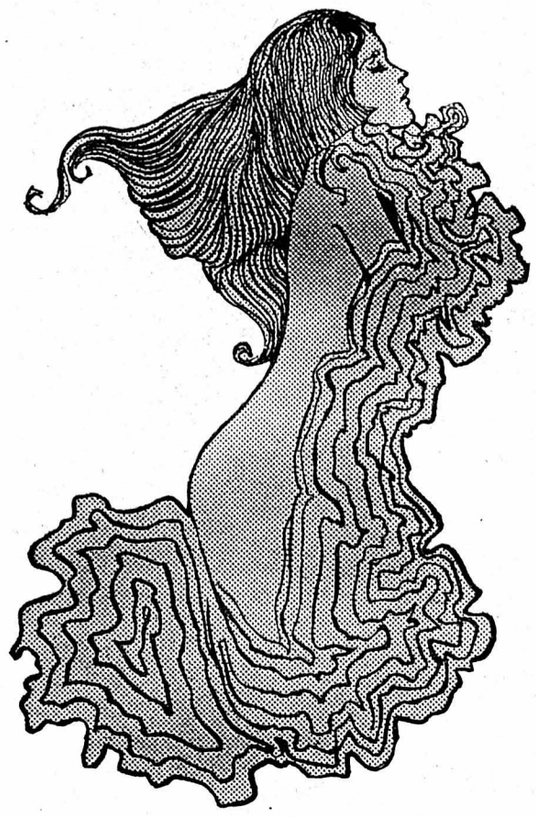

eaux de toilette GUERLAIN

En exclusivité

KINDLER

NEUCHATEL Hôpital 9 ✆ 25 22 69

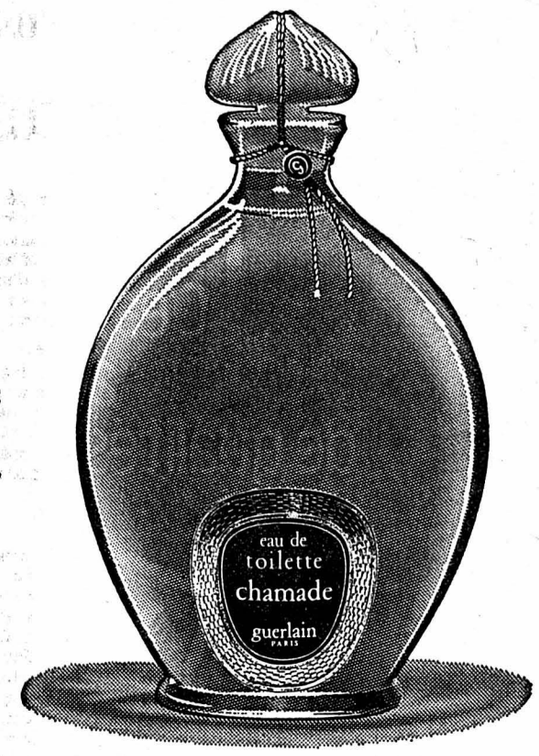

F.-C. SERRIÈRES
(IIe ligue)

met à disposition, tous les mercredis après-midi, deux personnes compétentes ainsi que le matériel nécessaire pour les jeunes gens attirés par le football et âgés de moins de 13 ans.

Inscriptions jusqu'au 15 décembre 1973 au moyen du coupon ci-dessous au F.-C. Serrières, mouvement juniors, case postale 26, 2003 Neuchâtel.

Nom : Prénom :
Nom des parents :
Adresse exacte :
Date de naissance :
No de tél. :
Signature des parents :

Nous offrons cette quinzaine

PHILIPS RH 811
radio : OL, OM, OC, OUC, TDHF
Magnétophone DNL
2 caissons RH 4 II
pour **Fr. 995.–**

Philips RH 814
radio : OL, OM, OC, OUC, TDHF, changeur : 78-45-33-16 tours 2 caissons RH 412
pour **Fr. 995.–**

POMEY
RADIO-MELODY
Flandres 2
NEUCHATEL
Tél. 25 27 22

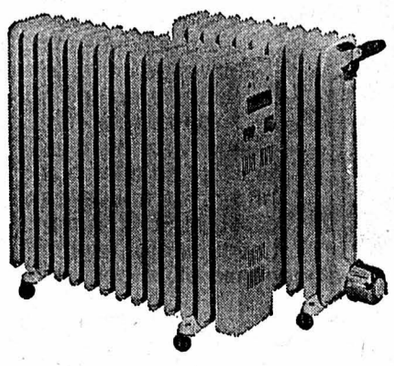

Vous supporterez mieux l'hiver

avec nos fameux **RADIATEURS ÉLECTRIQUES**

Ils sont ÉCONOMIQUES. Ils ne dégagent aucune odeur, ne consomment pas d'oxygène, éliminent tous risques d'incendie et sont absolument silencieux.

Nous avons de nombreux modèles en stock dès Fr. **198.-**

chez le spécialiste

Jeanneret & Cie sa
Au Confort Ménager
Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

OCCASIONS

radios, disques, livres, skis, vêtements, etc.

bric-à-brac Mandala
Rue Fleury 18, 2me étage.

Un cadeau de Noël

très original
pour cavaliers et chevaux
de la
Boutique Saint-Georges
Bienne, 12, rue Dufour.
Tél. (032) 6 86 32.

JEUDI, VENTE DU SOIR **Envois au choix.**

Teckels tigrés
très racés, 3 1/2 mois, Chenil Sans-Soucis, Montmollin.
Tél. 31 36 95.

Qualité suédoise

TURISSA Husqvarna

Echanges avantageux, achats avantageux.
Location-vente
Agence officielle
A. Grezet
Seyon 24 a, Neuchâtel.
Tél. (038) 25 50 31

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.
SERRIÈRES

Messieurs les actionnaires sont informés que, conformément aux décisions de l'assemblée générale du 5 décembre 1973, le dividende de 6 % est payable dès le 6 décembre 1973, soit :

par action de Fr. 500.—	Fr. 30.—
sous déduction de l'impôt anticipé, 30 %	Fr. 9.—
Net :	Fr. 21.—

contre remise du **coupon No 15**

auprès de la Banque Cantonale Neuchâteloise, Neuchâtel
auprès de l'Union de Banques Suisses, Neuchâtel
auprès de la Société de Banque Suisse, Neuchâtel

Le Conseil d'administration

l'argent
tout de suite
de Fr. 500.– à 20'000.–
670'000 crédits payés
rapide — discret simple
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00–12.15 et 13.45–18.00

Bon
Je désire Fr. ..... tout de suite en espèces.
Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Localité .....

A débarrasser à des prix exceptionnels
pneus d'hiver
d'occasion, de toutes marques et dimensions, à partir de Fr. **10.— la pièce**

GARAGE M. BARDO
Sablons 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42

Institut pédagogique
Les gais lutins
jardinières d'enfants
institutrices privées
Contact journalier avec les enfants.
LAUSANNE
Jaman 10
Tél. (021) 23 87 05.

Pendules neuchâteloises
Magnifiques pièces neuves, style Louis XV, dans les couleurs suivantes : rouge bordeaux, rouge flamme, jaune patine, noir, vert, avec riches décors.
Prix unique : Fr. 550.—.
Envoi à l'examen.
Fernand Gigon, Mésanges 4, 2503 Bienne 7.

Je n'ai plus qu'à attendre !

Ma petite annonce paraît aujourd'hui. Demain, tout sera vendu, grâce à la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
W. Bolliger
PARCS 82 - TEL. 25 10 95

vous propose en fin de semaine
AGNEAU DE NOUVELLE-ZÉLANDE
COTELETTES ET GIGOTS
à meilleur prix que les produits du pays.

Ne cherchez pas plus loin pour vos cadeaux publicitaires
Téléphonez au (038) 25 35 30 ou (021) 23 64 65.

Réparation
Boîtes à musique
Automates
DANIEL GONTHIER
Boubin 4, 2034 Peseux.
Tél. (038) 31 40 72.

TV COULEUR
PHILIPS - MEDIATOR - GRUNDIG
Vous désirez louer ou acheter un TV COULEUR. Essayez-le gratuitement et sans engagement chez vous.
VENTE-REPRISE DE VOTRE ANCIEN POSTE A DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES.
LOCATION A PARTIR DE FR. 98.—.
Nous assurons un RÉEL service après-vente.
Il vous suffit d'envoyer le coupon-réponse ci-joint ou de téléphoner au (038) 41 11 21.

TÉLÉCOLOR
Rue Haute 6 - COLOMBIER
Tél. (038) 41 11 21

Je m'intéresse à un essai gratuit couleur.
Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél. : Heure de préférence :

Pour les Fêtes de fin d'année

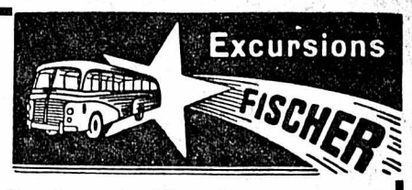

* * *
Participez à l'un de nos traditionnels voyages

«AUTOCAR-AVION»
en JET de Swissair de Zurich à Genève

Lundi 31 décembre «SYLVESTRE» en DC 9 - avec repas de midi à Cointrin - dép. 8 h ou mardi 1er janvier «NOUVEL-AN» en JUMBO - avec repas de midi à Kloten - dép. 8 h 30
Fr. 130.— par personne, tout compris.
Nombre de places limité ! Délai d'inscription : **10 décembre**

Programmes, renseignements et inscriptions : **AUTOCARS FISCHER** MARIN - NEUCHATEL - Tél. 33 25 21

Container à ordures
action unique, valable jusqu'au 31 janvier 1974
600 litres Fr. 448.—
800 litres, tout compris Fr. 495.—
Aktiengesellschaft für Umwelttechnik, 9494 Schaan.
Tél. (075) 2 57 57.

joli coup de filet
AU VIEUX VAPEUR

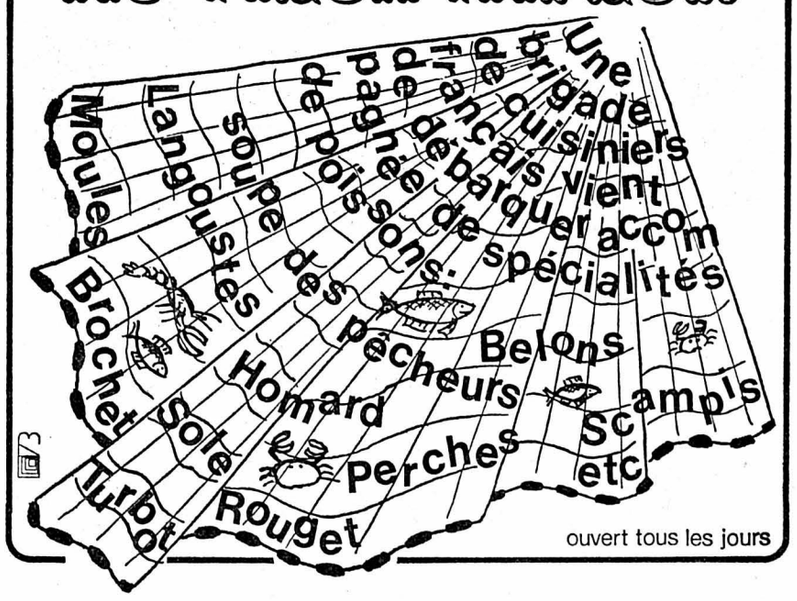

ouvert tous les jours

Alcool = poison

ROLAND-SPORTS, CERNIER — ROLAND-SPORTS, CERNIER — ROLAND-SPORTS, CERNIER

Skieurs attention!

Ensemble avec SU-MATIC, nous sommes pour une sécurité totale à ski

Roland-Sports organise une

L'Epervier 8 - CERNIER
Tél. 53 39 17

SEMAINE DE SÉCURITÉ

du 10 décembre au 15 décembre

Changez donc vos vieilles fixations ! Car à l'achat d'une SU-matic Champion éprouvée par le BPA vous économisez **frs 30.–**

contrôle et réglage des fixations de sécurité de vos skis. (N'oubliez pas d'apporter vos chaussures avec les skis.)

ROLAND-SPORTS, CERNIER — ROLAND-SPORTS, CERNIER — ROLAND-SPORTS, CERNIER

PRÊTS
sans caution, de Fr. 500.— à 4000.— accordés depuis 30 ans à toutes personnes salariées. Remboursements selon possibilités.
BUREAU DE CRÉDIT S.A.
Place Bel-Air 1
Case postale 153
1000 Lausanne 9
Tél. (021) 22 40 83

COUTURE
retouches de tous vêtements dame.
DAIM-CUIR
Mouton retourné, retouchés, réparés, etc. par spécialiste
Veston - Pantalon
Toutes retouches.
Pitteloud, couture, Temple-Neuf 4, Neuchâtel.
Tél. 25 41 23.

SKI - CLUB LA CORBATIÈRE LA ROCHE - AUX - CROCS

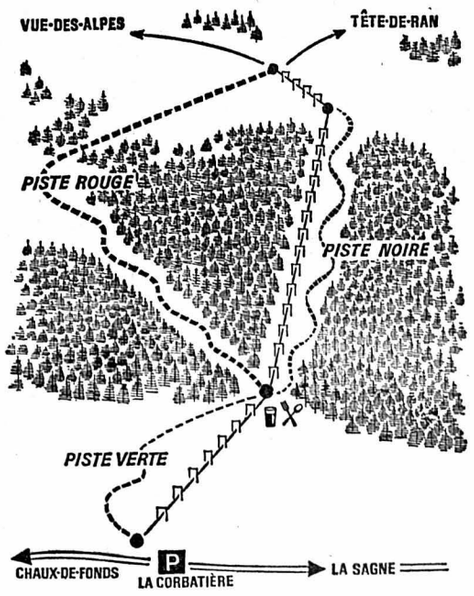

ABONNEMENTS DE SAISON

Adulte : Fr. 120.—. Couple : Fr. 200.—.
Etudiants, apprentis jusqu'à 20 ans Fr. 80.—.
Enfants : Fr. 50.—.
EN VENTE JUSQU'AU 22 DÉCEMBRE CHEZ A. Matthey, chef d'exploitation, la Corbatière. Tél. (039) 23 04 00.
Calame Sport, la Chaux-de-Fonds.
Müller-Sports Neuchâtel.

26 et 27 décembre
JOURNÉES GRATUITES
pour tous les enfants jusqu'à 15 ans.

Fonctionne tous les jours sauf mardi et vendredi.

Accès facile par chemins de fer.

A Neuchâtel et dans la région

Les stades naturels et l'œuvre de pionnier d'un Neuchâtelois

« Sport pour tous » a cinq ans

Aussi étonnant que cela paraisse, c'est sur les cimes enneigées des Alpes valaisannes, voici plus d'une treintaine d'années, que l'idée de créer des stades naturels germa dans l'esprit d'un garde-frontière neuchâtelois.

En 1966, Neuchâtel, la première ville en Suisse, inaugura les installations du Chanet, puis deux ans plus tard ce fut le tour du stade naturel de Puits-Godet. En même temps naquit la notion de « Sport pour tous » qui fut reprise en Suisse alémanique sous l'appellation de « Sport für alles ».

L'idée a fait fortune depuis et l'on est déjà venu de fort loin pour voir les installations de Neuchâtel. Enfin, le principe des fameux parcours de santé finlandais découle directement à sa base des expériences et du succès des stades naturels créés naguère au chef-lieu.

ENTRE SAINT-GINGOLPH ET ULRICHEN

Sur les cimes enneigées des Alpes valaisannes ! Edmond Quinche, le « Monmond » bien connu dans les milieux sportifs de Suisse et de l'étranger, fils d'un ancien chancelier communal de Neuchâtel, a passé sept ans de sa vie de jeune homme dans les patrouilles des garde-frontières, peaux de phoque aux skis en toutes saisons et vivant entre 2500 et 4000 mètres. Il était pourtant mécanicien-électricien de formation et fut même chef d'atelier au garage des services industriels.

De 21 à 28 ans, réalisant son rêve de vivre en Valais, il patrouilla à en perdre haleine entre Saint-Gingolph et Ulrichen. Avec son brevet d'instructeur de ski et de directeur d'école, obtenu l'hiver 1934-35 à la Petite-Scheidegg, il était fou de joie le jeune « Monmond » de skier sept jours sur sept et de participer encore à des courses de patrouilles avec les cracks de l'époque : Zurbriggen, Bourban, Mayoraz, Andenmatten.

C'était la belle époque pour ce Neuchâtelois sportif comme pas un et qui, après avoir tâté de la gymnastique artistique sous la bannière de l'Ancienne, puis du patin en songeant à gagner des médailles, avec le consentement assez variable de ses parents, se donna cœur et âme au ski, lui consacrant, et aujourd'hui encore, le plus clair de ses loisirs et même un bout de plus !

C'est donc entre Saint-Gingolph et Ulrichen dans le Haut-Valais, que « Monmond » Quinche, qui y pensait depuis un certain temps, se convainquit que l'homme sportif aurait tout à gagner à pouvoir disposer de stades naturels pour sa préparation physique de base, valable pour n'importe quel sport.

CADRE IDÉAL : LA FORÊT

La forêt : voilà le cadre idéal, avec toutes ses possibilités naturelles. Pour faire un parcours dans la forêt, il faut que l'homme déploye son agilité, son courage, son endurance, ses réflexes. Pourquoi dès lors ne pas utiliser la nature ? L'idée, on le voit, était simple, mais encore fallait-il l'avoir !

A 29 ans, Edmond Quinche, après cette extraordinaire expérience dans les douanes suisses, revient sagement dans sa ville natale, reprendre une existence un peu plus normale. Quand il est aux Ponts-de-Martel, après un bref séjour à Fleurier, il rencontre Georges Schneider. A peine revenu d'Aspen avec son titre de champion du monde de slalom spécial, le grand Georges par son comportement personnel, plaide en faveur de l'entraînement dans la nature. N'est-il pas un solide bûcheron ?

Offrir aux sportifs de tous les degrés, et à toute personne soucieuse de son bien-être physique, des stades sans béton, sans piste plate, sans gradins, des stades taillés en pleine nature où l'on puisse aller en tout temps sans forcément faire partie d'une société, sans dépendre des disponibilités d'une salle, telle est l'ambition qui tenaille « Monmond ».

UN ENFANT DU CHANET

L'endroit ? Il a passé son enfance au Chanet où il est né. Il en connaît la forêt mieux que quiconque. Et pour s'être occupé des jeunes du Ski-club, il s'est rendu compte qu'on pouvait leur faire faire n'importe quoi, leur faire aimer le sport facilement, à condition que ce soit dans un décor naturel et non sur un stade.

Macolin, pour « Monmond » Quinche, c'est évidemment une réussite remarquable, mais dont ne profitent que les privilégiés. On est loin du « sport pour tous » qu'il préconise et dont il va devenir, plus tard, le créateur en Suisse.

Tout s'est décidé un jour au café du Théâtre où Edmond Quinche, prêchant par le geste et le verbe, avec cette conviction et cette éloquence qu'on lui connaît a tôt fait de convaincre trois amis qui se trouvent être des conseillers généraux représentant les trois partis radical, libéral et socialiste, Maurice Callandes, Denis Wavre et Henri Verdon. L'affaire est en bonne voie sous la forme d'une motion émanant de ces trois groupes et qui fut acceptée par le Conseil général.

Deux ans passèrent, puis ce fut un nouveau pas en avant : en 1965, le législatif adopta les plans du stade naturel du Chanet et le crédit nécessaire de... 35.000 francs. Puis ce fut, un peu plus tard, au tour du Puit-Godet qui coûta 90.000 fr. et à l'aménagement duquel l'armée participa activement.

ARGENT BIEN UTILISÉ

En 1966 fut inauguré le premier stade naturel de Suisse, au Chanet, avec la présence de l'équipe nationale suisse de ski et, deux ans après, la crème des sportifs de Neuchâtel fêtait la fin des travaux au Puits-Godet. Avec quelques dizaines de milliers de francs, le chef-lieu tentait une expérience originale que toute l'Europe occidentale regarda d'abord avec étonnement et scepticisme puis avec envie ! Peu d'argent pour de bons résultats, se dit-on partout !

L'appellation « Sport pour tous », reprise ensuite en Suisse alémanique, a donc cinq ans. C'est pour fêter cet anniversaire que récemment la télévision alémanique a consacré un reportage complet aux installations du Chanet et de Puits-Godet, émission à la gloire du pionnier neuchâtelois de « Sport pour tous » en Suisse et de Neuchâtel qui joua un rôle de novateur qu'il convenait de rappeler au moment où l'on parle si souvent de retour de l'homme à la nature.

PARCOURS FINLANDAIS

Un parcours finlandais, comme il en existe actuellement plus de 130 en Suisse, est une piste en forêt de 2 km 500 à 3 km qui comporte différentes stations de travail corporel. Un stade naturel est un endroit bien délimité, avec un parcours circulaire parsemé d'engins variés.

En fin de compte, le but recherché est le même : donner à chacun la possibilité de soigner, d'entretenir, ou d'améliorer sa condition physique, au moment de la journée le plus favorable.

G. Mt

La vie nationale

Economie valaisanne le bilan de l'année

De notre correspondant :

Sous la présidence de M. Joseph Michaud, la Fédération économique du Valais ou Chambre valaisanne de commerce a tenu jeudi ses assises annuelles à Sion. Un débat percutant eut lieu au sujet des arrêtés conjoncturels, débat animé, outre les personnalités valaisannes par MM. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat, de Neuchâtel et Jean-François Bourgknecht, conseiller aux Etats, de Fribourg. Fait à souligner, important pour le Valais : alors que l'on ne compte plus dans ce canton les mouvements et les personnalités qui ont pris position contre les arrêtés fédéraux, la Fédération économique néanmoins recommande le « oui ».

La journée de jeudi a donné également l'occasion à MM. Joseph Michaud, président et Léo Berchtold, directeur de la Fédération, de dresser le bilan de l'économie valaisanne au soir de cette année. Au chapitre de l'agriculture, la production totale du Valais en fruits et légumes s'est montée à 90 millions de kilos, ce qui correspond au total d'une année record.

UN VIGNOBLE TRÈS GÉNÉREUX

L'événement de l'année 1973 était le placement sans heurts d'une récolte de poire William's qui, avec 15 millions de kilos a dépassé nettement le record de 1968. L'écoulement des pommes donne quelques soucis et rend nécessaires actuellement des campagnes spéciales pour la jonathan premier choix et la deuxième qualité d'autres variétés. Quant aux carottes, la situation est difficile.

Le vignoble valaisan s'est montré très généreux en automne 1973 puisqu'il a produit 55,7 millions de litres. L'écart par rapport à la récolte record de 1970 n'est que de 3,5 % et la moyenne de la décennie 1961-1970 a été dépassée de 47 %. Les cépages blancs ont fourni 35,5 millions de litres, l'encavage de vins rouges s'est chiffré à 20,2 millions de litres.

DANS L'INDUSTRIE

Au chapitre de l'industrie, l'année 1973 peut d'ores et déjà être qualifiée de satisfaisante. L'industrie de l'aluminium notamment, qui avait souffert en 1972 du déséquilibre régnant sur le marché mondial des métaux légers, utilise à nouveau sa pleine capacité de production dans le canton. Relevons toutefois les appréhensions qui se manifestent en cette fin d'année dans les entreprises industrielles proches du secteur du bâtiment. Le manque de main-d'œuvre demeure un souci permanent pour les chefs d'entreprises. D'autre part, la raréfaction du pétrole, matière première de très grande importance, ne saurait laisser l'industrie valaisanne indifférente.

En fait d'énergie, vu les conditions hydrologiques particulièrement favorables, les barrages valaisans ou pu accumuler un maximum de réserves dans le courant de l'été. Autre perspective intéressante en cette période où l'approvisionnement en énergie préoccupe les milieux économiques : la mise en service prochaine du gazoduc.

Relevons enfin le dépôt imminent par le groupe Alusuisse-Lonza d'un projet pour la construction à Gletsch d'un très important complexe de pompage-accumulation qui permettrait de transformer en énergie de pointe le courant électrique disponible aux heures de faible consommation.

Dans le secteur bâtiment un fléchissement sensible du volume des travaux exécutés à l'échelon cantonal se dessine pour les mois d'août et de septembre. Son ampleur ne peut encore être déterminée avec précision, mais il confirme les craintes exprimées par les associations de la branche.

BONNE ANNÉE POUR LE TOURISME

Passons au tourisme. Alors que l'hôtellerie suisse n'avait enregistré en 1972 qu'une progression modeste du nombre de nuitées (+ 1,5 %) l'augmentation s'est chiffrée à 9,8 % dans le canton, dépassant nettement les résultats de toutes les autres régions touristiques suisses, dont certaines ont même enregistré un recul sensible.

Les perspectives d'avenir sont assombries par la situation monétaire, qui a créé un écart très prononcé entre le franc suisse et les monnaies de plusieurs pays qui nous envoient traditionnellement des contingents importants d'hôtes.

Si l'on examine l'évolution récente, on constate tout d'abord en Valais, pour la saison d'hiver 1972-73, une avance de 8 % sur l'hiver 1971-1972.

L'interdiction de circuler le dimanche, conclut le directeur, aurait constitué un handicap très lourd pour la saison d'hiver. Aussi faut-il être reconnaissant au Conseil fédéral de ne l'avoir décrétée que pour les trois prochains week-ends essayant ainsi de sauvegarder les chances du tourisme pendant la période des fêtes. Le gouvernement cantonal était d'ailleurs intervenu dans ce sens auprès du conseil fédéral.

M. F.

Eclipse partielle de lune

ZURICH (ATS). — Une éclipse partielle de lune se produira dans la nuit du 9 au 10 décembre prochain, la plus longue nuit de pleine lune de l'année. La pénombre sera visible dès 2 heures. La lune entrera dans l'ombre directe de la terre à 2 h 09, à 2 h 34, ce sera la pleine lune. Le point culminant de l'éclipse aura lieu à 2 h 44. A 3 h 30, la lune sortira de l'ombre directe et on pourra distinguer la pénombre jusqu'à 3 h 30.

Le contrôle des compagnies d'assurances par la Confédération

Récemment, M. Bernard Viret, directeur de la « Vaudoise vie » et de la « Mutuelle vaudoise », professeur à l'Université de Lausanne, a parlé du « Contrôle des sociétés d'assurances par la Confédération ».

Après tant de remous, provoqués dans le public par les récents recours (au sujet des primes R.C. automobiles) portés devant le Tribunal fédéral, il était tout indiqué de revenir aux sources de l'organisation légale et juridique des compagnies d'assurances privées. Comment ces lois et, en particulier, la loi de surveillance des compagnies d'assurances, datant de 1885, ont-elles vu le jour, comment ont-elles fonctionné durant près d'un siècle, comment se présentent-elles aujourd'hui ? Voilà les questions que posa le conférencier. Il lui fallut constater tout d'abord que de telles dispositions répondaient à un besoin, chez l'assuré, d'obtenir une sécurité qui ne soit pas seulement formelle, mais bien réelle. En effet, souvent et dans l'assurance vie surtout, l'assuré doit faire confiance à son assureur pour une durée plus ou moins longue. Il a donc demandé à l'Etat de contrôler le fonctionnement de ces compagnies privées, dont l'activité commerciale devait aussi offrir des garanties sûres.

Le système de contrôle a fonctionné sans faille jusqu'ici, puisque, depuis 1885, aucune société suisse d'assurances n'a été contrainte à déposer son bilan. L'autorité de contrôle, le Bureau fédéral des assurances, à Berne, n'a pas pour seule tâche, le contrôle de l'activité des compagnies, mais avant tout celui de leur création, de la formation de leur forme juridique (sociétés anonymes ou sociétés coopératives) et la constitution de leur capital initial d'au moins 10 millions de francs, plus un million de fonds d'organisation.

Pourquoi des exigences aussi élevées ? Parce que l'assureur doit pouvoir, en tout temps, répondre aux exigences de ses engagements, même si une série de catastrophes frappent en même temps une grande partie de ses assurés. Aucune autre industrie n'est soumise, dans notre pays, à un contrôle aussi précis.

Les réserves des compagnies d'assurance subissent, en effet, régulièrement deux sortes de contrôles : sur pièces, d'abord, c'est-à-dire lorsque les compagnies fournissent à l'autorité de surveillance leurs documents comptables, techniques etc. et sur place, enfin, lorsque des inspecteurs fédéraux viennent parfois à l'improviste, visiter une direction d'assurances et demander à consulter les documents dans chaque département qu'ils désirent contrôler. A ce propos, l'autorité a des exigences précises quant à la qualité des placements de l'argent se trouvant, pour un temps, entre les mains de la compagnie d'assurance. En effet, les primes étant encaissées, les réserves pour sinistres à venir se constituent, mais cet argent, qui appartient de droit aux assurés, doit être placé dans les meilleures conditions de sécurité.

En acceptant, par obligation légale, de se plier à de telles exigences, les compagnies d'assurances suisses, ont montré qu'elles peuvent offrir des garanties sérieuses et mériter pleinement la confiance de leurs assurés. C'est sur cette note et en évoquant aussi les problèmes qui se posent pour harmoniser les lois avec les exigences des marchés européens, que M. Viret conclut.

Conférence de M. Carlos Grosjean à Boudry

QUAND POPULATION ET AUTORITÉS DOIVENT S'UNIR ÉTROITEMENT

De notre correspondant :

Sous les auspices du Chevron boudrysan et devant une salle comble, le conseiller d'Etat Carlos Grosjean a parlé récemment à Boudry de l'environnement en définissant son exposé comme une introduction à ce sujet et en soulignant l'utilité, pour l'autorité, d'avoir un contact direct avec le public. Introduction, dit-il, parce qu'il ne peut s'agir d'autre chose pour traiter un sujet aussi vaste que l'évolution vertigineuse modifie et multiplie sans cesse. La notion même de l'environnement est actuellement mise à toutes les sauces par les hommes politiques, d'Etat... et la presse ! Par extension, les slogans publicitaires concernant les produits de consommation « non polluants », les stations d'épuration, des gens habiles qui tirent profit d'une population littéralement traumatisée, tous se sont emparés du problème à des fins différentes. Mais on ignore souvent le réel danger, c'est ce que voulait démontrer M. Grosjean.

Pendant des milliers d'années, le monde a connu un équilibre stable. Depuis quelques décennies seulement, une dégradation progressive se manifeste à un rythme alarmant. Premier tabou en cause, l'ancien testament : « Croissez et multipliez. » C'était valable en ce temps-là mais ça devient maintenant un slogan néfaste qui multiplie à un tel degré la population qu'à ce rythme, l'être humain n'aura plus, dans 600 ans, qu'un mètre carré de place pour vivre sur la Terre ! Une telle prolifération ne pourrait être arrêtée que par un gigantesque cataclysme. On a établi que la population mondiale double tous les 37 ans !

Le Conseil d'Etat voudrait faire comprendre aux communes et aux institutions que le bonheur humain ne réside pas dans l'accroissement de la population. M. Grosjean cite à cet effet les cas de deux communes du canton dont une, vu son extraordinaire extension, ne peut plus faire face à ses problèmes, alors que l'autre, qui n'a subi qu'une légère augmentation de ses habitants, se trouve sans difficultés majeures.

Les besoins de l'homme augmentent en fonction de l'évolution. En 1945, on établissait une moyenne de 5,4 personnes par logement, alors qu'en 1972, cette moyenne se trouve réduite à 2,4 personnes. C'est aussi significatif que l'indice des automobiles qui annonce un véhicule pour trois personnes et demie actuellement et cette moyenne baisse de plus en plus.

Pour le canton de Neuchâtel, l'indice démographique a passé de 126.000 âmes en 1900 à 169.000 en 1972. Il faut créer un nouvel humanisme en dehors des thèses traitées et conçues par les spécialistes littéraires, humanisme conscient des dangers de notre existence moderne. Il faudra nécessairement mettre un frein à l'extension démographique. Dans ce but et en ce qui concerne notre canton, nos autorités ont empêché l'implantation d'usines pétro-chimiques et de colorants. Des arrêtés et lois parfois un peu draconiens protègent valablement nos 570 hectares de vignes, notre agriculture ainsi que les crêtes du Jura, et des interdictions de construire existent dans les communes n'ayant pas établi de plans préalables : 80 % du territoire est actuellement protégé.

D'autre part, après dix ans, on peut estimer satisfaisants les premiers résultats de la lutte contre la pollution. Les analyses officielles concernant les eaux sont formelles : l'amélioration suit une courbe ascendante qui pourrait sinon sauver intégralement l'environnement, du moins retarder longuement une redoutable échéance.

M. Carlos Grosjean conclut par un appel à la compréhension, à l'exemple à donner pour préserver notre verdure, notre nature et notre bonheur. Autorités et population doivent s'unir étroitement dans cette lutte pour notre existence même en prenant conscience d'un danger qu'on n'évitera pas en pratiquant une politique de l'autruche.

Wr

MARIN

AU GROUPEMENT SPORTIF

(sp) Le groupement sportif de Marin a siégé récemment sous la présidence de Mme Mary-Louise Fischer et en présence de 30 membres. Dans le rapport d'activité très complet de la présidente, on relèvera que le G.S. compte près de 200 membres ce qui en fait la plus grande société de Marin. Les différentes sections sont entraînées par : dames : Mmes Röthlisberger monitrice et Collet adjointe ; hommes : MM. A. Furrer responsable, R. Ingold et O. Attinger adjoints ; jeunes filles : Mme T. Rieder ; garçons : M. J. Perret ; volleyball : M. J. Perret. La soirée 1973 s'est déroulée à Saint-Blaise et a connu le succès. Le G.S. a organisé les joutes sportives en collaboration avec la commission scolaire. Il a en outre participé à différentes manifestations.

Dans le rapport des caissiers, on relèvera les fortunes des sections dames : 3446 fr. 10 et hommes 1824 fr. 85. Les comptes présentés par Mme M. Greub et M. M. Perriard ont été approuvés. Dans le renouvellement du comité, comme le veut la coutume, la présidence est prise en alternance par la section dames et hommes. C'est donc un homme, en l'occurrence M. Michel Perriard qui est élu président. Les autres membres du comité sont : Mmes M.-L. Fischer, M. Greub, H. Schärrer, M. Virchaux, A. Furrer, B. Ryser et W. Gerber. Les vérificateurs seront Mmes G. Boschung et T. Cretin, suppléante O. Collet ; MM. Schupach, Farine, suppléant P.-A. Nobs.

Dans les divers, M. R. Ingold demande que les deux caisses dames et hommes qui sont selon lui d'un système archaïque fusionnent. Il lui fut répondu que ces deux caisses figurent dans les statuts et que ce problème sera mis à l'ordre du jour de la prochaine assemblée. Il fut demandé à M. R. Siliprandi, conseiller communal, des précisions concernant le centre sportif de la Tène. Et c'est la projection du magnifique film tourné par Mme D. Boegli qui mit un terme à cette assemblée.

VAL-DE-TRAVERS

Crédit sollicité à Travers pour une fraiseuse à neige

De notre correspondant régional :

Chaque hiver, le déblaiement des trottoirs pose des problèmes au service de la voirie à Travers. Le Conseil communal a pensé à l'achat d'un engin monoaxe, fraiseuse et lame.

En même temps, il a été décidé d'acquérir une brosseuse utile pour le nettoyage des rues.

Diverses offres ont été faites et le Conseil communal a arrêté son choix sur une machine d'une entreprise suisse ayant un agent au Val-de-Travers. Ainsi il sera possible de faire facilement appel au constructeur, en cas de nécessité, pour des pièces de rechange, en particulier.

La fraise à neige proprement dite coûte 13.150 fr., la cheminée de chargement, la garniture de poids et le pot d'échappement spécial, 795 fr., le chasse-neige à lame, 1040 fr., et la brosse avec cylindre balayeur, 5700 francs. Si l'on ajoute le coût de la prise à trois pôles pour feu arrière, on arrive à une somme totale de 21.000 fr. en chiffre rond. C'est un crédit de ce montant que sollicite l'exécutif. La dépense pourrait être comptabilisée, selon les possibilités, dans les comptes de 1973 ou 1974, éventuellement passée au bilan.

FLEURIER

Le nouveau comité des 30 × 40

(sp) Le club de photographie 30 x 40, qui a organisé récemment une séance d'information publique dans son local de l'ancien musée de Fleurier avec le concours de M. René Clermont, photographe professionnel et conseiller technique du club, s'est donné un nouveau comité : M. Jean-Jacques Charrère en est le président, M. Denis Leuba, le secrétaire, M. Claude Benkert le caissier ; M. Armand Favre, a été nommé vice-président et Mlles Chantal Favre et Fabienne Veuve, responsables du matériel.

Frais de déplacement des écoliers

(sp) Les frais relatifs au déplacement des élèves ont été augmenté dans le budget communal de Travers pour tenir compte d'une part de la hausse des prix et d'autre part de l'introduction d'une participation de 50 % sur les abonnements des écoliers des enseignements modernes, scientifique et classique. D'entente avec la commission scolaire, cette mesure entrera en vigueur dès le début de l'année 1973-1974. Une trentaine d'enfants sont concernés. Les prix de l'abonnement s'élèvent à 24 fr. par mois et par élève. A propos de ces abonnements, le délégué de la commune de Travers a été chargé de faire pression, à la commission du collège régional, pour que les frais de transport soient compris dans les écolages ce qui permettrait de les répartir entre toutes les communes liées par convention avec le collège régional.

LA CHAUX-DE-FONDS

Au Théâtre ABC

Rendez-vous de l'absurde avec Ionesco et Pinget

Deux représentants du théâtre de l'absurde étaient à l'affiche le week-end passé au Théâtre ABC. Curieusement, Robert Pinget, notre compatriote genevois, ne jouit pas de la réputation d'un Eugène Ionesco. La confrontation que nous a proposée l'excellente troupe amateur de l'« Avant-scène » de Bâle, en collaboration avec les « Nouveaux masques » de Zurich, était instructive à plus d'un titre.

En effet, passée l'onde de choc que constituèrent les œuvres de Beckett, d'Ionesco, d'Adamov et de Genêt, il faut bien reconsidérer aujourd'hui les pièces des années 1950, avec un regard distancé et à la lumière des nouvelles expériences théâtrales faites notamment outre-Atlantique et accordant une place prépondérante à l'expression gestuelle.

La première surprise que suscite le spectacle de samedi dernier réside donc dans la redécouverte du texte, un texte qui jour sur les mots, sur les rencontres hasardeuses des vocables dont naît un humour franchement irrésistible, les associations d'idées les plus saugrenues. En quelque sorte le mélange étrange et détonant d'un anti-théâtre, aux antipodes de la psychologie et de la progression dramatique, et d'un théâtre devenu déjà « classique » par la force des choses.

Il était donc intéressant de voir comment deux pièces, réunies un peu au hasard, bien que toutes deux comptent parmi le meilleur de la production de leur auteur, avaient passé le premier assaut de l'outrage du temps. Nous ne cacherons pas que notre préférence va, et de loin à « Architruc » de Pinget, trouvant beaucoup trop irritants et voyants dans « Les Chaises », les procédés d'un écrivain qui eut ses moments de génie, en inventant un certain théâtre, mais qui ne sut pas toujours se garder de certains clins d'œil et de certaines marques d'autosatisfaction dans quelques-unes de ses déclarations se voulant fracassantes, mais qui voilaient mal un nouveau conformisme.

GRAND AUTEUR

Il nous semble qu'il en va tout autrement avec Pinget, qui se révèle avec le temps comme un très grand auteur dramatique. Sa relativement courte pièce « Architruc » est un chef-d'œuvre de style et de concision, à la fois ramassé et percutant. « Architruc », c'est le dialogue d'un roi et de son ministre, jouant tous deux au roi et au ministre (peu importe qu'ils le soient réellement ou qu'ils se l'imaginent) et s'accordant une heure de récréation, durant laquelle le ministre Baga se déguise sous les accoutrements les plus excentriques pour tenter de dérider son roi. Le tout ponctué d'intermèdes « réels » qui viennent rompre le rythme du jeu. Car si le jeu, à quelque niveau que ce soit, est la chose la plus attrayante de la vie, rien n'est plus ennuyeux que le jeu qui ne passionne pas.

Ennui, le voilà prononcé le mot qui terrifie le roi Architruc, qui n'a guère de soucis de gouvernement ni même de crise pétrolière à se mettre sous la dent. Architruc s'ennuie à mourir ; il a tout essayé dans la vie, mais rien ne l'a vraiment intéressé. Confronté à sa solitude que la compagnie de Baga ne parvient pas à rompre, Architruc ne parviendra pas à établir de véritable relation avec le monde extérieur, échouant dans toutes ses approches des êtres ou les repoussant, jusqu'à ce que le dernier déguisement de Baga ne représente plus que l'ultime rendez-vous, celui de la mort.

VERS LE NÉANT

Cette pièce, débouchant avec une rigueur mathématique sur le néant, est d'une force étonnante. Les comédiens Pierre Vogt et Pierre Räber l'ont servi avec une maîtrise en tous points remarquable et nous laissent l'un des souvenirs les plus marquants que nous ayons eus de la petite scène de l'ABC.

La seconde partie du spectacle réservée aux « Chaises », ne fut pas moins bonne théâtralement parlant. Marthe Matile et Pierre Räber ont animé avec autant de talent la pièce d'Ionesco décrivant la vie d'un vieux couple retiré dans une île et recevant des invités, tous imaginaires, venus écouter l'Orateur devant délivrer le message du mari raté et qui finalement ne réussira pas à articuler le moindre son.

L'absurde n'est pas moins fort, le comique grinçant pas moins destructeur, mais il faut bien avouer que la pièce laisse apparaître des faiblesses et des chutes de tension bien malencontreuses, le début et la fin constituant le meilleur de l'ouvrage. Il faut dire à la décharge des comédiens que la mise en scène était peut-être plus difficile pour rendre passionnant ce qui n'est pafois que pur jeu de langage et dont les intentions ne sont pas toujours clairement indiquées.

Il n'en reste pas moins que le spectacle fut d'une très haute tenue et qu'il a confirmé la digne réputation de l'« Avant-Scène » dont le travail n'a plus rien d'amateur sinon dans la plus belle acception du terme.

Bl. N.

Chez FRANCO Spécialités Italiennes

Rue de l'Évole 39 Neuchâtel

Famille Franco Murat-Meia ✆ 038 / 25 15 69

Hors-d'œuvre:

Huîtres (½ douzaine) selon saison	13.50
Salade printanière à l'italienne	3.50
Salade verte	1.80
Jambon Saint-Daniel	
petite assiette	5.—
grande assiette	11.—
Antipasto à l'italienne (hors-d'œuvre)	
grande assiette	8.50
petite assiette	5.—
Beefsteak tartare, mode du patron, Vodka servi sur toast avec beurre	17.50

Moules Christener (cozze alla marinara)

tous les mercredis et jeudis
Fr. 5.50 sur assiette **Fr. 11.— la portion**

Poissons:

Cozze alla marinara (moules)	Sur assiette	5.50
	Portion	11.—
Scampi flambé à la diable (mode Franco) min. 2 personnes		32.—
Scampi à l'italienne, tipo America (fruits de mer, riz créole)		16.—
Scampi au curry (riz créole, façon maison)		15.50

Pizza: Franco

La véritable pizza classique :

Pizza Napolitaine, avec filets d'anchois	4.80
Pizza Carmine, d'un goût moins fort avec champignons et jambon	5.50
Pizza Livornese, d'un goût très fin avec jambon, mozzarella et champignons	5.50
Pizza aux fruits de mer	5.50
Pizza toutes saisons	6.—
Pizza Franco	6.—

Pâtes: Lentini Spiga d'Oro

Spaghetti o tagliatelle,

alla Napoletana, la portion	6.50
l'assiette	4.50
alla Bolognese, la portion	6.50
l'assiette	4.50
alla Sciusciara, avec sauce tomate, pancetta, piment	6.50
alla Carbonara, avec champignons, pancetta, jambon cru, œufs frais	6.50
alla genovese	6.50
alla vongole	6.50
Raviolis Maison, burro nero, bolognese, prosciuttino	7.50
Raviolis alla panna	8.50
Gnocchi alla Torinese	7.—
Lasagne verdi alla Emiliana	7.—
Canelloni alla Ligurese	7.—
Fabrication maison	

Viandes: Bell, Neuchâtel

Côtelette ou beefsteak	6.50
Entrecôte mexicaine	12.50
Entrecôte grillée	11.50
Filet grillé	13.—
Entrecôte aux herbes vertes, style Café de Paris,	12.50
Filets aux herbes vertes	14.—
Filet Rina garni, avec peperonata, olives et champignons	14.50
Filets Joseph, la surprise du chef, riz créole ou nouillettes	14.50
Entrecôte Carmine, risotto milanese très consistant et épicé	13.50
Filet Carmine	15.50
Cuisses de grenouilles, min. 2 personnes	28.—
Bocche di Bonifacio Brigante, salade, 2 pers.	37.—
Filet Kid, al funghetto avec risotto milanese ou polenta	17.50
Saltinbocca alla Romana, avec risotto	13.50
Piccata alla Marsala, avec risotto milanese	13.—
Coniglio alla Cacciattora, risotto ou polenta	11.50
Emincé Brésilien, riz créole	12.50
Risotto Siciliano, 2 pers. fruits de mer, veau, poivrons, oignons frits, scampi, moule, la paela italienne	32.—
Tagliatelle alla Portovecchio, 2 pers. un délice du sud de la Corse, fait au four, recouvert d'une pâte	32.—
Cailles, sauce Carmine, risotto ou polenta	13.50

Tous les plats sont garnis de frites, risotto milanese ou nouillettes

Huîtres

Hier en mer aujourd'hui à la Brasserie Muller

Une bonne bière:

Bière pression Müller	3/10	—.75
	5/10	1.15
Bière spéciale pression		—.85
Bière spéciale		1.10
Bière Royale		1.50
Bouteille		1.50
Président		2.50

Bière Muller

Desserts: Lusso

Le plateau de fromage	3.50
Cono d'oro	2.—
Torta ghiacciata al zabaglione	3.50
Cassata napolitana, nature	3.—
avec marasquin	4.—
Coupe Franco, fruits, sirop et glaces diverses	5.—
Coupe quatronori	5.50
Zabalione vino bianco o marsala	4.50
Macédoine de fruits divers	3.—
Cosaque (vodka)	6.—
Striptease Maison	4.50
Fruits flambés (2 personnes)	16.—
Zuccotto alla Toscano avec Moscato	4.—
Coupe Esmeralda	3.50

Coupe Quatronori

glaces diverses : ananas, crème, cerises noires, cognac aux œufs, Badaracco **Fr. 5.50**

Boissons:

Vins blancs ouverts: Godet, Auvernier

Neuchâtel	12.—	6.—	3.60	2.40	1.20
Frascati	12.—	6.—	3.60	2.40	1.20

Vins rouges ouverts: Mezzetti, Italie

Côtes-du-Rhône	11.—	5.50	3.30	2.20	1.10
Valpolicella	11.—	5.50	3.30	2.20	1.10
Chiaretto	11.—	5.50	3.30	2.20	1.10
Barbera	11.—	5.50	3.30	2.20	1.10
Chianti	12.—	6.—	3.60	2.40	1.20

Vins blancs en bouteilles: Godet, Auvernier

	Bout.	Chop.
Neuchâtel	14.50	7.50
Frascati Candida	15.50	

Vins rouges en bouteilles: Mezzetti, Italie

Pinot noir	15.50	8.50
Bardolino classico	14.—	
Valpolicella Tenuta Pale	13.—	
Rosato Gloria del Salento (rosé)	13.—	
Vino Nobile di Montepulciano	17.—	
Barolo classico	21.—	Fiaschetto
Chianti classico Melini	19.—	7.50
Chianti Fiaschetto original avec Putto		7.50
Lacrima Christi	21.—	
Monte Cere	17.—	
Gattinara (réserve du patron)	21.—	
Barbaresco	21.—	
Cannona d'Arolo	17.—	
Cattinara spama	17.—	
Barbera d'Asti (original)	19.—	
Cocolette ½ bout.	6.50	
Brouilly ½ bout.	9.—	
Côtes-du-Rhône ½ bout.	6.—	
Rosatello	14.—	

Champagnes et mousseux: Jordan, Neuchâtel

Moscato d'Asti (spécial)	15.—	
Mauler	30.—	
Vve Cliquot	65.—	35.—

Eaux-de-vie: Berthoud, Corcelles

Kirsch	3.—	Sambuca	3.50
Marc	2.50	Amaretto di Saronno	4.—
Prune	2.50	Gin Fizz	6.—
Eau-de-vie de vin	2.50	Gin Tonic	5.—
Grappa	2.50	Gordon Gin	5.50
Cognac Maison	3.50	Kina Martini	3.—
Marc de Bourgogne	4.—	Fernet Branca	3.50
Rémy Martin	5.50	Grappa Piave	4.—
Bisquit	5.50	Calvados	4.—
Martel	5.50	Williamine	4.50
Whisky de marque	6.50	Marasquino	3.50
Liqueurs de marque	5.50	Framboise	5.—
Mandorlato	3.—	Vodka	5.50
Pomme	1.70	Vecchia Romagna	4.—

Apéritifs: Berthoud, Corcelles

Apéritifs de marque	3.50	Carpano	2.—
Vins de desserts :		Rosso Antico	2.—
Vermouth sec	2.—	Cynar	2.—
Bitter	2.—	Campari	2.—
Blanc Cassis	2.50	Pastis, Ricard, Pernod grand	2.20
Vermouth kirsch	2.50	petit	1.20
Martini, Cinzano	2.—	Suze	2.50

Eaux minérales: Vœgli, Peseux

Jus de fruits	2.—	Perrier	1.50
Grapillon	1.80	Sinalco	1.50
Vichy	1.80	Henniez	1.50

Boissons chaudes: Facchinetti, Au Moka Bar

Café espresso	1.—	Lait (chauffé à la vapeur)	1.—
Café crème	1.—	Ovomaltine	1.30
Thé nature	1.—	Café Franco	1.50
Thé crème ou citron	1.—		

Boissons sans alcool

CANADA DRY

Canada Ginger	1.50
Canada orange	1.50
Canada Grapefruit	1.50
Canada Caramel	1.50
Canada Cola	1.50
Quinac	1.50
Club Soda	1.50

Fermé le MARDI

TOUS LES JOURS: 2 MENUS DE MIDI:

Fr. 5.50 seulement

Chez FRANCO Spécialités Italiennes

Rue de l'Évole 39 Neuchâtel

Famille Franco Murat-Meia ✆ 038 / 25 15 69

SOCIÉTÉ
DE SAUVETAGE
ET DE VIGILANCE
NAUTIQUE
NEUCHATEL

Ce soir à 20 h

DERNIER
GRAND LOTO
AU CERCLE LIBÉRAL

Superbes quines.
Un week-end à Paris pour 2 personnes, montres, un jambon toutes les heures, etc.

On peut recommander à tout

rhumatisant

d'utiliser **l'onguent antirhumatismal LESS** pour masser légèrement les parties atteintes, jusqu'à ce que les douleurs disparaissent. Grâce à l'efficacité de ses substances actives, le

LESS agit en profondeur

et apporte rapidement soulagement et détente. LESS calme les douleurs provoquées par les **lumbagos, les rhumatismes, les sciatiques, les douleurs musculaires, les crampes et les névralgies.** L'application de l'onguent LESS est agréable, parce qu'elle ne laisse aucune trace de graisse sur la lingerie et ne colle pas. Même les épidermes les plus sensibles absorbent et tolèrent parfaitement l'onguent LESS.
Fr. 5.75 et 10.50
pharm.-drog.
Demandez LESS
Massages LESS - Soulagement rapide !

Société suisse offre placement
rendement 15%
l'an net d'impôt
(minimum Fr. 10.000.—).

Ecrire à case postale 679, 2001 Neuchâtel en indiquant votre numéro de téléphone.

J&G
Cadeau ?
MARC vieux
JACQUES GRISONI
Propriétaire-encaveur
CRESSIER
✆ 47 12 36
... dans les bons restaurants et magasins spécialisés.

Il y aura toujours des compatriotes qui dépendront de notre aide.
SECOURS SUISSE D'HIVER

Un seul magasin une seule exposition suffisent pour convaincre les acheteurs de la qualité et des prix.

Petits meubles marquetés,
lampes de table,
tables demi-lune,
meubles d'angle,
semainiers,
panneaux Gobelin
ainsi que Gobelin
pour chaises Louis XIII
bureaux-secrétaires,
table de jeux,
table gigognes et de chevet,
chaises Louis XIII et XV,
salon Louis-Philippe,
lits de repos Louis-Philippe,
ainsi que grand choix de
tissus pour meubles
et rideaux.

Toujours chez l'artisan
tapissier-décorateur

Ph. Aeby

qui exécute tous les travaux lui-même.

EVOLE 6-8 NEUCHATEL
Tél. 24 08 16 - 24 24 17.

Sous le signe des mesures d'économie.

BRITISH LEYLAND **Mini**

7,2 litres/100 km (même dans le trafic urbain le plus dense). Fr. 6880.—. Livrable de suite par tout représentant Austin et Morris.

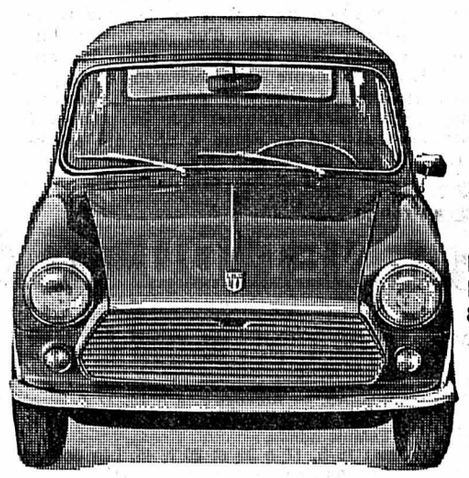

Importateur:
British Leyland Switzerland,
8048 Zurich, tél. 01/62 90 90

NEUCHATEL FC

Dimanche 9 décembre
DÈS 14 H 30
À LA ROTONDE
GRAND LOTO
de NEUCHATEL XAMAX
1er tour gratuit — Abonnements
UN VOYAGE A LONDRES EN AVION, 4 jours
MONTRES - JAMBONS - CAISSES DE VIN

prêt comptant

Pour quelle raison dépenser plus ailleurs? Un prêt comptant BPS est avantageux. Rendez-vous compte par vous-même! Envoyer le coupon ci-contre. Discrétion assurée.

Banque Populaire Suisse
à deux pas de chez vous

Je m'intéresse à un prêt comptant. Veuillez me faire parvenir les documents y relatifs.
Nom, Prénom
Rue
NAP et localité
Prière d'envoyer ce coupon à:
Banque Populaire Suisse, Centrale des pr. cpt, Case postale, 3000 Berne 16 42

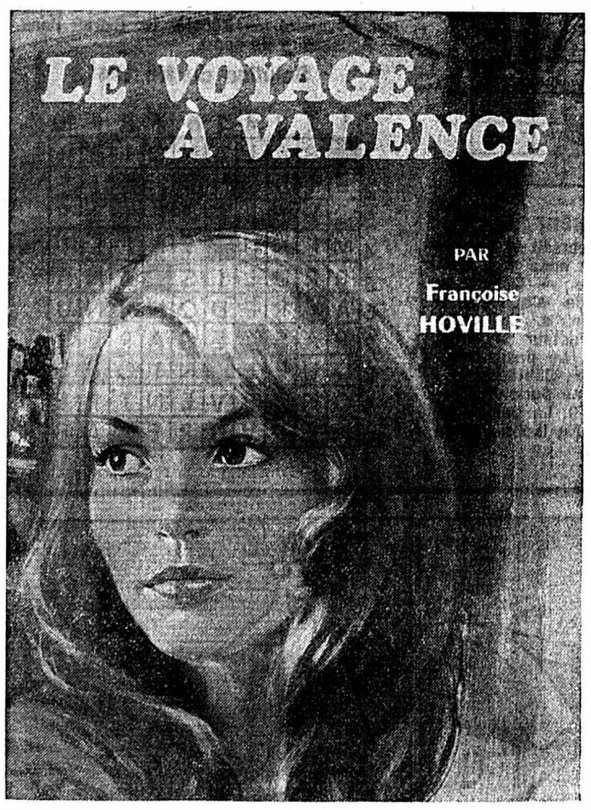

EDITIONS DE TRÉVISE 60

Sans vouloir l'admettre, j'ai toujours su que ce mariage était une sottise et qu'il se terminerait ainsi. J'ai donc aussi ma culpabilité dans cette histoire. Ce que j'ai supporté jusqu'à présent n'était qu'une tentative pour retarder l'échéance. Au milieu de ce gâchis, je n'ai plus qu'une exigence :

» — Je suppose que tu n'as pas l'intention de revenir à Versailles ?

» — En effet.

» — A mon tour je ne mettrai plus les pieds ici. Mais une condition : que tu continues de jouer auprès de maman le rôle que tu as choisi il y a six mois. Et cela, je l'exigerai par tous les moyens... Es-tu d'accord ?

» Elle a un soupir, hausse les épaules et admet :

» — D'accord. Mais je trouve cette comédie stupide.

» — Je la trouve indispensable au contraire ! Et, si tu oublies de t'y conformer, je ne me gênerai pas pour venir, ici, t'apprendre à respecter tes promesses !

» — Bon, bon, concède-t-elle.

» Je la sens impatiente de me voir partir. Je le suis aussi. Attend-elle Sébastien ? Une colère meurtrière bout en moi, et j'espère, de toute ma haine, le rencontrer dans l'escalier.

» J'y suis resté une heure, montant ou descendant les marches d'un pas indifférent chaque fois que la minuterie s'allumait. Je n'ai pas rencontré Sébastien. Ce qui serait arrivé alors, Dieu seul le sait.

» Rentré à l'aube, enfin calmé.

» Voilà trois semaines que nous sommes séparés. Avons-nous jamais été unis ?

» Je vis comme un ermite.

» Raconté à la femme de ménage que Madame est en montagne : (dépression nerveuse). Comme c'est une maladie à la mode, elle semble convaincue, et me demande ponctuellement des nouvelles de cette « pauvre Madame qui doit s'ennuyer ».

Marielle tient ses promesses. Mais maman finira par remarquer que nous ne venons jamais ensemble. Parfois, j'ai envie de tout lui avouer. De me confier à elle comme un enfant malheureux, un peu lâche, qui veut se faire consoler. Mais elle a tant fait pour moi, tant souhaité que je sois heureux. Mon bonheur est le dernier don que je puisse lui faire.

» Ce soir Béatrice est venue voir maman. Elle ment courageusement, de tout son cœur ; qu'elle soit la sœur de Marielle dépasse l'entendement. Pourquoi sont-elles si dissemblables ?

» Mamie agit de même. Ces deux femmes me réconcilient avec moi-même : elles sont l'excuse de mon mariage.

» Ma vie s'ordonne autour de ma solitude. Je redeviens un célibataire conscient et organisé. Je travaille mieux, D-B daigne se montrer satisfait. J'éprouve moins le besoin de me confier à ce cahier, que je finirai par jeter au feu.

» Rien à dire. Calme plat. Bon travail. Maman va mieux chaque jour et mon espoir se fortifie : les chirurgiens aussi peuvent se tromper.

» Après un mois de silence, j'ouvre de nouveau ce cahier pour y cacher ma honte : Sébastien est mort. Sébastien est mort ! Sébastien est mort ! *SÉBASTIEN EST MORT !...*

» J'ai envie de le crier au monde entier... et je hais ma joie... c'est elle qui me fait honte. »

Effrayée, à bout de souffle, ayant relu dix fois ces lignes fascinantes, je cessai de lire.

Fabrice, mon Fabrice, mon amour... avait tué Sébastien !

Je posai le cahier. La suite était probalement la confession, le récit de son crime. Je le repris pour compulser les pages. Il n'y en avait plus que quelques-unes d'écrites, les autres étaient blanches. Je lus la dernière ligne :

« ... il faudra qu'elle m'obéisse ! Je ferai n'importe quoi pour l'empêcher de partir, du scandale au besoin, quitte à me faire arrêter, quitte à... »

La phrase coupée restait en suspens. Qui l'avait interrompue ? Son sens inquiétant renforçait mon angoisse. Je reposai le cahier et sortis du bureau furtivement comme si quelqu'un risquait de me voir. Après ce bain de honte j'avais besoin d'air pur.

Du balcon, la rue qui, habituellement, me plaisait, me parut terne et sale. Son animation indifférente augmentait ma solitude... « Que n'ai-je suivi Pierre ? Je serais en ce moment en route pour l'Italie, sinon le cœur léger, du moins l'âme tranquille, ignorant que je suis la femme d'un meurtrier. »

Voilà pourquoi Fabrice n'avait pas parlé de Marielle. Il aurait pu difficilement le faire sans nommer Sébastien. Et la jeune femme, désespérée, s'était suicidée... Savait-elle la vérité ?... Elle avait ainsi échappé à ce mari assassin qui refusait le divorce.

Pourquoi Fabrice n'avait-il pas détruit ce cahier qui l'accusait ?... Qui était Sébastien ? Comment était-il mort ?... Et moi, que devais-je faire maintenant ? Où est mon devoir ? Que font les femmes des coupables ?

La tête me tournait. En bas, sur la rue vivante, jouaient l'ombre et le soleil. Au-dessus des maisons, des nuages légers stagnaient dans un ciel limpide, bleu pur, qui devait ressembler en ce moment à celui de Valence... J'eus soudain conscience de patauger dans un exécrable mélodrame.

Je rentrai. Dans la chambre, j'allai regarder attentivement la photo de notre mariage... Mon Fabrice... Mon beau Fabrice avec son visage viril, son regard franc, n'avait pas fait cela. J'étais folle !

J'avais faim. Mon petit déjeuner avalé à six heures du matin était loin. Dans la cuisine, je fis chauffer du café, beurrai une grande tartine, que je couvris abondamment de confiture, et déjeunai copieusement, comme ces gens qui prennent des forces avant d'entreprendre un grand voyage.

« La santé d'abord », disait Pierre... Il dit aussi que je me conduis comme une petite fille... C'est vrai. Je viens d'apprendre une chose horrible et je mange une tartine de confiture ! Est-ce de l'inconscience ? De la confiance ?... c'est plus simplement « mon fils » qui se manifeste.

Je ne veux pas qu'il soit le fils d'un condamné : si ce cahier contient des preuves, je le détruirai ! Cette décision me convainquit de mes droits à l'indiscrétion.

Je retournai dans le bureau d'un pas ferme, prête à affronter tous les drames. Je repris ma lecture, où je l'avais laissée.

« Relisant ces lignes, mon sentiment n'a pas changé mais j'éprouve à la fois crainte et soulagement.

» Que fait Marielle en ce moment ? Elle a dû apprendre la nouvelle par les journaux. Si elle n'est pas effondrée elle cherche des détails entre les lignes.

» Que dois-je faire ? Me présenter à elle en ce moment ne servirait à rien, elle n'y verrait que de l'hypocrisie.

(A suivre)

Va-t-on vers un assouplissement ou un renforcement de la censure cinématographique en Suisse romande ?

Deux affaires fracassantes ont relancé récemment le débat sur la censure. Les mesures d'interdiction frappant « Dernier Tango à Paris » en Valais et dans le canton de Fribourg, ainsi que « Clockwork Orange » dans ce seul dernier canton, n'ont pas fini d'inspirer la plume des polémistes ni de susciter la stupeur des cinéphiles.

Il faut dire que l'intervention des commissions de censure des cantons catholiques romands avait été particulièrement maladroite, puisqu'elle s'en prenait à deux noms reconnus du cinéma, Bertolucci et Kubrick, bien même qu'ils aient tous deux partagé la critique en adversaires irréductibles.

Ces décisions ne devaient pas résister, tout au moins partiellement, à leur caractère manifestement excessif, puisque après bien des remous, *Orange mécanique* était finalement accessible aux Fribourgeois et que le Conseil d'Etat valaisan levait l'interdiction totale qui frappait le film de Bertolucci, en fixant toutefois l'âge d'admission à vingt ans. Cette sage mesure devait néanmoins susciter l'ire de quelques mères de familles, qui, curieusement, considéraient que leur progéniture n'était pas protégée des atteintes sulfureuses que véhiculait ce film pourtant interdit aux mineurs ! Il n'en reste pas moins que *Dernier Tango à Paris* n'est toujours pas visible à Fribourg et que des voix se sont déjà élevées, menaçant de recourir auprès du Tribunal fédéral, si la décision d'interdiction était reportée.

Bref, la question de la censure se voit à nouveau investie d'un brûlant caractère d'actualité, à la suite de décisions que l'on ne peut qualifier que de maladresses monumentales. En effet, la chose n'aurait guère apporté de réactions si seuls avaient été en cause quelques sous-produits pornographiques comme la censure genevoise en interdisait une bonne poignée chaque année, jusqu'à ce qu'elle devienne passablement moins rigoriste, libérant certaines bandes sur lesquelles elle avait jeté l'anathème quelques années plus tôt.

Interdire ou pas ?

Car enfin, que faut-il interdire et que faut-il tolérer ? Dès que l'on admet le principe même de censure, on est pris dans l'engrenage, en quelque sorte, et l'on ne peut trancher en toute sincérité, à moins de se croire investi de quelque infaillibilité. Et la tentation est forte, dès que l'on est chargé officiellement de juger ce qui est bon pour son semblable et de rejeter ce qui pourrait pervertir son âme, de vouloir ménager quelque cellule aseptique à travers laquelle rien ne transpirerait des injustices et des souffrances du monde extérieur. Rien ni personne n'éviteraient le couperet du censeur qui penserait à notre place.

Certes, nous n'en sommes pas là. Seul le cinéma, art profane et profanateur aux yeux d'encore trop de bien-pensants, est la victime de la censure ; le théâtre, il est vrai, parfois aussi, mais dans une moindre mesure. Sans parler des Etats totalitaires, dont la censure, et cela n'étonnera personne, est l'un des instruments sacrés pour mieux asseoir leur pouvoir, on sait qu'en France, de tradition pourtant démocratique bien ancrée, la littérature, la presse, la radio et la télévision sont aussi sujettes à la surveillance. Cela donne à réfléchir sur ce qui peut paraître à certains esprits bien intentionnés, comme un précieux outil de prévention, mais qui en fait s'avère à l'usage comme une arme au redoutable double tranchant. Finalement, les esprits suffisamment éclairés et ouverts ne peuvent qu'aboutir à la conclusion qu'une société suffisamment stable et saine doit être en mesure de neutraliser les toxines qu'elle sécrète sans le secours d'une intervention aussi artificielle que dangereuse.

Comment, dès lors, analyser les récentes décisions valaisanne et fribourgeoise ? Faut-il y voir un renforcement de la censure ou un dernier combat d'arrière-garde, avant que cette pratique ne meure de sa belle mort et de sa désuétude ? A l'exception du canton de Neuchâtel qui s'était montré une fois de plus un pionnier, les cantons romands n'ont pas encore supprimé la censure cinématographique. En Suisse alémanique, la catholique Lucerne et la très prude (zwinglienne) Zurich, entre autres, ont suivi l'exemple de la Neuchâtel calviniste, non d'ailleurs sans que se fassent jour des réactions.

Assouplissement

Allons-nous donc vers un assouplissement en Suisse romande ? C'est la question que pose M. René Dasen, dans son éditorial de la revue mensuelle professionnelle « Film », en faisant un tour d'horizon de la situation dans les cantons romands. Bien que de plus en plus de voix se fassent entendre pour demander l'abolition de la censure, fût-ce en terre valaisanne et fribourgeoise, on ne saurait en la matière ne faire preuve que d'un optimisme plus que prudent. La grande peur des censeurs demeure un déferlement de la pornographie sur nos écrans. Il faudrait leur faire remarquer que le point culminant de la vague a déjà été atteint. Certes, ils peuvent craindre que la jeunesse mineure ne soit perturbée. Mais les mesures d'interdiction aux mineurs sont conçues pour un tel usage. Quant aux adultes, libre à eux de voir ce qui leur plaît et d'éviter ce qui pourrait les choquer. Leur interdire ce qui paraît obscène aux censeurs est plus que sujet à caution. On n'interdit pas les westerns italiens, et pourtant la violence exacerbée que la plupart d'entre eux distillent est elle aussi obscène. On n'interdit pas les films de guerre, et pourtant la guerre, qu'elle fût « juste » ou non, est obscène. Mais ils peuvent être d'intérêt éducatif, à moins de servir d'exutoire à l'agressivité humaine naturelle. On voit que le débat pourrait se prolonger indéfiniment.

Quant aux ordures, comme les appelle un conseiller d'Etat vaudois, vaut-il mieux les remettre entre les mains de la censure ou de la justice ? Elles ne valent, nous semble-t-il, même pas une seconde d'intérêt.

Les décisions de la censure peuvent aboutir à de pures aberrations, condamnant de grandes œuvres d'art telles que « Les Sentiers de la gloire ». L'interdiction frappant le film de Kubrick a été sagement levée en Suisse il y a quelques années, mais en France, l'œuvre est toujours « à l'index ».

Vitrines impudiques

Restent les vitrines impudiques dont le département de justice et police vient de dénoncer les exagérations. Il est vrai qu'il a pu y avoir des excès et que de jeunes enfants auraient pu en être troublés. Il n'est donc pas mauvais que l'on y mette bon ordre. Mais ce serait très regrettable que l'on se saisisse de ce prétexte pour réinstaurer une censure de fait.

Des chrétiens, enfin, ont distribué au synode une circulaire flétrissant les films pornographiques au nom de mobiles honorables. Mais leur position mériterait d'être plus nuancée, surtout quant à la distinction entre pornographie et érotisme. Il ne faut pas non plus faire du cinéma un bouc émissaire de tous les maux de la société. Il serait bon que l'on en reparle et que l'on voie la chose de plus près.

Bl. N.

● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉC

Romy Schneider et Jean-Louis Trintignant se sont rencontrés dans un train

Pierre Granier-Deferre a terminé le montage de son nouveau film : Le Train. *C'est le troisième roman de Simenon que le réalisateur du* Chat *et de* La Veuve Couderc *porte à l'écran. L'histoire se déroule pendant l'exode de 1940. Un Français des environs de Sedan fuit les Allemands dans un train qui part vers La Rochelle. Il emmène avec lui sa petite fille et sa femme enceinte. Mais ils seront séparés au cours du voyage et le Français recueillera dans son vagon une Allemande juive, en fuite, elle aussi. Pendant douze jours, il vivra avec elle une passion délirante.*

« C'est une brève rencontre, explique Pierre Granier-Deferre, mais dans un train qui roule, un train sans cesse mitraillé par l'aviation ennemie. C'est l'amour impossible, un peu désespéré de ceux qui savent que le temps leur est compté... Cependant je n'ai pas voulu que le ton du film soit trop sombre, car il s'agit avant tout d'une histoire d'amour, de la rencontre de deux êtres qui s'aiment et qui éprouvent beaucoup de difficultés à demeurer ensemble. L'action se déroule dans un contexte dramatique, mais aussi comique. C'est un voyage fou, en zigzag à travers la France, parsemé d'incidents parfois pittoresques. Au milieu des pires débâcles, il y a souvent des épisodes burlesques. »

Jean-Louis Trintignant exprime la retenue, la douceur, la timidité de cet homme saisi par la passion dans des circonstances aussi exceptionnelles. Romy Schneider est toute féminité sous l'apparence un peu dure d'une bête traquée.

APOLLO
Duel

Première du nouveau film en couleurs de S. Spielberg avec Dennis Weaver (Grand Prix international 1973 du cinéma fantastique). « Un film de suspense et d'angoisse exceptionnel » (René Clément). « J'aime beaucoup, beaucoup ce film grâce à l'extraordinaire tension qui y règne » (Chr. Lee). « La force d'impact se trouve encore accrue par le souvenir qu'on a soudain d'avoir vécu cela un jour... sur une route » (André Farwagi). (Dès 12 ans).

Mein Kampf

Un document important sur 30 années sombres de l'histoire européenne. Naissance, puissance et déclin du national-socialisme. Tout le monde devrait voir ce film — un sévère avertissement en faveur de la paix et de la liberté et contre toute forme de dictature. (Séances spéciales dès lundi jusqu'à mercredi, présentées par le « Cinédoc »).

ARCADES
Les Charlots font l'Espagne

Le nom seul des Charlots agit comme un aimant sur les foules ! Il en sera de même cette semaine aux Arcades avec « Les Charlots font l'Espagne » ! Inutile de présenter les fameux amuseurs dont les gags les plus inattendus provoquent le rire spontané. Quelle sympathique équipe que ces garçons sacrés vedettes du jour au lendemain ! (Enfants admis). Lundi - mercredi 15 h.

STUDIO
La Colère de Dieu

Ce sont les périlleuses aventures de trois aventuriers issus de milieux totalement différents réunis par un enchaînement de circonstances extraordinaires. Ralph Nelson, le fameux réalisateur de « Soldat bleu », se révèle une fois de plus à l'attention du public en marquant ce film de l'empreinte de sa forte personnalité. Un film d'action non seulement spectaculaire, mais « intelligent » ! Robert Mitchum campe avec talent un personnage insolite, celui d'un prêtre qui distribue l'extrême-onction à coups de mitraillette... On assiste à la rentrée de Rita Hayworth dans un rôle digne de sa classe. (16 ans).

Quel maladetto giorno...

Un western à l'italienne d'un dynamisme extraordinaire, avec George Eastman et Ty Hardin. D'excellents acteurs, de l'action, du suspense, en bref, de quoi passer un excellent moment ! Parlé italien, sous-titré français-allemand. (Séances spéciales, 16 ans).

SI VOUS AIMEZ... À NEUCHÂTEL

Le comique français : LES CHARLOTS FONT L'ESPAGNE (Arcades)
Les films de Ralph Nelson : LA COLÈRE DE DIEU (Studio)
Le suspense : DUEL (Apollo)
Les classiques : JEUX INTERDITS (Apollo, séances spéciales)
Les films « chinois » : LA FUREUR DE VAINCRE (Palace)
Un film sexy gai : LES JEUNES CHATTES DE COPENHAGUE (Rex)
Un grand film suisse de Goretta : L'INVITATION (Bio)

CARNET DU JOUR

SAMEDI
NEUCHÂTEL

Université, salle D 57 ; 10 h 15, Conférence de M. Aleksander Szulc.
Centre scolaire du Mail : 20 h, audition d'élèves de la Musique militaire.
Salle des conférences : 20 h 15, Concert Gérard Souzay et Dalton Baldwin.
Théâtre : 20 h 30, Le Saut du lit.
Centre culturel neuchâtelois : Le rapport dont vous êtes l'objet.
Jazz-club : 21 h, Dizzy Bats sextett.

EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Malgache qui es-tu ?
Musée des beaux-arts.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'art et d'histoire : cartes et tarots.
Musée d'histoire naturelle : Exposition Louis Agassiz.
Galerie des Amis des arts : Ugo Crivelli, peintures.
Galerie Ditesheim : Estampes des XIXe et XXe siècle.
Galerie Karine : Exposition rétrospective des œuvres d'Anne Karine.
Galerie Média : Exposition Multiple 2.

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — **Arcades :** 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, Les Charlots font l'Espagne. Enfants admis.
Rex : 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, Les Jeunes Chattes de Copenhagen. 20 ans.
Studio : 14 h 45 et 20 h 30, La Colère de Dieu. 16 ans. 17 h 30, Quel maladetto giorno. 16 ans.
Bio : 14 h et 20 h 45, L'Invitation. 16 ans. 3me semaine. 16 h et 18 h, Il West tl va stretto amico e arrivato alleluja. 16 ans. 23 h 15, Les Rapports intimes des vierges. 20 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Duel. 12 ans. 17 h 45, Jeux interdits. 16 ans.
Palace : 15 h et 20 h 30, La Fureur de vaincre. 18 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 3 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office : F. Tripet, rue du Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte. W. Gauchat, Peseux, tél. 31 11 31.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Bonfanti, Italie, peintures.
Galerie Numaga II : Condé, Suisse (Paris).

BEVAIX

Galerie Pro Arte : Charles Barraud et lithographies du XXe siècle.
Galerie d'arts anciens : gravures fantastiques.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Les 10 Commandements.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 17 h 30, Ognuno per se. 20 h 30, Trois milliards sans ascenseur.
Galerie 2016 : Rose-Marie Joray, de Bâle, peintures et dessins, et Christiane Buhler, de Genève, de 14 h 30 à 18 h 30.

DIMANCHE
NEUCHÂTEL

Salle des conférences : 17 h 30, Césarée maritime et les débuts du christianisme par Raymond Meyer.
Temple de la Coudre : 16 h 15, Concert de l'Avent.

EXPOSITIONS. — **Musée d'ethnographie :** Exposition Malgache qui es-tu ?
Musée des beaux-arts.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'art et d'histoire : cartes et tarots.
Musée d'histoire naturelle : Exposition Louis Agassiz.
Galerie des Amis des arts : Ugo Crivelli, peintures.
Galerie Ditesheim : Estampes des XIXe et XXe siècles.
Galerie Média : Multiple 2.

CINÉMAS. — **Arcades :** 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, Les Charlots font l'Espagne. Enfants admis.
Rex : 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, Les Jeunes Chattes de Copenhagen. 20 ans.
Studio : 14 h 45 et 20 h 30, La Colère de Dieu. 16 ans. 17 h 30, Quel maladetto giorno. 16 ans.
Bio : 14 h et 20 h 45, L'Invitation. 16 ans. 3me semaine. 16 h et 18 h, Lo Chiamavano tresette, giocava sempre col morto. 16 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Duel 12 ans. 17 h 45, Jeux interdits. 16 ans.
Palace : 15 h et 20 h 30, La Fureur de vaincre. 18 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 3 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.
DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Spot bar, Big Ben bar, Red club, La Prairie, Bar du Dauphin.

Pharmacie d'office : F. Tripet, rue du Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence ainsi que le médecin et le dentiste de service.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte. W. Gauchat, Peseux, tél. 31 11 31.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : Bonfanti, Italie, peintures.
Galerie Numaga II : Condé, Suisse (Paris).

BEVAIX

Galerie Pro Arte : Charles Barraud et lithographies du XXe siècle.
Galerie d'arts anciens : gravures fantastiques.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 14 h 30, Les 10 Commandements. 20 h 15, Les Envoûtées.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 14 h 30 et 20 h 30, Le Flingueur. 17 h 30, Ognuno per se.
Galerie 2016 : Rose-Marie Joray, de Bâle, peintures et dessins, et Christiane Buhler, de Genève, de 14 h 30 à 18 h 30.

Faites bénéficier vos enfants et petits-enfants de l'intérêt préférentiel

Pour faciliter un jour à vos enfants et petits-enfants l'accès aux études, l'entrée dans la vie professionnelle, l'installation d'un foyer: offrez-leur maintenant un livret Epargne-Jeunesse SBS.

Les versements réguliers effectués au cours de nombreuses années et l'intérêt préférentiel représenteront un montant appréciable et fort utile.

Sur simple demande, vous recevrez à titre gracieux la ravissante tirelire SBS et le livret Epargne-Jeunesse dans leur emballage-cadeau.

5% LIVRET EPARGNE-JEUNESSE SBS (pour les moins de vingt ans)

Possibilité de prélever sans préavis jusqu'à fr. 3000.– par mois.

11.212.2

1872

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
Schweizerischer Bankverein

Bibliographie

DE L'EMPLOI DES MAJUSCULES

(Ed. Fichier français, Berne)

En 1965, le Fichier français a publié un précis intitulé **De l'emploi des majuscules.**

« Cela n'a l'air de rien, les majuscules ! — écrivait un journaliste. On croit qu'on sait les employer à bon escient et en suivant la grammaire. Et pourtant... »

Et pourtant beaucoup de gens y trouvent une pierre d'achoppement. Tout le monde n'a pas le loisir de compulser des dictionnaires ou des manuels ne traitant généralement que partiellement de la question.

Le précis **De l'emploi des majuscules** dispense le rédacteur de feuilleter maints et maints guides, lexiques ou répertoires.

Tout ce qu'il faut savoir sur le bon emploi de la majuscule est rassemblé, puis distribué en 69 paragraphes. Chaque situation, chaque cas est passé sous la loupe, puis précisé et flanqué d'un ou de plusieurs exemples.

Un index, une table des matières, une bibliographie contribuent à rendre aisées toutes les recherches imaginables et même les inimaginables.

CULTES

du 9 décembre

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
2me dimanche de l'Avent

Terreaux : 8 h, culte matinal.
Collégiale : 10 h, le professeur J.-L. Leuba.
Terreaux : 10 h 15, culte pour parents et enfants, MM. G. Deluz et G. Wagner.
Ermitage : 10 h 15, sainte cène, M. T. Gorgé.
Maladière : 9 h 45, M. E. Hotz.
Valangines : 10 h, M. J.-L. de Montmollin.
Cadolles : 10 h, M. R. Wuillemin.
Chaumont : 10 h, M. R. Ariège.
Collégiale : 20 h 15, culte de l'Avent pour les aînés et les jeunes, M. D. Michel.
Culte de jeunesse : Maladière, Valangines, Ermitage, 9 h ; Collégiale et Temple du bas, 10 h et 10 h 15.
Culte de l'enfance : Valangines et Ermitage, 9 h ; Collégiale et Temple du bas, 10 h et 10 h 15 ; Maladière 11 h.
Terreaux : Culte pour parents et enfants, jeudi, de 19 h 30 à 20 h.
La Coudre : 10 h, culte, M. O. Perregaux ; 16 h 15, concert de l'Avent ; 20 h, culte du soir ; 9 h, culte de jeunesse ; 9 h et 11 h, école du dimanche.
Les Charmettes : 9 h, culte de jeunesse ; 10 h, culte ; 20 h, sainte cène.
Serrières : 8 h 45, culte de jeunesse ; 10 h, culte, M. J.-R. Laederach ; 10 h, culte de l'enfance à Vauseyon (école) et Serrières (Maison Farel). Vendredi 16 h 30, au temple.

DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE

Chapelle des Terreaux : 9 h, Predigt, Pfr Hauser.

VIGNOBLE ET VAL-DE-TRAVERS

Le 8, **Boudry** à 20 h 15.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Tous les samedis à 18 h 15, messe valable pour le dimanche. Messes : à la chapelle de la Providence, 7 h ; à l'église paroissiale, 8 h ; 9 h 30, grand-messe ; 11 h, et 18 h 15 ; Vauseyon :chapelle Saint-Nicolas, samedi 18 h 15, dimanche 8 h et 10 h : la Coudre : 9 h et 11 h ; Serrières : église saint-Marc, samedi 18 h 15, dimanche 9 h 15 et 11 h ; aux Cadolles, hôpital, 8 h 30. Mission italienne ; Institut des jeunes gens, 10 h 45 ; Mission espagnole à l'église, 16 h ; Deutscher Gottesdienst, Institut des jeunes gens, 19 h.

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

Eglise Saint-Jean-Baptiste, rue Emer-de-Vattel : 18 h 30, messe.

English American Church, 3, rue de la Collégiale, Salle des pasteurs. 10.30, a. m. Christmas Carol Service and Holy Communion.
Eglise évangélique libre, Neuchâtel : 9 h 30, culte et cène, M. Roger Chérix ; 19 h 30, soirée par Radio-Réveil.
Colombier : 9 h 45, culte, M. Georges-Ali Maire.
Evangelische Stadtmission, Neuchâtel, avenue J.-J. Rousseau 6 : 20 h 15, Advents-Gottesdienst. Dienstag und Donnerstag : Jugendabende. Freitag : Forum.
Evangelische-methodistische Kirche, Beaux-Arts 11 : 9 h, Gemeinsames Gebet ; 9 h 15, Predigt und Kinderhort.
Première Eglise du Christ Scientiste, fbg de l'Hôpital 20 : 9 h 30, culte en français et école du dimanche ; culte en anglais à 10 h 45, le deuxième dimanche du mois.
Eglise néo-apostolique, rue Gabriel-Lory 1 : 16 h, service divin. Mercredi 20 h, service divin.
Assemblée de Dieu, chapelle de l'Espoir Evole 59 : 9 h 30, culte ; 20 h, évangélisation.
Armée du Salut, Ecluse 18 : 9 h 15, prière ; 9 h 45, culte et réunion pour enfants ; 20 h, évangélisation. A chaque rencontre, participation d'un groupe d'élèves officiers.
Témoins de Jéhovah, Parcs 12 : études bibliques et conférences ; samedi 19 h 30, en allemand ; dimanche 15 h 30 en italien ; 18 h, en français.
Action biblique, fbg de l'Hôpital 19 : 9 h 45, M. J. Favre.
Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, fbg de l'Hôpital 19 : 9 h 45, école du dimanche ; 17 h, sainte cène et culte.
Eglise apostolique, chapelle de l'Orangerie, rue de l'Orangerie 1 : dimanche, culte à 9 h 30 et mercredi à 20 h, réunion de prière.
Eglise évangélique de Peseux, rue du Lac : 9 h 30, culte ; lundi, 20 h 15, évangélisation ; jeudi 20 h, prière.

DISTRICT DE NEUCHATEL

Le Landeron : samedi, 18 h, messe dominicale. Dimanche : à la chapelle, messes à 7 h et 9 h 30 (Espagnols) ; à l'église, messe à 9 h 45.
Paroisse réformée : 9 h 45, culte.
Cressier : Eglise catholique, samedi 18 h 45. Dimanche 7 h 30 et 9 h 30, messes ; 18 h, messe des Italiens. Eglise réformée, 9 h, culte.
Lignières : Paroisse réformée, 10 h 15.
Enges : Paroisse réformée, 20 h, culte.
Cornaux : Paroisse réformée, 20 h, culte.
Saint-Blaise : Paroisse réformée, 10 h, culte. Eglise catholique romaine : messe dominicale anticipée samedi à 18 h 30 ; dimanche : 7 h 30, messe basse ; 9 h 30, messe chantée ; 11 h, messe basse avec sermon en langue étrangère.

MOTS CROISES

Problème No 175

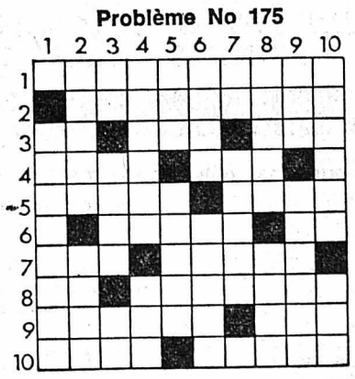

HORIZONTALEMENT

1. On croyait qu'elle traversait la flamme sans se brûler. 2. Vases à anse et à bec. 3. Ses pièces sont chères. — Désert de pierrailles. — A tenté de s'opposer à l'indépendance de l'Algérie. 4. Un rustre ne l'est pas. — Plan. 5. Facteur de force. — Faire une opération. 6. Le pastis l'est. — Pronom. 7. Près de Coblence. — Accuse les formes. 8. Qui ne porte rien. — Le pot n'est pas pour lui. 9. La guigne en est une. — Cyprinidé. 10. Ne lâche pas sa prise. — Mesure ancienne.

VERTICALEMENT

1. Le nabab étale la sienne. 2. Frère de Moïse. — Il voudrait bien dire ce qu'il pense. 3. Environ 576 m. — Jurassique inférieur. — Dieu. 4. Petite libellule. — Plus, en musique. 5. Abrite une poule et ses poussins. — Possède des arènes. 6. Son élevé. — Une Agnès célèbre. 7. Adverbe. — Point capital. 8. Vertical. — Marteau à deux têtes. 9. Partie d'un appareil élévatoire. — Recalé. 10. Extrait l'eau. — Accessoire de sport.

Solution du No 174

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	■	B	A	L	A	N	C	I	E	R
2	B	I	S	O	N	■	H	O	T	E
3	O	S	■	B	E	B	E	■	I	S
4	M	E	N	U	■	E	F	F	E	T
5	B	R	U	L	I	S	■	A	N	A
6	A	■	R	E	D	O	N	■	N	U
7	R	A	S	■	E	G	A	R	E	R
8	D	U	E	L	■	N	I	O	■	E
9	O	N	■	E	V	E	N	T	R	E
10	N	E	R	V	U	R	E	■	A	S

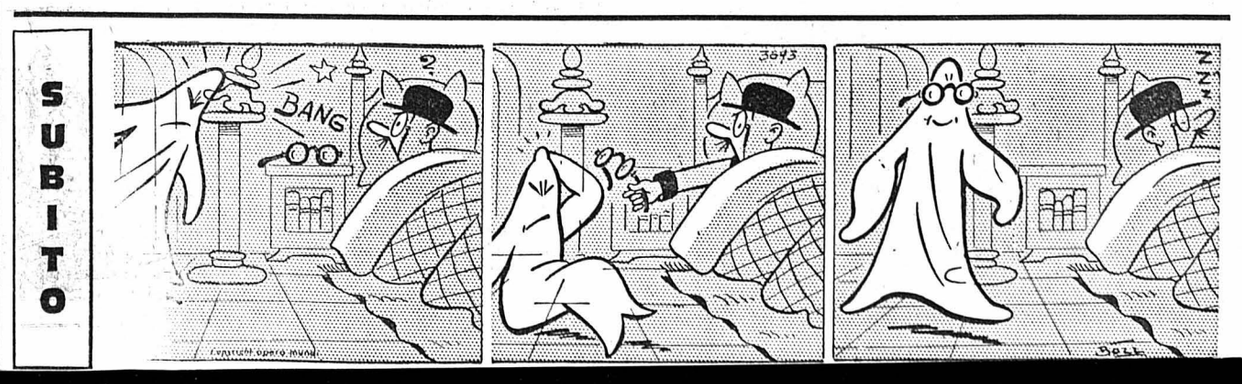

PLEIN GAZ POUR OSS 117

RÉSUMÉ : Igor Volinsky et le cuisinier de la base courent vers l'hélicoptère qui va décoller.

UNE QUESTION D'HUILE

Quand David Saker estima que les deux hommes se trouvaient à bonne distance, il fit feu par deux fois. La première douille rebondit sur le tableau de bord et vint frapper Barrows au genou. La seconde ricocha sur le pare-brise et roula entre Saker et lui. L'odeur de poudre fit tousser Saker. Barrows se jeta sur son compagnon pour tenter de lui prendre son arme, mais Saker avait prévu l'attaque et riposta par un coup de tête en pleine figure.

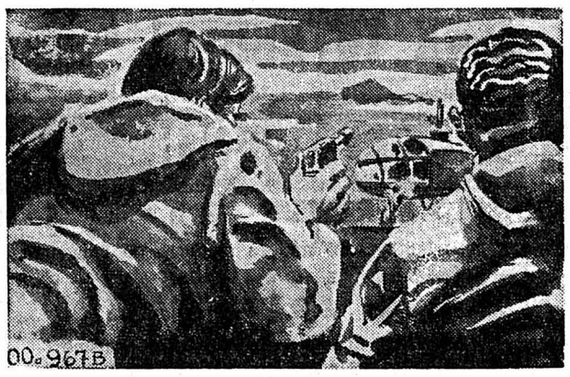

A plat ventre dans les cailloux, Volinsky et le cuisinier hurlaient pour se faire reconnaître, sans songer que le bruit du moteur couvrait leurs voix. Il fallut qu'une troisième balle tirée par Saker ricochât entre eux pour les inciter à éteindre leurs lampes. La cabine s'éteignit également aussitôt. Appuyant sur son avant-bras gauche le 22 LR dont il était armé, Volinsky visa soigneusement, et pressa la détente.

La balle du 22 LR traversa le pare-brise, passa entre Saker et Barrows, ricocha sur la tôle du toit sur la gauche de l'arbre du rotor, et fila par la lunette arrière. Saker fit rageusement feu sur l'adversaire qu'il ne voyait plus, jusqu'à épuisement du chargeur. « Allez-y, maintenant ! » ordonna-t-il à Barrows. Celui-ci désigna du doigt le thermomètre d'huile qu'une lumière verdâtre éclairait avec les autres instruments du tableau de bord.

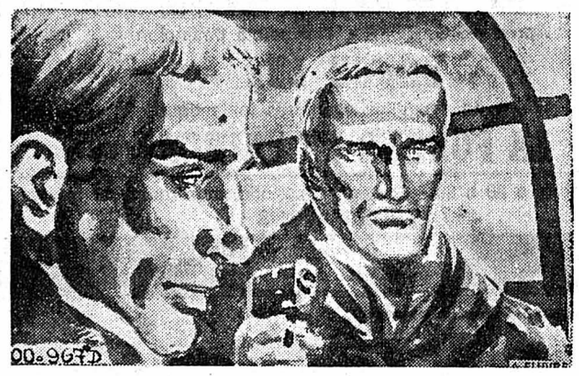

« Pas encore assez chaud », dit-il. « Allez-y ! » hurla Saker, menaçant de son arme le pilote qui ignorait qu'elle n'était plus d'aucun usage. Barrows obéit, et le lourd appareil, se soulevant péniblement à l'arrière, glissa vers l'avant sur une vingtaine de mètres, approchant ainsi de Volinsky et du cuisinier qui, courbant l'échine sous le souffle puissant du rotor, plongèrent dans le logement inférieur de l'appareil sans que Saker s'aperçut de rien. L'huile étant devenue assez chaude, le moteur tourna rond, et l'hélicoptère décolla.

Lundi : Le gaz toxique

HOROSCOPE

De très bonnes influences régneront aujourd'hui. La soirée sera toutefois assez agitée.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront larges de vues mais renfermés, peu communicatifs.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Remplacez le vinaigre par du citron. **Amour :** Acceptez vos amis tels qu'ils sont. **Affaires :** Ne vous fiez pas trop à votre intuition.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Ne traitez pas vos malaises à la légère. **Amour :** Les sentiments de l'être aimé sont sincères. **Affaires :** Ayez davantage confiance en vous.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Crise d'asthme ou d'emphysème. **Amour :** Brouille ou rupture à craindre. **Affaires :** Rentrée d'argent assez importante.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Ne faites pas d'efforts prolongés. **Amour :** Soyez toujours de bonne humeur. **Affaires :** Des difficultés peuvent demeurer.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Vous ne dormez pas suffisamment. **Amour :** Préservez votre vie privée. **Affaires :** Des appuis vous seront nécessaires.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Excellent équilibre physique. **Amour :** Ne vous laissez pas supplanter par un rival. **Affaires :** Personne n'est mal disposé envers vous.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Faites soigner vos dents. **Amour :** Evolution sensible de vos sentiments. **Affaires :** Règlement avantageux d'une affaire délicate.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Prévoyez des arrêts fréquents si vous conduisez. **Amour :** Soyez très prudent dans vos écrits. **Affaires :** Vous réaliserez un travail efficace.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Jambes particulièrement vulnérables. **Amour :** Soyez prudent dans vos engagements. **Affaires :** Renouvelez vos méthodes de travail.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Faites des repas moins copieux. **Amour :** Il faut vous guérir de votre timidité. **Affaires :** Amélioration sensible de votre situation.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Ne restez pas enfermé toute la journée. **Amour :** Vous manquez de stabilité. **Affaires :** Ne confiez pas trop vos projets.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Suivez régulièrement votre régime. **Amour :** Très bonne journée pour les projets sentimentaux. **Affaires :** Etudiez vos problèmes de près.

RADIO

SAMEDI

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, 0.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, radio-évasion, l'agenda du week-end, route libre, les jeux, chroniques et enquêtes de la semaine. 10.20, les ailes. 10.30, la Suisse à la rencontre de l'Europe. 11.05, le kiosque à musique. 12 h, le journal de midi, le 45 tours est joué. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13 h, demain dimanche. 14.05, euromusique. 15.05, week-end show.

16.30, l'heure musicale, l'ensemble romand d'instruments de cuivre. 18 h, le journal du soir. 18.05, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20 h, chez Gilles. 20.25, masques et musique. 21.10, ils se sont aimés, Rodolphe de Habsbourg et Marie Vetsera, par A. Béart-Arosa. 21.50, métier pour rire. 22.40, entrez dans la danse, dancing non-stop. 0.55, miroir-dernière. 1 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, Peter and Molly. 8.30, le matin des musiciens. 9.30, témoignages. 10 h, grand-messe de l'Immaculée Conception. 11 h, les chemins de la connaissance, le rituel quotidien ; la puce et le philosophe (2). 12 h, midi-musique. 13.10, bulletin d'informations musicales. 13.30, petit concert pour les Jeunesses musicales. 14 h, promenade musicale, carnet de notes. 15.30, métamorphoses en musique. 16 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 16.30, Correo espanol. 17 h, la marge des mots. 17.30, rendez-vous avec le jazz. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, optique de la chanson. 20 h, informations. 20.05, les beaux-arts. 20.29, loterie suisse à numéros. 20.30, encyclopédie lyrique, Tristan et Isolde (fin), drame de R. Wagner. 22 h, sport, musique, information. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, mélodies légères. 6.50, mon jardin. 7.10, bon samedi à tous, mosaïque touristique. 10.55, échecs à la radio, Josef Steiner contre les auditeurs. 11.05, mélodies de musicals. 11.30, fanfare. 12 h, homme et travail. 12.40, ou bien quoi, avec la Coupe mondiale de slalom féminin à Val-d'Isère. 14 h, le panorama du samedi, politique intérieure. 14.30, jazz. 15.05, chant choral. 15.30, divertissement folklorique.

16.05, petit ABC du rock, S comme Simon and Garfunkel, Spooky Tooth, Cat Stevens. 17 h, hit-parades des Etats-Unis et d'Angleterre. 18.20, sport et musique. 19 h, cloches, communiqués. 19.15, actualités. 19.45, rétrospective de la semaine politique en Suisse et dans le monde. 20 h, théâtre. 21.20, mélodies du soir. 21.45, Judy Garland et Liza Minnelli au London Palladium (1963). 22.25, hockey sur glace, résultats et commentaires. 22.45, pop time. 23.30, bal du samedi soir.

DIMANCHE

Sottens et télédiffusion

7 h, 8 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.35, informations. 7 h, bonjour à tous, miroir-première. 7.10, sonnez les matines. 8 h, le journal du matin. 8.15, concert matinal. 8.45, grand-messe. 9.55, sonnerie de cloches. 10 h, culte protestant. 11.05, concert dominical. 11.45, terre romande. 12 h, le journal de midi, ski. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le disque préféré de l'auditeur. 14.05, de la mer Noire à la Méditerranée. 14.35, le chef vous propose.

15 h, auditeurs à vos marques. 18 h, le journal du soir. 18.05, l'Eglise aujourd'hui. 18.20, dimanche soir. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20 h, fête comme chez vous. 21.15, ce soir à l'Opéra-Comique, Si j'étais roi, de A. Adam. 22 h, Pot-au-feu. 22.40, club des poètes. 23.30, la musique contemporaine en Suisse. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, rêveries aux quatre vents. 9 h, informations, entre 11 h et 12 h, ski. 12 h, midi-musique. 14 h, Le Petit Lord (3), de F. Burnett. 15 h, la joie de jouer et de chanter. 15.30, visa pour mon pays. 16.15, échos et rencontres. 16.35, compositeurs suisses. 17.30, la vie. 18.30, les secrets du clavier. 19 h, à la gloire de l'orgue. 19.40, jeunes artistes. 20 h, informations. 20.05, le septième soir, les chemins de l'Opéra, Le Crépuscule des dieux, acte III, de R. Wagner. 21.20, les beaux enregistrements. 22.30, à l'écoute du temps présent. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

7 h, 8 h, 10 h, 12.30, 17 h, 19.15, 22.15, 23.25, informations. 7.05, pages de Ravel, Reger et Spohr. 8.05, danses et airs antiques, suite No 3, Respighi. 8.30, musique légère. 11 h, découvertes archéologiques en Suisse. 11.30, concert-promenade, pages de Suppé, Lalo, Sarasate et Alfven. 12.45, pages de Smetana, Mozart, Massenet, Wagner, Busoni. 13.40, musique champêtre en direct d'Alpnach-Dorf. 15 h, nouveaux livres en dialecte.

15.30, sport et musique. 17.30, musique légère. 19 h, sport du week-end. 19.25, concert du dimanche soir. 20.30, énergie, chance et danger pour l'humanité. 21.30, mélodies de A à Z. 22.20, entre le jour et le rêve.

POUR VOUS MADAME

Comment nettoyer des bibelots ou des statues de biscuit ?

Dépoussiérez à la brosse douce. Lavez-les à la brosse douce avec de l'eau savonneuse tiède. Rincez soigneusement en ajoutant, au besoin, un peu de jus de citron à l'eau pour blanchir l'objet. Essuyez au chiffon propre et laissez sécher à l'abri de la poussière (sous un papier de soie). Pour retirer les taches de mouches utilisez un coton-tige imbibé d'éther (loin de toute flamme et fenêtre ouverte).

Comment nettoyer des bibelots en écaille ?

Cette belle matière fragile se nettoie au chiffon imbibé d'eau froide, additionnée d'ammoniaque et de bicarbonate (une demi-cuillerée à café de chacun de ces produits par litre). Rincez à l'eau claire, essuyez avec précaution puis polissez à la flanelle ou à la peau de chamois. On peut aussi faire briller l'écaille en passant un chiffon imprégné d'un peu d'huile d'olive.

Le saviez-vous ?

Un truc pour ceux qui portent des lunettes : elles ne se terniront pas si vous les tamponnez avec un coton trempé dans une goutte de savon noir étendu de glycérine. Essuyez bien les verres avec une peau de chamois.

Ne gardez pas le concentré de tomates dans sa boîte en fer. Même au réfrigérateur. Mieux vaut, si vous ne l'employez pas entièrement, le transvaser dans un récipient de verre ou de porcelaine. Recouvrez entièrement la surface d'huile.

A méditer

La vente commence quand le client dit : NON

Elmer LÉDERMAN

Donald Duck

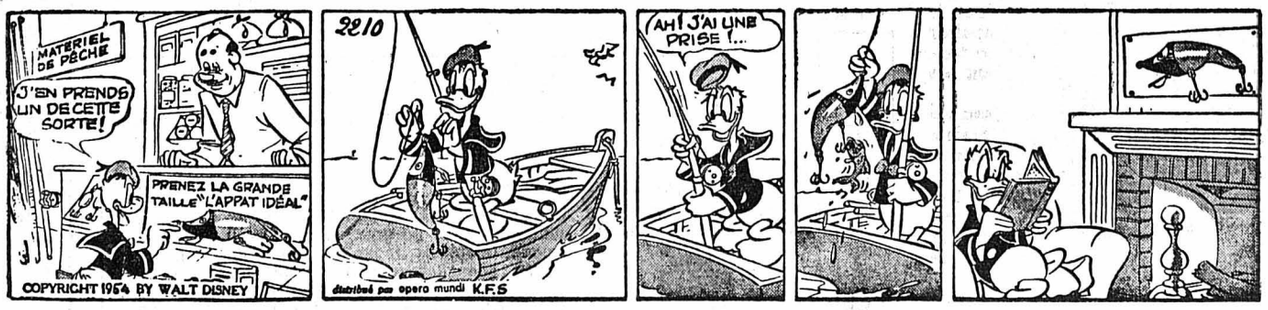

A LA TV AUJOURD'HUI ET DEMAIN

SAMEDI

SUISSE ROMANDE

9.00 (C) Ski
12.30 (C) Ski
13.30 Un'ora per voi
14.45 (C) La Vasa
15.50 Enfants et mathématiques
16.15 (C) La Suisse et la guerre
17.05 (C) Taxibulle
17.25 (C) Aventures pour la jeunesse
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Samedi-jeunesse
19.00 (C) Deux minutes avec...
19.05 Affaires publiques
19.40 (C) Téléjournal
19.55 Loterie suisse à numéros
20.05 A vos lettres
20.35 (C) Rendez-vous
21.00 (C) Pierre Dudan...
21.40 Family Trec
22.25 Hockey sur glace
23.25 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

9.00 TV culturelle pour adultes
9.30 (C) Comptabilité
10.00 (C) Mathématiques
10.30 Management
11.00 (C) Chimie
11.30 (C) Russe
12.00 Hablamos espanol
14.00 (C) Russe
14.30 Management
15.50 Pays - Voyages - Peuples
16.40 TV-Junior
17.30 Les enfants de Bullerbü
17.55 Magazine privé
18.40 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 George (Série)
19.30 Dessins animés
19.40 Message dominical
19.55 (C) Loterie suisse à numéros
20.00 Téléjournal
20.20 Nathan der Weise
23.05 Téléjournal
21.15 Bulletin sportif

FRANCE I

9.00 TV scolaire
12.25 Midi trente
13.00 24 heures sur la une
13.15 Treize heures magazine
13.35 Magazines régionaux
14.00 La France défigurée
14.30 La une est à vous
18.50 Pour les petits...
19.00 Le monde de l'accordéon
19.20 Actualités régionales
19.45 24 heures sur la une
20.20 Le calendrier de l'histoire
20.35 Les Trois Morts d'Emile Gauthier
20.20 Le calendrier de l'histoire
22.05 Marcel Pagnol
23.00 24 heures dernière

FRANCE II

13.35 (C) Magazines régionaux
14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.15 (C) L'Homme de fer
16.05 Fin
17.00 (C) Jazz harmonie
17.30 Au cœur de l'Espagne
18.30 (C) Place au théâtre
19.00 (C) Des chiffres et des lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Un certain Richard Dorian
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Top à... Sacha Distel
21.35 (C) Mannix
22.25 (C) Samedi soir
23.25 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

18.30 (C) Inter 3
18.35 (C) Roulotte (149)
18.50 (C) Jeu du langage (11)
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Des saisons et des jours
20.40 (C) Têtes rondes et têtes pointues
23.05 (C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

13.00 (C) Divenire
13.30 Un'ora per vol
14.45 Incontri
15.15 (C) L'ombelico del mondo
16.20 (C) Pop hot
16.50 (C) Vroum
17.45 (C) La Corsara
18.55 Sette giorni
19.30 (C) Telegiornale
19.45 Estrazione del lotto svizzero a numeri
19.50 Il Vangelo di domani
20.00 (C) Una risata in testa
20.45 (C) Telegiornale
21.00 Fra Manisco cerca gual
22.35 (C) Sabato sport
23.50 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

14.30, les programmes du week-end. 14.35, téléjournal. 14.45, téléjournal. 15.15, magazine touristique. 15.45, connaissez-vous le cinéma. 16.45, le marché. 17.15, pain pour le prochain. 17.45, télésports. 18.30, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Le Petit Peuple. 21.40, tirage du loto. 21.45, téléjournal, météo. 22 h, John Smith, agent secret. 23.15, téléjournal.

ALLEMAGNE II

13.45, les programmes de la semaine. 14.15, cordialmente dall'Italia. 14.58, téléjournal. 15 h, la circulation aérienne. 15.30, mon passe-temps favori. 16 h, en bavardant avec Inge Meysel. 17 h, téléjournal. 17.10, miroir du pays. 18 h, en direct. 19 h, téléjournal. 19.30, Le Petit Monsieur Vek. 20.15, hommage à Johannes Heesters. 21.45, téléjournal. 21.50, télésports. 23.05, La Maison du docteur Edwardes. 0.50, téléjournal.

DIMANCHE

SUISSE ROMANDE

10.00 Messe
11.30 Table ouverte
12.45 (C) Téléjournal
12.50 (C) Téi-hebdo
13.15 (C) Il faut savoir
13.20 (C) Qui dit la vérité ?
13.50 (C) Hombre
15.35 (C) Folklore à Villars
15.55 Disneyland film
16.40 Avec Arthur Rubinstein
18.00 (C) Téléjournal
18.05 (C) Football
18.55 Présence catholique
19.15 Horizons
19.40 (C) Téléjournal
19.55 (C) Actualités sportives
20.25 (C) Don Quichotte
22.05 (C) Mon aventure
22.30 (C) Téléjournal
22.40 (C) Méditation
22.45 Fin

SUISSE ALÉMANIQUE

10.00 Messe
11.00 TV culturelle pour adultes
11.30 (C) Anglais
12.00 Téléjournal
12.05 (C) Un'ora per vol
13.30 Panorama de la semaine
14.00 L'Oiseau aveugle
15.05 Transatlantique
15.50 Wir Schilbürger
16.05 En ballon au-dessus des Alpes
17.00 Johnny Slate, directeur de cirque
17.50 Téléjournal
17.55 Résultats sportifs
18.00 Faits et opinions
18.55 Fin de journée
19.00 Le sport en fin de semaine
20.00 Téléjournal
20.15 Eine Frau, die alles kennt
21.55 Téléjournal
22.00 Prix d'Italie 1973
22.45 Pour la nuit

FRANCE I

8.40 Télé-matin
8.45 Tous en forme
9.00 Télé-philatélie
9.30 La source de vie
10.00 Présence protestante
10.30 Le Jour du Seigneur
12.00 La séquence du spectateur
12.30 Dimanche Salvador
13.00 24 heures dimanche
13.20 Dimanche Salvador
13.45 Le dernier des cinq
14.30 Le sport en fête
17.25 Tarzan et la Chasseresse
18.35 TV première
19.10 Réponse à tout
19.45 24 heures sur la une
20.50 La Rolls Royce jaune
22.50 24 heures dernière

FRANCE II

9.30 (N) TV scolaire
12.30 (C) I.N.F. 2 Magazine
13.30 (C) Concert symphonique
14.00 (C) On en parle
14.30 (C) Les Frères Barberousse
16.10 (C) Les Sept Mers
17.00 (C) Jeu Familion
17.45 (C) Télé-sports
19.30 (C) Caméra au poing (6)
20.00 (C) I.N.F. 2
20.35 (C) Vivre ensemble
21.30 (C) Archives du XXe siècle
22.35 (C) I.N.F. 2 dernière
22.45 (C) Romance américaine

FRANCE III

19.35 (C) Inter 3
19.40 (C) Magazines artistiques régionaux
20.10 (C) Histoire du dessin animé
20.45 (C) P.C.N.
(C) Inter 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

10.00 Santa messa
11.00 Sci
13.30 (C) Telegiornale
13.35 (C) Telerama
14.00 (C) Amichevolmente
15.15 Circo Jean Richard
16.10 Ponte di commando
17.50 (C) Telegiornale
17.55 Domenica sport
19.00 (C) Piaceri della musica
19.30 (C) Telegiornale
19.40 La parola del Signore
19.50 (C) Incontri
20.15 (C) Suman, o la pace dello spirito
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Il segreto dei Fiamminghi
22.00 (C) La domenica sportiva
23.00 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

10.15, les programmes de la semaine. 10.45, le conseiller juridique de l'ARD. 11.30, pour les enfants. 12 h, tribune internationale des journalistes. 12.45, miroir de la semaine. 13.15, pour les enfants. 13.45, à tous une place au soleil. 18.15, télésports. 19 h, miroir du monde. 19.30, télésports. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, chants pour le temps de l'Avent. 20.20, L'Assassinat de madame Rahl. 21.50, ici Prague. 22.35, téléjournal, météo. 22.40, Ravi Shankar et Yehudi Menuhin.

ALLEMAGNE II

9.45, Kalimera. 10.30, les programmes de la semaine. 11 h, Le Sosie. 11.30, téléjournal. 12 h, concert du dimanche. 12.50, actualité scientifique. 13 h, plaque tournante. 13.35, au royaume des animaux sauvages. 14 h, pour les petits. 14.30, le langage des signes. 15 h, téléjournal. 15.05, chants pour le temps de l'Avent. 15.10, images insolites. 15.40, Tarzan dans le désert. 17 h, télésports. 18 h, téléjournal. 18.05, action en faveur de l'enfance déshéritée. 18.10, Bonanza. 19 h, téléjournal. 19.15, journal protestant. 19.30, ici Bonn. 20.15, Porgy and Bess. 22 h, téléjournal. 22.15, entretien littéraire. 23 h, téléjournal. 23.05, G.-F. Haendel.

Société des hôteliers, cafetiers et restaurateurs

GASTRONOMIE

Hôtel du District - Fontaines

Tél. (038) 53 36 28

UN BUT DE PROMENADE

pour dimanche et l'occasion de déguster, pour Fr. 4.50, nos petits coqs en corbeille à toute heure

Consultez notre carte - SPÉCIALITÉS SUR DEMANDE

Chez Gianni

Peseux
Tél. (038) 31 40 40

MENU DE DIMANCHE

Antipasto

Consommé tortue

Osso Buco - Garnitures au choix - Salade

Dessert **Fr. 15.—**

Cuisine chaude et froide à toute heure
Ambiance avec le trio « LOS PANCHANGUEROS »

AUBERGE DU GRAND PIN PESEUX

Toujours notre grande carte

Encore la CHASSE :
Selle de chevreuil
Médaillon de chevreuil

Nous réservons pour les fêtes et vous invitons à consulter nos menus - Grand PARC à disposition

RÉSERVEZ VOTRE TABLE Tél. (038) 31 77 07

Dans un cadre rustique

CHEZ GUIDO AU VIEUX GALETAS P

L'HOTEL-RESTAURANT POINT-DU-JOUR - BOUDEVILLIERS
vous propose :

SON MENU DE NOËL

Assiette de saumon — Toasts au beurre
Hors-d'œuvre chauds à la Piémontaise
Consommé au porto
Dinde à la Nivernaise garnie
ou
Grand sauté cheval de bronze
(8 qualités de viande)
Salade mêlée
Coupe Danemark
Fr. 25.—

Prière de réserver sa table Tél. 36 12 66

TOUS LES JOURS
Petit cochon de lait - Choucroute garnie
Jambon chaud sauce morilles avec röstis
Tous les samedis, ouvert jusqu'à 2 heures

HÔTEL DU MARCHÉ

PLACE DES HALLES
NEUCHATEL
Tél. 24 65 98

SALLE A MANGER au 1er étage
Mercredi : **Tête de veau vinaigrette**
Jeudi : **Pintade à l'Alsacienne**
Vendredi : **Caille à la Bourguignonne**
Tous les jours, nos menus et service sur assiette et à la carte

Fermeture hebdomadaire le dimanche

Les restaurants
BEAULAC
Snack bar
M. et Mme Prod'Hom
Tél. 24 42 42
Neuchâtel

ATTENTION !

Vu le grand succès remporté par notre

FESTIVAL DE LA GASTRONOMIE ALSACIENNE

48 SPÉCIALITÉS

PROLONGÉ jusqu'au vendredi 14 décembre

Place de jeux pour enfants - Chambres confortables - Parking - Salles de réunion banquets, dîners d'affaires

Dimanche sans voiture

Eh bien ! venez à **NOVOTEL** à pied, à cheval, à vélo, peu importe

Nous offrons à chaque personne prenant son repas à NOVOTEL UN APÉRITIF DE SON CHOIX

2075 THIELLE - Route de Berne - Tél. 33 57 57

Hôtel-Restaurant du Soleil

NEUCHATEL

CROUTES AUX MORILLES
SELLE DE CHEVREUIL
SCAMPIS FRITS, SAUCE TARTARE

E. Droz-Morard Tél. (038) 25 25 30
Salle à manger au 1er étage

RESTAURANT SAINT-HONORÉ

NEUCHATEL
Tél. (038) 25 95 95

TOUTE LA CHASSE

TRIPES A LA NEUCHATELOISE
CHOUCROUTE GARNIE

Croûtes aux bolets frais
Entrecôte aux bolets frais

PAELLA VALENCIANA
BOUILLABAISSE MARSEILLAISE

RESTAURANT Le Jura

Tél. 25 14 10
Famille Alex Riesen

FILETS DE PERCHES
FILETS DE PALÉES
TRIPES à la NEUCHATELOISE
LA CHASSE

Restaurant de la Grappe
La Coudre
Neuchâtel

L. MARINI
Tél. 33 26 26

SPÉCIALITÉS D'HIVER

Lundi : **BOLLITO MISTO**
Mardi : **L'OSSO BUCO**
Jeudi : **POLENTA+LAPIN**

... et nos spécialités à la carte

RESTAURANT
LE « JORAN »
SERRIÈRES

Famille Michel Pianaro
Tél. 25 37 92

SES SPÉCIALITÉS :
Filets de perches
Entrecôte aux morilles
Filets mignons à la crème
Jambon sauce morilles

Nos spécialités à la carte
SALLES POUR BANQUETS

HOTEL - RESTAURANT

LE CHALET

CORTAILLOD (NE)
J.-M. Balmelli Tél. 42 14 38

Votre but de promenade pour dimanche, à pied, à cheval ou en voiture TN

Réservez votre table

Chez FRANCO
Spécialités Italiennes

MOULES, HUITRES
hier en mer,
aujourd'hui à la
Brasserie Muller !

Menus de samedi et dimanche

Entrée : **Jambon de San-Daniel**
Raviolis Della Nonna
Filet Kid al Punghetto
avec risotto milanaise ou polenta
Salade printanière
Dessert : **Cosaque à la vodka**

2me menu

Hors-d'œuvre variés
Cailles Daldaostana
(vous choisirez votre garniture)
Dessert : **Coupe Mauresque**

Pour la fin de l'année, n'oubliez pas de réserver votre table, car vous composerez vous-même votre menu.
Famille Franco-Meia, route de l'Evole 39, tél. (038) 25 15 69.

CAFÉ RESTAURANT
DU PONT

Serrières Tél. 24 12 34

Croûtes aux champignons
Bolets ou morilles
Toujours nos délicieuses :
Entrecôtes
Cuisses de grenouilles
Fondue chinoise

Se recommande :
Famille G. Tinguely

AVANT ET APRÈS LE SPECTACLE : LE RICHELIEU ★ BOWLING ★ LE CORSAIRE-DANCING 21 - 2 H.

VOYAGES
WITTWER

COURSE SURPRISE NOUVEL-AN 1974

MARDI 1er JANVIER

Avec une promenade en car, un menu gastronomique, un après-midi en musique, de la danse

10 h 30 Dép. Neuchâtel Fr. 57.—
9 h 45 Dép. Fleurier
9 h 45 Dép. la Chaux-de-Fonds
} supplément Fr. 6.—

AU MENU :
L'APÉRITIF AU BLANC CASSIS
LA GALANTINE DE VOLAILLE MAISON
LA SALADE WALDORF
LE CONSOMMÉ MADRILÈNE
LE CONTRE-FILET DE CHAROLAIS
SAUCE A LA CRÈME
AUX CHAMPIGNONS
LA JARDINIÈRE DE LÉGUMES
LES POMMES D'OR
LES DÉLICES DE NOS PATURES
LE VACHERIN GLACÉ DIJONNAIS
UN CAFÉ

Programmes - Inscriptions :
CARS WITTWER
Neuchâtel Saint-Honoré 2 ✆ 25 82 82
Couvet Saint-Gervais 1 ✆ 63 27 37

Semaines forfaitaires de ski

ALPES FRIBOURGEOISES

dès **Fr. 285.—**

- 8 jours, 7 nuits (en hôtel).
- Libre parcours sur les remontées mécaniques.
- Offre valable durant toute la saison d'hiver 1973-1974.
- Même arrangement + libre entrée à la piscine couverte - dès **Fr. 310.—**

Renseignements :
Agences de voyage
Bureaux de renseignements
et
Union fribourgeoise du tourisme — C.P. 901 — CH 1700 Fribourg

Bon pour une documentation
Nom : _____
Rue, N° _____
N°, localité _____

BERNINA

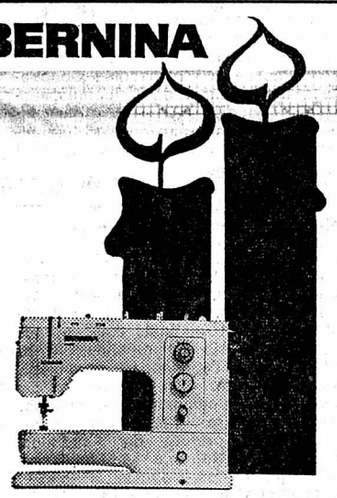

Offrir une Bernina pour Noël c'est offrir des années de plaisir

Faire sa mode soi-même, quel joli jeu! Sur Bernina la couture devient un plaisir: d'une extrême simplicité d'emploi, elle offre un choix irrésistible de points utiles et décoratifs.

Bernina
Simplement étonnante
Etonnamment simple

Centre de couture BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9
NEUCHATEL

PFX

✆ 25 55 55 **Les Jeunes Chattes de Copenhagen** Dès 20 ans

---

bio ★ 25 88 88

Samedi et dimanche 14 h 20 h 45
Lundi et mercredi 15 h - 18 h 40 - 20 h 45
Mardi 18 h 40 - 20 h 45
16 ans

1re VISION | Parlé en français | Couleurs

2 FOIS PRIMÉ A CANNES 73 **3me SEMAINE**

LE SUCCÈS DE **CLAUDE GORETTA**

L'INVITATION

Un film REMARQUABLE !

Aujourd'hui à **23 h 15** Version allemande sous-titrée français-italien

LES RAPPORTS INTIMES DES VIERGES

ELLES SONT JEUNES ET RAREMENT INNOCENTES ! **Dernier jour 20 ans**

APOLLO 25 21 12 CHAQUE JOUR **15 h + 20 h 30** **12 ANS**

1re vision du film de Steven SPIELBERG
avec **Dennis WEAVER**

UN CAUCHEMAR SUR ROUTE

DUEL

«Un film d'angoisse et de suspense exceptionnel» (René Clément)

APOLLO 25 21 12 **Samedi - dimanche 17 h 45** **16 ans**

Pour la dernière fois à Neuchâtel

le film de René Clément **JEUX INTERDITS** Georges Poujouly Brigitte Fossey

---

APOLLO 25 21 12 CINEDOC

LUNDI - MARDI - MERCREDI - 17 h 45 - 16 ans

Un document important sur 30 années sombres de l'histoire...

MEIN KAMPF

Naissance, puissance et déclin du national-socialisme
UN SÉVÈRE AVERTISSEMENT

ARCADES 25 78 78

Tous les soirs 20 h 30
Samedi - Dimanche 14 h 45 - 17 h 30 - Lundi - Mercredi 15 h

Les rois du rire vous attendent !

Les Charlots font l'Espagne

UNE EXPLOSION DE GAGS - Pas de limite d'âge

STUDIO 25 30 00

Tous les soirs 20 h 30 **16 ANS**
Samedi - Dimanche 14 h 45 - Mercredi 15 heures

Robert MITCHUM - Rita HAYWORTH

dans un film d'action insolite de Ralph NELSON (SOLDAT BLEU)

LA COLÈRE DE DIEU

Un prêtre peu ordinaire ! **Une interprétation exceptionnelle**

SAMEDI - DIMANCHE 17 h 30 **16 ans**

Quel maladetto giorno della resa dei conti

George EASTMAN - Ty HARDIN

Azione - Violenza ! - Nuovo

PARLATO ITALIANO Sous-titré français-allemand

Tél. 25 56 66 **PALACE** Tél. 25 56 66

Après « BIG, BOSS », l'invincible champion

BRUCE LEE

dans de nouvelles aventures fantastiques

LA FUREUR DE VAINCRE

Tous les soirs à 20 h 30 - Samedi, dimanche, mercredi à 15 heures
PARLÉ FRANÇAIS

18 ANS
COULEURS

ANZÈRE

sur Sion **1500-2500 mètres**

Quoique certains puissent en penser Anzère est différent

Venez en juger par vous-mêmes ! Renseignements et prospectus pour hôtels, appartements à louer, remontées mécaniques et semaines spéciales de ski à

PRO ANZÈRE, 1972 Anzère (VS).
Tél. (027) 2 91 91 ;
dès le 1er décembre 9 25 25.

HAUTE-NENDAZ
17 km de Sion - saison d'hiver et d'été - Hôtels de repos idéal, beaucoup de chalets et appartements - 1 télécabine, 6 téléskis - 1 télésiège - patinoire - école de ski suisse et ski course de fond - piscine couverte.

8 km **SUPER-NENDAZ**
Hôtel - Restaurant - Patinoire - 4 téléskis - Communication avec Verbier. Prix forfaitaires : 7 jours tout compris de Fr. 350.— jusqu'à Fr. 460.—.
Office du Tourisme. Tél. (027) 4 54 04.

---

fiesch am eggishorn
1050-2900 m.

Station d'hiver aux conditions de neige assurées, pistes pour toutes les exigences. Hôtels, chalets et appartements de vacances aux prix avantageux. Ecole de ski, piscine couverte, patinoire et nouveau : Ecole ski de fond.
Avec le téléférique **Fiesch-Eggishorn** au paradis du ski sur 2200 m, 3 téléskis, 2 grands restaurants avec solarium. **Renseignements et prospectus : Office du Tourisme, 3984 Fiesch. Tél. (028) 8 14 66.**

CRANS — MONTANA

VALAIS - SUISSE

1500-3000 m **« La Terrasse ensoleillée »**

30 téléfériques et téléskis, 2 patinoires artificielles, piscines et manège couverts, 5000 lits d'hôtels, Instituts et homes d'enfants, appartements de vacances.

SEMAINES DE SKI DÉCEMBRE, JANVIER ET MARS dès Fr. 350.— tout compris.

Renseignements et prospectus : Offices du Tourisme
3962 Montana. Tél. (027) 7 30 41. Télex 38 203.
3963 Crans. Tél. (027) 7 21 32. Télex 38 173

Vacances d'hiver en VALAIS

MOSSE

Les Giettes-sur-Monthey

alt. 1200 - 1750 m.
Trois téléskis - Par route bien ouverte - Pistes aménagées par ratrac.

On y skie bien et sans longue attente

Office du Tourisme, 1870 Monthey. Tél. (025) 4 11 98.

MORGINS

Bas-Valais à une demi-heure de Montreux 1400-2000 m au-dessus de Monthey

SKI SANS FRONTIÈRE

Renseignements : OFFICE DU TOURISME, 1875 MORGINS. Tél. (025) 8 33 64.

VERBIER

1500 - 3023 m

SEMAINES BLANCHES
5/1-3/2.74 - 17-30/3.74
7 JOURS DE Fr. 386.— à Fr. 645.—.

Forfait comprenant : pension complète. E.S.S. -

Téléverbier Office du Tourisme, 1936 Verbier.
Tél. (026) 7 12 50 - 7 16 85. Télex 38 247.

ZIMMERMANN HOTELS ZERMATT

Zermatt
Hôtels Zimmermann

Tél. (028) 7 71 61. Télex 38 201
HOTEL SCHWEIZERHOF, 100 lits, entièrement rénové, chambres avec bain privé, tél., radio, bar, cuisine soignée.
HOTEL NATIONAL-BELLEVUE, 150 lits, chambres avec bain privé ou douche, orientation sud avec balcon, téléphone, radio, restaurant, dancing.
Ouvert sans interruption du 15 décembre au 30 septembre. Spécialisé pour des séminaires, conférences et petit congrès dans les mois d'avril, mai, juin et septembre.

Hôtel du Vaisseau

Petit-Cortaillod

Samedi soir et dimanche à midi, repas :

BOUCHOYADE DE LA MAISON
FRICASSÉE
SAUCISSES A ROTIR ET BOUDIN A LA CRÈME.

Réservez s.v.p. au (038) 42 10 92.

PRÊTS

sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHATEL ✆ (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom _____
Rue _____
Localité _____ **FAN**

Le Conseil général du Locle adopte le budget pour 1974

De notre correspondant :

Le Conseil général du Locle a tenu, hier soir, dans sa salle de l'hôtel de ville, une importante séance placée sous la présidence de M. Joseph Huot. A l'ordre du jour, bien sûr, le projet de budget pour 1974, placé sous le signe de l'austérité. Une austérité qui fut présente d'ailleurs tout au long des débats, montrant bien, par là, que conseillers généraux et communaux entendent maîtriser au mieux une situation financière que l'on ne peut plus se permettre de laisser vagabonder. Cette réaction n'est pas unique, puisqu'on la rencontre dans toutes les discussions des législatifs du canton et de Suisse.

A l'unanimité, le Conseil général accepta tout d'abord le rapport de la commission chargée de l'examen de l'augmentation des tarifs des services industriels. Unanimité aussi pour l'adoption des rapports de l'exécutif et de la commission du budget à l'appui du projet de budget pour l'exercice 1974 et du programme des travaux. Rappelons brièvement que le budget boucle par un déficit présumé de un million de francs environ, y compris les amortissements comptables légaux.

Par ailleurs, il a accepté des rapports concernant des ventes de terrain à la rue des Jeanneret, au groupe Dixi S.A., à la côte des Abattes, à M. Marcel Marguet, à la côte des Abattes, à M. Pierre-André Hablutzel.

Il en ira de même à propos du règlement de la commission des jardins d'enfants, de l'introduction d'une taxe de séjour locale, et de deux demandes de crédits, la première pour des transformations à effectuer au collège de Beau-Site et la seconde pour l'aménagement des abords du technicum neuchâtelois.

Enfin, après une longue discussion, non dénuée parfois de passions, le législatif a accepté l'octroi d'une garantie bancaire pour l'achat d'autobus et l'augmentation de la subvention communale aux ALL.

L'heure s'avançant, le président préféra lever la séance, remettant à plus tard l'examen et les réponses à une motion et plusieurs interpellations.

Ny

NEUCHÂTEL

Au théâtre

« Le Saut du lit »

Il est de délicieuses futilités dont il faut savoir apprécier la saveur fugace.

Le vaudeville en est une quand il est réussi et la comédie « Le Saut du lit » de Ray Cooney et John Chapman, dans une adaptation de Marcel Mithois appartient à cette catégorie.

Hier soir le public n'a pas été avare de fous rires et nul doute que ce soir encore il en sera de même. C'est que Régine Blaess, Guy Tréjan, Madeleine Clervanne et leurs camarades ont emmené tambour battant et au pas de charge cette comédie qui ne lésine pas sur les quiproquos et les chassés-croisés. L'auteur n'a pas craint de brouiller les cartes au point que l'on ne sache plus qui est l'amant de qui. Car, non seulement M. Sébastien s'est résigné à prêter son appartement à son ami et associé M. Bottin pour que celui-ci puisse recevoir son amante, mais Mme Sébastien en a fait de même pour son amie Mme Bottin qui a donné rendez-vous le même soir à son amant.

La symétrie est parfaite et propre à séduire l'esprit mathématicien. Mais l'auteur en avait décidé autrement et troublé cette harmonie parfaite, si l'on peut dire, de telle sorte que finalement chacun joua le rôle de son voisin ou de sa voisine.

Le comique de situation qui en résulta fut tout simplement irrésistible et les rires fusèrent allègrement tout au long du spectacle.

Bl. N.

Début d'incendie à Neuchâtel

Un début d'incendie s'est déclaré hier vers 18 h 20 dans un atelier de l'usine Rougemont et Vacondio, rue des Gouttes-d'Or 7 à Neuchâtel. Alors qu'un ouvrier usinait une pièce, des étincelles ont communiqué le feu à divers matériaux entreposés à proximité. Ce début de sinistre a été éteint par du sable lancé par les ouvriers.

Octogénaire renversée

Alors qu'il circulait au volant de sa voiture rue du Seyon hier vers 15 h 30, M. A. C., domicilié à Cressier, n'a pas pu éviter, à la hauteur de l'immeuble No 12, Mme Alice Riem, 81 ans, domiciliée en ville, qui s'était élancée sur la chaussée. Renversée par l'auto et blessée à la jambe droite, l'octogénaire a été hospitalisée à Pourtalès.

DERNIÈRE HEURE

Collision à la sortie de Cressier : deux blessés

M. R. B., domicilié à Cressier, circulait, hier vers 23 h 30, du Landeron en direction de son domicile. Probablement en état d'ivresse, il a omis d'allumer ses phares. A la sortie de Cressier, son véhicule est entré en collision avec la voiture pilotée par M. M. P., de Marin.

R. B. souffre d'une profonde coupure au genou et de blessures à la tête, tandis que M. P. a été atteint à la mâchoire.

Les deux véhicules sont hors d'usage.

AUTOUR DU MONDE

Etrange découverte près de Cherbourg

CHERBOURG (AP). — La découverte d'éléments matériels jeudi après-midi sur la plage de Carteret (Manche) — station balnéaire située en face des îles anglo-normandes — à quelques mètres seulement de l'endroit où dimanche matin deux pêcheurs à pied, MM. Georges et Noël Jean ont aperçu un OVNI (objet volant non identifié) posé sur le sable, intrigue les autorités militaires.

CONSIGNE DE SILENCE

La consigne de silence est observée une fois de plus dans les milieux dits autorisés et compétents, à tel point que vendredi matin, les services du DEC de la sécurité navale et de la gendarmerie se sont rendus sur place.

En effet, tout un équipement NBC comportant pantalons, anoraks, tenues complètes, trousse de dosage de radioactivité, carnets de feuilles adhésives pour déterminer les radiations et un tube de signal sonore sous-marin, ont été retrouvés. Toutes les inscriptions sont en langue anglaise.

NAUFRAGE

D'autre part, à la suite du témoignage d'un radio amateur de la région de Carteret, lequel a observé un trou de propagation important sur la réception des postes radio de langue anglaise, à l'heure où les deux pêcheurs observaient ce phénomène, plusieurs spécialistes de la radio-navigation n'excluent pas que le naufrage à Urville, près de Cherbourg dans la nuit de samedi à dimanche, du chalutier « L'Archipel » soit dû à un affolement de l'appareil Deccanavigator perturbé par une masse magnétique importante.

Cet objet volant non identifié avait été repéré après son décollage de la plage de Carteret par le radar panoramique de l'aérodrome de Cherbourg.

Rationnement de l'essence aux Pays-Bas à partir du 7 janvier

LA HAYE (AP). — Le gouvernement hollandais a annoncé vendredi la mise en vigueur à partir du 7 janvier d'un rationnement rigoureux de l'essence pour les voitures particulières dont les propriétaires n'auront droit qu'à 15 litres de carburant par semaine.

En annonçant cette décision, M. Joop den Uyl, premier ministre, a précisé qu'il n'y aura pas d'allocation spéciale pour les banlieusards utilisant leur voiture pour se rendre à leur travail. Par contre, aucun rationnement ne sera imposé sur le ravitaillement des véhicules à moteurs diesels qui utilisent du gas-oil.

Le premier ministre a exprimé la crainte que les transports publics ne soient débordés, le nombre des usagers devant, selon les prévisions, augmenter de 40 % à la suite du rationnement de l'essence et il a invité les automobilistes privés à mettre en commun l'utilisation de leurs voitures.

Les tickets d'essence seront disponibles dans les bureaux de poste entre les 10 et 15 décembre, et ils seront valides pendant six mois.

Le gouvernement estime que le rationnement entraînera une réduction de la consommation légèrement supérieure à 30 %. Le trafic et la cession des tickets seront déconseillés, mais non déclarés illégaux.

De son côté le gouvernement britannique a décidé de nouvelles réductions de carburant affectant les transports aériens, maritimes et terrestres, pour combattre la crise de l'énergie qui, a déclaré M. Tom Boardman, ministre de l'industrie, menace de frapper cet hiver, « chaque patron, chaque employé, chaque foyer et chaque branche d'activité ».

A partir du 13 décembre, les usagers recevront des approvisionnements en essence inférieurs de 16 à 17 % à la normale. En outre, la limitation obligatoire de la vitesse des voitures à 80 km à l'heure est entrée en vigueur à minuit.

Le financement de forces américaines en Europe : désaccord au sein de l'OTAN

BRUXELLES (AP). — Les Européens ont accueilli avec une grande fraîcheur les revendications américaines pour une participation accrue au financement du maintien des forces américaines en Europe.

Les Américains ont souligné que si leurs revendications n'étaient pas acceptées, ils pourraient procéder à un retrait limité de leurs effectifs.

Toutefois les participants à la réunion des ministres de la défense de l'OTAN ont laissé la porte ouverte à un compromis.

Cette dernière friction entre Européens et Américains intervient après la publication par l'OTAN d'un communiqué officiel soulignant l'accroissement des dépenses soviétiques pour la défense.

La France n'a pas participé à la réunion des ministres de la défense.

Pour la première fois, les Etats-Unis ont demandé à l'Europe une aide supplémentaire pour le financement du maintien des 310.000 soldats américains dans le vieux monde. Il manquerait une somme variant entre 600 millions et 1400 millions de dollars.

Les Etats-Unis souhaitent que l'argent serve principalement à l'achat d'armes américaines par les Européens, mesure qui servirait à l'équilibre de la balance américaine des paiements.

Lord Carrington, secrétaire à la défense britannique, a dirigé la contre-attaque européenne. Les ministres de la défense ont exposé un par un les raisons pour lesquelles ils ne pouvaient accroître le budget de la défense. Certains ont même révélé qu'ils étaient obligés de procéder à une restructuration, c'est-à-dire à une diminution de leurs efforts en matière de défense.

Dayan : Israël est prêt à des compromis

WASHINGTON (AFP). — « Israël veut la paix et est prêt pour cela à des compromis, mais ne se sent soumis à aucune obligation, a déclaré le général Moshe Dayan, ministre de la défense israélien, à l'issue d'une première conversation d'une heure et quart vendredi à Washington avec le secrétaire d'Etat M. Kissinger.

Evoquant devant les journalistes les perspectives des négociations de paiy au Proche-Orient, le général Dayan a déclaré qu'Israël « devra négocier, discuter et faire des compromis ». « Nous voulons faire la paix, faire des compromis et être ouverts », a-t-il ajouté.

Comme un journaliste lui demandait si Israël est prêt à se replier sur ses frontières de 1967 ainsi que le demandent les Etats arabes, le ministre a répondu que son gouvernement « ne pense pas qu'il soit contraint de faire quoi que ce soit ».

Le ministre israélien a qualifié d'« amicale et constructive » la conversation avec M. Kissinger et le secrétaire d'Etat-adjoint (démissionnaire) pour les affaires du Proche-Orient, M. Joseph Sisco. Le général Dayan doit avoir une nouvelle entrevue avec M. Kissinger aujourd'hui.

VAUD

Bouleversement politique à la Municipalité de Renens

RENENS (VD) (ATS). — A Renens, principale commune de la banlieue lausannoise, le Conseil communal a élu vendredi une nouvelle Municipalité où la majorité passe des partis bourgeois aux partis de gauche. Alors que les sept sièges étaient occupés jusqu'ici par trois radicaux (dont le syndic), trois socialistes et un démocrate-chrétien, il y aura désormais quatre socialistes (plus un), un popiste (plus un), un membre du nouveau « mouvement populaire pour l'environnement » (plus), et un seul radical (moins deux), en la personne de M. Georges Aegerter, qui a cependant été réélu syndic. Le parti démocrate-chrétien perd son siège.

Trois municipaux sortant de charge ont été réélus : MM. Georges Aegerter, syndic (radical), Jean-Philippe Gloor (socialiste) et Richard Naegele (socialiste). M. Nicolas Guenot (socialiste), succède à M. Henri Nicollier, socialiste sortant, démissionnaire. Enfin, MM. Emile Golaz (socialiste), Jean Theintz (popiste) et Gustave Blessemaille (MPE) enlèvent les sièges occupés jusqu'ici par MM. Bruno Balmelli (radical), Bernard Guibat (radical) et Joseph Husser (PDC).

Ce bouleversement de l'exécutif de Renens provient du fait qu'au législatif, lors des dernières élections communales, les deux partis de gauche ont conservé 50 sièges sur 100, alors que les deux partis bourgeois sont tombés de 50 à 45, cinq mandats ayant été obtenus par le nouveau « MPE ».

Nouvelles municipalités vaudoises

LAUSANNE, (ATS). — A Vallorbe, la nouvelle municipalité sera formée de deux radicaux, dont M. André Jaillet, syndic, réélu (moins un), de deux socialistes et d'un libéral (plus un).

A Cully, elle sera composée de cinq radicaux-libéraux, dont M. Jean-Louis Pittet, syndic, réélu (plus un), le parti socialiste se voyant enlever son unique siège.

A la Tour-de-Peilz, la nouvelle Municipalité comprend deux libéraux (moins un), deux socialistes (plus deux) et un radical (moins un). M. Pierre Hofmann, libéral, démissionnaire, est remplacé au poste de syndic par M. André Debétaz, radical.

ECONOMIE ET FINANCES

Qui est responsable du renchérissement?

Personne ne contestera que le renchérissement est un malheur. Non seulement parce que le franc suisse perd constamment de sa valeur, mais aussi parce qu'il met à rude épreuve la politique économique de l'Etat, qui n'y était pas préparée.

C'est pour cette raison qu'il est toujours plus urgent de prendre le mal à la racine. Un rapport de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économique, dont notre pays est membre) nous apprend qu'en 1968 déjà, la vague de renchérissement qui a sévi en Suisse était provoquée par une extension excessive des exportations. Les forces expansionnistes se sont ensuite portées sur l'économie intérieure et surtout sur la consommation privée.

Ce même rapport fait état d'une circulation monétaire excédentaire provoquée par un afflux de capitaux étrangers et le rapatriement de capitaux suisses jusque-là à l'étranger. Il appert des chiffres publiés par la Banque nationale, que les montants en dollars de notre institut d'émission ont passé ces dernières années de 2 milliards de francs à 10-12 milliards. La Banque nationale a accepté ces dollars contre des francs suisses et a créé de ce fait un énorme pouvoir d'achat en Suisse. La perte d'équilibre qui en est résultée entre l'offre et la demande doit être considérée comme la cause principale de la virulence d'une inflation qu'on ne parvient plus à juguler.

Il n'y a donc pas de doute que ce sont nos autorités monétaires qui portent la principale responsabilité de l'actuel renchérissement. Par leur politique butée des cours fixes, en dépit des nombreux avis donnés par des scientifiques, le Conseil fédéral et la Banque nationale ont contribué à provoquer une inflation dont l'ampleur dépasse tout ce qu'on avait connu jusqu'à présent. Il est ridicule que ces mêmes autorités brandissent en toute occasion le spectre de l'inflation et prennent des mesures sévères contre les secteurs de l'économie où les effets de celle-ci sont des plus apparents.

L'afflux de dollars qui enfle constamment du fait des gigantesques déficits de la balance des paiements américaine, a obligé nos autorités monétaires à abandonner la politique erronée des cours fixes le 23 janvier de cette année. Elles ont dû passer au flottement que des personnalités du monde scientifique et politique ne cessaient d'appeler de leurs vœux. Ainsi sont éliminées les causes principales de l'inflation, qui sont la sous-évaluation du franc suisse et l'importance de la masse monétaire émise par la Banque nationale. Le pouvoir d'achat est excédentaire et il faudra un certain temps jusqu'à ce qu'on revienne à une situation normale. Le perdant de cette politique est le franc suisse et avec lui ceux qui possèdent des valeurs nominales, ainsi que l'économie, qui doit se plier à un interventionnisme massif et souvent inutile de l'Etat. Otto FISCHER

La Brasserie de l'Ancre rejoint le groupe SIBRA

Les conseils d'administration de SIBRA HOLDING SA, à Fribourg, et de la Brasserie de l'Ancre SA (Ankerbrauerei AG), à Frenkendorf (BL), annoncent la conclusion d'un accord aux termes duquel l'ensemble du complexe industriel exploité jusqu'ici par la brasserie bâloise sera intégré au groupe SIBRA. C'est donc une nouvelle et importante brasserie qui rejoint l'alliance formée notamment de Cardinal (FR), Beauregard (FR), Orbe (VD), Salmenbräu Rheinfelden (AG), Waedenswil (ZH) et La Comète (NE).

L'huile de coude nettoie les cols et les manchettes. En les râpant. ESWA-COL les nettoie aussi. En les ménageant.

Etalez ESWA-COL – **le produit qui ménage les tissus** – sur les taches et les bords sales des cols, manchettes, corsages, pulls et soutiens-gorge. Laissez agir au moins 10 minutes, puis lavez comme d'habitude.

ESWA COL Pour prolonger la vie des cols et manchettes.

Crédit suisse Fonds international

Le rapport de gestion du Crédit suisse Fonds international relève qu'au cours de l'exercice 1972-73, le fonds pour actions Crédit suisse Fonds international s'est fortement ressenti du tour défavorable qu'a pris l'évolution monétaire et boursière. Les pertes dues aux facteurs monétaires n'ont pas pu être complètement évitées. De ce fait, le prix d'émission des parts a diminué de 14 % pendant l'exercice ; il était toutefois de 96 fr. à la fin d'octobre, soit de 15 % supérieur au niveau le plus bas enregistré jusqu'à présent, c'est-à-dire au début de juillet. La distribution a dû être réduite à 2 fr. 70 (3 fr. 30 l'année précédente), 2 fr. 20 provenant des revenus courants et 0 fr. 50 de gains de cours réalisés.

Le nombre des parts en circulation a augmenté d'un peu plus de la moitié et s'établit à 3,6 millions. La fortune du fonds s'élevait à la fin de l'exercice à 332,1 millions de francs, soit 26 % de plus que douze mois auparavant.

FONDS DE PLACEMENT

du vendredi 30 novembre 1973

VALCA	83.50 d	85.50 o
IFCA	1480.— d	1500.— o
IFCA 73	107.— d	109.— o

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

bulletin boursier

NEUCHATEL	6 déc.	7 déc.
Banque nationale	550.—	575.— d
Crédit foncier neuchât.	740.— d	740.— d
La Neuchâteloise ass.	360.— d	360.— d
Gardy	120.—	115.— d
Cortaillod	2950.—	2900.—
Cossonay	2125.—	2050.— d
Chaux et ciments	720.— d	720.—
Dubied	750.—	675.—
Ciment Portland	2700.— d	2700.— d
Interfood port.	5600.—	5500.— d
Interfood nom.	1020.— d	1025.— d
Navigation N'tel priv.	60.— d	60.— d
Girard-Perregaux	730.—	700.— d
Paillard port.	580.— d	560.— d
Paillard nom.	155.— d	150.— d

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1225.—	1220.—
Crédit foncier vaudois	970.—	970.—
Ateliers constr. Vevey	450.—	450.— d
Editions Rencontre	740.— d	775.—
Rinsoz & Ormond	900.—	900.—
La Suisse-Vie ass.	3100.— d	3100.— d
Zyma	2000.— d	2000.— d

GENÈVE		
Grand Passage	530.—	530.— d
Charmilles port.	760.—	750.—
Physique port.	300.— d	310.— d
Physique nom.	265.—	280.— o
Astra	—.40 d	—.35
Monte-Edison	3.80	3.85
Olivetti priv.	6.90	6.50
Fin. Paris Bas	130.—	128.50
Allumettes B	75.—	73.—
Elektrolux	171.—	162.—
S.K.F. B	205.— d	206.—

BALE		
Pirelli Internat.	200.—	198.—
Bâloise-Holding	258.—	255.—
Ciba-Geigy port.	1600.—	1615.—
Ciba-Geigy nom.	880.—	870.—
Ciba-Geigy bon	1370.—	1365.—
Sandoz port.	4550.— d	4550.—
Sandoz nom.	2800.—	2800.—
Sandoz bon	4000.— d	4000.—
Hoffmann-L.R. cap.	129500.—	133000.—
Hoffmann-L.R. jce.	115500.—	117000.—
Hoffmann-L.R. 1/10	11550.—	11700.—

ZURICH (act. suisses)		
Swissair nom.	509.—	515.—
Swissair port.	525.—	532.—
Union bques suisses	3680.—	3675.—
Société bque suisse	3280.—	3250.—
Crédit suisse	3230.—	3200.—
Bque Hyp. com. port.	1700.— d	1700.— d
Bque Hyp. com. nom.	—.—	—.—
Banque pop. suisse	1970.—	1980.—
Bally port.	905.—	900.— d
Bally nom.	610.—	—.—
Elektro Watt	3150.—	3170.—
Holdenbank port.	455.—	460.—
Holdenbank nom.	405.—	407.— d
Juvena port.	2000.—	19995.—
Juvena bon	140.—	137.—
Motor Colombus	1400.—	1390.— d
Italo-Suisse	213.—	214.—
Réass. Zurich port.	3990.—	3950.—
Réass. Zurich nom.	2170.—	2160.—
Winterthour ass. port.	1910.—	1900.—
Winterthour ass. nom.	1160.—	1150.—
Zurich ass.	6700.—	6700.—
Brown Boveri port.	925.—	935.—
Saurer	1550.—	1620.— o
Fischer	900.— d	905.— d
Jelmoli	1150.—	1140.—
Hero	3975.—	4000.—
Landis & Gyr	1270.—	1265.—
Lonza	1620.—	1600.—
Nestlé port.	3650.—	3620.—
Nestlé nom.	2050.—	2050.—
Roco port.	2800.—	2800.— o
Roco nom.	—.—	—.—
Alu. Suisse port.	1935.—	1910.—
Alu Suisse nom.	900.—	905.—
Sulzer nom.	3050.—	3070.—
Sulzer bon	445.— d	430.—
Von Roll	1110.—	1110.—

ZURICH (act. étrang.)	6 déc.	7 déc.
Alcan	114.50	115.—
Am. Metal Climax	137.50	140.—
Am. Tel & Tel.	147.—	148.50
Beatrice Foods	60.—	61.—
Burroughs	687.—	701.—
Canadian Pacific	45.—	45.75
Caterpilar Tractor	201.—	203.—
Chrysler	45.75	51.50
Control Data	104.—	112.—
Corning Glass Works	255.—	263.—
CPT Int.	87.— d	89.50
Dow Chemical	164.—	172.50
Du Pont	466.—	478.—
Eastman Kodak	332.—	351.—
EXXON	279.—	281.—
Ford Motor Co	123.50	133.—
General Electric	191.—	196.—
General Foods	69.25	71.—
General Motors	144.50	149.—
General Tel. & Elec.	74.—	78.—
Goodyear	40.50	44.—
Honeywell	235.—	246.—
I.B.M.	800.—	831.—
International Nickel	96.—	99.75
International Paper	140.—	151.50
Internat. Tel. & Tel.	84.—	90.—
Kennecott	111.50	117.50
Litton	23.75	24.25
Marcor	61.50 ex	64.—
MMM	238.—	247.—
Mobil Oil	144.50	145.50
Monsanto	142.50	149.—
National Cash Register	102.—	105.—
National Distillers	40.50	40.50
Philip Morris	352.—	365.—
Phillips Petroleum	203.—	204.—
Procter & Gamble	298.—	306.—
Sperry Rand	138.—	144.—
Texaco	80.50	85.50
Union Carbide	97.—	100.50
Uniroyal	23.—	24.50
U.S. Steel	97.50	99.50
Warner-Lambert	115.—	115.50
Woolworth F.W.	57.—	59.—
Xerox	392.—	401.—
AKZO	55.50	55.50
Agglo Gold I	102.—	98.—
Anglo Americ.	17.—	17.—
Machines Bull	34.—	34.—
Italo-Argentina	53.—	52.50
De Beers I	18.50	18.—
General Shopping	495.— d	505.—
Imperial Chemical Ind.	15.—	15.75
Péchiney-U.-K.	83.—	82.50
Philips	37.50	37.75
Royal Dutch	95.50	96.—
Sodec	85.—	85.50
Unilever	128.—	125.—
A.E.G.	123.—	119.—
B.A.S.F.	138.50	135.—
Degussa	312.—	312.—
Farben. Bayer	125.—	122.—
Hoechst. Farben	125.50	123.50
Mannesmann	180.50	179.—
R.W.E.	169.—	168.—
Siemens	252.—	247.—
Thyssen-Hütte	67.50	68.—
Volkswagen	128.—	128.—

FRANCFORT		
A.E.G.	101.30	101.—
B.A.S.F.	114.20	112.80
B.M.W.	184.—	182.—
Daimler	250.—	245.—
Deutsche Bank	230.—	229.—
Dresdner Bank	177.—	175.—
Farben. Bayer	104.—	103.10
Höchst. Farben	105.30	103.60
Karstadt	298.50	—.—
Kaufhof	193.—	—.—
Mannesmann	149.—	147.50
Siemens	208.50	205.50
Volkswagen	106.—	105.50

MILAN		
Assic. Generali	63700.—	63990.—
Fiat	1750.—	1720.—
Finsider	340.25	350.25
Italcementi	29100.—	29100.—
Monte Amiata	1347.—	1340.—
Motta	3040.—	3030.—

	6 déc.	7 déc.
Pirelli	1058.—	1060.—
Rinascente	272.—	278.—

AMSTERDAM		
Amrobank	60.20	60.70
AKZO	48.40	48.60
Amsterdam Rubber	146.—	142.50
Bols	102.50	100.—
Heineken	219.80	234.50
Hoogovens	55.10	54.20
K.L.M.	62.60	64.50
Ned Kabelfab	—.—	—.—
Robeco	195.70	196.—

TOKYO		
Canon	248.—	249.—
Citizen	173.—	171.—
Fuji Photo	279.—	278.—
Fujitsu	238.—	240.—
Hitachi	150.—	153.—
Honda	480.—	480.—
Kirin Brew.	292.—	285.—
Komatsu	238.—	233.—
Mat. E. Ind.	447.—	452.—
Sony	3610.—	3550.—
Sumi Bank	—.—	—.—
Takeda	225.—	225.—
Tokyo Marine	435.—	445.—
Toyota	435.—	437.—

PARIS		
Air liquide	240.—	232.90
Aquitaine	469.—	469.—
Cim. Lafarge	185.—	186.—
Citroën	52.90	52.—
Fin. Paris Bas	194.—	187.90
Fr. des Pétroles	188.—	181.20
L'Oréal	2242.—	2105.—
Machines Bull	52.—	51.—
Michelin	1165.—	1128.—
Péchiney-U.-K.	123.—	120.—
Perrier	313.—	298.50
Peugeot	300.—	283.—
Rhône-Poulenc	—.—	130.—
Saint-Gobain	156.—	147.—

LONDRES		
Anglo American	222.50	230.50
Brit. & Am. Tobacco	220.—	232.—
Brit. Petroleum	500.—	518.—
De Beers	197.50	201.—
Electr. & Musical	128.—	137.—
Imp. Tobacco	72.—	76.50
Rio Tinto	174.—	180.—
Shell Transp.	205.—	211.—
Western Hold.	14-3/16	13-7/8
Zam. Anglo-Am.	144.—	144.50

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK		
Allied Chemical	44-5/8	47-3/8
Allumin. Americ.	69-1/2	74-1/4
Am. Smelting	19-3/8	22
Am. Tel & Tel.	47-1/8	48-1/4
Anaconda	24-1/8	26-1/4
Bœing	13-7/8	14
Bristol & Myers	52-1/8	52-1/4
Burroughs	220-5/8	224-7/8
Canadian Pacific	15-3/4	16-5/8
Caterp. Tractor	64-1/8	67-1/2
Chrysler	16-1/8	16-1/8
Coca-Cola	124	125
Colgate Palmolive	28-1/8	28-3/4
Control Data	34-3/4	34-5/8
C.P.C. Int.	27-3/4	27-7/8
Dow Cheminal	54-1/2	
Du Pont	151	155-5/8
Eastmann Kodak	109-7/8	113
Ford Motors	41-7/8	42-3/8
General Electric	61-1/8	62-1/4
General Foods	22-1/8	12-5/8
General Motors	46-7/8	48-1/4
Gilette	36	35-1/4
Goodyear	14	14-1/2
Gulf Oil	21	21-1/2
I.B.M.	260-3/4	165
Int. Nickel	30-7/8	32-1/8
Int. Paper	47-7/8	42-7/8
Int. Tel & Tel.	27-7/8	
Kennecott	36	39

	6 déc.	7 déc.
Litton	7-3/8	7-1/2
Merck	83-1/4	83-1/2
Monsanto	46-7/8	48-3/4
Minnesota Mining	77-3/4	78-1/2
Mobil Oil	45-5/8	46-1/2
National Cash	32-3/4	37-1/8
Panam	4-1/2	4-1/2
Penn Central	3-3/4	3-3/4
Philip Morris	115-1/2	115-1/4
Polaroïd	78-3/4	79-1/8
Procter Gamble	95-3/4	95-1/2
R.C.A.	17-3/4	19
Royal Dutch	32-1/4	31-1/8
Std Oil Calif	56	57-1/2
EXXON	88	90-7/8
Texaco	26-7/8	27
T.W.A.	13-3/4	14
Union Carbide	31-3/8	31-3/4
United Aircraft	24	25-5/8
U.S. Steel	31-1/2	32-3/4
Westingh. Elec.	31-3/8	31-7/8
Woolworth	187-1/4	187-7/8
Werox	126-1/2	130-3/4

Indice Dow Jones

Industrielles	814.12	838.05
chemins de fer	170.07	174.60
services publics	85.88	86.97
volume	22.540.000	23.040.000

Cours communiqués par « Reynolds Securities S.A., Lausanne »

La tendance

La bourse de New-York n'a pas tenu compte de la hausse des taux d'intérêt et de l'augmentation du chômage et a enregistré une forte hausse vendredi.

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	7.25	7.60
U.S.A. (1 $)	3.13	3.25
Canada (1 $ can.)	3.13	3.25
Allemagne (100 DM)	118.50	122.50
Autriche (100 sch.)	16.25	16.65
Belgique (100 fr.)	7.75	8.05
Espagne (100 ptas)	5.35	5.70
France (100 fr.)	66.50	69.50
Danemark (100 cr. d.)	50.—	53.—
Hollande (100 fl.)	112.—	116.—
Italie (100 lit.)	—.46	—.49
Norvège (100 cr. n.)	55.—	58.—
Portugal	12.50	13.30
Suède (100 cr. s.)	69.—	72.—

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	102.—	112.—
françaises (20 fr.)	90.—	100.—
anglaises (1 souv. anc.)	123.—	133.—
anglaises (1 souv. nouv.)	99.—	109.—
américaines (20 $)	560.—	600.—
Lingots (1 kg)	10750.—	11050.—

Cours des devises

	Achat	Vente
Etats-Unis	3.15	3.19
Canada	3.15	3.19
Angleterre	7.35	7.45
£/$	2.3250	2.3350
Allemagne	120.—	121.—
France étr.	69.50	70.50
France fin.	67.10	68.10
Belgique	7.88	7.98
Hollande	112.70	113.70
Italie est.	—.5170	—.5270
Italie cap.	—.4990	—.5090
Autriche	16.32	16.47
Suède	70.20	71.20
Danemark	50.80	51.80
Norvège	56.—	57.—
Portugal	12.55	12.95
Espagne	5.52	5.62
Japon	1.12	1.15

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Le garot pétrolier arabe d'une capitale à l'autre : pas de Salon à Bruxelles et fermeture chez Citroën

Londres (Reuter). — L'apprvisionnement en pétrole produit par les pays arabes a maintenant été réduit de 25 % par rapport à septembre et nombreux sont les pays qui commencent à ressentir les effets de cette réduction, selon le pourcentage du pétrole importé des pays arabes, l'importance de leurs stocks et divers autres facteurs.

Voici comment se présente la situation dans les principaux pays consommateurs : Aux Etats-Unis, le gouvernement estime à 7,5 % pour le dernier trimestre 1973 et à 17,3 % pour le premier trimestre 1974 le pourcentage de ses besoins en pétrole qui ne seront pas couverts du fait de l'embargo décrété par les pays arabes.

Selon l'institut pétrolier américain, les stocks de brut étaient au 30 novembre de 251.646.000 barils, soit près d'un million de moins qu'au 30 novembre 1972. Les stocks d'essence raffinée étaient au 23 novembre de 202.327.000 barils contre 206.575.000 barils deux mois plus tôt, avant la guerre du 6 octobre. Au Japon, les stocks fin novembre représentaient la consommation de cinquante-neuf jours (vingt-huit jours de brut et trente et un jours de produits raffinés), a-t-on précisé de source gouvernementale. L'approvisionnement en brut est réduit d'environ 20 % par rapport à novembre.

Plus gros importateur européen de pétrole arabe, l'Allemagne de l'Ouest disposait au 15 novembre d'un stock de 8.900.000 tonnes, soit légèrement plus qu'en septembre. De source gouvernementale, on s'attend toutefois à une diminution de ce stock de l'ordre de 10 à 15 % avant la fin de l'année.

Au 15 novembre, l'Allemagne de l'Ouest disposait de stocks d'essence suffisants pour cinquante-neuf jours et de stocks de fuel domestique et de diesel pour septante-quatre jours. Depuis le 20 novembre, les importations ont été réduites, mais aucun chiffre précis n'est disponible. On s'attendait de source autorisée à une diminution de 15 à 20 %.

CITROEN FERME POUR 11 JOURS

Selon les milieux pétroliers français, les stocks stratégiques de pétrole, qui ne peuvent être utilisés qu'avec l'autorisation du gouvernement, sont de l'ordre de 25 à 26 millions de tonnes, soit le volume nécessaire pour satisfaire la consommation pendant trois mois. Les stocks commerciaux des raffineries représentent la consommation d'un mois et le brut actuellement en mer celle d'un autre mois. On s'attend de même source à une réduction de 5 % des approvisionnements en décembre, estimation jugée optimiste par les compagnies pétrolières étrangères.

Quoi qu'il en soit, la société Citroën a décidé de fermer ses usines pendant onze jours dont 5 jours ouvrables entre le 22 décembre et le 1er janvier. Cet arrêt d'activité est dû, selon « Citroen », à la chute des exportations vers plusieurs pays européens. Il devrait permettre des aménagements techniques, orientant la production vers les modèles de petites cylindrées et éviter un stockage excessif.

Les livraisons de pétrole à la Grande-Bretagne sont actuellement inférieures d'environ 15 % par rapport à septembre, indique-t-on dans les milieux pétroliers. Par rapport aux livraisons attendues, la diminution est de l'ordre de 20 à 25 %. Les stocks représentent approximativement la consommation de soixante-cinq jours.

LA DISETTE ITALIENNE

En Italie, les compagnies pétrolières sont obligées par la loi de maintenir leurs stocks à un niveau représentant la consommation de 75 jours, mais gouvernement et industrie se refusent à fournir des informations sur les approvisionnements et stocks.

La pénurie de carburant, notamment de fuel industriel et domestique, se fait de plus en plus sentir. Elle affecte en particulier les petites et moyennes industries. Certaines ont été obligées de réduire leur activité, d'autres de la suspendre. Le nombre des ouvriers mis en chômage technique augmente.

D'autre part, la fourniture de fuel et de kérosène pour chauffage a dû être rationnée et les files d'attente s'allongent devant les postes distributeurs. Des écoles de villages de montagne, qui n'ont pas pu être ravitaillées en carburant, ont dû fermer.

Soumis à un embargo total de la part des pays arabes, les Pays-Bas ont vu leur approvisionnement réduit d'environ 30 %. La réduction atteindra probablement 40 %.

PAS DE SALON A BRUXELLES

La Belgique dispose de réserves suffisantes pour satisfaire la consommation d'essence pendant cent seize jours et celle de fuel domestique pendant 94 jours, a précisé le ministre de l'économie. Les chiffres sur la réduction des approvisionnements ne sont pas disponibles, mais les milieux pétroliers estiment qu'ils seront l'an prochain inférieurs de 20 % à la demande, si les restrictions décidées par les pays arabes se poursuivent au rythme actuel.

Dans ce contexte, le salon de l'auto de Bruxelles, qui a normalement lieu en janvier, a été renvoyé à une date indéterminée en raison de la crise de l'énergie, ont annoncé les organisateurs.

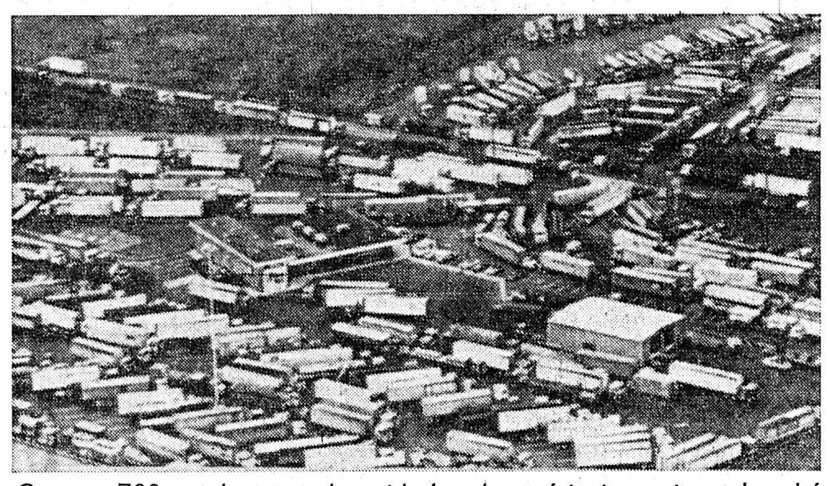

Ce sont 700 conducteurs de poids lourds américains qui ont bouché la circulation pour protester contre les réductions de trafic occasionnées par la crise de l'énergie.

(Téléphoto AP)

Elisabeth Taylor et Richard Burton au temps où ils étaient heureux.

(Archives)

AU CHEVET D'ÉLISABETH

LONDRES (AP). — Richard Burton a pris l'avion vendredi pour se rendre au chevet d'Elisabeth Taylor qui, à la suite d'une opération, est hospitalisée à Los-Angeles.

« Je n'ai eu aucun contact avec ma femme depuis qu'elle est entrée à l'hôpital la semaine dernière », a-t-il déclaré aux journalistes à l'escale de Londres.

« Elle sait que j'arrive, a-t-il ajouté. Je lui ai adressé un câble et elle m'attend. Je ne puis en dire davantage sur ma visite. »

L'acteur a interrompu le tournage d'un film à Palerme pour se rendre auprès de sa femme dont il vit actuellement séparé et qui a été opérée d'un kyste à un ovaire.

Des journalistes lui ayant demandé ce qu'il pensait des rumeurs de « romance » entre Elisabeth Taylor et M. Winberg, un homme d'affaires hollandais, il a répondu : « Les bruits qui ont circulé à ce sujet sont sans fondement. »

Gérald Ford homme providentiel ?

WASHINGTON (AP). — Certains des plus proches conseillers du président Nixon envisageant de quitter prochainement la Maison-Blanche, le vice-président Gérald Ford pourrait devenir l'un de ses principaux assistants.

L'ancien secrétaire à la défense Melvin Laird, qui est maintenant conseiller du président, a annoncé son intention de partir prochainement, estimant que M. Ford, qui a 25 ans d'expérience à la Chambre des représentants, pourrait aisément le remplacer comme « ambassadeur » du président auprès du Congrès. M. Harlow, autre conseiller présidentiel qui avait été recruté par le président en raison des bonnes relations qu'il entretient avec de nombreux membres du Congrès, a fait part lui aussi de son désir de quitter la Maison-Blanche.

M. Ford, qui était très populaire à la Chambre où il était chef du groupe républicain, semble être le candidat idéal pour remplir le vide que laisseront ces deux départs au sein de l'état-major présidentiel.

M. Ford pourrait jouer également le rôle de « replâtreur » au sein d'un état-major qui s'est beaucoup lézardé ces derniers temps. Ainsi, la secrétaire personnelle du président, Mlle Rose-Mary Woods, est mécontente de l'attitude qu'ont eu à son égard les avocats du président devant la commission d'enquête sur le Watergate à propos des bandes magnétiques fantômes.

Le porte-parole officiel de la Maison-Blanche, M. Ziegler, a lui aussi critiqué les avocats du président, qu'il accuse d'avoir commis des gaffes. Le responsable de l'énergie, M. Love, a été destitué sans préavis.

Ces mini-crises ont profondément ébranlé l'état-major présidentiel déjà durement mis à l'épreuve par les rebondissements de l'affaire du Watergate.

M. Ford (près de Nixon) prêtant serment devant le président de la Cour suprême.

(Téléphoto AP)

L'argent de Robert Vesco

NEW-YORK (AP). — La Maison-Blanche a accepté de remettre l'enregistrement d'une conversation entre le président Nixon et M. John Dean, ancien conseiller juridique de la Maison-Blanche, concernant une donation électorale de 200.000 dollars faite par Robert Vesco, a annoncé le ministère public.

Cette bande a été demandée par le juge Gagliardi du tribunal de district pour le dossier concernant l'ancien ministre de la justice John Mitchell et l'ancien ministre du commerce Maurice Stans. Tous deux doivent être jugés pour obstruction à la justice et parjure au sujet de la contribution financière de Vesco en 1972. Cet argent aurait été donné en échange d'une intervention de MM. Mitchell et Stans en faveur de Vesco. Ce dernier faisait l'objet d'une enquête de la commission des titres de bourse.

Quand Genève prépare le 18...

GENÈVE (AP). — Les préparatifs techniques pour la conférence de la paix israélo-arabe ont débuté vendredi malgré la tension sur le plan militaire et l'absence de confirmation officielle sur la date d'ouverture de cette réunion historique.

Toutefois, le secrétaire d'Etat américain Kissinger qui a l'intention de venir directement à Genève après une nouvelle tournée dans les pays du Proche-Orient, a déclaré que la date du 18 décembre était extrêmement probable ».

Cependant un porte-parole des Nations unies, a souligné qu'il n'avait encore reçu aucune confirmation concernant l'ouverture des négociations.

Enfin, dans les milieux diplomatiques, on déclarait n'avoir obtenu aucune confirmation officielle concernant l'organisation par les Nations unies de la conférence.

La résolution des Nations unies du 22 octobre précise seulement que la conférence se tiendra sous des « auspices appropriés ».

Cette incertitude pose des problèmes aux autorités suisses qui auraient bien aimé connaître le nombre des participants ainsi que la forme de la table et d'autres détails techniques qui risquent de poser des difficultés au début de la conférence.

Les autorités suisses doivent également régler les problèmes de sécurité, de protocole, de communications etc. Les missions diplomatiques et les organes de presse ont déjà pris des dispositions en prévision de l'ouverture de la conférence le 18 décembre.

UNE RUÉE

Les PTT ont fait savoir que les communications ne posaient aucun problème. Il y aura suffisamment de lignes pour faire face aux demandes de la presse. On s'attend à Genève à l'envoi de 250 à 500 journalistes.

Les réservations dans les hôtels ont été prises dès le mois d'octobre lorsque le bruit a commencé à circuler que la conférence aurait lieu à Genève avant Noël. Environ 200 chambres ont déjà été réservées par les missions diplomatiques et la presse. Cependant, les retardataires n'auront pas à s'inquiéter. L'interruption de la conférence européenne sur la sécurité et la coopération le 14 décembre prochain devrait libérer de nombreux locaux et chambres d'hôtel.

Encore et toujours le « Canard enchaîné »

PARIS (AP). — Intervenant vendredi après-midi à l'Assemblée nationale dans les questions d'actualité sur l'affaire des écoutes au « Canard enchaîné, M. Vertadier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, répondant aux questions de MM. Frèche (socialiste) et Peyronnet (réformateur), a nié qu'une autorité politique ou une autorité administrative ait ordonné cette installation.

Une enquête a été ouverte, a-t-il dit, d'où il ressort qu'aucun personnel de police n'est intervenu dans cette affaire qui a été confiée à la justice et qui se trouve ainsi couverte par le secret de l'instruction.

M. Frèche, au nom des socialistes et radicaux de gauche, avait rappelé que le gouvernement avait déjà nié toute participation de la police à l'enlèvement de Ben Barka, de même que l'existence des écoutes téléphoniques.

Il fut interrompu par M. Marette, U.D.R. de Paris, qui lui lança : « Les gouvernements de la Vme République n'ont jamais nié l'existence de telles écoutes, car ils ont reçu ce système en héritage des gouvernements de la IVme. Et je ne peux leur donner tort, même si l'on sait que la ligne personnelle du général De Gaulle était sous contrôle du ministre de l'intérieur de l'époque ».

LA GOUTTE D'EAU

Pour M. Frèche, cette affaire des écoutes au « Canard enchaîné » a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Les responsables a-t-il expliqué, ne sont certainement pas de la police, car nous avons confiance dans la police républicaine. Ils ne proviennent pas non plus de la magistrature, qui a ouvert une enquête, ni même de l'armée. Qui est donc responsable ? Pour M. Frèche c'est le gouvernement. Pourquoi, en effet, le ministre de la justice n'a-t-il pas saisi les magistrats lorsqu'il a eu connaissance de l'affaire et a-t-il attendu qu'il y ait eu une plainte privée ?

Pour sa part, M. Peyronnet a indiqué que l'opinion publique était habituée à tout, certes, mais que cette fois, dans cette affaire, les bornes se trouvaient dépassées.

M. Vertadier a déclaré qu'il était intolérable de voir que, sur des informations non vérifiées de tels jugements puissent être portés avec autant de légèreté. La vérité, a-t-il dit, est qu'une campagne dont l'opposition est en partie responsable est menée contre le responsable de l'ordre. « Comme ce n'est pas demain la veille que MM. Marchais, Seguy et consorts prendront le pouvoir, alors on alimente une campagne de dénigrements », a ajouté le secrétaire d'Etat.

Commando gauchiste contre l'ambassade du Chili à Paris

PARIS (AP). — L'ambassade du Chili à Paris, qui avait été investie à 11 h 40 vendredi par une centaine de manifestants des « jeunesses communistes françaises », était totalement libérée deux heures plus tard, sans incident grave.

La sortie des manifestants s'est faite en deux temps. Vers 13 h, un premier groupe de jeunes gens était évacué par la police et conduit au commissariat du 8me arrondissement pour contrôle, cette interpellation n'ayant été marquée que par une petite bousculade sans gravité.

Mais, quelque 25 jeunes gens étaient restés à l'intérieur, dans l'une des grandes salles du premier étage, en compagnie de M. Jorge Berguno, chargé d'affaires, et de M. Tomas Basquez, conseiller commercial. Tous les autres membres du personnel de l'ambassade, une vingtaine de personnes, avaient en effet été expulsées par les manifestants dès leur entrée dans le bâtiment.

Le quartier était cerné par d'importantes forces de police et des CRS en tenue de combat : armés, casqués et équipés de boucliers en plastique. Ils empêchaient quiconque de s'approcher de l'ambassade, mais sans intervenir pour éviter tout accrochage. Ils attendaient que les derniers manifestants sortent d'eux-mêmes, ce qu'ils ont fait un peu après 13 h 30 pour être aussitôt dirigés vers les cars de police.

AUTOUR DU MONDE

POUR TOUT SAVOIR

EUROPE

Attentat à Milan

MILAN (Reuter). — Une explosion a ravagé les locaux de l'agence de tourisme yougoslave « Yugotour » à Milan.

Des tracts portant la signature de l'organisation néo-fasciste Squadra azione Mussolini ont été trouvés éparpillés sur le trottoir devant l'agence.

Mort d'une call-girl

LONDRES (AFP). — Une des call-girls impliquées dans le « scandale des lords », Brenda Dennis, 39 ans, a été retrouvée morte devant une maison de Chelsea à Londres. La police a ouvert une enquête dans la plus grande discrétion. Brenda Dennis était la meilleure amie de Norma Lévy dont les rapports avec lord Lambton avaient défrayé la chronique en mai dernier.

18 ans de prison pour un trafiquant de drogue

PARIS (AFP). — Le trafiquant de drogue international André Labay qui a été notamment impliqué dans un transport de cent kilos d'héroïne, a été condamné à dix-huit ans de prison par la 16me Chambre correctionnelle de Paris qui a infligé également de lourdes peines d'emprisonnement à des nombreux autres trafiquants.

Remontée des conservateurs

LONDRES (AP). — Un sondage d'opinion montre un glissement en faveur du gouvernement conservateur malgré la crise énergétique et les problèmes commerciaux et sociaux.

Le sondage montre que si des élection générales avaient lieu maintenant, 40 % des électeurs voteraient conservateur, 35 % travailliste, et 23 % libéral.

AMÉRIQUE

Rockefeller candidat à la Maison-Blanche

NEW-YORK (AP). — Selon le « New-York Times », le gouverneur de l'Etat de New-York, M. Nelson Rockefeller, a l'intention de démissionner avant Noël pour se consacrer totalement à sa campagne en vue d'être désigné en 1976 par le parti républicain comme candidat à la Maison-Blanche.

Nixon invité en Roumanie

CLEVELAND (Reuter). — Le président Nixon a accepté une invitation à se rendre en Roumanie. C'est ce qu'a déclaré M. Ceaucescu, chef de l'Etat et du PC roumains actuellement à Cleveland, dans l'Etat du l'Ohio, précisant que la visite aurait lieu dans le courant de l'année prochaine.

Sakharov lauréat du prix des droits de l'homme

NATIONS UNIES (AFP). — La Ligue internationale des droits de l'homme, dont le siège est à New-York, a décerné son prix des droits de l'homme pour 1973 au physicien soviétique Andrei Sakharov.

ASIE

Le « Ridgway » dans les eaux du Viet-nam du Nord

HANOI (AFP). — Le porte-avion américain « Ridgway » se trouve depuis quarante-huit heures dans « une zone maritime proche du Viet-nam du Nord », affirme le ministère des affaires étrangères nord-vietnamien. De nombreux appareils décollant de ce bâtiment, ajoute-t-il, ont procédé à une activité multiple à l'est des côtes nord-vietnamiennes.

UN FAIT PAR JOUR

Des pétroliers...

Lénine ayant pris le pouvoir en URSS, la Royal Dutch lui déclara la guerre. Et voici Deterding fournissant de l'argent aux Russes blancs, organisant une révolte en Géorgie, versant des millions de dollars au général Wrangel pour équiper une flotte de guerre au service de la contre-révolution. Je ne dis pas que Deterding avait tort. Je dis simplement que l'argent du pétrole peut, comme on le voit, servir à bien des choses.

C'est à ce moment que Rockefeller intervint. Cette intervention eut lieu à un moment bien précis de l'activité de la Dutch. Deterding avait jeté par les fenêtres des dizaines de millions de dollars. Deterding était essoufflé. Rockefeller chantait, lui, à perdre haleine. Et c'est ainsi que l'idée lui vint d'inviter Deterding à une partie de chasse dans un château d'Ecosse. C'est ainsi que l'on vit arriver à Achnacarry en compagnie du patron de la Dutch, ceux de l'Esso Standard et de l'Anglo-Persian. Ils croyaient aller à la chasse. Ils ignoraient que, déjà, ils étaient le gibier.

Car, avant de tirer le moindre coup de fusil, le représentant de la Standard présenta son ultimatum. Il était ainsi conçu : la Standard peut vous détruire. Il lui suffirait de quelques mois et de tous les millions de dollars que vous n'avez pas. La Standard veut bien vous laisser vivre, mais à plusieurs conditions : aucun d'entre vous ne pourra marcher sur l'empire de la Standard. Aucune de vos compagnies ne pourra fixer elle-même le prix de son pétrole. Ce prix devra toujours être celui qui aura reçu l'accord de la Standard. Et surtout, ah ! surtout, et là nous sautons à 1973 et à ses conséquences, il sera interdit à toute compagnie de faire cavalier seul en ce qui concerne l'extraction, l'achat, la vente de tout le pétrole situé entre la Méditerranée orientale et le golfe Persique. En 1929, le cartel pétrolier était mis en place. Les « majors » tenaient le marché du pétrole. Ils l'ont toujours. Par rois et émirs interposés. Voilà pourquoi toutes les grandes compagnies pétrolières mondiales sont à participation américaine et même, pour certaines d'entre elles à très large participation. Depuis 1928, personne n'a cherché et n'a pu se libérer du diktat de Rockefeller.

Mais, il n'est pas défendu à certains rois du pétrole de s'intéresser à la politique. Et c'est ainsi que, sous le drapeau de la Dutch et de la Shell, dont les intérêts étaient désormais associés, on vit l'ex-Hollandais, l'ex-agent allemand, mais toujours noble lord de sa Majesté le roi d'Angleterre, offrir des capitaux au parti nazi. Ce n'est pas une accusation, mais une vérité historique. En 1937, Deterding, patron de la Dutch et de la Shell, versa à Hitler 10 millions de florins. Deterding mourut le 6 février 1939. Hitler eut la délicatesse de lui faire des funérailles nationales, car Deterding avait choisi de vivre en Allemagne. Et, sur sa tombe, un dignitaire nazi prononça un discours commençant par cette phrase : « Je te salue, Deterding, grand ami des Allemands ». Je vous le disais bien en commençant cette chronique, le pétrole peut parfois conduire à de bien curieuses choses...

Il arrive que le pétrole brûle ceux qui le touchent de trop près. Les naïfs. Les imprudents. Les curieux. Ainsi, Downing Street s'inquiéta fort quand, en 1934, plusieurs dizaines d'agents de l'Intelligence service furent abattus en Allemagne. On releva simplement à Londres que toutes ces victimes avaient servi d'intermédiaires entre Hitler et Deterding... Nous allons maintenant marquer une pose. Un jour nous vous parlerons de l'envers du décor. De la loi des pétroliers. Celle que nous continuons à subir. Et qu'il faut tout de même bien feuilleter. Page après page. Combien, par exemple, demandait la Standard pour chacun de ses agents abattus ?...

L. GRANGER